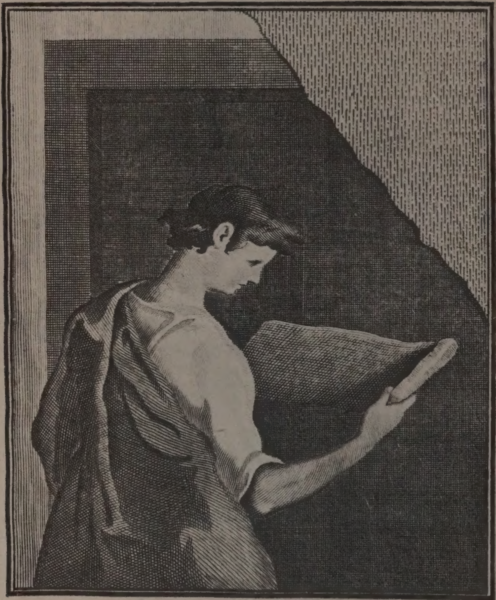

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

JOURNAL
DE
TRÉVOUX.

OCTOBRE 1767.
TOME CCLXV. PREMIERE PART.

1767
EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
- artium -
SANCTI STANISLAI
R²9

AVIS.

Le prix de la souscription pour ces Mémoires, dont il paroîtra régulierement un volume le premier de chaque mois, sera de 16 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adresses indiquées, & de 13 livres 12 sols, rendus en Province, où ils seront envoyés sans frais par la Poste. La modération du port de chaque Journal à six sols n'a été continuée d'être accordée par Messieurs les Administrateurs généraux des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

On pourra également souscrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-dessus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 20 *f. br.*

Le Bureau d'adresse pour les abonnemens, est chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin*, chez lequel on voudra bien adresser tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Plusieurs personnes désirant savoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Messieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de
JOURNAL DE TREVOUX.

TOME CCLXV. OCTOBRE 1767.

A PARIS,
CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel.

M. D. CC. LXVII.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 876 volumes, qui doivent être reliés en 265 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	10.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE LXXV.

Le Voyageur François ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde, mis au jour par M. l'Abbé de la Porte, Tom. V & VI. A Paris, chez Vincent, Impr. Libr. rue Saint Severin, 1767, *in*-12. *Prix* 5 *l. r.*

La diversité & la multiplicité des tableaux que M. l'Abbé de la Porte présente, & qui s'embellissent réciproquement par la maniere dont il les place, rendent, comme nous l'avons déja fait re-

marquer ci-devant, sa collection curieuse, agréable & intéressante. Préférant le plaisir de ses Lecteurs, à la petite vanité d'Auteur, il ménage avec sobriété les réflexions, dans des circonstances qu'un bel esprit ambitieux, ou qu'un Philosophe affecté ne manqueroit pas de saisir, pour étaler les richesses pompeuses d'une imagination brillante & frivole, ou les préceptes stériles d'une morale fatigante & déplacée. Sa narration est simple, naïve, claire; & à l'égard des erreurs & des négligences que quelques Critiques lui ont reprochées, sa justification se trouve dans des Remarques qui terminent son sixieme volume, & que le Public a déja été à portée d'apprécier.

Dans ce volume, & dans celui qui le précede, le Voyageur entreprend la relation de la Chine, de Formose & des Isles voisines;

du Japon ; de la Corée ; de la Tartarie Orientale, & de la Tartarie Occidentale. La Chine & le Japon présentent au Philosophe, au Politique & au Savant, un spectacle bien digne de leur curiosité : on pourra en juger par les traits que nous en détacherons.

Si la durée d'un Empire est une preuve de l'excellence de ses Loix & de la bonté de ses Mœurs, celui de la Chine mérite, à cet égard, l'hommage des Législateurs & des Philosophes de toutes les Nations. » Aussi étendu que l'Europe, sou» mis à un seul Prince, gouver» né par une seule Loi, il sub» siste avec splendeur depuis plus » de quatre mille ans. Ses Mœurs, » ses Coutumes, son Langage » même, n'ont éprouvé au» cune altération ; & contre » l'ordinaire des Royaumes Asia» tiques, le Monarque se consi» dere à la fois, comme le Pro-

» tecteur, le pere & l'ami de son
» Peuple «.

Après cet exposé, par lequel le Voyageur donne une idée du Peuple dont il va parler, & des pays qu'il va parcourir, il se livre à des détails circonstanciés, à mesure qu'il avance dans ces Contrées. Des Ports de la Cochinchine, dont la description acheve le cinquieme volume, il va débarquer à Machao, après avoir mouillé dans l'Isle de Hay-Nan, qui a 150 lieues de circuit, & dont les Chinois ne possedent qu'une partie, le reste étant habité par un Peuple libre. Le bois d'aigle, de violette, un autre bois jaune incorruptible, une gomme blanche en sortant de l'écorce qui la distile, & rougissant à mesure qu'elle prend de la consistance, sont les plus précieuses productions de cette Isle.

Le Voyageur rencontre à Can-

ton un Prêtre des Missions étrangeres, très instruit des usages & de l'histoire du pays. Voici l'idée qu'il donne de la Chine. » Quand » vous aurez vu la plûpart des » Villes de la Chine, vous re- » marquerez entr'elles, une si » grande ressemblance, que c'est » presque assez d'en avoir connu » une seule, pour se former une » idée générale de toutes les au- » tres. La forme en est quarrée, du » moins autant que le terrein le » comporte. Deux grandes rues » qui se croisent, coupent d'a- » bord ce quarré du Midi au Sep- » tentrion, & du Levant au Cou- » chant. Le centre forme une » grande place, d'où l'on apper- » çoit les quatre portes princi- » pales de la Ville. Chaque por- » tion du quarré, est coupée de » longues rues; les unes fort lar- » ges, d'autres plus étroites, » bordées de maisons qui n'ont

» que le rez-de-chauffée, ou qui » ne s'élevent au plus que d'un » étage. Un fossé, un rempart, » une forte muraille & des tours » forment l'enceinte des Villes » Chinoises «. Dans l'intérieur on trouve des tours fort hautes, des arcs de triomphe, des temples assez beaux, des monumens en l'honneur des Héros de la Nation, & des édifices publics, plus étendus que magnifiques. Les boutiques sont ornées de porcelaine, d'ouvrages vernissés & d'étoffes de soie. Devant chaque porte est exposé, en forme d'enseigne, un écriteau de bois enluminé & enchassé proprement dans une bordure dorée, sur lequel sont marquées en gros caracteres, les différentes sortes de Marchandises dont les boutiques sont pourvues. Ces tableaux hauts de sept à huit pieds, & posés sur un piedestal, à égale distance devant les mai-

ſons, font la principale beauté des Villes, qui ſont au nombre de plus de quinze cens; ſans y comprendre une quantité innombrable de Forts, de Citadelles, de Bourgs & de Villages, auſſi vaſtes & auſſi peuplés que les plus grandes Villes. Ces détails nous meneroient trop loin, & ſont moins intéreſſants que les Anedoctes ſuivantes.

» Avant le regne de Fo-Hi,
» les Chinois étoient un Peuple
» barbare, ſans diſcipline & ſans
» mœurs. Ce Prince les poliça,
» leur donna des Loix; & pour
» les accréditer, il publia qu'il
» les avoit gravées ſur le dos
» d'un animal extraordinaire,
» moitié Cheval, moitié Dra-
» gon. Cette impoſture lui réuſſit
» comme à Numa, Mahomet &
» pluſieurs autres. Ce Dragon
» célebre eſt devenu la deviſe de
» la Chine, l'ornement des ha-

» bits impériaux, l'objet de la
» vénération des Peuples «.

M. l'Abbé de la Porte recueille des Annales Chinoises, les traits les plus intéressans des Empereurs. Ce fut Chi-Hoang-Ti qui fit construire, il y a environ deux mille ans, la fameuse muraille qui sépare la Tartarie de la Chine, & qui subsiste encore dans un contour de plus de 500 lieues sur des montagnes & à travers des précipices. Cette muraille, partie de briques, partie de terre battue, sous laquelle on a pratiqué des voutes pour le passage des rivieres, a trente pieds de haut sur vingt de large. Un tiers de la Nation fut employé à sa construction, qui ne dura que cinq ans.

L'Histoire ne reproche à Vou-Ti, un des meilleurs Princes, qu'une crédulité excessive pour les Sciences ocultes. » Un imposteur
» lui apporta un jour un élixir,

» & l'exhorta à le boire, lui
» promettant l'immortalité. Un
» Mandarin, qui avoit plus d'ef-
» prit qu'eux, prit la coupe, &
» avala la liqueur. L'Empereur
» irrité, le condamna à perdre
» la vie. *Mais*, dit le Mandarin,
» *si ce breuvage rend immortel,*
» *vous entreprendrez inutilement*
» *de me faire mourir. Si, au con-*
» *traire, il ne donne pas l'immor-*
» *talité, un si frivole larcin méri-*
» *te t-il la mort* « ?

C'est au regne de Chi-Tsou, premier Prince Tartare qui monta sur le Trône de la Chine, Contemporain de S. Louis, & qui se fit adorer comme lui, qu'on rapporte la construction du fameux Canal qui coupe la Chine du Midi au Septentrion, dans l'espace de six cens lieues.

Hong-Von, que, de simple Cuisinier d'un Monastere de Bonzes, ses vertus éleverent à l'Em-

pire, viſitant un jour avec ſon Fils les Provinces, lui dit en voyant des Laboureurs qui conduiſoient la charrue. » Apprenez » à ménager des hommes ſi eſti- » mables ; & quand vous régne- » rez, gardez-vous bien de les » ſurcharger d'Impôts «.

Il y a à la Chine un Tribunal hiſtorique, composé de Docteurs chargés de conſigner dans l'Hiſtoire de l'Empire, les vertus & les vices de l'Empereur régnant. Ce Tribunal redoutable aux Monarques eſt de la plus grande ſévérité : il eſt inébranlable, incorruptible, ſans égards, ſans ménagemens ; chacun de ces Docteurs en particulier, & ſans en faire part aux autres, écrit toutes les paroles & les actions du Monarque, ſur une feuille volante, à meſure qu'il en eſt inſtruit ; ſigne ce qu'il vient d'écrire, & jette cette feuille dans un bureau par

une ouverture pratiquée à ce deſſein. Un trait ingénieux de l'Auteur, & que tous les Lecteurs gouteront, c'eſt d'avoir cité quelques faits de la vie du Monarque chéri qui nous gouverne, pour exemples des vertus conſignées dans ce Tribunal.

» Il y a à la Chine, ſept ou » huit Villes qui ſont, pour le » moins, de la grandeur de Pa» ris. On prétend que Péking le » ſurpaſſe de beaucoup pour le » nombre des Habitans. On » compte plus de 80 Villes du » premier ordre, qui ſont comme » Lyon, Rouen, Toulouſe ou » Bordeaux; près de 300 du ſe» cond rang, comme Orléans, » Troyes, Reims, Dijon, &c «.

Partout ce que le Voyageur dit touchant les Bonzes, on voit que ces Moines ſont ceux qui abuſent le plus de la crédulité des Peuples. » Leurs Couvens ſont

» très communs dans toute la
» Chine, où l'on compte plus
» d'un million de ces Moines
» avares, ignorans, débauchés,
» hypocrites & fainéans «.

Nous voudrions pouvoir rapporter quelques-uns des usages de la Chine; mais ce détail est immense. A l'exception du Palais de l'Empereur, le plus grand & le plus majestueux qu'il y ait dans l'Univers, les maisons, quoique propres & commodes, sont d'une grande simplicité. Les Censeurs établis par la police accuseroient devant l'Empereur, un Mandarin qui bâtiroit un Hôtel trop beau, trop élevé; & le moins qui pût lui en arriver seroit d'être obligé d'abattre sa maison.

Le pouvoir arbitraire qu'exerce le Souverain, n'empêche pas qu'il ne partage avec des hommes élevés dans les loix & élus par les suffrages, les soins pénibles de

la Royauté. M. l'Abbé de la Porte transcrit un Mémoire adressé à un ancien Empereur, où l'on prenoit la liberté de lui reprocher sa vie privée, le mauvais choix qu'il faisoit des Généraux d'Armée, ses dépenses excessives, l'épuisement de ses Finances, &c.

Il s'imprime journellement, à Pekin, une Gazette, dans laquelle on annonce ceux qui ont été dépouillés de leurs charges, les causes de leur disgrace, les Sentences des Tribunaux, les malheurs arrivés dans les Provinces, ce qu'ont fait les Gouverneurs pour secourir les Peuples, les dépenses ordinaires & extraordinaires du Prince, les graces qu'il accorde, les Remontrances qui lui sont faites à lui-même, les éloges qu'il donne à ses Ministres, les reprimandes, les menaces qu'il leur fait. Par exemple, *un tel n'est pas en bonne réputation;*

il sera puni s'il ne pense à se corriger. Cette Gazette est toujours revue par l'Empereur avant qu'elle paroisse.

Nous ne choisirons que le trait suivant dans la relation que le Voyageur fait de l'Isle Formose, & des Isles placées entre Formose, la Corée & le Japon, qui sont au nombre de trente-six. » Un Prince » d'une de ces Isles assembla les » Grands de son Royaume, afin » de prendre pour Ministre celui » qu'ils jugeroient le plus digne » de cette place. Ils proposerent » le Gouverneur d'une Ville : le » Roi le fit venir, le mit à la » tête de son Conseil ; & con- » noissant ensuite par lui-même » sa capacité, il le déclara Roi, » ne se réservant pour lui & pour » ses enfans, qu'un médiocre » appanage «.

Le Voyageur arrive au Japon, & observe d'abord la Religion

des Japonnois : nous ne nous arrêterons ſur cet article, qu'afin de donner une idée des Bonzes de ce Pays, qui paſſent pour être auſſi hypocrites & plus corrompus que ceux de la Chine. Le Peuple les croit des Saints, & leur laiſſe prendre ſur lui un empire abſolu. Il n'y a pas de Seigneur qui ne ſe trouve honoré d'avoir un fils parmi eux. Ils compoſent une eſpece de Hiérarchie Eccléſiaſtique. » Ils ſont partagés » en pluſieurs Congrégations, & » font profeſſion de la plus grande » régularité ; mais on prétend » qu'ils ſe dédommagent en ſe- » cret de cette contrainte. Il n'y » a point de ruſes dont ils ne » s'aviſent pour enrichir leurs » Monaſteres, où s'abîme la moi- » tié des biens des particuliers. » Ils ont un débit prodigieux de » certaines robes de papier, ſur » leſquels ils repréſentent les fi-

» gures de leurs Dieux ; & il n'eſt
» preſque perſonne, qui, au lit
» de la mort, ne veuille être cou-
» vert de ce pieux vêtement «.
La Secte de *Siuto* ou des Philo-
ſophes moraliſtes, fut la plus fa-
vorable au Chriſtianiſme ; mais
elle eſt tombée avec lui. La haine
que les Bonzes portent aux Chré-
tiens, fut malheureuſement juſ-
tifiée par la découverte d'une
conſpiration contre le Monarque
qui régnoit alors. Un Officier
Portugais paſſa pour en être le
Chef : il fut brûlé publiquement,
& les Japonnois renoncerent à
tout Commerce avec les Etran-
gers. Alors on vit naître la plus
terrible perſécution qu'ait jamais
eſſuyée l'Egliſe de J. C. Quarante
mille Chrétiens furent extermi-
nés dans une Fortereſſe où ils s'é-
toient retirés bien réſolus de ſe
défendre, & que le Souverain
emporta par le ſecours des Hol-

landois, à qui cette indigne trahiſon a valu la permiſſion excluſive d'aborder dans cette Contrée : il eſt vrai qu'ils y ſont traités comme des Eſclaves, gardés à vue, & toujours obſervés. C'eſt à l'expulſion des Chrétiens qu'il faut rapporter le *Jéſumi ;* affreuſe pratique, qui conſiſte à fouler aux pieds le Crucifix & l'Image de la Vierge, que les Commiſſaires des quartiers font porter de maiſon en maiſon, dans les lieux dont les Habitans ſont ſoupçonnés d'être Chrétiens.

Une choſe bien ſurprenante dans l'Hiſtoire du Japon, c'eſt que depuis Sin-Mu, premier Monarque de ce Pays, pendant l'eſpace de deux mille cinq cens ans, l'Empire n'eſt point ſorti de la même famille ; exemple qu'on ne trouve chez aucun autre Peuple.

Ce qui frappe ſur-tout notre Voyageur, c'eſt la population

presqu'aussi considérable qu'à la Chine, & la Police qui regne dans les Villes. Les maisons y sont d'une propreté & d'une commodité extrêmes. Des jardins rians ; des ponts magnifiques ; des chemins unis, semblables à des promenades, avec des Postes réglées comme en France, & des distances marquées ; des Hôtelleries charmantes ; & par-tout jusqu'au milieu des bois, de petits cabarets, où se trouve tout ce qui est nécessaire pour la commodité & l'agrément de la vie. La plûpart voyagent par partie de plaisir, & vont de cabarets en cabarets, moins pour s'y rafraîchir que pour y chercher de l'amusement : on y en trouve de toutes les especes.

Les Loix pénales sont très séveres au Japon ; l'homicide involontaire & même forcé, la contrebande, & l'infraction de

certains réglemens de pure police, ſont punis du feu ou de la roue. Dans les crimes qui intéreſſent à certain point la tranquillité de l'Etat ou la Majeſté du Souverain, tous les parens de l'accuſé ſont enveloppés dans ſa ruine. Le Gouverneur d'une petite Province ayant commis des exactions ſur les Payſans, il fut ordonné que lui, ſes fils, ſes freres, ſes oncles & ſes couſins ſe fendroient le ventre : c'eſt le genre de mort le plus uſité au Japon. Quoique ces perſonnes fuſſent diſperſées & éloignées de plus de cinquante lieues l'une de l'autre; les ordres furent tellement ménagés, qu'au coup de midi, il ne reſta plus un ſeul homme de cette famille.

Il y a au Japon des Comédiennes qui courent de ville en ville pour le divertiſſement des Provinces. » Leur état, quoique propre » à leur faire mener une vie dou-

» ce & aisée passe pour infâme.
» Après avoir vécu dans les meil-
» leures compagnies, & servi
» même de Maîtresses aux pre-
» miers Seigneurs du Japon, qui,
» comme les nôtres, les préferent
» quelquefois à d'honnêtes fem-
» mes, on leur met dans la bou-
» che, aussi-tôt qu'elles sont mor-
» tes, une bride de paille, avec
» laquelle on les traîne ignomi-
» nieusement dans les rues; &
» l'on abandonne ensuite leur ca-
» davre, sur un fumier, aux
» chiens, & aux oiseaux de proie.
» Vous voyez, ajoute M. l'Abbé
» de la Porte, que les Japonnois
» ont aussi leur excommunica-
» tion «.

Quant au caractere de ces Peuples, voici l'idée qu'en donne le Voyageur. » Ils aiment leur Pa-
» trie, chérissent leur Prince,
» respectent leurs Magistrats, sont
» attachés à leur Religion. Du
» reste,

» reſte, je les crois inquiets, re-
» muans, d'une inconſtance que
» rien n'eſt capable de fixer, d'une
» ſuperſtition outrée, d'une con-
» fiance aveugle pour leurs Prê-
» tres, d'une dévotion imbécille.
» Le point d'honneur eſt égale-
» ment vif dans toutes les condi-
» tions; un homme de la lie du
» Peuple ſe tiendra offenſé d'une
» parole peu meſurée, que lui
» aura dite un Grand de la Cour,
» & ſe croira en droit d'en tirer
» vengeance. Leur incontinence
» eſt extrême. Une licence effré-
» née regne dans toutes les con-
» ditions : ils ne regardent pas
» comme un crime ce penchant
» déteſté dans nos climats, &
» que la nature abhorre. Mais il
» eſt aiſé de ramener un Japon-
» nois de ſes égaremens, parce-
» qu'il aime la vérité, dût-il y
» trouver ſa condamnation «.
Nous voudrions pouvoir parler

des Arts qui ſont cultivés au Japon, des uſages, des mœurs, de la vie civile & politique, du commerce, de l'humeur martiale des Japonnois, de leur frugalité & de leur ardeur pour le travail; mais nous renvoyons à l'Ouvrage même, comme pour ce qui regarde la Corée, la Tartarie Orientale & Occidentale, les Mongols, les Eluths ou Kalmouks, les Turcomans, les Tartares Usbeks.

On feroit un recueil très agréable des ſeuls faits hiſtoriques que renferment ces deux volumes. Cet intérêt ſuffit pour leur aſſurer le même ſuccès qu'ont eu les premiers.

ARTICLE LXXVI.

LES EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN, *ou Bibliotheque raisonnée des Sciences Morales & Politiques.* (*Tomes I, II, III, IV, V, VI, VII & VIII.*) A Paris, chez Nic. Aug. Delalain, rue S. Jacques; & Lacombe, quai de Conti, 1767, *in*-12. avec cette Epigraphe.

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.
HORACE.

CET utile & agréable Ouvrage se soutient avec le même degré de bonté & avec le même succès, à mesure que l'Auteur en publie de nouveaux volumes. Fidele à son objet, qui est de faire connoître à l'homme cette félicité que la Providence elle-même attache évidemment & nécessaire-

ment à l'obſervation des Loix conſtitutives de l'Ordre, cet Ecrivain eſtimable y diſcute les matieres les plus intéreſſantes de la Science Œconomique & de la Morale. La diviſion des parties que renferme ſon plan, préſente un ſyſtême moral qui nous a frappés par ſon analogie avec le Livre intitulé *l'Ordre naturel & eſſentiel des Sociétés politiques*, qui vient d'être mis au jour, & dont nous avons rendu compte dans notre dernier Journal. L'évidence de cet Ordre, ſur laquelle porte tout l'Ouvrage de M. de la Riviere, paroît avoir été le principal objet de l'Auteur des Ephémérides. Chacun de ſes volumes eſt conſacré, 1°. à raſſembler des Piéces détachées qui contiennent des développemens de quelques-unes des regles de l'Ordre ; 2°. à des Critiques raiſonnées & détaillées des Ouvrages étrangers ou nationaux,

qui traitent des Sciences Morales & Politiques ; 3°. à des Réflexions patriotiques ſur les grands événemens publics. Pour mieux ſentir encore l'analogie que nous ne faiſons qu'indiquer ici, il faut voir comment l'Auteur des Ephémérides développe lui-même ſon plan. On peut, à cet effet, conſulter l'Avertiſſement qu'il a mis en tête du Tome premier de 1767. Nous n'en rapporterons que le paſſage ſuivant, qui fait honneur aux ſentimens & à la ſageſſe de cet Ecrivain. » Le reſpect inviolable qu'on doit à tous les Souverains, & aux dépoſitaires de leur autorité, ne nous permettra jamais que de faire l'éloge de leur Adminiſtration, toutes les fois qu'ils auront ſuivi les vrais principes de l'Ordre, toutes les fois qu'ils auront procuré le bonheur des Nations. » Nous obſerverons un religieux

» ſilence ſur les démarches inſ-
» pirées par une politique erro-
» née, qui cede ſouvent ſans le
» ſavoir aux intérêts privés. Il
» faut éclairer en général, con-
» ſoler en public, & plaindre en
» ſecret les mortels chargés du
» redoutable miniſtere de gouver-
» ner les Peuples. Il ne faut ja-
» mais les aigrir, les décourager,
» les avilir par des accuſations
» indiſcretes, ſouvent plus dan-
» gereuſes même que leurs er-
» reurs «.

Revenons à la diſtribution de l'Ouvrage. Dans la premiere Partie de chaque volume, ſont les Piéces détachées, que l'on adreſſe à l'Auteur. Il y en a de très intéreſſantes, entr'autres celles-ci. *Analyſe du Gouvernement des Yncas du Pérou*, Gouvernement fondé ſur la Loi naturelle, & qui avoit pour baſe unique les productions de la terre, ſeules richeſſes con-

nues aux Péruviens. *Notions préparatoires sur le Tableau Œconomique* de M. Q. par M. le Marquis DE MIRABEAU. *Lettre d'un Fermier Anglois au Public, sur les soulevemens qu'a occasionnés la cherté des grains. Recherches politiques sur les terreurs populaires que cause le bon prix des grains, & sur les moyens de les calmer. Du Gouvernement ou Despotisme de la Chine*, morceau dont les principaux objets sont l'origine, l'étendue & la prospérité de cet Empire; ses Loix fondamentales; l'analyse de sa Législation positive; le systême de l'Impôt; l'autorité de l'Empereur; l'Administration, les Loix pénales, & les Mandarins; les défauts reprochés à ce Gouvernement; & un parallele très instructif entre les constitutions naturelles du meilleur Gouvernement des Empires, & les principes de la Science qu'on enseigne & qu'on

pratique à la Chine. *Du faste public & privé*, qu'il ne faut pas confondre avec le Luxe. *Lettres contenant une Analyse des Elémens de la Philosophie rurale. Bienfaisance patriotique*, copie d'une Lettre écrite en 1765, au sujet de M. de Bois-Gruel, Curé de Saint-Victor de Chrétienville. *Des caracteres de la grande & de la petite Culture*, c'est-à-dire, des terres affermées, ou qui ne le sont pas. *Lettre qui contient l'exemple d'une correction pastorale & bienfaisante.* Il s'agit d'un moyen singulier dont se servit le Curé de Chanteil en Limousin, pour corriger ses Paroissiens. Il y avoit des voleurs; les exhortations ne pouvoient rien: il s'associa quatre jeunes gens; & lorsqu'il découvroit un vol, il se transportoit sur les lieux, se saisissoit du voleur, l'exposoit dans la chaire à la honte publique; & après un avertissement charitable

& paſtoral, le renvoyoit chez lui: peu-à-peu il guérit ainſi ſes brebis malades. *Lettre contenant des Réflexions ſur la maniere de conſidérer l'Etat de la Population & des Richeſſes d'une Province. Des principes de l'Adminiſtration politique, ſur la propriété des Carrieres & des Mines. Mémoire ſur la Sicile*, par M. le Comte DE ZINZINDORFF, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériales & Royale.

Telles ſont les matieres que renferme cette premiere Partie. Dans la ſeconde, on trouve les Critiques raiſonnées de *l'Hiſtoire du Droit naturel*, par M. HUBNER; du Diſcours de M. DORNAI, couronné à l'Académie de Caën, *ſur les diſtinctions qu'il conviendroit d'accorder aux riches Laboureurs, Fermiers ou Propriétaires*; de *la Théorie des Loix civiles*, Ouvrage dans lequel l'Auteur, ainſi que nous l'avons fait obſerver en en

rendant compte, avance les paradoxes les plus monſtrueux; du Livre intitulé *Principes de tout Gouvernement*; de celui qui a pour titre *le bon Fermier ou l'Ami des Laboureurs*, & pour objet l'art pratique de l'Agriculture; & enfin une Annonce très honorable de l'Ouvrage de M. DE LA RIVIERE, intitulé *l'Ordre naturel & eſſentiel des Sociétés politiques.*

La troiſieme Partie eſt remplie de traits rares de bienfaiſance, & de réflexions patriotiques ſur les événemens publics les plus dignes de faire ſenſation dans le monde politique. A l'occaſion des Loix ſomptuaires publiées en Suéde, l'Auteur expoſe les principes de la Science Morale & Politique ſur le Luxe & ſur les Loix établies pour le reprimer. Il rapporte dans un autre volume la Lettre de M. DE PALERNE, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Paris, ſur

l'ouverture d'une Souſcription patriotique, dont nous avons parlé dans nos Mémoires, & il y joint des réflexions ſur l'emploi du produit. L'Edit publié en Suéde ſur la liberté de la Preſſe & de la Contradiction philoſophique, lui donne encore matiere à des réfléxions intéreſſantes. Mais un morceau qu'il faut ſur-tout diſtinguer parmi ceux qui compoſent cette troiſieme Partie, eſt celui intitulé *de l'Adminiſtration des Chemins*, par M. DU PONT, des Sociétés Royales d'Agriculture de Soiſſons & d'Orléans, & Correſpondant de la Société d'Emulation de Londres. Ce petit Ouvrage vient d'être imprimé ſéparément, & ſe trouve à Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe. » Il ex-
» poſe la Théorie fondamentale
» de l'Adminiſtration des Che-
» mins, les préjugés ſpécieux qui
» ont fait oublier cette Théorie,

» les inconvéniens que ces pré-
» jugés ont produits, & enfin
» la pratique nouvellement in-
» troduite dans quelques Généra-
» lités, dont l'effet doit conduire
» naturellement & par degrés, à
» l'observation des vraies regles,
» desquelles, malgré les meil-
» leures intentions, on s'étoit
» malheureusement si fort éloi-
» gné, par une erreur involon-
» taire «. Telle est l'idée qu'en donne l'Auteur des Ephémérides, après avoir dit un mot de l'Essai qu'on a fait dans quelques Provinces de l'abolition des Corvées, & d'une nouvelle Administration des grandes routes. Nous ne devons pas omettre l'Epigraphe curieuse qui accompagne le frontispice de cet Ecrit intéressant. C'est une Loi de XUN, huitieme Empereur de la Chine, qui vivoit 240 ans avant Moyse. *Præfectis per omnes Provincias imperavit, ne Agricul-*

turam impedirent unquam alio Laborum genere vexando Agricolas, ut largam ubique annonam procurarent. (*Lex* XUNI *in Historiæ Sinæ Martini Martinii Decade primâ, p.* 45.) » Pour avoir par » tout une Récolte abondante, » il défendit aux Intendans des » Provinces, de jamais exiger » des Cultivateurs aucune espece » de travaux qui pût les détour- » ner de l'Agriculture «. *Il y a* 4024 *ans*, ajoute M. du Pont, *que cette Loi est perpétuellement exécutée à la Chine ; ce qui n'a pas peu contribué, sans doute, à la prospérité de ce grand Empire.*

A l'égard des faits particuliers recueillis avec soin par l'Auteur des Ephémérides, nous n'en rapporterons qu'un seul, déjà consigné dans quelques papiers publics, & digne de l'être encore dans notre Journal. M. Colombet, Curé de Saint Denis-sur-Sarton,

Doyen d'Alençon, voulant encourager l'Agriculture dans sa Paroisse, propose de rendre chaque année la paille de dixme qu'il aura perçue, à celui qui aura recolté le meilleur bled. Il fera la même remise des trefles, sainfoins & luzernes, à celui qui se trouvera avoir le plus beau poulain, & à ceux qui nouriront & éleveront deux veaux pour les faire couper & les destiner à la charrue; la remise de laine & d'agneaux, à celui qui aura le plus beau troupeau de moutons; & pareille remise pour le chanvre. Il donnera en outre tous les ans la somme de trente liv. à tous ceux de sa Paroisse qui auront mérité quatre des prix proposés, pour servir d'augmentation de dot, s'ils ont une fille à marier, âgée de vingt ans au moins, ou un cent de grosse paille à ceux qui n'auront point de fille à marier; un cent de gerbes & de menues

pailles à celui qui, dans l'année, aura élevé & engraissé le plus beau cochon; & la remise de la dixme des oies à celui qui aura le plus grand nombre de ruches à miel, & les mieux entretenues, &c. Il étend ses libéralités jusqu'aux Collecteurs ou Préposés, qui trouveront le moyen de percevoir sans frais les impositions.

On voit par l'importance des objets que renferment les Ephémérides, combien cet Ouvrage mérite d'être encouragé. C'est un Recueil d'excellens matériaux, dont on pourra dans la suite former un corps complet de Politique & de Législation.

ARTICLE LXXVII.

ELOGE de Charles V, Roi de France. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1767. Par M. DE LA HARPE.

Vim temperatam Dî quoque provehunt
In majus. HORAT.

A Paris, chez la veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise, grand'salle du Palais, & rue Basse des Ursins, 1767, *in-8°. Prix 1 liv. 4 sols.*

M. de la Harpe observe dans son Exorde, que l'Académie Françoise, en proposant l'Eloge d'un Monarque, après avoir honoré la mémoire de deux Guerriers illustres dans un genre différent, d'un vrai Magistrat, d'un grand Ministre, d'un Philosophe, sem-

ble donner à entendre que le Monarque doit réunir, du moins en partie, tous ces talens divers, dont dépend le ſort des Nations; » qu'il doit raſſembler ſous ſes » regards la Guerre & les Loix, » l'Adminiſtration intérieure & » étrangere, & qu'il doit avoir » ſur-tout ces vues générales & » bienfaiſantes, qui ſont la Phi- » loſophie du Trône. C'eſt à ces » titres, ajoute notre Orateur, » que Charles V a mérité l'hom- » mage public qu'on lui décerne » aujourd'hui «. Cet hommage ne peut plus flatter celui qui en eſt l'objet, il ne peut émouvoir une cendre inſenſible. *Mais ne peut-on louer le mérite que pour lui-même? Il en a ſi peu beſoin.* C'eſt pour ceux qui ſavent le chérir ou l'imiter que cet Eloge eſt deſtiné. Quel eſt le cœur dur qui n'écoute pas avidement l'Hiſtoire des bienfaits? *Quel eſt le Prince*

dont l'orgueil *dédaigneroit la reconnoiſſance des Peuples*, *& ne déſireroit pas d'en recevoir de pareils témoignages pluſieurs ſiecles après* ſa mort ? Nous nous permettrons ici deux légeres remarques. 1°. Cette ſeconde phraſe ne contredit-elle pas un peu celle qui précede, & que nous avons miſe de même en Italique. 2°. La conſtruction n'en eſt-elle pas un peu vicieuſe, & *ſa mort* ne ſe rapporte-t-il pas à *l'orgueil*, au lieu de ſe rapporter au Prince ?

Venons à la diviſion. » Charles V ſe préſente à nous ſous le » double aſpect de Reſtaurateur » de la France, & de Législateur. » Il ſoutint & remplit également » ces deux titres «. Voilà les deux parties du Diſcours indiquées.

Au commencement de la premiere, l'Orateur déplore les maux qui affligeoient la France. La naiſſance & la jeuneſſe de Charles

furent placées entre deux fatales époques, les journées de Crecy & de Poitiers. » Il fut témoin de la » seconde, qui rouvrit les plaies » sanglantes qu'avoient laissées » la premiere, & parut les ren- » dre mortelles «. Nous croyons qu'il eût été mieux de dire *& qui parut* : autrement, il semble que ce soit Charles qui parut rendre ces plaies mortelles. Ce Prince fut déclaré Régent à vingt-un ans, en l'absence de son Pere, c'est-à-dire, dans les circonstances les plus critiques. » Entouré d'enne- » mis aux dehors, il en rencontre » un dans sa famille, plus dan- » gereux peut-être que tous les » autres. C'étoit un de ces hom- » mes, qui, nés *sans* aucune ver- » tu, *sans* amour pour la gloire, » & *sans* titres pour l'obtenir, » sont d'autant plus à craindre, » qu'ils peuvent hazarder tout » *sans* rougir de rien : un carac-

» tere vil & faux, qui, dépourvu
» du talent de s'agrandir, se ser-
» voit de ses vices pour nuire &
» pour tromper; un esprit fé-
» cond en expédiens, parceque
» les plus affreux lui étoient fa-
» miliers; moins adroit qu'auda-
» cieux dans ses artifices, entre-
» prenant tout sans rien combi-
» ner; prodigue de fermens, de
» parjures, de bassesses & de tra-
» hisons; abhorré plutôt que
» craint de ses ennemis, & mé-
» prisé de ses complices. Tel
» étoit ce fameux Navarrois,
» nommé si justement *le Mauvais*,
» qui sera toujours en horreur à
» ceux qui craindroient de désho-
» norer la politique, en la con-
» fondant avec *l'art des forfaits* «.
Voilà un caractere bien tracé, & qui annonce beaucoup de talent de la part du Peintre.

Son jugement se fait aussi remarquer dans la ressemblance qu'il

trouve entre *Charles V qui arracha la France aux Anglois, Henri IV qui la ſauva des Eſpagnols & des Ligueurs, & Louis XIV qui la porta au plus haut point de ſplendeur & de gloire.* » Tous trois nés dans » des tems d'égarement & de » diſcorde, forcés d'abandonner » leur Capitale & de l'aſſiéger, » pour y rentrer en triomphe, ne » reçurent d'abord que des outra- » ges de ce même Peuple dont » ils furent adorés depuis, & ſe » virent obligés de le combattre » avant de faire ſon bonheur «. Ces traits de reſſemblance ſont habilement ſaiſis & bien préſentés. Peut-être n'approuvera-t-on pas de même ce qui ſuit. L'Orateur peint Charles au moment où il devint le Maître de la France. Après l'énumération des qualités de ce grand Prince, » l'amour » de la Patrie, ajoute-t-il, & » cette commiſération ſi naturelle

» pour un Peuple accablé & in» digent, (car pourquoi ne croi» rions-nous pas que les senti» mens vertueux entrent dans les » projets du génie, & encoura» gent ses efforts ?) l'amour, » dis-je, de son Peuple & de sa » Patrie se fit sentir à cette ame » courageuse, autant que l'inté» rêt de sa propre grandeur «. A quoi bon cette parenthèse ? & que deviendroit la mémoire de Charles *le Sage*, si l'on étoit tenté de croire que les *sentimens vertueux* n'entroient point dans ses projets ? Pourquoi supposer cette idée dans les Auditeurs ? Y a-t-il de l'adresse à hazarder une réflexion qui insinue des doutes sur la pureté des motifs du Héros dont on entreprend l'Eloge ?

M. de la Harpe fait entre Charles & Edouard un parallele où tout l'avantage est pour le premier. » Le Monarque Anglois

» comptoit trop ſur la foibleſſe » de la France, & n'en voyoit » pas aſſez les reſſources. Il mé- » priſoit un ennemi qu'il falloit » connoître, & qu'il ne ſut pas » prévenir : il s'endormoit dans » la molleſſe, tandis que Char- » les veilloit *en épiant la vengean-* » *ce* «. Cette derniere expreſſion rend-t-elle la penſée de M. de la Harpe, & n'eût-il pas été mieux de dire *en épiant le moment de la vengeance?* Dans cette autre phraſe : » les Princes du Sang de France, ſoutenant l'honneur de *ce* » *grand nom*, s'emparent du Li- » mouſin & de l'Angoumois «, au lieu de *ce grand nom*, n'étoit-ce pas *ce grand titre* qu'il falloit mettre ? Enfin dans celle-ci : » Edouard ne ſe conſola de tant » de pertes qu'en affectant le vain » titre de Roi de France, lorſ- » qu'il y perdoit ſes Conquêtes «, n'y a-t-il pas une faute contre la

langue, en ce que *y perdoit ses Conquêtes* ne devoit se dire que dans le cas où l'article eût pu accompagner le mot France, *la France*?

Pour épuiser tout ce que la Critique auroit à reprocher à ce Discours, bien digne, sans doute, d'être examiné avec ce soin rigoureux, ne seroit-on pas fondé à demander à M. de la Harpe quelque développement dans le passage qui suit? Il est question de du Guesclin, dont l'élévation, dit-il, ne fut pas contredite par ceux même qui pouvoient être ses concurrens. Il ajoute: » Le tems des dangers & des mal- » heurs est *vraiment* le regne du » génie: à force d'être nécessaire, » il cesse d'être méconnu; l'in- » térêt d'être juste est alors le » seul qu'on écoute; *& l'envie,* » *qui n'est point consultée, attend* » *en silence le jour de l'ingratitu-* » *de* «.

» *de* «. N'eſt-ce pas-là une de ces penſées ſi fines qu'elles échappent à l'intelligence du Lecteur, qu'elles demandent au moins qu'il les reliſe pluſieurs fois pour les bien comprendre; défaut très répréhenſible, ſur-tout dans un Diſcours Académique. A l'égard de cet autre paſſage ſur la dignité de Connétable qu'obtint du Gueſclin par ſon ſeul mérite, il n'y a point de doute que M. de la Harpe ne ſe ſoit ſervi d'une expreſſion impropre. » Un ſimple » Gentilhomme fut élevé à ce » *rang*, qu'avoient illuſtré les » Châtillons, les de Nesles, les » Briennes & les Montmorencis. » Il le refuſa d'abord en Guerrier » modeſte : il le reçut en Sujet » ſoumis, & l'*exerça* en Héros «. On n'a jamais dit *exercer un rang*.

Si nous n'appréhendions pas de paroître exceſſivement ſéveres, quoiqu'on ne puiſſe l'être trop à

l'égard des Ouvrages qui ont le ſceau de l'approbation des Connoiſſeurs, parcequ'ils peuvent être pris pour modeles, nous ferions encore remarquer une ſorte de contradiction entre cette penſée : *les grands talens & les grands Rois ſe recherchent & s'attirent*, & celle-ci : *ce ne ſont pas, le plus ſouvent, les talens & les hommes qui manquent au choix du Maître ; c'eſt le choix du Maître qui manque aux hommes & aux talens.* Nous blâmerions l'emploi du mot *même*, dans cette phraſe : *Idole des François, chéri de ceux* même *de ſes ennemis qui avoient aſſez de mérite pour ſentir le ſien.* Il falloit *chéri même de ceux*, &c. autrement le mot *même* n'ajoute rien à l'Eloge, à moins que M. de la Harpe n'ait voulu mettre ici de la fineſſe, en faiſant entendre que du Gueſclin inſpiroit de l'affection à ceux *même* à qui ſon mérite auroit pu donner

de la jalousie. Mais en ce cas, il auroit dû se servir d'un autre tour ; car il ne se pouvoit pas que du Guesclin fut chéri de ceux des Ennemis qui étoient incapables de sentir son mérite ; & faire remarquer qu'il l'étoit des autres, c'est ne rien dire. Nous trouvons immédiatement après cette phrase, une faute de construction assez frappante : c'est toujours de du Guesclin qu'il est question. » Né pour » gouverner une Armée, comme » Charles pour gouverner un Em- » pire, il joignoit à la valeur, à » la franchise, vertus *chevaleres-* » *ques* de son tems, *des talens* » *qui n'en étoient pas* «. C'est-à-dire, *qui n'étoient pas de son tems :* mais la phrase semble signifier *des talens qui n'étoient pas des talens*, ou *des talens qui n'étoient pas des vertus*. Et puis quel mot que celui de *chevaleresques* dans un Discours de ce genre ! Une

autre faute qui revient souvent dans ce Discours, est l'emploi de *c'est* pour *c'étoit* ou pour *ce fut*. *C'est dans ce moment qu'elle venoit de perdre*, &c. C'étoit dans ce moment qu'elle venoit, &c. *C'est dans le même principe qu'il augmenta*, &c. Ce fut dans le même principe, &c.

Nous prions, & nos Lecteurs & l'Auteur lui-même, de nous pardonner ces Observations. On n'est que trop porté aujourd'hui à négliger sa langue; & on ne se fait aucun scrupule d'écrire incorrectement, quand on a des Ouvrages, justement applaudis d'ailleurs, à citer pour exemples. Il est donc du devoir des Journalistes de précautionner les jeunes Ecrivains contre ces autorités dangereuses.

Ce n'est pas sur ces fautes de style, que l'on doit juger M. de la Harpe. L'Académie, qui a,

ſans contredit, le tact très délicat pour tout ce qui concerne l'élocution, & dont les vues ſe portent principalement de ce côté-là, ne l'auroit ſûrement pas couronné, ſi ces négligences, qui, après tout, ſont ſouvent fort légeres, n'étoient rachetées dans ſon Diſcours par beaucoup de beaux morceaux que l'on y admire. Tels ſont ceux-ci, que nous citons ſans trop les choiſir, & par leſquels nous terminerons cet Extrait.

» Quelque informe que fût la
» juſtice que l'on *rendoit* alors au
» Peuple, l'avidité avoit pour-
» tant trouvé les moyens de la
» *rendre* diſpendieuſe; & l'art
» de faire payer la chicane étoit
» déja fort avancé. Un des pre-
» miers actes d'autorité de Char-
» les V, fut de réprimer ces vexa-
» tions, auſſi injurieuſes à la di-
» gnité des Tribunaux, qu'odieu-
» ſes aux Citoyens. Nous avons

» encore l'Ordonnance, *où il met* » des bornes à la longueur & aux » frais des procédures, & ref- » treint cette multitude, dont » l'emploi eſt de les prolonger & » de les embarraſſer «. *Par laquelle il met* feroit peut-être plus exact : mais ſuivons l'Auteur dans ce morceau ; il y fait un vœu auquel on ne peut s'empêcher d'applaudir. Charles fixa, dit-il, le ſalaire des gens de Loi : » car » il a toujours manqué à l'hu- » manité l'établiſſement qui lui » feroit le plus d'*honneur* ; celui » d'un certain nombre d'hommes, » qui, avec une fortune médio- » cre & un grand courage, con- » ſacreroient leur étude & leur » travail à défendre la fortune, » l'*honneur* & la vie de leurs Con- » citoyens, ſans autre ſalaire que » la reconnoiſſance publique, & » les regrets du pauvre après » leur mort «.

Ce que dit ailleurs M. de la Harpe de la perception des deniers publics, mérite encore de fixer l'attention du Lecteur. » Rien ne » fait mieux voir les inconvéniens » presque inévitables, attachés à » un grand Empire, que ce cri » de douleur & de reproche que » les Peuples ont élevé dans tous » les tems contre les abus cruels » qui leur rendent la levée des » tributs insurportable. *On peut* » *croire* ces plaintes exagérées; » mais en les réduisant beaucoup, » il en reste assez pour gémir (1). » Et comment, en jettant les » yeux sur tant de millions d'hom- » mes contribuables, *ne pas croi-* » *re* que l'Exacteur peut impuné- » ment trouver sa proie par-tout » où le Prince demande un sub- » side? Combien de fois la voix

(1) *Il reste assez de plaintes pour gé-* *mir!* Cela est-il bien dit?

» de l'opprimé doit ſe perdre & » être repouſſé avant d'arriver » juſqu'au Trône ? Par combien » de moyens que la fraude in- » vente & que la ſageſſe du Maî- » tre ne peut deviner, l'or, qui » doit être porté au dépôt de » l'Etat, s'arrête-t-il ſouvent dans » les canaux par où il paſſe ? L'in- » térêt d'éclairer tant d'abus peut- » il être égal à l'intérêt d'en pro- » fiter ? Et l'art de la Finance » compliqué pendant des ſiécles, » n'eſt-il pas comparable à la Lan- » gue hiéroglyphique, qui ca- » choit aux Peuples les Myſteres » des Prêtres Egyptiens «.

Enfin M. de la Harpe, après avoir dit que la machine des grands Etats ne s'affermit que *ſous les coups de l'adverſité*, s'écrie en finiſſant : » O mes Concitoyens ! » Quelques diſgraces paſſageres » n'ébranleront point votre cou- » rage. Vous ne perdrez jamais

» cette fierté nationale, le prin-
» cipe de l'héroïſme & du ſuc-
» cès; vous entendrez l'ombre de
» Charles V qui vous crie : *Fran-*
» *çois, ſi vous n'avez pas été in-*
» *vincibles, vos ennemis le ſont-*
» *ils? Quelle Nation doit avoir*
» *plus de fermeté dans les revers,*
» *que celle qui ſe connoît tant de*
» *reſſources? Quel Peuple doit*
» *être moins effrayé de ſes défaites*
» *que celui qui fut tant de fois*
» *vainqueur? Avez-vous éprouvé*
» *plus de maux que ceux qui m'ont*
» *précédé & qui m'ont ſuivi? Ve-*
» *nez, deſcendez dans ces tombes*
» *auguſtes, où mon brave Con-*
» *nétable eſt placé à côté du Roi*
» *qui fut ſon ami, où j'ai vu deſ-*
» *cendre Turenne, où j'attendois*
» *Villars. Venez jurer à tous ces*
» *Héros, à moi, de ne jamais*
» *vous défier de votre courage ni*
» *de votre fortune; & que ces grands*
» *noms & le mien, répétés ſans*

» *cesse parmi vous, soient l'aiguil-*
» *lon de votre valeur, le présage*
» *de vos prospérités, & le signal de*
» *vos victoires* «. Voilà un morceau vraiment touchant, vraiment éloquent, & qui méritoit seul une couronne.

ARTICLE LXXVIII.

Les Vies des Hommes & des Femmes Illustres d'Italie, depuis le rétablissement des Sciences & des beaux Arts; par une société de Gens de Lettres. A Paris, chez Vincent, Impr. Libraire, rue S. Severin, 1767, 2 vol. *in-12. Prix 5 liv. rel.*

Ceux qui ont écrit dans ces derniers siécles sur l'Italie ont été plus soigneux, ou d'en traiter l'Histoire en grand, de discuter les différens intérêts des Princes & de s'enfoncer dans le labyrinte de la politique, ou de recueillir & d'expliquer les restes précieux de l'antiquité, que de peindre les grands Hommes que l'Italie a produits; de sorte que Rome ancienne est beaucoup plus connue aux

Italiens que Rome moderne. Ce n'eſt pas que cette Nation n'ait eu d'excellens Hiſtoriens ; mais cette partie de l'Hiſtoire deſtinée à célébrer les Citoyens qui ſe ſont diſtingués par de grands talens ou par de grandes vertus, la Biographie y a toujours été plus négligée. Paul Jove, dont la fidélité eſt quelquefois ſuſpectée, & Muratori, ſont preſque les ſeuls que l'Italie moderne puiſſe oppoſer à cette foule de Mémoires particuliers, qui forment la meilleure partie de notre Hiſtoire. La Société de Gens de Lettres qui a entrepris la collection des Vies des Hommes Illuſtres d'Italie, a donc été obligée de chercher la plûpart des matériaux dans l'Hiſtoire générale : ce n'eſt que pour les Artiſtes que ces Auteurs ont trouvé des ſecours particuliers.

Ils s'excuſent ſur la différence des ſtyles dont ces Vies ſont écrites.

» Nous nuançons différemment
» disent-ils, notre narration,
» lorsque nous avons à suivre un
» Artiste dans les progrès de sa
» profession, un Navigateur dans
» le cours de ses entreprises, un
» Général dans le torrent de ses
» conquêtes, une Tête couron-
» née dans le régime de ses Etats,
» en essayant d'en observer l'*unité*
» & la *variété* recommandées par
» Horace «. On peut croire que cette différence de styles est un agrément de plus, qui, joint à la variété des matieres, rend cette lecture plus intéressante qu'une Histoire suive, écrite d'un style toujours soutenu.

Ces deux volumes contiennent dix-neuf Vies, & il n'en est aucune qui n'offre des Anecdotes curieuses, d'excellentes leçons de Morale & des réflexions solides. Comme chacun des personnages dont on a fait la vie, a son carac-

tere particulier, chacun de ces caracteres présente un exemple moral ou une regle de conduite particuliere; & c'est un avantage que l'Histoire ainsi isolée, a sur l'Histoire générale, dont il résulte à la vérité une masse de Morale, mais masse confuse & que tous les esprits ne peuvent pas saisir également.

Les Vies contenues dans le premier volume sont celles de Pétrarque, de Laure, de Gravina, de Muratori, de César Borgia, de Giannoti Manetti, de Philippe Strozzi, d'Aretin, & du frere Elie de Cortonne. Le second renferme celles de Galilée, de Tassoni, de Gautier Duc d'Athenes, de François Huppazzoli, d'Helene-Lucrece-Cornaro, de Torquato Tasso, du Cavalier Bernin, de Castruccio Castracani, de Bianca Capello, & d'Americ Vespucci. Nous voudrions bien

que les bornes d'un extrait puſſent nous permettre de donner une idée de chacune de ces Vies : nous nous bornerons pour faire connoître la maniere dont cet Ouvrage eſt exécuté, à raſſembler quelques Anecdotes que nous prendrons au hazard.

Pétrarque & le Dante ont ramené les Muſes dans leur ancienne Patrie ; peut-être eut-il été à deſirer de trouver la vie de l'un à la ſuite de celle de l'autre ; mais, comme les Auteurs ne ſe ſont point aſtreints à l'ordre chronologique, il faut eſpérer que celle du Dante paroîtra dans les volumes ſuivans. Un reſte de barbarie regnoit encore lorſque l'Amour inſpira Pétrarque ; l'envie s'arma contre lui des traits de l'ignorance ſuperſtitieuſe. » Entr'autres accuſations, » dit l'Auteur de ſa vie, ſon » triomphe Poëtique lui ſuſ» cita celle du crime de magie.

» Toutes les preuves qu'on accu-
» muloit contre lui se réduisoient
» à répéter qu'il lisoit trop sou-
» vent Virgile. Virgile passoit en
» effet dans l'esprit des Ecclésias-
» tiques d'alors pour un Magi-
» cien, & ses Œuvres étoient re-
» gardées comme un recueil de
» Nécromancie. Pétrarque fut
» dans la nécessité de se purger
» sérieusement de l'accusation in-
» tentée contre lui «, & de quitter Rome, où il venoit d'obtenir le triomphe qu'il devoit en grande partie à l'étude de ce même Virgile.

M. de Voltaire, dans son Essai sur la Poésie Epique, dit en parlant du triomphe Poétique décerné au Tasse, que *cette cérémonie bizarre paroît ridicule aujourd'hui, sur-tout en France*. Nous croyons qu'elle le paroîtroit moins que ne le pense M. de Voltaire. Il est le premier que les Spectateurs, à la

ſuite de la repréſentation d'une de ſes Piéces, demanderent : cette nouveauté fut agréable à la Nation & devint un éloge pour lui ; cette diſtinction n'a ceſſé de l'être, que parcequ'elle a été proſtituée enſuite. Les Spectateurs ſe levoient lorſque le grand Corneille paroiſſoit au Spectacle. Une Académie célebre de France diſtribue ſes prix avec la plus grande ſolemnité, & fait accompagner les Vainqueurs au bruit des fanfares & de la mouſqueterie. Ces diſtinctions ne paroiſſent pas du tout ridicules. Dans une des obſervations qui accompagnent la vie de Pétrarque, l'Auteur rapporte une inſcription qui conſtate que Lucius Valerius Prudens, âgé de 13 ans, ayant réuni les ſuffrages de ſes Juges, fut couronné à Rome, comme Poëte Latin, & que tout le Peuple d'Hiſconium (lieu ſans doute de la naiſſance du Poëte, où l'inſcrip-

tion a été trouvée) par une contribution volontaire, lui décerna une ſtatue.

On nous apprend dans la vie de Laure, que cette fille charmante, malgré tout l'amour dont elle étoit pénétrée pour Pétrarque, & malgré les vives ſollicitations de ſon amant, aima mieux ſe ſéparer de lui, ſans qu'elle pût cependant ſe réſoudre à ne l'aimer plus, que d'être plus long-tems expoſée à ſes tranſports; » la vertueuſe re» ſiſtance de cet objet accompli » laiſſa une profonde bleſſûre » dans le cœur du Poëte amant «; il en conçut un chagrin qui dura autant que ſa vie, & qui fut augmenté par la mort de Laure. Elle étoit de la maiſon de Sades, du Comtat d'Avignon.

Gravina réunit au même dégré les talens de la Poéſie & de l'Eloquence, le goût le plus sûr dans la critique, & la ſcience la plus

profonde des loix ; il a laiſſé dans tous ces genres des chefs-d'œuvres, de la plûpart deſquels M. Requier a enrichi la littérature Françoiſe par ſes traductions. Gravina devina les talens du célebre Metaſtaſio, les cultiva, & finit par le faire ſon légataire univerſel. L'origine de leur connoiſſance eſt aſſez ſinguliere. » Le Barbier de » Gravina, grand parleur, lui » contoit un jour, que dans la » place de la Vallicella, où il » avoit ſa boutique, il entendoit » preſque tous les ſoirs un enfant » qui chantoit des vers *inpromptu* » de ſa compoſition, & que tous » les paſſans s'arrêtoient pour » l'entendre «. Gravina ſe gliſſa parmi les Auditeurs. Les vers lui parurent ſi ſupérieurs & ſi audeſſus de la portée d'un enfant de dix à onze ans, qu'il ſe chargea de lui, & prit ſoin lui même de ſon éducation. Ce fait reſſemble aſſez à

celui qui procura la même fortune à Cujas.

Le ſage & ſavant Muratori qui a laiſſé quarante volumes *in-folio*, trente-quatre *in*-4°. treize *in*-8°. & pluſieurs *in*-12. s'affectoit ſi peu des critiques qu'on publioit contre lui, quelque fortes qu'elles fuſſent, qu'il en procuroit l'édition, & que ſes amis y répondoient pour lui.

Giannotti-Manetti très ſavant dans toutes les Langues, Négociant habile, Politique profond, Phyſicien, Géometre, Théologien, & ſéduiſant Orateur, ſe trouvant un jour engagé à diſputer avec Léonard Aretin, Sécrétaire de Florence, piqua par une victoire complette, l'amour propre de Léonard, qui, au défaut de raiſons, lui dit des injures. Giannotti étoit jeune, & malgré ſa ſenſibilité il les ſouffrit avec le reſpect dû à l'âge ; au mérite & au rang de

Léonard. Le lendemain celui-ci va le trouver, le mene ſur le bord de l'Arno, lui témoigne toute l'eſtime qu'il lui a inſpirée, s'avoue coupable, & lui demande pardon. Eugene IV déteſtoit les Florentins, ils avoient indignement maſſacré un Officier qu'il avoit à ſon ſervice; le Pape vouloit lancer ſes foudres : Giannotti eſt prié par ce Peuple effrayé de les détourner, & ſon éloquence déſarme Eugene. Il remporta pluſieurs fois des triomphes auſſi éclatans. Dans une de ces circonſtances, on lui avoit préféré Charles Aretin pour haranguer l'Empereur; Aretin ſe trouve embaraſſé, Giannotti harangue, & ceux même qui lui avoient préféré un autre Orateur, le nomment pour accompagner Frédéric à Rome.

Tout le monde connoît les mœurs dépravées & l'impiété de Pierre Aretin. Au ſortir de l'en-

fance, il compofa contre les Indulgences un Sonnet qui le fit bannir de fa Patrie. Il fe réfugia à Perruggio : il y avoit dans une Eglife très fréquentée un tableau qui repréfentoit la Madelaine aux pieds du Sauveur & lui tendant les bras, il trouva fecretement le moyen de deffiner un luth entre fes mains.

Le Difcours contre les Sciences & les Arts, qui a commencé la réputation du célebre J. J. Rouffeau, avoit été traité par le Taffoni ; & l'Auteur de fa vie obferve, que la conclufion de Taffoni pour la négative, fut regardée de fon tems comme un paradoxe ; que le foible de ce Poëte étoit de confidérer tout fous deux faces oppofées, & de fe décider toujours pour celle qui pouvoit paroître la plus finguliere. Il a fait un Difcours contre les Sciences ; il a auffi compofé l'Eloge du Bourreau.

Ce Poëte a laiſſé, outre la *Secchia rapita*, un nombre prodigieux d'Ouvrages dans tous les genres. Il y a à Modene trois copies de ſa main de l'abrégé des Annales Eccléſiaſtiques de Baronius, en 4 vol. *in-fol.* dont le 4^e^ volume eſt tout entier de lui. Le Cardinal Lodoviſio, neveu de Gregoire XV, chez qui Taſſoni demeuroit, lut avec beaucoup de plaiſir, un Voyage de l'Auteur à la Valteline, dans lequel le pere de cette Eminence étoit peint ſous les traits les plus ridicules; il ſe contenta d'empêcher que l'Ouvrage ne fut publié.

François Huppazzoli naquit le 15 Mars 1587, & mourut le 27 Janvier 1702, ce qui fait cent quinze ans moins deux mois; il n'avoit jamais bû d'autre liqueur que de l'eau, il prenoit une nourriture médiocre, délicate & ſans épiceries, des potages, du roti & des fruits; il uſoit d'eau de ſcor-

fonere ; il fe retiroit chez lui avant le coucher du foleil, foupoit de bonne heure, paffoit une demi-heure avec fa femme & s'alloit coucher ; fe levoit de grand matin, fe promenoit & rentroit dans fon cabinet : il n'a jamais eu de fievre, il n'a ufé ni de faignées ni de médicamens ; il a confervé l'ufage de fes fens & fa mémoire jufqu'au dernier moment. Il fut fait Conful de Smyrne à 82 ans ; tout âgé qu'il étoit il faifoit quatre lieues par jour & à jeun, dans un pays de montagnes. » Le feul défaut qu'on » lui a trouvé a été fon penchant » trop peu réglé pour les fem- » mes. Il a eu vingt-quatre ba- » tards de différentes maîtreffes, » & vingt-quatre enfans légi- » times de cinq femmes qu'il » avoit époufées «. Il compofa 22 volumes de différens recueils des chofes qui lui étoient arrivées, ou dont il avoit été témoin.

La

La vie du Taſſe eſt un tiſſu d'infortunes & de triomphes. Il ne fut heureux que pendant le tems qu'il jetta les fondemens de ſa réputation ; ſon protecteur ne lui fit des careſſes que juſqu'à cette époque, parceque ſon poëme devoit illuſtrer & le Poëte & le Mecêne ; mais dès qu'il eut parû, » Alphon-
» ſe traita comme un inſenſé,
» un homme dont le génie l'avoit
» choiſi pour lui faire part de ſon
» immortalité «; il le fit renfermer dans l'Hôpital des fous, où il paſſa une partie de ſes jours. L'Auteur de ſa vie fait un tableau touchant de ſa ſituation : » ſi le Ciel, dit-il,
» qui compenſe les biens & les
» maux de ce monde, n'eut accor-
» dé au Taſſe des talens dont l'é-
» clat lui procuroit de tems-en-
» tems quelques momens heu-
» reux, qui ſuſpendoient & qui
» balançoient ſes infortunes, la

» vie du Tasse seroit un reproche
» que la Nature seroit en droit
» de faire à son Auteur «.

Nous terminons ici cet Extrait. C'est avec regret que nous supprimons des traits intéressans que pourroient nous fournir les vies de ce César Borgia, dont *les plus grands vices & les plus belles qualités, les crimes les plus atroces & les faits les plus héroïques, le caractere le plus odieux & l'esprit le plus vaste*, forment le singulier tableau; d'Elie de Cortonne, ce Moine, dont la politique ambitieuse se servoit avec tant d'adresse du masque de la vertu; de Castruccio, au courage & aux talens héroïques duquel il ne manqua qu'un plus vaste théâtre; de Bianca, cette tendre épouse qui sût sacrifier la naissance & la fortune à son amour, & que l'amour éleva ensuite à la Souveraineté; &

enfin d'Améric Vespucci, que la calomnie n'a pu empêcher de donner son nom à l'hémisphere qu'il découvrit. Nous attendons avec impatience la suite de cet Ouvrage.

ARTICLE LXXIX.

Hirza, Tragédie, par M. de *Sauvigny*, représentée, pour la premiere fois, par les Comédiens Ordinaires du Roi, le Mercredi 27 Mai 1767.

Puisse de Monréal l'exemple malheureux
Arracher à vos *yeux des larmes salutaires.*

Henr.

A Paris, chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols.*

La modestie est si rare aujourd'hui, sur-tout chez les jeunes

Poëtes qui travaillent pour le Théâtre, que cette qualité seule mériteroit à M. de Sauvigny la bienveillance du Public, quand même il n'y auroit pas d'ailleurs de justes droits. Le dénouement de sa Piéce a été blâmé à la premiere représentation : il a eu la docilité de le changer. Il croyoit cependant que, loin de passer pour un *escamotage*, l'action d'un fils voyant le fer levé sur son pere, & se précipitant au-devant du coup, seroit trouvée naturelle & convenable. » Je le crois encore, » dit-il dans sa Préface ; & si ce » dénouement n'a pas plû, c'est » qu'il n'étoit pas amené avec » assez d'art ; & que, loin d'in- » téresser pour Hirza, il la ren- » doit odieuse. J'ai donc été obli- » gé, continue-t-il, d'en revenir » au premier dénouement que » j'avois imaginé & que je croyois » devoir faire moins d'effet,

» parcequ'il étoit plus ſimple.
» Puiſque le Public l'a aggréé,
» je m'en applaudis «. Voilà le ton que devroient prendre les Auteurs même les plus prévenus contre les jugemens du parterre. Qu'on ſe rappelle la Préface d'Atrée & Thyeſte : l'immortel Crébillon, dont il ſemble, pour le dire en paſſant, que les Comédiens affectent de ne plus donner les Piéces, comme s'il n'étoit pas le plus grand Auteur Tragique du commencement de ce ſiécle, comme ſi, à l'exception de M. de Voltaire, aucun de ceux qui, depuis Corneille & Racine, ont couru la carriere du Théâtre, approchoit de ſon mérite, Crébillon s'exprime en Ecrivain ſupérieur à ſes Juges, mais qui n'ignore pas les égards qu'on leur doit. *Le Public*, dit-il, *ſemble être devenu d'airain pour nous : inacceſſible déſormais à tous ces*

petits traités de paix que nous faisions autrefois avec lui dans nos Préfaces, il nous fait de sa critique une espece de Religion incontestable, & veut nous forcer de reconnoître en lui une infaillibilité, dont nous ne conviendrons que quand il nous louera : cela n'empêche pas qu'avec les meilleures raisons du monde, nous n'ayons souvent tort.

M. de Sauvigny avoit certainement d'excellentes raisons à alléguer en faveur de son premier dénouement : mais il n'a pas été goûté, & dès-lors il a fallu y renoncer. Hirza est devenue plus intéressante, par celui qu'il y a substitué; &, comme il l'observe très judicieusement, *c'est l'intérêt qui doit être le premier mérite d'un Ouvrage fait pour être représenté.*

A ne considérer sa Piéce que par l'objet qu'il s'y est proposé, ce premier mérite n'est pas ce qui y manque. » Le desir de la vengeance,

» l'ambition, l'amour, la jalou-
» ſie, ont ſouvent fait des traî-
» tres ; & l'intérêt mal entendu
» de quelques Citoyens revêtus
» d'un pouvoir paſſager, a preſ-
» que toujours occaſionné le mal-
» heur des Peuples qui, loin des
» yeux du Souverain, ſont dans
» la dure néceſſité de leur obéir «.
Frappé de cette vérité, il a voulu la mettre ſur la Scène. Le plaiſir de peindre un pays & des hommes nouveaux l'a flatté. Il a cru qu'il en réſulteroit quelques beautés qu'il devroit au ſujet. Pour mettre en oppoſition les mœurs des Sauvages avec celles du Peuple le plus policé de l'Europe, il a choiſi deux hommes de chaque Nation, dont l'un a les vertus, & l'autre les vices de ſon pays; & en déployant les caractères de ces quatre perſonnages, il les fait marcher de front dans ſa Piéce. Ce ſujet eſt en même tems tragique & moral; *deux choſes*

que l'on doit réunir autant qu'il est possible.

Nous sera t-il permis de l'observer ? Nous trouvons ici l'application de ce que nous disions dans nos Mémoires de Juillet dernier, touchant les sujets feints ; c'étoit à l'occasion de la Tragédie *des Scythes* de M. de Voltaire, qui a paru avant Hirza, reçue cependant, par les Comédiens, dès le mois de Novembre 1765, sous le titre *des Sauvages*. Ces sujets, nous le répétons, manquent le plus souvent de vraisemblance ; & si M. de Sauvigny veut être de bonne foi, il conviendra que c'est l'action de sa Piéce qui l'a le plus embarrassé, parceque, n'ayant d'autre guide que son imagination, & voulant amener des situations intéressantes, il lui falloit créer des moyens qui pouvoient ne pas paroître naturels aux Spectateurs ; au lieu que, s'il

avoit travaillé ſur un ſujet hiſtorique, ces moyens ſe ſeroient préſentés d'eux-mêmes; & ſoutenus de l'autorité de l'Hiſtoire, auroient trouvé les Spectateurs diſpoſés à y applaudir. Ce défaut de vraiſemblance dans quelques parties de la Tragédie d'Hirza, eſt, nous oſons le dire, celui qui a le plus frappé les Connoiſſeurs (1). Car, à l'égard de ce qui compoſe la multitude du parterre, peu importe, la plûpart du tems, que *les coups de Théâtre* ſoient bien ou mal amenés; pourvu

---

(1) Le Public ſait par cœur le plan de cette Piéce. Elle a eu un aſſez grand nombre de repréſentations. Quelques Journaliſtes l'ont fait amplement connoître: ainſi nous nous en tiendrons à ces vues générales ſur le danger de produire au théâtre des ſujets de pure invention. Sommes nous donc réduits à ne pouvoir plus être affectés que des paſſions groſſieres des Sauvages?

qu'ils ſoient frappans, ſinguliers, inouis, ils obtiennent preſque toujours les plus grands applaudiſſemens. M. de Sauvigny a trop de mérite pour ſacrifier à ce mauvais goût du ſiécle, qui devroit être raſſaſié de mépriſes, d'échanges, d'incidens romaneſques, d'événemens imprévus, de nœuds embrouillés, de dénouemens extraordinaires, depuis qu'Auteurs & Acteurs mettent toute leur gloire à en infeſter le Théâtre.

Un autre abus que nous avons pris la liberté de relever en rendant compte des Scythes, eſt d'introduire ſur la Scène tragique des conditions médiocres. M. de Sauvigny s'eſt garanti de ce défaut par le choix qu'il a fait de ſes perſonnages. C'eſt Hirza, fille d'un Chef des Illinois ; c'eſt Hiaſkard, Chef de Guerre ; & Oukéa, Chef du Conſeil des Vieillards, qui figurent avec Monréal

pere & Monréal fils. Quoique Sauvages, au moins ſont-ce des gens diſtingués dans le pays, & entre les mains deſquels ſont les intérêts de la Nation. Mais ce qu'il n'a pas été poſſible d'éviter, ce ſont les noms de *Hutte*, de *Hache*, de *Calumet*, de *Natte*, qui ne paroiſſent pas aſſez nobles dans des vers. *La Hache de la mort* revient trop ſouvent. On n'entend pas, ſans quelque répugnance, Oukéa reprocher à Hirza de vouloir avec Monréal

Partager de Thamar *la Natte enſanglantée.*

On n'aime point cette déclamation pompeuſe d'Hiaskar, Scène I du premier Acte :

Triſte Niagara, ſéjour craint de nos Dieux,
Vous, rochers menaçans, & vous, flots furieux,

Qui des monts inégaux couvrant les vastes cimes,
Tombez en mugissant d'abymes en abymes,
Vous avez vu briser le *Calumet* de paix,
Par un monstre animé sous la main des François :
Un vaisseau qui des flots s'élevant jusqu'aux nues,
Agitoit dans les airs ses aîles étendues ;
De longs tubes d'airain qu'il portoit dans ses flancs,
Frappoient d'un bruit affreux les monts retentissans.

Ce vaisseau qu'Hiaskar peint comme un *monstre animé sous la main des François*, qui *agite dans les airs ses aîles étendues*, qui *porte dans ses flancs des tubes d'airain*, nous paroît avoir quelque chose de forcé, de guindé, d'emphatique dans une Tragédie. Cependant comment rendre autrement les idées confuses d'un Sauvage à la vue de cette énorme machine?

qui flotte ſur les mers, & qui vomit la foudre de toutes parts? Pourquoi cette deſcription ſeroit-elle moins heureuſe en ſon genre, que celle du Cochet faite par un Souriceau, dans une Fable de la Fontaine?

Turbulent, plein d'inquiétude,
Il a la voix perçante & rude,
Sur la tête un morceau de chair;
Une ſorte de bras dont il s'éleve en l'air.

Pourquoi ſeroit-elle placée dans un Poëme épique, & ne l'eſt-elle pas dans un Drame? C'eſt au goût ſeul à rendre raiſon de ces différences. En y réfléchiſſant un peu, M. de Sauvigny les ſentira beaucoup mieux que nous. Il ne ſe fera point illuſion non plus ſur les applaudiſſemens qui ont été prodigués aux vers ſuivans, qu'Hiaſkar adreſſe à Monréal, pere:

Que nous veux-tu? pourquoi déſoler nos climats?

Cette terre eſt à nous : creuſe-la ſous tes pas ,
Vois y les oſſemens de nos braves ancêtres,
Ils atteſtent aſſez quels en ſont les vrais Maîtres.

Il ſentira la fauſſeté de cet argument, qui a fait dire en plaiſantant, que *c'étoit un ſingulier titre de propriété que celui des cimetieres.* Il conviendra encore qu'il y a de l'enflure dans laſuite de ce Diſcours :

De quel droit viens-tu donc habiter nos deſerts ?
Allons-nous vous troubler au bout de l'Univers ?
Enfans de l'Océan , élevés ſur ſes ondes ,
De vos bras étendus vous prêſſez les deux mondes.
Souvent le chêne altier , dont le front touche aux cieux ,
Ebranlé par les vents eſt tombé ſous mes yeux.

Voilà encore le ſtyle de l'Epopée,

& point du tout celui de la Tragédie.

Quoique nous hazardions cette critique, que l'Auteur ſemble avoir prévenue, en diſant que *c'eſt pour peindre avec des couleurs plus vraies, qu'il a donné un langage figuré à ſes Sauvages*, nous ne prétendons pas diſſimuler l'avantage qu'il a eu ſoin d'acquérir ſur la plûpart de ceux qui chauſſent aujourd'hui le Cothurne, celui d'écrire en général avec pureté & élégance. Cependant, puiſque nous avons le courage d'être véridiques, oſons encore relever un défaut qui nous a frappés pluſieurs fois dans ſa verſification. Les phraſes n'en ſont pas toujours terminées heureuſement. Par exemple, le dernier vers de celle ci la rend tout-à-fait languiſſante :

Et tu veux, avec lui ſur ces bords arrêtée,
Partager de Thamar la natte enſanglantée,
En nous précipitant dans de nouveaux combats.

Nous en diſons autant de la phraſe ſuivante :

Le François nous connoît ſimples & généreux ;
Et s'il vient nous flatter, c'eſt pour mieux nous détruire,
Incertain de nous vaincre, & sûr de nous ſéduire.

Le ſens paroît ſuſpendu à la fin de ces vers. Il ſemble en les déclamant, qu'il y manque quelque choſe pour le repos de la voix. Peut-être avons-nous l'oreille trop difficile. Cet organe, au reſte, que les Poëtes ne ſauroient trop ménager, a, auſſi bien que l'eſprit, dequoi ſe ſatisfaire pleinement dans d'autres morceaux, que nous prendrons plus de plaiſir à rapporter, que nous n'en avons eu à relever des défauts, qui, au ſurplus, pourroient ne pas paroître tels à tout le monde.

Il y a de la chaleur & du nerf

dans la maniere dont Hirza juſtifie Monréal fils aux yeux d'Oukéa.

Quoi ! parmi les écueils, & la foudre & les ondes,
Pour retrouver un pere il parcourt les deux mondes ;
Il arrive, il apprend que ſon pere eſt aux fers,
Que Québec l'abandonne aux complots des pervers,
Et qu'en ſecret peut-être on a tranché ſa vie ;
Il voit même, à ſon tour la ſienne pourſuivie ;
Et quand, réduit à fuir, il échappe au trépas,
Il n'aura pas le droit de punir des ingrats ;
De venger ſon ami, ſon amante, ſon pere !
J'en appelle à ton cœur ; il eſt juſte & ſincere :
Depuis cinq ans entiers il a vaincu pour nous ;
S'il fut vil à vos yeux, pourquoi l'adoptiez-vous ?

La Scène I du second Acte, qui se passe entre Oukéa & Hiaskar, peint admirablement le caractere de ces deux personnages. La généreuse réponse du dernier :

Pourquoi l'assassiner, quand on peut le combattre ?

a été justement applaudie. Mais une Scène bien supérieure encore, est celle de Monréal, pere, avec son fils. Rien de plus beau que ce Discours du pere :

Insensé ! que dis-tu ?
Si tu connois un Dieu, ta gloire est la vertu.
Quoi ! c'est ici l'autel où ta bouche parjure
Veut encor blasphêmer l'Auteur de la nature !
Quoi ! ces Dieux recevroient tes sermens & les siens !
Moi, je verrois former de si honteux liens !
Mais, malheureux ! sais tu que ce Peuple sauvage,

Par mépris pour nos mœurs, met à profit ta rage ?
Sais-tu qu'ici ſur-tout, un traître fait horreur ?
Qu'on ſe ſert de ton bras en déteſtant ton cœur ?
Que pour rompre les nœuds de cet hymen impie,
Hiaskar cette nuit dut t'arracher la vie ;
Mais qu'un autre a voulu prévenir ſon deſſein ?

MONRÉAL, fils.

Quel autre ?

MONRÉAL, pere.

Moi. Sais-tu pourquoi j'ai ſur mon ſein
De la foi des Chrétiens ce reſpectable gage,
Cette croix, dont mon Prince honora mon courage ?
Apprends que Monréal fit ſerment de punir
Quiconque en ſa préſence oſeroit les trahir.

J'abjure, réponds Monréal, fils, confondu,

J'abjure mon amour, mes tranſports, mes combats;
Que vous faut-il encor ?

MONRÉAL, pere.

Que tu ſuives mes pas;
Que l'honneur, la vertu renaiſſent dans ton ame,
En écartent l'objet d'une coupable flamme;
Qu'un ferme repentir t'éleve juſqu'à moi;
Que tu ſerves ton Dieu, ta Patrie & ton Roi;
Et que tu faſſes voir, par des faits magnanimes,
Que les grandes vertus effacent les grands crimes.

Voilà ce qui remue, ce qui affecte des François; voilà les ſentimens qu'il faut entretenir dans leurs cœurs, ſentimens bien plus touchans que ces déclamations des

Sauvages ſur la liberté, ſur le prétendu bonheur dont ils jouiſſent, ſur leur valeur féroce, ſur l'*orgueil du Nom Sauvage.*

Que M. de Sauvigny l'avoue; c'eſt en grande partie à cette Scène qu'il doit le ſuccès de ſa Piéce. C'eſt en rappellant ces ſentimens ſublimes dans les derniers vers du dénouement, qu'il a mis le comble à l'attendriſſement des Spectateurs.

Songe que ton devoir eſt d'aimer ta Patrie,
De lui ſacrifier ton amour & ta vie.
Tu vainquis une fois, en oſant la trahir;
Ne t'en ſouviens jamais que pour mieux la ſervir;
Conſerve cet eſpoir; & ſi tu fus rebelle,
Tu peux ſi bien mourir en combattant pour elle!

Nous ne pouvons mieux finir nous-mêmes que par ce beau trait.

ARTICLE LXXX.

LE BOTANISTE FRANÇOIS, comprenant toutes les Plantes communes & uſuelles, diſpoſées ſuivant une nouvelle Méthode, & décrites en langue vulgaire. Par M. BARBEU DUBOURG. A Paris, chez Lacombe, Libr. quai de Conti, 1767, 2 vol. *in-12. Prix 5 liv. rel.*

M. Dubourg a pris pour épigraphe ce vers de Virgile :

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit.

Il s'eſt appliqué à rendre familiere la connoiſſance de la Botanique. Cette étude par elle-même, eſt utile & amuſante. Elle eſt utile, en ce que les Plantes préſentent à l'homme toutes les commodités de la vie, & ſont pour les Arts

d'un uſage journalier : nous y trouvons les alimens les plus naturels & les plus ſains, les remedes les plus efficaces contre les maladies, nos vêtemens. Elle eſt amuſante par le plaiſir qu'offre la variété des Plantes, par leurs parfums, par l'éclat de leurs fleurs, enfin par les ſenſations délicieuſes qu'elles nous font éprouver. L'Auteur s'eſt attaché à une méthode ſimple & courte, afin de la mettre à la portée de tout le monde, des gens de la Campagne, des femmes & même des enfans; il n'affecte ni n'évite les termes de l'Art. Tout le principe de cette Méthode, conſiſte à conſidérer ce que les Plantes ont de commun, & en quoi elles different; & à paſſer de cette différence des Plantes connues, à celles qu'on veut connoître. » Une Plante eſt » un corps organique, qui vit at- » taché à la terre, ou à quelqu'au-

» tre corps, d'où il tire sa nourriture, & qui a la faculté de » reproduire son semblable «. L'Auteur considere dabord la fleur, il passe au fruit qui lui succede naturellement, & qui est à la fois le principe & la fin de toute végétation; il considere ensuite la tige, puis les feuilles, & finit par la racine.

C'est par les fleurs qu'on distingue les sexes des Plantes: M. Dubourg examine en conséquence & confronte toutes les parties communes ou propres à chacune des fleurs, mâle, femelle, hermaphrodite & neutre. Ces parties sont la corolle, le calice, l'étamine, le pistil & le receptacle. De toutes ces parties, l'étamine est celle qui féconde le germe; elle est essentielle aux fleurs mâles & hermaphrodites; elle n'existe point dans les fleurs femelles ou neutres. L'étamine a deux parties,

l'antere

l'antere, qui eſt un petit ſachet rempli de fines pouſſieres & qui s'ouvre de lui-même à maturité pour les répandre, & le filament ou le pédicule de l'antere, la ſeule eſſentielle à l'étamine. L'organe femelle de la fleur eſt le piſtil, compoſé de l'ovaire qui renferme l'embryon, du ſtigmate ſitué à la partie ſupérieure du piſtil, pour recevoir les parties vivifiantes de l'étamine & en tranſmettre l'énergie à l'ovaire, & du dard ou ſtile qui porte ſur l'ovaire & ſoutient le ſtigmate pour faire la communication de l'un à l'autre. Les principales parties de la fleur portent ſur une baſe qu'on appelle le réceptacle.

On peut, dit M. Dubourg, regarder la fleur comme le lit nuptial d'une Plante : les pétales en ſont les rideaux, & le calice la houſſe; l'étamine & le piſtil ſont l'époux & l'épouſe, & le récepta-

cle eſt la couchette. Ainſi, il appelle Plante mâle, celle qui ne porte que des fleurs mâles; Plante femelle, celle qui ne porte que des fleurs femelles; Plante androgine, celle qui porte ſur le même individu, des fleurs mâles & des fleurs femelles, comme le melon; Plante hermaphrodite, celle qui ne porte que des fleurs hermaphrodites, comme la mauve; & enfin, Plante poligame, celle qui porte des fleurs hermaphrodites & des fleurs mâles ou femelles enſemble, comme le micocoulier.

L'Auteur s'étend ſur chacune des parties de la fleur, détermine leur forme, leur nombre, leur ſituation; diſtingue les fleurs en ſimples, & monſtrueuſes, c'eſt-à-dire, que les accidens ou les preſtiges de l'Art ont changées: cette derniere eſpece ſouffre quantité de diviſions. Il en vient aux fruits, c'eſt-à-dire, à cette produc-

tion des Plantes, qui contient la semence destinée à multiplier l'espece. Dans cette production il distingue trois parties, qui sont le *péricarpe*, la *semence* & le *placenta*; chacune de ces parties a ses variétés. Il passe ensuite à la tige, puis aux feuilles, dont il désigne les diverses figures relativement à la Plante; il ne connoît de feuilles vraiment dignes de ce nom, que celles qui sont plates & unies: celles qui ont plus de deux faces, ou qui n'en ont qu'une, qui sont prismatiques, rondes & longues, vermiculaires, demi-cylindriques, fistuleuses ou en tuyau creux, ne méritent point ce nom. Il n'oublie rien de ce qui caractérise la feuille, & après avoir fait connoître la fourure, c'est-à dire les boutons & les bulbes, il traite de la racine, qui ne différe presque du tronc dans les arbres, que par la situation; de sorte, dit-il, qu'en

replantant à rebours un arbre arraché, ou fait changer de fonction, &, en apparence, de nature, à la racine & au tronc.

C'est dans ce même ordre, suivi par l'Auteur pour donner une idée des diverses parties qui entrent dans la composition des Plantes en général, qu'il dispose son systême de Botanique ou description & examen de chaque Plante en particulier, en commençant par les arbres.

Après cette description générale des Plantes, M. Dubourg passe à leur distribution, qu'il considere encore sous le même ordre, c'est-à-dire en donnant toujours la préférence aux fleurs, puis aux fruits, & en rejettant aux derniers rangs toutes les Plantes dépourvues de fleurs au moins apparentes. Entre les Plantes à fleurs, il fait marcher les fleurs complettes avant les incomplettes, les corolles plu-

ripétales avant les unipétales, les régulieres avant les irrégulieres : ensuite venant aux périantes ou calices, qu'il divise en cinq especes, il place les fleurs à calice avant les fleurs à balle.

Quand il a épuisé toutes les différences sensibles, & qu'enfin il trouve tout pareil entre deux Plantes, par rapport à la fleur, il a égard au fruit. Il range les Plantes qui ont des fruits à capsule, avant celles qui ont leurs semences à nud; & dans chaque genre de Plantes, les especes pourvues d'une tige sont rangées avant les especes sans tiges. Ainsi, » depuis le chêne, honneur de » nos forêts, jusqu'au liquen, qui, » en fixant ses petits grapins sur » quelques points d'une écorce, » n'y fait qu'une tache peu sen- » sible «, quoique l'Auteur de la Nature ait à-peine marqué une seule station, M. Dubourg, pour

ménager des points de repos, & soulager la mémoire, distribue les Plantes par classes, par ordres, par sections.

Les Plantes à fleurs composées, ou dont chaque fleur est un groupe de fleurons étroitement & essentiellement unis, forment la premiere classe.

La seconde est des Plantes à fleurs complettes, ou dont chaque fleur a tout à la fois son calice propre, & sa propre corolle.

La troisieme classe est des Plantes à fleurs incomplettes, ou dont chaque fleur n'a qu'une espece de tégument, un calice sans corolle.

Les Plantes à fleurs efflorées, ou dont la fleur n'a ni corolle, ni calice proprement dit, & où les parties essentielles, ou paroissent tout-à-fait à nud, ou sont tout-au-plus recouvertes de quelque spate, chaton ou balle, forment la quatrieme classe.

Dans la cinquieme sont comprises les Plantes à fleurs hétéroclites, c'est-à-dire, où les parties mêmes les plus essentielles à la floraison (étamines & pistils) ne se voient pas bien distinctement.

La sixieme enfin, est des fleurs tout-à-fait imperceptibles, ou absolument nulles.

L'Auteur compte vingt-sept familles plus distinctes & mieux prononcées que le reste, & si naturelles qu'elles sont universellement reconnues comme telles : elles viennent constamment & comme d'elles-mêmes, se ranger dans telle ou telle classe, & lui servent à former les principales Sections. Quant aux Plantes qu'il n'a pu donner à ces familles, il en a composé les dernieres Sections de chacune des six classes.

Pour ne laisser rien à desirer, M. Dubourg fait sentir par des définitions exactes, les différen-

ces qu'il y a entre la classe, la famille, le genre, l'espece. Au reste, dans la dénomination des Plantes, il donne la préférence, en rapportant les synonimes, aux noms vulgaires sur les noms scientifiques; & souvent il estropie à dessein des noms scientifiques pour en faire des noms vulgaires.

Les principes que l'Auteur établit d'abord, avant que d'en venir au Catalogue d'un Jardin de Plantes usuelles, sont suivis de trois Lettres sur l'application de la Botanique à la Médecine; dans lesquelles on trouve les raisonnemens les plus sages pour prouver que toutes les qualités des Simples ne peuvent gueres être appellées bonnes ou mauvaises, que relativement, & qu'on ne sauroit apporter trop de précaution dans les essais que la Médecine fait des Plantes, en se guidant toujours par l'analogie; que l'art ne doit

venir au secours de la nature, qu'en Ministre soumis aux loix de sa Reine, honoré de la servir, & ne pouvant rien que par elle.

La troisieme Lettre roule sur l'importance du métier ou commerce, trop aisément permis, des Herboristes, dont l'ignorance, à bien des égards, est plus funeste que celle du Médecin.

A la suite de ces Lettres, sont des avis essentiels sur la récolte, la dessication & la conservation des Simples. Ces premieres préparations influent beaucoup sur les effets des Plantes, lorsqu'on les emploie. Aussi M. Dubourg entre-t-il à ce sujet, dans des détails très instructifs sur-tout pour les Herboristes. Nous ne parlerons point du Catalogue. Nous renvoyons au Livre, & au Jardin de l'Auteur, dans lequel il donne des Cours de Botanique.

Cet Ouvrage nous paroît très

inſtructif ; & la méthode qui y eſt ſuivie eſt à la portée des moins intelligens. L'Auteur s'éleve dans toutes les occaſions contre les Charlatans, & il paroît qu'il n'a pas envie de le devenir.

ARTICLE LXXXI.

L'ESPRIT DE LA LIGUE, ou Hiſtoire politique des Troubles de France, pendant les XVIe & XVIIe ſiécles. (Par M. ANQUETIL, Prieur de l'Abbaye de S. Vincent de Senlis.) » Il » faut dire la vérité quand on » écrit l'Hiſtoire ; mais il faut » la dire avec tout l'éclat de ſon » tonnerre, quand on parle des » vices des Princes, & de ces » vices encore, qui ruinent » les Monarchies, & qui fauchent des races Royales toutes entieres «. *LE LABOU-*

REUR, *Tom. II*, *pag.* 621. A Paris, chez Jean-Th. Hériſſant fils, Libr. rue S. Jacques, 1767, 3 vol. *in*-12. *Prix* 7 *l.* 10 *ſ. rel.*

CET Ouvrage eſt du petit nombre de ceux dont la réputation eſt faite avant que les Journaliſtes aient ſeulement eu le tems d'en rendre compte. Une premiere lecture nous a ſuffi pour en préſager le ſuccès ; &, depuis la ſimple annonce que nous en avons faite au mois de Juillet dernier, en promettant d'y revenir, nous avons vu avec ſatisfaction l'accueil du Public juſtifier l'opinion avantageuſe que nous en avions dès-lors conçue. Il ne nous reſte plus qu'à prouver par une analyſe ſuccincte de cette Hiſtoire politique de nos Troubles, qu'à la ſeule inſpection du plan de l'Auteur & des motifs qui guident

ſa plume, nous avons dû d'abord en juger favorablement; & que depuis, ayant conſidéré de plus près ſon travail, nous n'avons pû nous empêcher d'y reconnoître tout ce qui caractériſe un excellent Hiſtorien : une ſageſſe & une impartialité admirables dans la maniere dont il préſente les faits; une exactitude ſcrupuleuſe à citer les autorités ſur leſquelles il appuie ſon récit; un diſcernement exquis dans le choix des Ecrivains dont il adopte les opinions; un ſtyle ſimple, mais pur & élégant; des réflexions ſolides & judicieuſes; des vûes d'humanité & de patriotiſme dignes de toutes ſortes d'éloges; en un mot, les qualités les plus recommandables dans un Auteur qui ſe propoſe de réunir ſous un aſpect intéreſſant, le commencement, les progrès & la fin de nos malheurs.

Inſpirer *l'averſion pour le ſang*,

la haîne des complots & l'horreur du fanatisme, est un projet si louable, que, quand même il seroit manqué, il faudroit toujours savoir gré à l'Ecrivain d'avoir tenté de le remplir. Mais, si toutes les parties de son Ouvrage concourent à ce but important, s'il n'avance aucun fait, aucune anecdote, s'il ne lui échappe aucune réflexion qui ne tende à faire connoître à ses Contemporains, par l'exemple de leurs peres, » qu'il » n'y a pas de maux qui ne soient » préférables aux Guerres civiles; » que l'incendie vient souvent » d'une étincelle; que le Peuple est » ordinairement victime de l'am- » bition & des autres passions des » Grands; qu'il court toujours » moins de risque en s'attachant » à ses Rois; qu'enfin le plus » grand malheur qui puisse arri- » ver, c'est quand les Sujets per- » dent la confiance & l'amour

» qu'ils doivent aux Souverains, «
peut-on alors lui témoigner trop de reconnoissance & d'estime ? Peut-on trop applaudir à un zele aussi éclairé, à un travail aussi utile & aussi précieux ? Or, tel est le résultat de ce morceau d'Histoire, que son titre ne fera certainement pas confondre avec cette foule de Livres, à la tête desquels le mot *d'Esprit* est quelquefois si mal placé. Ici ce titre exprime parfaitement l'objet de l'Auteur ; & il n'en pouvoit choisir un qui lui convînt mieux.

Il y a peu de Mémoires, de Relations, de Piéces fugitives, d'Histoires générales & de Vies particulieres qu'il n'ait consultés ; treize ans de recherches l'ont mis en état de ne rien laisser échapper d'essentiel. Il a bien lû, bien médité & bien jugé ceux qui ont travaillé à l'Histoire de nos Troubles. Ses Observations sur leurs

Ouvrages en font la preuve : c'eft un chef-d'œuvre de critique. Il a pris pour fondement de fa narration les Hiftoires de MM. de Thou & Davila, *comme les mieux inftruits des faits, de leur fucceffion, & des époques.* Il cite leurs Livres comme en regard ; &, quand par hazard, leurs récits ne s'accordent pas, il fe décide par le témoignage d'autres Auteurs contemporains, mais en étudiant toujours leur caractere, en confidérant leur profeffion, & en diftinguant les tems, avant que d'y avoir une entiere confiance.

Son plan eft très fimple. Il a commencé *au moment où le defir de profeffer publiquement & d'étendre la nouvelle Religion a tourné en intrigue* ; & il a fini *lorfque l'intrigue détruite eft redevenue defir de pratiquer librement un culte toléré.* » Cependant, ajoute-t-il, » comme on aime à voir d'où

» partent les choses, & ce qu'elles » deviennent, j'ai ouvert l'Hif- » toire par une courte introduc- » tion qui expose l'état de l'Eu- » rope par rapport à la Religion, » & sur-tout de la France, à la » naissance des Troubles; & j'ai » terminé par un récit abrégé des » mouvemens qui se sont en- » core fait sentir depuis l'extinc- » tion de la Ligue, jusqu'à l'en- » tiere proscription de la Reli- » gion prétendue réformée «. On trouve dans l'introduction un passage de le Laboureur, qu'on peut, à bien des égards, appliquer à notre Siécle. Il est question de Marguerite d'Orléans, Reine de Navarre, Sœur de François I. *Douce, d'un génie délicat, susceptible des impressions flatteuses que font toujours les Sciences sur ceux à qui la nature a accordé l'heureux don de les goûter, Marguerite partagea avec le Monarque*

ſon Frere, l'empire des Savans, par l'affection qu'elle leur témoigna. Mais il arriva par malheur, que la plûpart des gens d'eſprit qui avoient accès auprès d'elle, & qui n'avoient gueres de Religion, avoient choiſi la plus libertine & la plus commode ; ſi bien que la mode étant venue de traiter les matieres de foi dans les cercles & dans les ruelles, ce venin ſe gliſſa inſenſiblement dans les cœurs. On commença à mépriſer les traditions de l'Egliſe : on parla ſans charité de l'ignorance & de la mauvaiſe vie de quelques Eccléſiaſtiques ; & le mot de réformation ſembla ſi doux, & le parti ſi glorieux pour être celui des Doctes, qu'elle tint à honneur d'être de leur cabale. L'avantage des Lettres, dit encore le Laboureur, *étoit du côté des Religionnaires, qui, par cette raiſon, & par celle de la vie libertine & diſſolue de pluſieurs, & même des*

principaux du Clergé, firent glisser le poison de leur mauvaise Doctrine, sous prétexte de réformation. Nous rapportons ces deux passages, pour appuyer ce que dit l'Historien de la Ligue, que » toute révolution commence par des » Ecrits qui, de modérés, deviennent insensiblement audacieux «. Ne voyons-nous pas de notre tems la même licence qui régnoit alors, & les suites n'en peuvent-elles pas devenir aussi fâcheuses pour la Religion? » Chaque jour enfantoit des Ecrits » qui se lisoient avec la plus » grande avidité : les nouveaux » Dogmes y paroissoient ornés » de toutes les graces du style, » & égayés par des railleries dé» licates, des allusions malignes, » des anecdotes plaisantes, ca» pables d'ôter tout crédit au » zele même le plus épuré, en » énervant sa force par le ridi» cule «.

Après cette introduction, dans laquelle les principales causes des progrès de l'Héréſie ſont habilement développées, M. Anquetil entame le regne de François II, où les Guiſes s'emparerent de l'administration. Il renferme dans huit Livres, qui ont chacun leur Sommaire, tous les événemens qui ſe ſont paſſés depuis 1559 juſqu'en 1599. Nous ne pourrions ſuivre ſon récit, ſans nous engager dans des détails qui paſſeroient les bornes d'un Extrait. Contentons-nous de le parcourir, en en détachant quelques morceaux qui donneront une idée de ſa modération, de ſon impartialité, de ſon zele pour le bien Public. Voici de quelle maniere il peint dans le premier Livre, Catherine de Médecis, *qu'on ne doit pas juger*, dit-il, *ſur les libelles qui en font un monſtre, ni ſur les Panégyriſtes qui lui prodiguent toutes les vertus.*

» Elle eut de grandes qualités &
» de grands défauts. Comme
» Reine de France, appliquée à
» faire les honneurs de sa Cour,
» à la rendre brillante & magni-
» fique, nulle ne l'égala, dit
» Brantôme.... Elle étoit belle,
» de riche taille, majestueuse &
» prévenante..... Elle aimoit
» tous les Arts & les protégeoit.
» L'Etranger, comme le Fran-
» çois, étoit surpris, en arrivant
» à sa Cour, de se voir accueilli,
» flatté, distingué par l'éloge des
» actions qui pouvoient relever
» sa famille ou sa personne. C'é-
» toit elle qui se chargeoit de
» présenter aux Rois ses en-
» fans, les Gentilshommes de son
» Royaume; & elle le faisoit
» avec cet air d'intérêt qui éloi-
» gne la timidité & gagne la con-
» fiance. Sa Cour, en un mot,
» étoit libre, gaie, folâtre même,
» au milieu du sérieux des Guer-

» res & des sombres fureurs du
» Fanatisme. Mais souvent la li-
» berté dégénéra en licence : Ca-
» therine ne veilloit pas d'assez
» près sur cette jeunesse vive &
» sensible, ou plutôt elle lui souf-
» froit trop un goût de galante-
» rie, dont on prétend qu'elle
» n'étoit pas éloignée elle-même.
» On l'accuse aussi de s'être servi
» des charmes de ses filles, &
» d'avoir autorisé, du moins par
» une trop longue patience, leurs
» complaisances criminelles, pour
» enchaîner dans le repos les
» Princes & les Grands dont
» elle redoutoit le courage. . . . .
» Comme Mere des Rois, Tu-
» trice de ses Enfans, & Régen-
» te du Royaume, le caractere
» de Catherine est encore un pro-
» blême pour les esprits non pré-
» venus. Elle étoit plus circons-
» pecte qu'entreprenante : au dé-
» faut de la vigueur d'un Chef,

» elle avoit toute l'astuce de son » sexe & de son pays. Elle ne fut » ni méchante, pour le plaisir » de l'être, ni bonne par prin- » cipe ou par une pente naturelle: » ses vertus & ses vices dépendi- » rent toujours des momens & » des circonstances «. Le caractere des Guises, celui d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, celui du Connétable, Anne de Montmorency; la conjuration d'Amboise, la condamnation du Prince de Condé, la mort de François II, l'union du Connétable, du Duc de Guise & du Maréchal de Saint-André, appellée *le Triumvirat*; le Colloque de Poissy, l'Edit de Juillet & celui de Janvier, sont les objets les plus intéressans de ce premier Livre. L'Auteur entre sur-tout dans des détails très curieux au sujet du Colloque; & il tire de le Laboureur le jugement qu'il faut porter sur les Athletes

Catholiques de cette dispute.

Le massacre de Vassy ouvre le second Livre. Les Triumvirs enlevent le Roi. La Guerre s'allume, Guerre horrible, où les Catholiques & les Calvinistes se permirent les barbaries les plus atroces. » La bonne foi des Traités, la » sainteté des sermens y furent » également foulées aux pieds. » On vit des garnisons entieres, » qui s'étoient rendues sous la » sauve-garde d'une capitulation » honorable, passées au fil de » l'épée, & leurs Capitaines ex- » pirer sur la roue. Les annales des » villes, les fastes des familles ont » transmis jusqu'à nous des exem- » ples d'inhumanité, dont la va- » riété surprend autant que la » cruauté inspire d'horreur : des » tortures adroitement ménagées » pour suspendre la mort & la » rendre plus douloureuse : des » peres, des maris massacrés en-

» tre les bras de leurs filles & de » leurs épouſes outragées à leurs » yeux : des femmes, des enfans » traités avec des excès de bruta» lité inconnus chez les Peuples » les plus barbares : enfin des » Provinces entieres dévaſtées; » le meurtre comblé par l'incen» die ; des Magiſtrats vénérables » devenus les victimes de la fu» reur d'une populace effrénée, » qui, pouſſant la rage au-delà » de leur mort, traînoit dans les » rues leurs entrailles encore pal» pitantes, & ſe repaiſſoit de leur » chair «. L'affreux tableau de cette premiere Guerre, le récit du Siége de Rouen, où le Roi de Navarre reçut une bleſſure mortelle, celui de la Bataille de Dreux, où l'on fut aux mains ſept heures entieres avec un égal acharnement, & celui du Siége d'Orléans, où le Duc de Guiſe fut aſſaſſiné, ſont des morçeaux très intéreſſans

intéressans à lire, ainsi que tout ce qui suivit ce dernier événement jusqu'au commencement de la seconde Guerre civile. L'Historien rapporte que le Duc de Guise avoit déja été manqué une fois au Siége de Rouen, & que, quand on lui amena le coupable, qui se vantoit d'avoir voulu le tuer afin de défendre sa Religion, Guise lui répondit : *Votre Religion vous a porté à me vouloir tuer, & la mienne fait que je vous pardonne.* On sait l'usage que M. de Voltaire a fait de ces belles paroles, dans sa Tragédie d'Alzire.

Du Dieu que nous servons connois la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre & la vengeance ;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre & de te pardonner.

L'Auteur, en parlant des cruautés de des Adrets & de Monluc, n'oublie pas ce qui arriva au premier, à Montbriſon. Il avoit pris cette Ville ſur les Catholiques; &, » après ſon dîner, par forme » de divertiſſement, il s'amuſoit » à voir ſauter de la plate forme » d'une tour fort élevée les Sol- » dats de la garniſon, qu'il avoit » tous condamnés à ce genre de » mort. Un d'entr'eux ayant pris » deux fois ſa ſecouſſe, comme » prêt à ſauter, s'arrêtoit ſur le » bord du précipice. *C'eſt trop* » *de deux fois*, s'écria le Baron. » *Je vous le donne en dix*, lui ré- » pondit le malheureux, ſans ſe » troubler «. Cette réponſe lui valut ſa grace.

La deuxieme & la troiſieme Guerres, les batailles de S. Denis, de Jarnac & de Montcontour, la mort du Connétable, celle de d'Andelot, Frere de l'Amiral de

Coligny, & le Siége de Poitiers par ce dernier, remplissent le troisieme Livre, que l'Auteur conduit jusqu'au mariage du Roi avec Elizabeth d'Autriche.

Le quatrieme contient dans le plus grand détail le récit du massacre de la S. Barthélemy, & tout ce qui a précédé & suivi cette sanglante catastrophe. » C'est en-» core un problême, dit l'Au-» teur, de savoir quels en furent » les ressorts secrets ; jusqu'à quel » point Charles IX y trempa ; si » l'on eut d'abord dessein d'éten-» dre la proscription à un si grand » nombre de victimes ; enfin à » quelle époque il faut faire re-» monter la résolution prise en » Cour d'abatre le Calvinisme, » en exterminant les plus capa-» bles de le soutenir «. Les Mémoires du tems, faits par les personnes les mieux instruites, portent expressément deux choses :

La premiere, que Charles IX ne se détermina au massacre, qu'après la blessure de l'Amiral; la seconde, qu'il n'eut d'abord dessein d'y comprendre que quelques Chefs, & non une si grande multitude. Il faut lire dans l'Historien même tout ce morceau : il y montre beaucoup de prudence, beaucoup de sagacité. Ce qu'il dit au sujet de Coligny, est une excellente leçon pour tous les Chefs de partis.
» On peut remarquer dans l'Histoire de nos Troubles, que le » bras vengeur de Dieu étoit » étendu sur tous ceux qui soufflant aux Peuples leurs antipa» thies & leurs animosités, les » entraînoient dans des Guerres, » sources de toutes sortes de » crimes. Le premier des Guises » fut tué par un Assassin. Le Ma» réchal de Saint-André, un des » Triumvirs, périt dans le champ » d'honneur, mais également

» assassiné. Le premier Prince de
» Condé eut le même sort. An-
» toine de Bourbon, Roi de Na-
» varre, & le Connétable de
» Montmorency, moururent de
» leurs blessures. Enfin, l'Ami-
» ral, le Cardinal de Châtillon,
» son Frere, & une foule de No-
» blesse la plus distinguée des
» deux Religions, périrent dans
» l'espace de douze ans, par tous
» les genres de mort que la rage
» & la fureur sont capables d'in-
» venter «. Ce même Livre comprend la quatrieme & la cinquieme Guerres civiles, le Siége de la Rochelle, qui coûta à la France quarante mille hommes & des trésors infinis, l'élection du Duc d'Anjou au Trône de Pologne, l'entreprise des *Jours Gras*, & la mort de Charles IX, l'un des plus malheureux Princes qui aient jamais existé :

Dieu déployant ſur lui ſa vengeance ſévere,
Marqua ce Roi mourant du ſceau de ſa colere.

Chant troiſieme de la HENRIADE.

Avant que de paſſer au cinquieme Livre, M. Anquetil trace en racourci le tableau du regne de Henri III. Chiverni, qui fut un des Miniſtres les plus affidés de ce Prince, dit *qu'il n'avoit pas le jugement bon; qu'il ſentoit mieux qu'il ne penſoit; qu'il avoit trop bonne opinion de ſa ſuffiſance; qu'il mépriſoit les conſeils des autres, & que ſes voluptés le firent mépriſer.* Ce fut, ſuivant notre Hiſtorien, ce mépris général qui, peut-être plus que tout le reſte, accrédita la Ligue.

On voit dans le cinquieme Livre, l'origine éloignée de cette fameuſe faction, ſa ſingularité, ſon chef, ſa naiſſance, ſes condi-

tions, ſes progrès, ſon plan; les foibleſſes de Henri pour ſes *Mignons*, les querelles de ces jeunes Favoris, la guerre dite *des Amoureux*, l'origine de la *faction des Seize*, les entrepriſes multipliées des rébelles, & la guerre *des trois Henri*, ſavoir Henri III, à la tête des Royaliſtes, Henri de Guiſe, Chef des Ligueurs, & Henri de Navarre, Chef des Calviniſtes. Ici commence à briller ſur la Scène ce dernier Prince. Bientôt il donne à la bataille de Coutras les preuves les plus éclatantes de bonté & de bravoure. Nous ne pouvons jetter qu'un très léger coup d'œil ſur les événemens de ces tems malheureux, & nous nous hâtons de paſſer au ſixieme Livre, où l'on voit la rébellion du Chef de la Ligue portée à ſon comble.

Les barricades, l'Edit d'*union*, les Etats de Blois, la mort tragique du Duc & du Cardinal de

Guise, celle de la Reine mere, la fureur des Seize mêlée de ridicule, le Décret de la Sorbonne contre le Roi, *visiblement dicté par les Espagnols & les Seize*, Mayenne mis à la tête de la Ligue & créé Lieutenant général de la Couronne, les violences exercées contre le Parlement, tout le Royaume soulevé, Henri III forcé de recourir au Roi de Navarre, la confiance rétablie entre ces deux Princes, la rage des Ligueurs contre le premier, enfin l'exécrable attentat de Jacques Clément; telles sont les particularités rapportées dans ce Livre. Henri III mourut regretté. On n'avoit vu jusqu'alors *dans ses dévotions que leur bizarrerie; dans ses libéralités que leur profusion; dans sa patience qu'un excès de timidité; dans sa politique trop circonspecte, que de la fraude & de la mauvaise foi.* On avoit commencé par le mépriser & fini par

ſe haïr. » Mais au moment d'une
» mort ſi tragique, la pitié effaça
» le ſouvenir de ſes défauts. On
» ne ſe ſouvint plus que de ſes
» vertus. Sa bonté ſur tout, ſon
» affabilité, cette douceur qui
» ouvroit ſi aiſément ſon ame aux
» épanchemens de la confiance &
» de l'amitié, ſa bienfaiſance na-
» turelle, & ſes autres qualités
» eſtimables, le firent regretter
» ſincerement. Henri eut la con-
» ſolation de voir couler des lar-
» mes véritables «.

Les excès auxquels ſe livrerent les Factieux quand ils apprirent cette mort, leur horrible déchaînement contre Henri IV, les guerres qu'il eut à ſoutenir pour conquérir ſon Royaume, la bataille d'Yvry, le blocus de Paris, les Etats tenus dans cette Capitale, les mauvais deſſeins des Eſpagnols ſur la France, l'exécution du Préſident Briſſon & des Conſeillers

Tardif & Larcher, les conquêtes rapides de Henri, ſon abjuration, la négociation de Rome, l'attentat de Barriere, celui de Jean Chaſtel après que la France preſqu'entiere ſe fut ſoumiſe à ſon Roi, la guerre contre l'Eſpagne, l'accommodement du Duc de Mayenne, enfin la Paix générale, l'Edit de Nantes & la chûte de la Ligue, compoſent les ſeptieme & huitieme Livres. Tous ces événemens & ceux qui y ont rapport, ſont trop connus pour nous y arrêter. Nous remarquerons ſeulement en faveur de l'Hiſtorien, qu'il a su les préſenter ſous un jour propre à les faire revoir avec un nouvel intérêt. C'eſt ſur-tout par cet heureux talent qu'il ſe diſtingue dans tout le cours de cet Ouvrage. Le récit abrégé qui termine le huitieme Livre fait connoître ce qu'étoit la Religion prétendue Réformée

dans ses jours de triomphe, & les droits que Louis XIII & Louis XIV lui ôterent, jusqu'au moment où ce dernier l'anéantit entierement par la révocation de l'Edit de Nantes. Les Réflexions de l'Auteur sur cette fameuse époque achevent de le caractériser. Nous avons en conséquence, jugé à propos de les placer à la fin de notre Extrait. Nos Lecteurs ne nous en sauront pas mauvais gré.

» La France gémit encore de » la désertion de ses enfans. La » perte qu'elle fit alors est cer- » taine, au lieu que les Guerres » civiles & les autres maux, qu'on » a voulu prévenir, pouvoient » ne pas arriver. Cependant, à » balancer les espérances par les » craintes, tant de précautions » employées inutilement, pour » cimenter la Paix, tant de Trai- » tés rompus, tant de calamités, » suites funestes d'une division

» toujours existante, de quelque
» côté qu'en soit la faute, ou des
» Catholiques trop intolérans,
» ou des Réformés qui vouloient
» trop s'étendre, montrent bien
» que ces deux Religions ne pou-
» voient subsister ensemble dans
» un Royaume constitué comme
» la France, & excusent en quel-
» que maniere les Ministres qui
» crurent expédient de sacrifier
» l'une à l'autre.

» En comptant ceux qui seroient
» nés des proscrits, la France y
» a perdu plusieurs millions de
» Citoyens; mais elle y a gagné
» plusieurs millions d'autres, que
» les hostilités, continuées enco-
» re quatre-vingts ans, auroient
» peut-être empêché de naître.
» Nous aurions pû ne point exis-
» ter, ou exister malheureux; &
» nous vivons. Nos Arts ont été
» portés chez les Etrangers; mais
» nos Compatriotes transplantés

» au milieu d'eux, ont répandu
» par leurs discours & leurs
» exemples un goût, que la vûe
» muette de nos Ouvrages n'au-
» roit pû inspirer; & nos Artis-
» tes établis chez eux ne pouvant
» suffire à satisfaire cette passion
» du luxe qu'ils leur avoient
» communiqué, il a fallu recou-
» rir à la France, dont le Com-
» merce n'a souffert qu'en ce qu'il
» ne s'est pas augmenté à propor-
» tion des besoins suggérés à nos
» voisins.

» Tout examiné au flambeau
» de la politique & de la saine
» raison, il résulte que ceux qui
» blâment aigrement la révoca-
» tion de l'Edit de Nantes, res-
» semblent à un homme qui, re-
» venu en pleine santé, murmu-
» reroit contre les Chirurgiens
» de ce qu'ils lui auroient coupé
» un bras gangrené, & cela sous
» prétexte que sa plaie se feroit

» peut-être guérie, & qu'il se
» serviroit encore de son bras.
» La douleur de l'opération est
» passée : ne condamnons pas du-
» rement ceux qui ont cru de-
» voir la faire pour notre sûre-
» té. Regrettons nos Freres, ces
» membres qu'on a été forcé de
» retrancher ; & que la cicatrice
» de la plaie, encore sensible,
» nous donne de l'aversion pour
» toutes les contestations qui
» pourroient renouveller les mê-
» mes malheurs «.

ARTICLE LXXXII.

ORAISON FUNEBRE de Très Haute, Très-Puissante & Excellente Princesse MARIE-JOSEPHE DE SAXE, *Dauphine de France; prononcée dans l'Eglise de Paris, le 3 Septembre 1767, par Messire* JEAN DE DIEU-RAIMOND DE BOISGELIN DE CUCÉ, *Evêque de Lavaur.* A Paris, chez Hérissant fils, Libraire, rue S. Jacques, 1767, *in*-4°. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.*

LES *hommes*, dit la Bruyere, (& il avoit sur-tout en vûe les hommes de la Cour) *sont trop occupés d'eux-mêmes, pour avoir le loisir de pénétrer ou de discerner les autres: de-là vient qu'avec un grand mérite, & une plus grande modestie, l'on peut être longtems ignoré.* Tel a

été le sort de feu Mgr le Dauphin ; on ne l'a bien connu qu'à sa mort ; & il semble que le Ciel ne nous ait dévoilé si tard l'ame de ce grand Prince, que pour augmenter encore la vivacité de nos regrets. Les éminentes qualités de Madame la Dauphine n'ont également brillé dans tout leur éclat qu'aux dernieres approches d'une mort cruelle & prématurée. On peut appliquer à ces augustes Epoux la réflexion de M. Bossuet, au sujet du vertueux Michel le Tellier : *la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété, toute la troupe sacrée des vertus qui veilloient, pour ainsi dire, autour* d'eux, *en ont banni les frayeurs, & ont fait du jour de* leur *mort, le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de* leur *vie.* Tous deux, par les exercices continuels d'une piété éclairée & soumise, par une résignation sans

bornes aux décrets de la Providence, s'étoient formés de bonne heure à cette constance héroïque qui a signalé leurs derniers instans; & c'est pour ce siécle, où l'on n'admet en quelque sorte d'autres vertus que celles d'une Philosophie orgueilleuse & insensée, un spectacle bien frappant, bien instructif, que celui d'un Prince & d'une Princesse, qui ont paru d'autant plus grands à la mort, qu'ils se sont plus abaissés sous la main de *celui qui regne dans les cieux, & de qui relevent tous les Empires, à qui seul appartient la gloire & l'indépendance, qui seul se glorifie de faire la loi aux Rois, & de leur donner, quand il lui plaît, de grandes & de terribles leçons* (1).

» Quelle est la calamité, dit
» M. l'Evêque de Lavaur, qui,

(1) C'est encore Bossuet qui s'exprime ainsi dans l'Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.

» franchissant tous les obstacles
» & tous les intervalles, n'ait
» pas monté jusqu'au Trône,
» & porté l'amertume au cœur
» des Rois ? Ouvrez les an-
» nales du monde ; vous verrez
» qu'ils n'ont pas été plus épar-
» gnés que le reste des hommes.
» Triste & vraiment désolante
» condition de la nature humai-
» ne ! Elle admet ces foibles dis-
» tinctions, que le pouvoir ou
» les honneurs, & souvent de
» vains noms sans effet ont intro-
» duites sur la terre ; mais nous
» ne connoissons encore aucun
» état qui soit celui du bonheur «.
Si le cœur de Madame la Dauphine entraîné par l'illusion des grandeurs, s'étoit égaré *du Seigneur son Dieu dans les jours de son jeune âge* ; quelle eût été sa ressource & sa consolation au milieu de ses infortunes ? Cette réflexion, que nous fournit l'Exorde

du Prélat, eſt liée aux paroles du Texte tirées de l'Eccléſiaſte : *Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam veniat tempus afflictionis.* » Souvenez-vous » du Seigneur votre Dieu dans » les jours de votre jeuneſſe, » avant que le tems de l'affliction » ſoit venu «. Madame la Dauphine, par une ſuite trompeuſe de grandeurs & de proſpérités, a été conduite inſenſiblement au comble du malheur. Mais Dieu, qui veille ſur les Juſtes, préſidoit à tous ſes pas; Dieu, qui la deſtinoit à l'infortune, lui donna une éducation pieuſe & ſévere; lui ſuſcita des malheurs dans ſon enfance, des obſtacles dans ſa jeuneſſe; la conſacra dès l'aurore de ſa vie, à la retraite, à la priere; la déroba à l'impreſſion d'un bonheur qui n'eſt point durable; la ramena ſans ceſſe *dans la voie étroite & difficile qui convenoit à*

sa véritable destinée. » Le tems » de la prospérité fut pour elle » ce qu'il devroit être pour tous » les hommes, un tems d'épreu- » ves où son ame se formoit aux » vertus nécessaires à l'infortune; » & l'adversité n'a servi qu'à faire » éclater ces mêmes vertus que » la prospérité n'avoit pû cor- » rompre «.

Suivons le Prélat dans cette division : il en tire de salutaires leçons pour tous les hommes, & principalement pour ceux qui se laissent aller aux illusions du pouvoir & de l'indépendance. Nous en transcrirons quelques-unes, sur lesquelles il sera aisé à nos Lecteurs de juger du mérite de ce Discours. » La Religion seule » ose parler au cœur des Prin- » ces le langage triste & sévere » qu'il leur est utile d'entendre : » elle explique les hommages des » peuples: elle rétracte les menson-

» ges des Cours : elle ne respecte
» ni les vices, ni les erreurs : elle
» leur montre des devoirs étendus,
» des obligations indispensables,
» des peines que le crime ne
» peut éviter, des récompenses
» réservées pour les vertus : elle
» leur fait comprendre aussi que
» Dieu n'a pas besoin pour les
» éprouver, de renverser leur
» Trône, ni d'opérer de grandes
» révolutions; leur malheur n'en-
» traîne pas toujours celui de tout
» un Peuple : elle leur envoie les
» craintes sages, les avertisse-
» mens utiles. Par ces leçons se-
» cretes & profondes, elle ac-
» coutume leur ame aux pensées
» de l'avenir; & les rendant su-
» périeurs à l'infortune par leurs
» sentimens, & non par leur
» puissance, elle seule peut les
» instruire dans la véritable scien-
» ce de l'humanité «.

Tel a été l'ascendant de la Re-

ligion ſur Madame la Dauphine. Expoſée dès l'âge de douze ans à tous les périls d'une fuite précipitée, élevée par une mere courageuſe, dont les vertus furent violemment exercées & conſtamment ſoutenues, elle apprit à ſoumettre ſes volontés à l'impérieuſe néceſſité & à l'empire de la regle. D'un pays dont les Princes abjurerent les premiers le lien de l'unité Catholique, tranſportée dans ce Royaume où la vraie Religion ſemble avoir à jamais établi ſon empire, guidée par cette Religion ſainte, & marchant à ſa lumiere, elle ne s'égara point au milieu des écueils du rang le plus flatteur & le plus dangereux.
» Qu'un ſexe foible triomphe
» par la ſéduction ; & qu'emprun-
» tant les vices de ceux à qui il
» cherche à plaire, il rachete par
» une coupable ſervitude un
» empire frivole, Madame la

» Dauphine n'emprunte d'autre » séduction que celle de ses ver- » tus. Soumise à son Epoux, elle » se consacre dans la retraite; » sans inquiétude, mais sans dis- » traction, au soin noble & tou- » chant de le rendre heureux «. Elle triomphe de la seule des illusions humaines qui pût la surprendre : elle étouffe l'ambition dans son cœur ; il semble qu'une voix intérieure lui dise : *Etrangere sur cette terre, vous devez y paroître un moment; vous ne devez pas l'habiter ; les Royaumes ne sont point votre partage :* Quittez les longues espérances & les projets ambitieux ; *craignez de vous perdre dans* les soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous (1) : *Le Ciel a d'autres desseins. C'est par le malheur & non*

(1) Qui croiroit que la Fontaine s'est exprimé de même dans une Fable (dans

par le pouvoir, qu'il veut exercer vos vertus.

» Dix-huit ans se sont écoulés » dans l'union la plus intime & » la plus égale : soins mutuels, » tendresse inaltérable, confiance » sans bornes, & tous les biens » communs, ainsi que les mal- » heurs. Ah ! que les Princes ap- » prennent que, s'il est pour eux » quelque bonheur dans cette » vallée de misere & de larmes, » ils le trouveront dans ces mê-

---

celle du *Vieillard & des trois jeunes Hommes*?)

A quoi bon charger votre vie
Du soin d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées,
Quittez le long espoir & les vastes pensées :
Tout cela ne convient qu'à nous,

Cette remarque prouve que les genres les plus éloignés se rapprochent sous la plume des Ecrivains à qui l'éloquence est familiere.

» mes

» mes ſentimens qui leur ſont com-
» muns avec le reſte des hommes :
» le rang des Rois ne leur donne
» que des devoirs. Quel ſeroit leur
» triſte ſort, s'ils n'avoient connu
» ni le prix d'une ſainte & vertueu-
» ſe union, ni la tendre & libre
» amitié, ni la confiance ſi douce
» & quelquefois ſi néceſſaire, ni
» ce deſir d'être utile, qui, ſa-
» tisfait chaque jour, & chaque
» jour renaiſſant, forme la vé-
» ritable vie du cœur humain ?
» ils ſeroient les vrais malheu-
» reux «. Madame la Dauphine connut ces vertus paiſibles, & ils ne communiquerent à ſon ame aucune foibleſſe ; elle s'attacha à la Loi de Dieu, à cette Loi qui *forme & perfectionne ſucceſſivement toutes les vertus au même degré*, qui *ajoute aux ſentimens les plus foibles la force & l'énergie qui leur manque*, qui *s'empare de toutes les facultés de l'ame, pour les élever*

au-dessus de l'humanité. » Quand » une fois la Religion porte une » ame à cette hauteur, il n'est » plus rien qui puisse l'enfler, » rien qui puisse l'amollir, rien » qui puisse l'abattre : elle domine » au-dessus de ses penchans, de » ses vertus, au-dessus des évé- » nemens... Elle offre à la terre » étonnée ce grand & sublime » spectacle, digne de fixer les » regards d'un Dieu qui se com- » plaît dans son Ouvrage ; une » ame forte qui se mesure avec » l'adversité «.

De cette belle peinture des effets que la Religion opere sur ceux qui y mettent leur confiance, l'Orateur passe à la seconde partie de son Discours. Il retrace avec énergie les malheurs de la Saxe, dans cette guerre *inutile aux deux puissances rivales, devenue fatale seulement aux Saxons.* » Madame » la Dauphine a vu son pays en- » vahi pendant sept ans par une

» domination étrangere ; elle a » vu la paix détruisant toutes ses » espérances, & confirmant tous » les désastres de la guerre ; elle a » vu la fortune acharnée, susci- » tant au fond du Nord une révo- » lution inattendue, pour arra- » cher à sa Maison ce Trône » chancelant que tant de coups » avoient ébranlé jusqu'aux fon- » demens ; elle a vu la mort er- » rante de tous côtés autour » d'elle, lui ravissant presqu'à la » fois un Pere, une Mere, une » Sœur, & ce Frere infortuné, » qui termina par un regne si » court une vie consumée dans » les ennuis & les infirmités «. Tandis que tout conspire contre son auguste Famille, son fils, son premier né meurt dans ses bras d'une maladie longue & douloureuse. Ces malheurs étoient grands, elle en avoit senti tout le poids, & elle n'en avoit point été acca-

blée. Il lui reſtoit un Conſolateur, il va lui être enlevé. Le Prélat rappelle ici les derniers tems où M. le Dauphin nous fut montré (1), *quand il enchantoit les regards de l'Officier & du Soldat ; quand il raviſſoit l'amour des François & les hommages de l'Etranger.* » Un cri de tendreſſe & de reſ- » pect s'éleva du ſein de la Cour, » & retentit dans toute la France. » Quel cri déchirant pour le cœur » d'une Epouſe inquiéte, qui » n'oſe adopter l'erreur qui nous » flatte « ! Quelles épreuves cruelles eut à ſubir ſa tendreſſe pendant tout le cours de cette longue maladie, où il lui falloit étouffer ſes ſoupirs, dévorer ſes larmes, veiller ſans ceſſe autour de ce lit, *aſyle déplorable de ſes eſpérances & de ſes craintes !* » Elle sut allier » toute la ſenſibilité de l'Epouſe

(1) Au camp de Compiégne.

» la plus affligée, avec cette force
» que la Religion exige quand
» elle commande de grands sa-
» crifices ; & son Epoux mou-
» rant lui rendit ce noble & triste
» témoignage, *qu'il n'avoit ja-*
» *mais connu de femme plus ten-*
» *dre & plus courageuse* «.

Rien ne peut désormais la dédommager de tant de pertes, rien ne peut adoucir des regrets si profonds & si justes. » Transportez-
» vous, s'écrie le Prélat, au mi-
» lieu de ce sombre appartement,
» où la douleur concentrée en
» elle même, ne leve ses regards
» languissans que pour apperce-
» voir de tous côtés les voiles de
» la mort étendus autour d'elle.
» Qu'y verrez-vous ? Au fond
» d'un Oratoire obscur & soli-
» taire, un Crucifix, la représen-
» tation d'un tombeau, le por-
» trait d'un homme qui n'est
» plus : & là, prosternée dans

» son abattement, une femme » mourante, dont les prieres & » les gémissemens sont l'unique » consolation «. Dieu reste seul à cette Princesse affligée; Dieu la soutient au-dessus du précipice effrayant que tant d'infortunes avoient creusé sous ses pas; l'approche de la mort n'ébranle point sa constance : *elle marche d'un pas sage & ferme, jusqu'au terme de sa carriere*. » La Religion avoit ac- » quis sur tous ses sentimens ce » souverain empire qu'aucune » impression étrangere ne pou- » voit affoiblir ni fortifier. Elle » n'a pas un moment recherché » les éloges des hommes; sa fer- » meté s'annonçoit par ses ac- » tions; mais ses paroles n'é- » toient point remarquables (1) :

(1) Bossuet a fait le même éloge de MADAME : *N'attendez pas de cette Princesse des discours étudiés & magnifiques :*

» elle a vu l'heure fatale arriver » avec une ſimplicité rare ; & » l'ordre de ſes occupations con» ſtamment ſoutenu , la ſainte » uniformité de ſa vie, une prière » perſévérante , un ſilence de » paix, furent les ſeuls témoi» gnages qui manifeſterent le » courage ſurnaturel dont elle » étoit animée. Chrétiens ! elle » avoit placé ſon eſpoir en lieu » plus haut que n'eſt le ſéjour » des Rois «.

Ce Diſcours, où regne une éloquence noble & touchante, eſt terminé par de ſublimes réflexions

---

une ſainte ſimplicité fait ici toute la grandeur. . . . Nous ne voyons en elle ni cette oſtentation par laquelle on veut tromper les autres ; ni ces émotions d'une ame allarmée, par leſquelles on ſe trompe ſoi-même. Tout étoit ſimple, tout étoit ſolide, tout étoit tranquille, tout partoit d'une ame ſoumiſe, & d'une ſource ſanctifiée par le Saint-Eſprit.

ſur la rapidité avec laquelle Dieu conduit ſes élus au véritable but de la création. » Mortels, nés
» pour ſouffrir & pour mériter,
» laiſſons le déſeſpoir & la plain-
» te à ceux qui peuvent concen-
» trer leurs deſirs dans les limites
» d'une vie qui paſſe, & que le
» cours inconſtant de quelques
» années fugitives ne trouble
» point l'état d'une ame que la
» voix de Dieu même appelle à
» l'immortelle félicité «.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Lyon.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette ville a remis à la séance publique du premier Décembre prochain, la distribution du Prix dont le sujet, proposé pour l'année 1764, étoit : *de déterminer le principe qui altere l'air des Hôpitaux, & d'indiquer les moyens les plus sûrs d'y remédier.* Cette Compagnie a reçu un grand nombre de nouveaux Mémoires sur ce sujet, & veut les examiner avec soin, avant que d'adjuger le Prix.

DE CAEN.

L'Académie Royale des Belles-Lettres de cette ville avoit demandé pour le ſujet du Prix de 1766 : *quelles ſont, dans un Etat monarchique, les qualités diſtinctives qui doivent caractériſer le bon Sujet, relativement à l'ordre public.* Elle s'étoit flattée qu'en déſignant ces qualités, chaque Auteur entreroit dans les détails qui ſortent de la queſtion. Excepté un ſeul, qui cite quelques exemples de la corruption des mœurs, les autres n'ont préſenté que des lieux communs ſur des queſtions étrangeres. L'Académie s'eſt, en conſéquence, déterminée à propoſer le même ſujet pour le Prix qui ſera diſtribué le 5 Décembre 1767. Elle recevra avec plaiſir les Ouvrages qui lui ont été préſentés, ſi les Auteurs, en les retouchant, veulent bien entrer dans ſes vues. Le

Prix eſt une Médaille de 300 liv. Les Diſcours doivent être remis, francs de port, avant le premier Novembre, à M. Rouxelin, Secrétaire de l'Académie.

DE PARIS.

Le Prix de Poëſie que l'Académie Françoiſe adjugera le 25 Août 1768, ſera donné à une Piéce de cent vers au moins. Le genre, la meſure des vers & le ſujet, ſeront au choix des Auteurs. Ce prix eſt une Médaille d'or de la valeur de 600 livres. Les Ouvrages ſeront envoyés avant le premier Juillet prochain, port franc, à la veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie, rue Baſſe de l'Hôtel des Urſins, ou grand'ſalle du Palais, *à la Providence*.

Eſſais ſur l'Hiſtoire du Cœur Humain : on y a joint les caprices poétiques d'un Philoſophe. A Amſter-

dam ; & se vend à Paris, chez Vincent, rue S Severin, 1767, 1 vol. *in*-12. petit format. *Prix 2 liv. rel.*

Considérations sur le Génie & les Mœurs de ce siècle ; avec cette épigraphe : *Cujus studium qui vituperat, haud sanè intelligo, quidnam sit, quod laudandum putet.* CIC. *de Off.* Paris, Vincent, rue S. Severin, 1767, 1 vol. petit *in*-8°. *Prix 2 liv. rel.*

Calendrier des Réglemens ou Notices des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Ordonnances, Réglemens & Arrêts, tant du Conseil que des Parlemens, Cours Souveraines & autres Jurisdictions du Royaume, qui ont paru pendant l'année 1765. Par M. VALLAT-LA-CHAPELLE. Paris, Vallat-la-Chapelle, au Palais, 1767, 1 vol. *in*-24. *Prix 1 liv 16 s. br.* Ce Calendrier, commencé en 1762, for-

me déja un recueil précieux, où l'on trouve par ordre alphabétique, ce qui intéresse toutes les parties de l'Administration. Il feroit à souhaiter que dès l'époque de la réformation de la Jurisprudence, on en eût eu l'idée.

La petite Poste dévalisée. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Delalain, rue S. Jacques; & à Dijon, chez la veuve Coignard & Louis Frantin, Libr. 1767, brochure *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols.* Quelques jeunes gens trouvent sous la table d'une Guinguette un paquet de Lettres, oublié par un Facteur; on les décachete, on délibere sur ce qu'on en fera: il faut les faire imprimer, dit l'un d'eux, c'est le seul moyen qui nous reste de les faire parvenir à leurs adresses. Voilà ce qui forme ce Recueil. Il y a quelques unes de ces Lettres qui amusent;

il y en a qui contiennent de bons traits de critique & de morale : mais les unes & les autres sont en petit nombre.

Tables des Monnoies courantes dans les quatre parties du Monde, avec leur valeur réduite aux especes de France. Par M. ABOT DE BASINGHEM, *Conseiller Commissaire en la Cour des Monnoies de Paris ;* avec cette épigraphe : *Simulacra gentium, argentum & aurum.* Ps. 113. Paris, Lacombe, quai de Conti, 1767, *in*-8°. petit format. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols*. Ces Tables présentent à la fois les noms des especes, les lieux où elles ont cours, leur poids, leur titre & leur valeur en argent de France, avec des observations relatives aux articles qui méritent une explication plus étendue. L'Auteur a fait faire sous ses yeux des essais pour constater les poids & les

titres, quand il ne les a pas trouvés établis par des essais assez authentiques. Il proteste, & il est bien digne de foi, qu'il n'a rien négligé pour inspirer au public la confiance que ces Tables méritent. Il ne se borne pas aux Monnoies actuelles, il remonte aux plus anciennes, & fixe la date de leur fabrication. Cet Ouvrage peut être très utile aux Commerçans & aux Voyageurs. Il renferme beaucoup d'érudition en peu de lignes.

Pompe funebre de Madame MARIE-JOSEPHE DE SAXE, *Dauphine de France; par M. T. D. M. le 3 Septembre* 1767; avec cette épigraphe: *Infandum, Regina, jubes renovare dolorem.* VIRGILE. Paris, Vente, Montagne Sainte-Geneviéve, 1767, *in*-4°. de 8 p. *Prix 6 sols.* Ce morceau est un Poëme où l'on remarque plus de

zele que de talent. » Le Lecteur » est supposé sortir de Notre-» Dame à l'issue de la cérémonie, » & se trouver transporté à Sens, » auprès du tombeau commun » aux corps de Monseigneur le » DAUPHIN & de Madame la » DAUPHINE, auxquels il adresse » alternativement la parole «.

Second Avis concernant la Langue primitive (1). » Les idées peu » justes qu'on a prises de la dé-» couverte annoncée, obligent, » pour les redresser, d'expliquer » en quoi elle consiste.

» L'Ouvrage est en quatre Par-» ties.

» *Premiere Partie*. Découverte » de l'origine du verbe substantif » *Etre*; source & principe de

(1) Le premier a été inséré dans notre Journal de Juillet dernier, page 140.

» tous les autres dans le langage
» humain.

» Ce verbe, formateur de tous
» les autres, le même dans toutes
» les Langues de l'Univers, re-
» trouvé aussi simple qu'entier
» dans celle des Celtes, Gome-
» rites ou Bretons.

» *Seconde Partie.* Racines mo-
» nosyllabes de la Langue Celti-
» que ou Bretonne, pour la dé-
» couverte entiere de la Langue
» primitive & des vraies étymo-
» logies.

» Quinze cents monosyllabes,
» chacun avec sa signification
» propre, étant la matiere & les
» élémens des mots dans toutes
» les Langues connues.

» *Troisieme Partie.* La Langue
» primitive existante encore dans
» la branche aînée des enfans de
» Japhet.

»Cette Langue donnée à Adam,
» passée de lui à Noé par un

» ſeul homme intermédiaire ; de
» Noé à Gomer ſon petit-fils, &
» de celui-ci aux Gomerites ou
» Bretons qui la conſervent en-
» core avec le nom de celui dont
» ils ſont deſcendus.

» *Quatrieme Partie.* Extrait des
» annales du monde, relative-
» ment à la branche aînée des
» enfans de Japhet.

» Ces extraits commençans à
» la création, démontrans l'ori-
» gine & l'exiſtence de cette
» Langue, & ſa tranſmiſſion ſuc-
» ceſſive dans la Nation juſqu'à
» l'Auteur, qui raffermiſſant les
» anneaux de cette belle chaîne,
» offre à ſon ſiécle la découverte
» du plus précieux don qui ait
» été fait à l'humanité.

» L'Ouvrage complet, qui
» n'excédera point deux volumes
» *in*-8°. ou *in*-12. peut paroître
» avant ſix ſemaines, pour peu
» que l'Auteur y ſoit déterminé ;

» ſinon il n'en donnera que ſuc-
» ceſſivement les Parties, ce qui
» retardera les avantages qui en
» réſulteroient tout d'un coup.
» *Signé*, LE BRIGANT «.

Eſſai ſur l'art de faire le Vin rouge, le Vin blanc & le Cidre, avec des vues pour la plantation de la vigne en Normandie & dans quelques autres de nos Provinces Septentrionales. Par M. MAUPIN. Paris, Muſier fils, quai des Auguſtins, 1767, br. *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 4 *ſols.* L'Auteur de cet Ouvrage utile a eu en vue la bonté & la ſalubrité des vins : il a trouvé la perfection du vin ou ſa plus grande qualité, dans le plus haut dégré de la fermentation & de la conſervation des parties ſpiritueuſes, & notamment de l'air interne ſurabondant. Cette découverte l'a conduit à un principe certain, ſur lequel por-

tent ſes méthodes. Il en réſulte qu'avec des raiſins preſque tout verds, on peut faire des Vins qui ne le ſoient pas ou preſque pas, & conſéquemment planter la Vigne en Normandie, & dans quelques Provinces ſeptentrionales.

Deſcription d'une machine inventée en Angleterre, & perfectionnée en Allemagne, pour blanchir le linge très commodément & à moins de frais qu'on ne le fait communément. Traduit de l'Allemand de M. SCHŒFFER, *Docteur en Théologie, à Ratisbonne, Membre de pluſieurs Académies, Sociétés Œconomiques, &c.* A Straſbourg, chez Jean-Godefroi Baver, Libraire; & ſe trouve à Paris, chez Durand, neveu, rue S. Jacques, 1767, 62 pages *in*-12. *Prix* 20 *ſols*. Au moyen de cette Machine, qui eſt très ſimple, on peut blanchir le linge *ſans leſſive*,

ſans eau bouillante, ſans chauffage particulier, & en certain tems même ſans bois ni feu, ſans chaudiere, ſans auge, ſans vaſes ni outils de blanchiſſage, ſans beaucoup de préparatifs ou ſans y en faire preſque du tout, ſans blanchiſſeuſe, ſans qu'on s'apperçoive qu'on fait une leſſive, ſans que main d'homme touche au linge, ſans que le linge ſoit frotté, battu ou autrement maltraité, ſans emplacement plus ſpacieux que deux pieds quarrés, ſans que la place où on lave ſoit mouillée, ſans avoir froid en hiver ni trop chaud en été, ſans que le linge ait beſoin d'être ſavonné plus d'une fois & le plus légerement qu'il ſe peut, enfin ſans que le blanchiſſage dure plus d'un quart d'heure. Nous nous contentons d'expoſer, d'après l'Auteur, les avantages de cette invention, au ſujet de laquelle il a déja publié une diſſertation qui a eu du

ſuccès : nous renvoyons à l'Ouvrage même pour la Deſcription de la Machine.

L'Ami de ceux qui n'en ont point, ou Syſtême Œconomique, Politique & Moral, pour le Régime des pauvres & des mendians dans tout le Royaume. Paris, Paſchal Prault, Libr. rue du Petit-Pont, 1767, *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 16 *ſols.* Il eſt certain que la mendicité eſt un des fléaux de la Société ; mais comme la pauvreté eſt la ſuite d'un mal plus incurable encore & plus général, il n'eſt pas queſtion de bannir de nos Cités, ni de nos Provinces, ceux qui ſont dans l'indigence ; mais de fournir à cette claſſe de Citoyens tous les ſecours que la raiſon, l'humanité & l'intérêt même du Gouvernement public, exigent qu'on leur accorde. Tel eſt l'objet de l'Auteur (M. l'Abbé MERY). Il ſe borne pour ce qui

concerne la police générale des pauvres dans le Royaume, à ces trois articles : les inſtruire, les faire ſubſiſter, & les rendre utiles à l'Etat ; ce qui forme trois parties dans ſon Ouvrage. Il indique des reſſources ſûres & abondantes pour la ſubſiſtance des Pauvres, & trouve dans cette claſſe les avantages les plus conſidérables pour l'Agriculture, pour les travaux publics, & pour diverſes Fabriques & Manufactures. Ce Diſcours nous a paru contenir d'excellentes vues.

Virginie, Tragédie en cinq Actes. A Paris, chez Guillyn, quai des Auguſtins ; & à Rennes, chez Ravaux, rue Dauphine, 1767, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſols.* Si cette Piéce eſt bonne, dit l'Auteur, pourquoi n'a-t-elle pas été jouée ? Si elle eſt mauvaiſe, pourquoi eſt-elle imprimée ? Il répond à l'une

& à l'autre queſtion, en convenant que dans ce Drame le médiocre l'emporte, mais qu'il y a de bonnes choſes; & que lorſqu'il eſt impoſſible de ſéparer le bon, encore vaut-il mieux le ſouffrir en mauvaiſe compagnie. Si l'on m'accuſe de vanité, ajoute-t-il, il faut avouer que la doſe n'en eſt pas exceſſive dans un tems ſi fécond en prétentions. Il pourroit en montrer davantage: il y a de beaux vers & des ſcênes touchantes dans ſa Piéce. Ce ſujet, au reſte, a été mis pluſieurs fois au Théâtre. Celui entre les mains de qui il a le mieux réuſſi, eſt Campiſtron.

L'Homme de Cour, Comédie en cinq Actes. Par M. CHAUVEAU. A Londres; & ſe vend à Paris, chez Barbou, Panckouke, & la veuve Duchefne, 1767, *in-8°. Prix* 1 *liv.* 10 *ſ.* C'eſt encore une Piéce qui n'a point

point été repréſentée. Le caractere de l'Homme de Cour, deſſiné d'après quelques Moraliſtes ſombres & mordans, eſt atroce : c'eſt un monſtre en amour, en amitié, en politique ; la ſoupleſſe & la fauſſeté ſont ſes moindres crimes : il calomnie ſon rival dans l'eſprit du Prince, en ſuppoſant des Lettres d'intelligence avec les ennemis de l'Etat : il fait inſpirer par un de ſes agens à ce rival, d'enlever ſa Maîtreſſe, afin de tourner ſa fuite en preuve : il fait contrefaire ſon écriture par un Valet qu'il ſéduit, & qu'enſuite il veut faire empoiſonner ſecrettement. Il ourdit la trame la plus odieuſe pour tromper le pere de cette Maîtreſſe, ami de ſon rival, & qui de ſon défenſeur devient ſon plus dangereux accuſateur dès qu'il le croit coupable. Quand la ſuppoſition des Lettres eſt découverte, le ſcélérat met

tout ſur le compte de ſon agent, qui eſt ſon ami. Voilà les principaux traits qui caractériſent ce monſtre : il y en a beaucoup d'autres moins odieux & plus reſſemblans.

La Nobleſſe du Royaume étant inſtruite qu'il avoit déja paru ſous le titre d'*Armorial général*, 9 vol. *in-fol.* de Généalogies détaillées degré par degré des Nobles des différentes Claſſes jouiſſans des Privileges & Exemptions attribués à leur état, & ſachant que le dixieme volume devoit être préſenté au Roi vers la fin de cette année ou au commencement de l'autre ; pluſieurs Gentilshommes ont cru devoir écrire à M. d'Hozier, Juge d'Armes de la Nobleſſe de France, pour ſavoir préciſément ce qu'il falloit produire pour être inſcrit dans le onzieme volume & les ſuivans : il a eu l'honneur de leur répondre.

1°. Que l'on n'admettoit aucune Copie collationnée dans quelque forme qu'elle pût être; qu'il falloit produire les titres originaux, c'est-à-dire, premieres grosses ou expéditions délivrées par les Notaires propriétaires des minutes certifiées véritables par les principaux Juges des lieux, & légalisées.

2°. Joindre tous les Titres honorifiques, Erections de terres en telle dignité que ce soit, Certificats de service dans les Armées & l'Arriere-ban, les Provisions d'Offices Nobles ou donnant Noblesse au premier ou au second degré, les Jugemens des Commissaires-Généraux du Conseil, les Arrêts du Conseil des Dépêches, les Ordonnances des Intendans, Commissaires départis dans les Provinces ou de leurs Subdélégués, les Arrêts contradictoires de la Cour des Aydes,

les Procès-verbaux des Preuves de Malthe, si il y a eu des Chevaliers reçus ; & dans le cas où quelques produisans n'eussent point été, ni eux ni leurs Auteurs, assignés dans les précédentes recherches, il sera nécessaire de représenter des Extraits des Rolles des Tailles, ou autres Impositions qui prouvent que depuis cinquante ans ils ont été compris dans le rolle des Nobles.

3°. Que toutes lesdites Piéces, ainsi que les Contrats de Mariage, Actes de Bénédiction nuptiale, Baptistaires, Partages, Transactions, Testamens, Hommages, &c. seront envoyées au Juge d'Armes, affranchies de ports, ou remises par ceux qui en seront chargés, afin que l'on en puisse faire les Extraits & dresser l'article historique degré par degré, avant qu'il parvienne à l'impression.

On prévient encore que ces Articles sont imprimés séparément, afin d'accélérer plus aisément ce qui doit composer chaque volume, en les rangeant ensuite par ordre alphabétique.

Signé d'Hozier.

Oraison funebre de T. H. T. P. & T. Exc. Princesse Marie-Josephe de Saxe, *Dauphine de France; prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, le 27 Juin 1767, par M. l'Abbé* de Pomiers, *Prédicateur de la Reine, & Chanoine de S. Cloud.* A Paris, de l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine, 1767, *in*-4°. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* Texte: *Quasi aquæ delabimur in terram, quæ non revertuntur.* » Nous allons » sans cesse au tombeau, comme » des eaux qui se perdent sans » retour «. *Du second Livre des Rois, Chap. XIV.* Division:

» Fidele à ses devoirs, Madame
» la Dauphine les a remplis avec
» une persévérance inaltérable.
» Ferme dans les adversités, elle
» les a supportées avec un cou-
» rage invincible «. Il y a de l'élévation, du sentiment, & surtout beaucoup de piété, dans la maniere dont l'Orateur traite ces deux parties.

Oraison funebre de T. H. T. P. *& T. Exc. Princesse* MARIE-JOSEPHE DE SAXE, *Dauphine de France; prononcée dans l'Eglise premiere Archipresbitérale de la Magdelaine de Paris, le 4 Septembre 1767, par M. l'Abbé* DU ROUZEAU. (*Sub umbrâ illius quem desideraveram sedi.* Cant. 7. 3.) Paris, Vente, Montagne Sainte Geneviéve, 1767, *in*-4°. *Prix 1 liv. 4 s.* Texte: *Considera, Israël, pro his qui mortui sunt super excelsa tua.... incliti Israël super mon-*

tes tuos... Amabiles & decori in vitâ suâ, in morte quoque non sunt divisi. Reg. 2. cap. 9. v. 19. 20. 23. Division : Marie Josephe de Saxe fut le modele des épouses, & l'exemple des meres. L'Orateur prouve qu'avec les vertus obscures & privées que supposent ces deux titres bien remplis, on peut être grande Princesse ; & que Marie-Josephe de Saxe, le modele des Dauphines, eut été en effet le modele des Reines, si Dieu lui eut permis de s'asseoir sur le Trône pour lequel elle sembloit avoir été destinée. Il fait voir ensuite comment ces vertus, si simples, si communes en apparence, rehaussées par la Religion, échauffées, pour ainsi dire, de son souffle divin pendant la vie, peuvent achever de caractériser la grande Princesse à la mort. Il tire de l'éloge de Madame la Dauphine les instructions les plus solides

pour ce ſiécle frivole & corrompu.

Jo. Baptiſtæ MORGAGNI *P. P. P. P. de ſedibus & cauſis Morborum per anatomen indagatis, Libri quinque Diſſectiones, & Animadverſiones, nunc primum editas complectuntur propemodum innumeras, Medicis, Chirurgis, Anatomicis profuturas. Multiplex præfixus eſt Index rerum & nominum accuratiſſimus.* A Louvain; & ſe trouve à Paris, chez R. Davidtz, & P. Fr. Didot le jeune, Libraires, quai des Auguſtins, 1766, *in*-4°. *Prix les* 4 *vol. reliés en deux* 27 *l.*

Hiſtoria Febris miliaris, & de Hemicraniâ Diſſertatio. Auctore Joanne FORDYCE, *M. D. Accedit de Morbo miliari Epiſtola Caroli* BALGUY, *M. D.* A Louvain; & ſe trouve à Paris, chez les mêmes Libraires. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſols br.*

Caroli LINNÆI *Sæ. Ræ. Mtis.*

Archiatri Med. & Botan. Professoris Reg. & Ordin. Acad. Imper. Monspel. Stockolm. Upsal. Berolin. Socii, Materies medica. Liber II de Animalibus, & III de Mineralibus, secundùm genera, loca, præparata, vires, differentias, nomina, potentias, usus, synonyma, simplicia, qualitates, composita digesti. A Stockholm; & se trouve à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, *in*-8°. *Prix br.* 1 *liv.*

Primæ Lineæ Pathologicæ & Therapeuticæ. Auctore Francisco DE LAMURE, *in Universitate Medicinæ Monspeliensi Professore Regio, nec non Societatis Regiæ Scientiarum Socio.* A Montpellier, chez la veuve Martel; & se trouve à Paris, chez le même Libraire, 1766, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols br.*

Positiones Semeioticæ. Par le

même. A Montpellier & à Paris, chez les mêmes Libraires, 1767, *in*-4°. de 58 pag. *Prix br.* 1 *liv.*

Sur les Rechûtes & sur la Contagion de la petite Vérole; deux Lettres de M. MEDICUS, *Conseiller Aulique & Médecin de S. A. S. Mgr. le Duc de Deux Ponts, Membre de l'Académie Electorale Palatine, &c. à M.* PETIT, *Docteur-Régent & ancien Professeur de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm, &c.* A Manheim; & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, 1767, 88 pages *in*-12. *Prix* 18 *sols br.*

Recueil des Actes, Titres & Mémoires concernant les affaires du Clergé de France, augmenté d'un grand nombre de Piéces & d'Observations sur la discipline présente de

l'Eglise, Par feu MM. LE MERRE, *Avocats du Clergé. Seconde édition en quatorze vol. in-4°. Proposé par souscription.* Les deux volumes ajoutés à cette importante collection, qui dans l'ancienne édition n'en comprenoit que douze, sont 1°. un Recueil des Cahiers présentés, & des Remontrances & Harangues faites à nos Rois par le Clergé de France, & des Edits, Déclarations & Arrêts donnés en conséquence. 2°. La Table générale raisonnée des douze volumes, qui est en même tems un excellent abrégé de toute la Collection. La souscription sera de 126 *liv.* pour les 14 vol. *in-4°.* en feuilles, de 1000 pages l'un portant l'autre; somme très modique eu égard à la grosseur des volumes & au prix exorbitant auquel est aujourd'hui portée l'édition *in-fol.* On paiera en souscrivant 24 liv. On donnera dans le courant de Juin 1768, en

retirant les T. I & II, la même ſomme. Dans le courant de Décembre 1768, en retirant les T. III & IV, autant. Dans le courant de Juin 1769, en retirant les T. V & VI, 15 liv. Dans le courant de Décembre 1769, en retirant les T. VII & VIII, autant. Dans le courant de Juin 1770, en retirant les T. IX & X, 12 liv. Dans le courant de Décembre de la même année, en retirant les T. XI & XII, pareille ſomme. Et dans le courant de Juin 1771, les T. XIII & XIV ſeront délivrés *gratis*. Cette ſouſcription ſera ouverte juſqu'au premier Avril 1768. Les perſonnes qui n'auront pas ſouſcrit dans cet intervale, paieront la collection 180 *liv.* ſans rabais. On ſouſcrit à Paris, chez G. Deſprez, Impr. ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques; à Avignon, chez Jacq. Garrigan, Impr. Libr. Place S.

Didier; & chez tous les principaux Libraires du Royaume & des pays Etrangers.

Toinon & Toinette, Comédie en deux Actes en prose, mêlée d'Ariettes; représentée, pour la premiere fois, par les Comédiens Italiens Ordinaires du Roi, le 20 Juin 1767. Paris, veuve Duchesne, rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. *Prix 1 liv. 4 sols avec les airs notés.* Ce Drame, que le Public a goûté, est écrit avec délicatesse, conduit avec art, dialogué avec beaucoup de naturel, & rempli d'une plaisanterie fine & agréable. L'Auteur est M. DESBOULMIERS, qui avoit déja travaillé pour le même Théâtre.

Le Galant Escroc, Comédie en un Acte en prose, précédée des Adieux de la Parade, Prologue en vers libres. A la Haye; & se trou-

ve à Paris, chez Gueffier fils, rue de la Harpe, 1767, *in-8°. Prix 1 liv. 10 sols avec la musique.* Cette jolie Comédie complette le premier volume du *Théâtre de Société* de M. COLLE, & fait desirer la suite de ce Théâtre. Le Prologue est gai, & trop gai pour que nous nous y arrêtions; mais nous ne pouvons dissimuler qu'il peint bien le goût actuel.

Ce siécle dans les mots veut de la modestie;
Sur tout le reste il vous absout.

Le Ministre de Wakefield, Histoire supposée écrite par lui-même. A Londres; & se trouve à Paris, chez Pissot, quai de Conti; & Desaint, rue du Foin, 1767, 2 vol. *in-12. Prix 5 liv. br.* Le Ministre que l'on fait parler avec assez de simplicité dans ce Roman, passe d'une fortune honnête

à la médiocrité ; mais toujours prêt à inſtruire les autres, prêt à obéir lui même, humble dans la proſpérité, grand dans l'adverſité, il remplit avec exactitude les devoirs que les différens états qu'il embraſſe lui impoſent ; & ſa philoſophie douce en fait tirer parti pour l'inſtruction du Lecteur.

Nouveaux Contes moraux, ou Hiſtoriettes galantes & morales. Par M. C***. A Amſterdam ; & ſe trouvent à Paris, chez Delalain, rue S. Jacques ; & à Dijon, chez la veuve Coignard de la Pinelle, & Louis Frantin, Libr. 1767, trois parties *in*-12. *Prix 3 liv.* 12 *ſ.* L'Auteur de ces Contes moraux, perſuadé que le ſentiment a l'influence la plus directe & la plus abſolue ſur nos mœurs, a eu en vue de peindre tout ce que les vertus ſociales ont de touchant ; & il y a ſouvent réuſſi.

Hylaire, par un Métaphysicien. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais, 1767, *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols br.* C'est une mauvaise Parodie du Bélisaire de M. Marmontel, dans laquelle on a prétendu prendre un style plus analogue au goût de la Nation.

La Rhétorique des Savans, contenant des Piéces choisies des plus célebres Poëtes & Orateurs. Par M. l'Abbé CHARUEL D'ANTRAIN. Paris, Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix br.* 2 *liv.* 10 *sols.* L'Auteur de cette compilation auroit pû montrer plus de délicatesse dans le choix des Piéces qui la composent.

Nouvelles Réflexions sur la pratique de l'Inoculation. Par M. GATTI, *Médecin-Consultant du Roi, & Professeur en Médecine dans*

l'Univerſité de Piſe. A Bruxelles; & ſe trouve à Paris, chez Muſier fils, quai des Auguſtins, 1767, *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſ.* C'eſt la ſuite des Réflexions du même Auteur ſur les préjugés qui s'oppoſent à la perfection de l'Inoculation. M. Gatti a réuni dans trois Chapitres tout ce qui concerne *la Préparation*, *l'Inſertion* & *le Traitement*. Ces deux Ouvrages ſe trouvent chez le même Libraire.

Voyage de Robertſon aux Terres Auſtrales, traduit ſur le Manuſcrit Anglois. A Amſterdam; & ſe trouve à Paris, chez Hériſſant fils, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 *liv.* 10 *ſols br.* Ce Voyage eſt un Roman politique & philoſophique. Robertſon découvre un pays dont le Gouvernement n'eſt établi que ſur la loi naturelle, & où le Peuple eſt heureux; mais le ſeroit-il conſtam-

ment dans la réalité ? C'eſt ce qui eſt très douteux.

Le Sieur FRANÇOIS, Graveur, rue S. Jacques, à Paris, vient de mettre au jour le *Portrait de la Reine*, & celui de feu Mgr. *le Dauphin*, en habit de Dragon à la tête de ſon Régiment, gravés dans le même goût que celui du Roi (1). *Prix 1 liv. 10 ſols chaque Portrait.*

Coup d'œil général ſur les Peintures, Sculptures & Gravures expoſées au Salon du Louvre, depuis le 25 Août. Autant on reproche à nos Auteurs Tragiques de ne plus chercher qu'à ſéduire les yeux, autant on doit louer nos Peintres de tâcher de remuer le cœur. Ce dernier talent, le plus difficile de tous & le plus eſſentiel

---

(1) Voyez le Journal de Septembre, page 573.

dans les Arts d'agrément, eſt porté à un très haut degré par M. DOYEN. Il a traité, pour une Chapelle de S. Roch, le Miracle des Ardens, avec toute l'énergie & tout le pathétique que comporte ce ſujet. Son Tableau excite la *terreur* & la *pitié*. Celui de S. Denis prêchant la foi en France, deſtiné pour la même Egliſe, confirme la grande réputation de M. VIEN : toutes les parties en ſont admirables. Il y regne une ſageſſe & une onction qui vont juſqu'à l'ame. On eſt affecté d'un ſentiment de douleur à l'aſpect du Tableau de M. LA GRENÉE, repréſentant Mgr. le Dauphin mourant. Les autres compoſitions de ce Peintre ſont charmantes. Le Public admire également un grand Tableau allégorique au ſujet de la Paix derniere, par M. HALLÉ ; de ſuperbes Marines de M. VERNET ; de riches compoſitions de

M. LE PRINCE, dans les mœurs & le coſtume des Peuples de la Ruſſie & de l'Aſie ; des Vues de M. ROBERT, toutes traitées avec beaucoup d'intelligence, & du plus grand effet; des morceaux de perſpective de M. MACHY, dont les détails font illuſion ; des Batailles pleines de chaleur & d'un coloris vigoureux, par M. CASANOVA ; des Payſages, des Marines & des Batailles d'un mérite ſupérieur, par M. LOUTHERBOURG, dont le génie ſe plie avec une facilité admirable à ces différens genres ; deux Tableaux d'une grande vérité, par M. CHARDIN ; des compoſitions fines & piquantes de M. BAUDOUIN; deux Tableaux ovales, la Peinture & la Sculpture, un jeune homme en pied, & de très beaux Portraits, par M. VANLOO ; d'autres Portraits intéreſſans, tant de M. DELATOUR, qui n'eſt pas nommé dans le Catalogue, mais

que l'on reconnoît à sa touche, que de MM. LUNDBERG, PERRONNEAU, ROSLIN, VALADE, DROUAIS fils, VOIRIOT & DESHAYS; un Crucifix de bronze, sur un fond de velours bleu, imitant parfaitement le relief, par M. ROLAND DE LA PORTE; diverses compositions plus ou moins estimables, de MM. BELLE, BACHELIER, PAROCEL, BRENET, LÉPICIÉ, FRAGONARD, AMAND, MONNET, TARAVAL, RESTOUT fils, JOLLAIN, DURAMEAU, OLIVIER, RENOU, CARESME & BEAUFORT; d'agréables Paysages de MM. MILLET FRANCISQUE, LE BEL, JULLIART & GUÉRIN; des Mignatures de M. VENEVAULT, & de Madame VIEN, d'un fini précieux; des Tableaux de fruits & de fleurs, par M. BELLENGÉ; enfin un effet singulier de lumiere, par Madame TERBOUCHE. Parmi les Sculptures, on distingue d'excel-

lens Bustes de M LE MOYNE ; une Baigneuse de M. ALLEGRAIN ; trois Figures & deux Médaillons de M. VASSÉ ; des Portraits d'une vérité admirable, par M. PAJOU ; & diverses Figures de caractere, par MM. CAFFIERI, BERRUER, GOIS & MOUCHY. Il y a aussi d'ingénieux Desseins de M. COCHIN, pour la nouvelle édition de l'Histoire de France de M. le Président Hénault ; & de belles Gravures de MM. LE BAS, WILLE, FLIPART, LEMPEREUR, MOITTE, MELLINI, BEAUVARLET, ALIAMET, STRANGE & DEMARTEAU, ces dernieres dans le goût du crayon.

TABLE DES ARTICLES

Du Journal d'Octobre 1767.

ARTICLE LXXV. *Le Voyageur François, Tomes V & VI,* page 5
ART. LXXVI. *Les Ephémérides du Citoyen, T. I, II, III, IV, V, VI, VII & VIII,* 27
ART. LXXVII. *Eloge de Charles V, par M.* de la Harpe, 40
ART. LXXVIII. *Les Vies des Hommes & des Femmes illustres d'Italie,* 59
ART. LXXIX. *Hirza, Tragédie, par M.* de Sauvigny, 75
ART. LXXX. *Le Botaniste François,* 94
ART. LXXXI. *L'Esprit de la Ligue,* 106
ART LXXXII. *Oraison funebre de Madame la Dauphine, par M. l'Evêque* de Lavaur, 138
NOUVELLES LITTERAIRES. *Prix de l'Académie de Lyon,* 153. *Prix de l'Académie de Caën,* 154. *Prix de Poësie de l'Académie Françoise,* 155. *Essais sur l'Histoire du cœur humain,* ibid. *Considérations sur le Génie & les Mœurs de ce siécle,* 156. *Calendrier des Réglemens,* ibid. *La petite Poste dévalisée,* 157. *Tables des Monnoies courantes dans les quatre parties du Monde,* 158. *Pompe funebre de Madame la Dauphine,* 159. *Second Avis concernant la Langue primitive,* 160. *Essai sur l'art de faire le Vin rouge, le Vin blanc & le Cidre,* 163. *Description d'une Machine pour blanchir le linge,* 164. *L'Ami de ceux qui n'en ont point,* 166. *Virginie, Tragédie,* 167. *L'Homme de Cour, Comédie,*

168. *Avis à la Noblesse du Royaume sur ce qu'il faut faire pour être inscrit dans le XIe. vol. de l'Armorial général & les suivans*, 170. *Oraison funebre de Madame la Dauphine, par M. l'Abbé* de Pomiers, 173. *Oraison funebre de la même Princesse, par M. l'Abbé* du Rouzeau, 174. *Jo. B.* Morgagni, *de sedibus & causis Morborum per anatomen indagatis, Libri quinque, &c.* 176. *Historia Febris miliaris*, ibid. *Caroli* Linnæi, *Materies medica*, ibid. *Primæ Lineæ Pathologicæ & Therapeuticæ*, 177. *Positiones Semeioticæ*, ibid. *Lettres sur les rechûtes & sur la contagion de la petite Vérole*, 178. *Souscription pour le Recueil des Actes du Clergé de France*, ibid. *Toinon & Toinette, Comédie*, 181. *Le Galant Escroc, Comédie*, ibid. *Le Ministre de Wakefield*, 182. *Nouveaux Contes moraux*, 183. *Hylaire*, 184. *La Rhétorique des Savans*, ibid. *Nouvelles Réflexions sur la pratique de l'Inoculation*, ibid. *Voyage de Robertson*, 185. *Portraits de la Reine & de feu Monseigneur le Dauphin*, 186. *Coup d'œil général sur les Peintures, Sculptures & Gravures exposées au Salon du Louvre*, ibid.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Septembre 1767.

GENET, Doct. de la Maiſ. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

JOURNAL

DE

TRÉVOUX.

NOVEMBRE 1767.
TOME CCLXV. SECONDE PART.

AVIS.

Le prix de la ſouſcription pour ces Mémoires, dont il paroîtra réguliérement un volume le premier de chaque mois, ſera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adreſſes indiquées, & de 13 livres 12 ſols, rendus en Province, où ils ſeront envoyés ſans frais par la Poſte. La modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'a été continuée d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

On pourra également ſouſcrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-deſſus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de 20 *ſ. br.*

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez P. Fr. Didot le jeune, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel, à S. Auguſtin*, chez lequel on voudra bien adreſſer tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Pluſieurs perſonnes déſirant ſavoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Meſſieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de
JOURNAL DE TREVOUX.

TOME CCLXV. NOVEMBRE 1767.

A PARIS,

CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel.

M. D. CC. LXVII.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 877 volumes, qui doivent être reliés en 265 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	11.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE LXXXIII.

Du Tonnerre, & des moyens employés en Amérique pour préserver les bâtimens & les personnes de ses funestes effets. Par M. Franklin.

Les Expériences Electriques commencerent par faire soupçonner aux Physiciens, que la matiere du Tonnerre ou des Eclairs, étoit la même que celle de l'Electricité. Les épreuves que l'on fit ensuite, au moyen des barres pointues, par lesquelles on attira des

nuages la matiere du Tonnerre, ont prouvé depuis, que ces ſoupçons étoient parfaitement bien fondés. En effet, avec cette matiere on chargea des bouteilles, (comme dans l'Expérience de la commotion, ou qui frappe les bras), & on fit différentes épreuves qui montrerent toutes, que, quelques propriétés que nous euſſions obſervées dans la matiere de l'Electricité, ces propriétés appartenoient également à la matiere du Tonnerre.

Cette matiere de l'Electricité ou du Tonnerre, eſt un fluide extrêmement ſubtil, dont pluſieurs autres corps ſont pénétrés & qui y exiſte, répandu d'une maniere égale ou uniforme.

Lorſque par quelque moyen, ſoit naturel, ſoit artificiel, un corps a une quantité de ce fluide, plus grande, proportion gardée, qu'un autre corps; celui qui en

a le plus, en communique à celui qui en a le moins, jufqu'à ce que ce fluide fe trouve également reparti dans les deux corps. Cependant il faut pour cela qu'il n'y ait pas trop de diftance entr'eux, ou que dans ce dernier cas, il y ait des conducteurs ou des canaux de communication, propres à faire paffer ce fluide de l'un des corps dans l'autre.

Si la communication de ce fluide entre deux corps, fe fait au travers de l'air & fans aucun conducteur, on voit une lumiere vive entr'eux, & on entend un bruit. Dans nos petites expériences fur l'Electricité, nous appellons cette lumiere *l'étincelle*, & le bruit *le pétillement* ou *le craquement* de ce feu. Mais dans les grandes opérations de la Nature, on appelle ordinairement cette lumiere *Eclair*, & on appelle *Tonnerre* le bruit produit en même-

tems, avec ses retentissemens dans l'air, bien que ce bruit ne parvienne généralement à nos oreilles, que du tems après que l'Eclair a frappé nos yeux.

Si la communication se fait par un conducteur, elle peut n'occasionner ni lumiere ni bruit; ce fluide subtil entrant alors, sans éclater, dans la substance du conducteur.

Si ce conducteur est assez gros, & d'une matiere convenable, le fluide le traverse sans l'endommager; mais s'il ne réunit pas ces deux avantages, il est souvent fracassé & mis en piéces.

L'eau & tous les métaux sont de bons conducteurs de ce fluide; d'autres substances encore, comme le bois, & les autres matériaux employés dans les bâtimens, peuvent avoir le même avantage; mais il faut pour cela qu'elles renferment une certaine quantité de

parties aqueuſes. Si elles n'en contiennent pas aſſez, elles ne peuvent plus tranſmettre ce fluide, & ſont, en conſéquence, ſouvent endommagées par ſon paſſage.

Le verre, la cire, la ſoie, la laine, les cheveux, les plumes, & même le bois extrêmement ſec, ne peuvent ſervir de conducteurs pour tranſmettre ce fluide; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de faciliter ſon paſſage, ils y réſiſtent ou s'y opposent.

Lorſqu'il a la poſſibilité de pénétrer dans deux conducteurs, dont l'un, comme de métal, eſt meilleur que l'autre; il entre dans celui qui eſt le plus favorable à ſon paſſage, & il le ſuit dans toutes ſortes de directions.

La diſtance à laquelle un corps chargé ou rempli de ce fluide, s'en décharge bruſquement au travers de l'air, ſur un corps qui n'en eſt pas chargé ou qui ne l'eſt

pas autant, eſt différente ſelon la quantité de ce fluide, les dimenſions & la forme de ces mêmes corps, & l'état de l'air qui les ſépare. Cette diſtance entre deux corps quelconques, quelle qu'elle ſoit, s'appelle *leur diſtance exploſive*, parcequ'il n'y a pas d'exploſion juſqu'à ce qu'ils ſoient rapprochés à cette diſtance.

Les nuages ont ſouvent beaucoup plus de ce fluide, en proportion, que la terre. Alors, s'ils s'en trouvent aſſez près, c'eſt-à-dire à *la diſtance exploſive*, ou qu'ils rencontrent un conducteur, ce fluide les abandonne & ſe décharge ſur la terre.

Si une nuée extrêmement chargée de ce fluide, ſe trouve ſi élevée que ſa diſtance de la terre ſoit plus grande que *la diſtance exploſive*, elle paſſe tranquillement ſans donner de lumiere ou ſans éclater, à moins qu'elle ne rencontre d'au-

tres nuées moins chargées qu'elles.

Les grands arbres, les bâtimens élevés, comme les tours & les clochers, deviennent quelquefois des conducteurs entre les nuages & la terre ; mais n'étant pas par la matiere dont ils ſont compoſés, des conducteurs propres à laiſſer paſſer librement le fluide, ils en ſont ſouvent endommagés.

Les bâtimens qui ſont couverts en plomb ou avec d'autres métaux, & qui, pour conduire les eaux, ont des tuyaux métalliques qui vont depuis la couverture juſqu'en bas, ne ſont jamais endommagés par la foudre, parceque lorſqu'elle tombe ſur ces bâtimens, elle paſſe dans ces ſubſtances métalliques & n'entre point dans les murs.

Quand des bâtimens différemment couverts ſe trouvent à *la diſtance exploſive* de ces nuées orageuſes, le fluide foudroyant entre alors dans ces murs (ſoit de bois,

ſoit de briques ou de pierres) & ne les quitte que lorſqu'il trouve de meilleurs conducteurs aux environs, comme des barres métalliques, des verrouils, des ſerrures, des gonds de portes ou de fenêtres, de la dorure ſur de la boiſerie ou ſur des bordures de tableaux, de l'étain derriere les miroirs, des fils de fer de ſonnetes, & les corps des animaux, en tant qu'ils contiennent des fluides aqueux.

En paſſant au travers du bâtiment, il ſuit la direction de ces conducteurs, ſe jettant dans ſa route ſur tous ceux qui peuvent favoriſer ſon paſſage, ſoit en ligne droite, ſoit en ligne courbe, ſautant de l'un à l'autre lorſqu'ils ne ſont pas trop éloignés, & n'endommageant les murs que dans les endroits uniquement où la diſtance entre ces conducteurs partiels & avantageux, eſt trop

grande pour qu'il puiſſe la franchir.

Une barre de fer placée ſur le haut d'un bâtiment, & prolongée depuis ſa partie la plus élevée juſqu'en bas, dans la terre humide, en ſuivant dans une direction quelconque, droite ou courbe, la forme du comble ou des autres parties du bâtiment, attirera par ſon extrémité ſupérieure, la matiere du Tonnerre, l'empêchera de ſe jetter ſur aucun autre endroit, & en lui fourniſſant un paſſage libre juſqu'à la terre garantira de tout dommage le bâtiment entier.

On a trouvé qu'une petite quantité de métal, eſt capable de tranſmettre une grande quantité de ce fluide foudroyant. On a obſervé qu'un fil de métal, qui n'étoit pas plus gros qu'une plume, tranſmettoit (avec toute ſûreté pour le bâtiment, au moins juſqu'où ce fil s'étendoit) une quantité de ce

fluide, qui avoit fait beaucoup de ravages au-deſſus & au-deſſous de ce fil. Il paroit en conſéquence inutile d'employer des barres plus groſſes, quoiqu'on les faſſe ordinairement en Amérique, d'un demi-pouce de diamétre & même d'un pouce.

On peut attacher la barre au mur, aux cheminées, &c. avec des crampons de fer ; le fluide du Tonnerre n'abandonnera pas cette barre, qui favoriſe ſon paſſage, pour entrer dans le mur à travers ces crampons. Si même quelque partie de ce fluide s'étoit jettée ſur le mur, elle en ſortiroit pour entrer dans la barre, & paſſer rapidement par ce conducteur juſqu'à la terre.

Si l'édifice eſt fort grand & fort étendu, on peut, pour plus grande ſûreté, placer pluſieurs de ces barres dans différentes parties de ſa couverture.

De petits nuages suspendus dans l'air comme en échelons, entre le grand corps des nuées & la terre, (ainsi que les pailletes d'or dans nos expériences Electriques) servent souvent de conducteurs particuliers au fluide du Tonnerre, qui passe de l'un à l'autre, & qui, par leur secours, parvient à *la distance explosive* de la terre ou de quelque édifice, & en conséquence, frappe ou tombe sur ces édifices, qui, sans cela, auroient été hors de cette *distance explosive*.

De longues barres aiguës, communiquant avec la terre & présentées à ces petits nuages, en tirant à elles en silence le fluide dont ils sont chargés, les font remonter & se rapprocher du corps des nuées; & ils laissent alors entre la terre & eux, une distance trop grande pour qu'ils puissent y décharger leur feu.

C'est pour cela que nous éle-

vons l'extrémité ſupérieure de nos barres, de ſept ou huit pieds au-deſſus de la partie la plus haute de l'édifice, & que nous les faiſons fort en pointe, de maniere que le bout en eſt très aigu. On le dore ordinairement pour l'empêcher de ſe rouiller.

C'eſt ainſi que ces pointes préviennent l'éclat ou l'effet de la nuée ſur un bâtiment, ou que ſi cette nuée ſe décharge deſſus, elles conduiſent le fluide foudroyant juſqu'en bas ſans qu'il cauſe aucun dommage.

Il faut que l'extrémité inférieure de la barre, entre de deux ou trois pieds en terre; que, pliée horiſontalement, elle s'écarte du mur de ſix ou ſept pieds, & qu'enſuite elle ſe renfonce encore de trois ou quatre. On empêchera par là que le fluide foudroyant, en entrant en terre, ne cauſe aucun dommage aux fondations.

Une perſonne qui craint le Tonnerre, & qui ſe trouve pendant un orage dans une maiſon qu'on n'a point préſervée des effets de ce météore, fera très bien de s'éloigner de la cheminée, des miroirs, de la boiſerie, ſi elle eſt dorée, & des tableaux dont les bordures le ſont. La place la plus ſûre eſt au milieu de la chambre (pourvu qu'il n'y ait pas au-deſſus de luſtre de métal ſuſpendu par une chaîne.) Il faut s'aſſeoir ſur une chaiſe & mettre ſes pieds ſur une autre. Il eſt encore plus sûr de mettre au milieu de la chambre, des matelas pliés en deux & de placer les chaiſes deſſus : car ces matelas ne conduiſant pas la matiere du Tonnerre comme les murs, cette matiere ne préferera pas d'interrompre ſon cours, en paſſant à travers l'air de la chambre & les matelas, quand elle peut ſuivre le mur, qui eſt un

meilleur conducteur. Mais lorſqu'on peut avoir un hamac (lit ſuſpendu avec des cordes) ſoutenu par des cordons de ſoie, ou de laine ou de crin, à une égale diſtance du plafond, du plancher & des murs de l'appartement; on a tout ce qu'une perſonne peut ſe procurer de plus sûr dans quelque chambre que ce ſoit, & réellement ce qu'on peut regarder comme le plus propre à mettre à l'abri de tout danger, de la part du Tonnerre.

ARTICLE LXXXIV.

ŒUVRES ſpirituelles & paſtorales de M. L. CARRELET, Docteur en Théologie, & Curé de la premiere Paroiſſe de Dijon, contenant une collection choiſie de Diſcours variés ſur les plus grands monumens de l'Hiſtoire Sacrée, ſur les Dogmes de la Foi, ſur les plus beaux traits de la Morale, ſur les différentes Solemnités & Cérémonies de l'Egliſe, &c. &c. (Docet, quaſi paſtor, gregem ſuum. ECCL. *C.* 18.) A Dijon, chez Fr. Deſventes, Libraire; &, à Paris, chez Deſaint, rue du Foin; & Deſventes de la Doué, rue S. Jacques, 1767, 4 vol. *in*-12. *Prix* 10 *liv. rel.*

CE Recueil d'Œuvres Paſtorales mérite une diſtinction particu-

lière de la part des personnes qui aiment à se nourrir de lectures édifiantes. M. Carrelet, convaincu de l'ennui qu'entraîne souvent après soi l'uniformité des Prônes des Paroisses, a cherché une méthode nouvelle & variée, qui pût également intéresser & instruire un nombreux troupeau, composé de toutes sortes d'états. Il a en conséquence divisé son Ouvrage en quatre volumes, dont le premier présente un enchaînement suivi d'Homélies sur l'Histoire de la Religion, c'est-à-dire, sur ses principaux monumens depuis la création de l'Univers jusqu'au regne présent de l'Eglise; le second renferme un corps de doctrine & d'instructions Théologiques à la portée de tous les Fideles; le troisieme offre une suite de Discours applicables aux différens Dimanches de l'année, la plûpart sur des sujets neufs pour la Chaire,

ou propres aux circonſtances ſpéciales de chaque ſaiſon ; le quatrieme raſſemble les Diſcours variés que l'Auteur a eu occaſion de prononcer en des conjonctures extraordinaires, ſelon les divers événemens de l'Egliſe & de l'Etat qui ſe ſont rencontrés dans le cours de ſon miniſtere. Ainſi, il développe ſucceſſivement dans un ordre fort naturel, l'Hiſtoire de la Religion, ſes Dogmes, ſa Morale & ſes Sentimens ſur les divers événemens de ce monde.

Preſque tous les genres d'inſtruction d'un uſage utile & fréquent, ſe trouvent réunis dans cette eſtimable Collection. Elle peut être d'un très grand ſecours pour les jeunes Eccléſiaſtiques qui commencent à entrer dans les fonctions pénibles du Saint Miniſtere ; & elle contient d'excellentes Exhortations pour les perſonnes de piété qui veulent ſe diſ-

poser à la célébration des Fêtes ; pour les gens du monde qui desirent savoir véritablement leur Religion ; pour le simple peuple, à qui il faut des instructions plus aisées ; pour les jeunes gens qui se préparent à la premiere Communion ou à la Confirmation ; pour les personnes qui sont sur le point d'embrasser l'état de Mariage, & enfin pour celles qui sont au lit de la mort.

Quelques morceaux dans ces différens genres prouveront à nos Lecteurs la bonté de ce Recueil. Ils y verront que l'Auteur sait joindre avec prudence, suivant l'esprit de l'Eglise, *la science des Ecritures, à l'étude de la Morale ; l'agrément de la nouveauté & la variété des Images, à la grandeur des sujets ; la force de l'exemple & les attraits de la vertu, à l'austérité des préceptes ; la vûe des récompenses, à la terreur des châti-*

mens ; les fruits de la sagesse, aux fleurs de l'éloquence.

Que faisoit Dieu avant la Création du Monde, s'écrie le zélé Pasteur dans sa premiere Homélie? » Ce qu'il faisoit ? Ingrate Créa- » ture ! Vous le demandez ? Eh » bien, il pensoit à vous, il » vous aimoit de toute éternité ; » il disposoit en votre faveur, & » préparoit au monde, par l'en- » chaînement de ses decrets, cette » merveilleuse économie de Pro- » vidence qui devoit se dévelop- » per en son tems, soit dans l'or- » dre de la nature, soit dans ce- » lui de la grace : il choisissoit, » dans les trésors de sa toute puis- » sance, des Créatures intelli- » gentes, capables de le connoî- » tre, de le servir & de le possé- » der, & nous étions de ce nom- » bre : il formoit le dessein de » nous créer à son image, & di- » rigeoit chacun de nous à sa

» fin, par des voies différentes,
» mais toujours pleines de ſageſſe
» & de juſtice. Déja il arrangeoit
» le cours des ſiécles & les évé-
» nemens de l'Univers; déja il
» régloit la deſtinée des Empires,
» des Peuples & des Rois; déja
» il comptoit & il jugeoit toutes
» les générations préſentes à ſes
» yeux. Oui, grand Dieu, l'œil
» de votre ſageſſe, la lumiere
» de votre preſcience nous dé-
» couvroit juſques dans le fond
» ténébreux du néant; & la vûe
» de nos égaremens futurs, de
» nos châtimens, de nos mal-
» heurs, la perſpective des ſié-
» cles à venir, fut le ſpectacle de
» votre éternité «.

M. Carrelet, dans une autre Homélie, ſur le ſacrifice de la fille de Jephté, retrace d'une maniere touchante les triſtes images & les penſées diverſes qui durent agiter l'eſprit de cette ver-

tueuſe

tueuſe Iſraëlite, au fond de la ſolitude qu'elle avoit choiſie pour ſe préparer à ce grand ſacrifice.
» Il me ſemble la voir quelque-
» fois rêver en ſilence à l'ombre
» d'un bois écarté, ou de la cime
» d'une montagne éminente, con-
» templer avec attention les beau-
» tés de la nature; & preſque
» auſſi-tôt, par un retour naturel
» ſur elle-même, s'attendrir &
» s'écrier en ſoupirant: O terre!
» ô cieux! ô ma chere patrie! Je
» vais donc vous quitter & diſ-
» paroître du monde, par ce pro-
» chain ſacrifice auquel le ciel
» me condamne. Hélas! ſi jeune
» encore & avec de ſi grandes
» eſpérances, faut-il renoncer à
» tout établiſſement, à ma fa-
» mille, à moi-même, aux hon-
» neurs & aux jours brillans que
» mon âge & la fortune ſem-
» bloient me promettre! Mais
» comment oſerois-je m'en plain-

» dre ? Le Souverain Être qui » m'a créée, n'eſt-il pas le maî» tre de ſon Ouvrage, & ne dois-je » pas lui rendre tout ce qu'il m'a » donné ? Ne vaut-il pas mieux » tout ſacrifier pour lui, & mou» rir même, s'il l'ordonne, que » de vivre ingrate & rebelle « ?

Les inſtructions de l'Auteur ſur les Tables de la Loi ſont pleines d'onction & de ſolidité. Ecoutons ce qu'il dit touchant l'Homicide. » Quelqu'outrage qu'un » Citoyen puiſſe avoir reçu dans » ſon honneur ou dans ſa per» ſonne, ce n'eſt point à lui d'en » tirer vengeance, & de vouloir » ſe faire juſtice par ſes mains. » En vain dans le monde une » folle bravoure s'autoriſe d'un » mauvais point d'honneur, pour » venger les injures & vuider les » querelles par les combats ſin» guliers : la Loi de Dieu le dé» fend ſur peine de damnation ;

» la Loi du Souverain ſur peine
» de mort ; la Loi de l'Egliſe ſur
» peine d'anathême & d'excom-
» munication. C'eſt un crime
» dans l'Etat ſi ſévérement proſ-
» crit, que nos Rois font à leur
» Sacre un ſerment ſolemnel de
» ne jamais lui faire grace «.

Les Exhortations que M. Carrelet a recueillies pour les malades, & particulierement pour les moribonds, ſont des ſentences courtes, des traits vifs, des ſentimens ſuggérés par le cœur. Telles ſont les réflexions ſuivantes ſur le paſſage de la Genèſe : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

» Nous le portons dans notre
» ſein, & l'Egliſe l'a écrit ſur
» notre front avec la cendre, cet
» Arrêt de mort prononcé contre
» le genre humain dès les pre-
» miers jours du monde.

» C'eſt à la vérité une deſtruc-

» tion bien humiliante : mais
» après tout, puiſque le Créateur
» nous a tirés de la pouſſiere,
» quel tort nous fera-t-il de nous
» y faire rentrer ?

» C'eſt une loi dure ; mais elle
» eſt la juſte peine du péché.
» Que l'homme coupable ne s'en
» prenne donc qu'à lui-même.

» C'eſt un mal extrême, &
» ſans remede ; mais il eſt géné-
» ral, néceſſaire, inévitable.
» Quelle folie de vouloir y ré-
» ſiſter ?

» C'eſt un grand ſacrifice :
» mais tel eſt l'ordre du Souve-
» rain Maître. Qui oſeroit & qui
» pourroit ſe révolter contre ſa
» volonté & ſa puiſſance ?

» C'eſt enfin un dépouillement
» total, & une eſpece d'anéan-
» tiſſement de l'homme : mais il
» reſtera encore dans la cendre
» un germe d'immortalité & de
» réſurrection future.

» Que de motifs de soumission,
» de force, de courage, de con-
» solation & d'espérance pour le
» vrai Chrétien, *qui vit de la*
» *Foi* « !

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur les Discours que renferme le quatrieme volume. Tous sont très bien assortis aux circonstances qui y ont donné lieu. Celui que l'Auteur prononça au sujet de la maladie du Roi à Metz, fit fondre en larmes tout l'auditoire. Rien de plus touchant que ce morceau. En voici quelques traits : la Religion en pleurs avoit annoncé à Louis, comme autrefois à Ezéchias, le terme de toute grandeur humaine; & elle avoit vu avec admiration la soumission & la grandeur d'ame de ce religieux Prince. » Cependant l'al-
» larme augmente avec le dan-
» ger, & porte bientôt la terreur
» jusques dans le cœur de l'Etat.

» O ſpectacle attendriſſant, qui » a fait couler bien des larmes! » Une auguſte Reine, auſſi ſen- » ſible & auſſi vertueuſe qu'Eſ- » ther, un jeune Prince plus ai- » mable que Jonathas, de ten- » dres Princeſſes également di- » gnes d'un ſi beau Sang, toute » la Famille Royale éplorée quitte » à la hâte l'aſyle ſacré du Trône; » & guidée par ſon inquiétude » & ſa tendreſſe, elle vole au ſe- » cours de ce qu'elle a de plus » précieux au monde, dans la » cruelle incertitude s'il lui ſera » permis de revoir & d'embraſſer » encore le plus chéri des Epoux, » le meilleur des Peres, le plus » aimable des Rois. La Capitale » du Royaume effrayée de la » conſternation & de la fuite de » ſes Princes, eſt dans le trouble » & le deuil. La crainte & l'ef- » froi ſe répandent dans toutes » les Provinces, & les Temples

» de la Religion retentiſſent par-
» tout du cri de la douleur & des
» vœux empreſſés de la Nation
» du monde la plus vive dans ſes
» deſirs & la plus attachée à ſes
» Rois «.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ces Œuvres Paſtorales. Ce que nous en avons rapporté ſuffit pour en faire ſentir le mérite. Les Libraires, dans un Avertiſſement qui eſt en tête du premier volume, font un bel éloge de la modeſtie de l'Auteur. Il auroit deſiré de n'être point connu. *Si cela pouvoit être*, diſoit-il avec ingénuité dans les obſervations qu'il leur a communiquées, *il en réſulteroit pour moi un double avantage qui ſeroit bien de mon goût : je veux dire celui de me ſouſtraire également à la louange & à la critique. Mais s'il n'eſt pas poſſible que mes Ouvrages ne me décelent dans ma Patrie*,

je desire du moins que ceux entre les mains desquels ils pourront tomber, m'oublient entierement pour ne s'occuper que d'eux-mêmes & de leur propre sanctification : ou si peut-être ils se trouvent attendris en me lisant, s'il est quelque chose qui les prévienne & les intéresse pour moi, il faut que ce bon sentiment, par une favorable compensation, fasse grace à mes défauts. Quel est l'Auteur qui en est exempt, & quel est le Lecteur qui n'en ait point ?

ARTICLE LXXXV.

HISTOIRE ABRÉGÉE des Empereurs Romains & Grecs, des Impératrices, des Césars, des Tyrans & des personnes des Familles Impériales pour lesquelles on a frappé des Médailles, depuis Pompée jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, sous Constantin XIV, dernier Empereur Grec; avec les Légendes que l'on trouve autour des têtes des Princes & Princesses, la liste des Médailles connues de chaque Regne, en or, en argent & en bronze, le degré de leur rareté, & la valeur des têtes rares. Par M. BEAUVAIS, de l'Académie de Cortonne. A Paris, chez Debure pere, Libr. quai des Augustins, 1767, 3 vol. *in-12. Prix 9 liv.*

CET Ouvrage a deux objets ; le premier est d'offrir *le Catalogue le plus exact que l'on ait fait jusqu'à ce jour, concernant la rareté des têtes des personnes, à la gloire desquelles on a frappé des Médailles dans les Empires de Rome & de Constantinople.* Le second objet, qui forme ces trois volumes, quoiqu'il ne soit qu'un accessoire, & comme l'appendice du premier, est un abrégé des vies des Empereurs, Impératrices, Césars, &c, dont les Médailles sont rapportées.

Ces vies ne peuvent qu'être de la plus grande exactitude, puisqu'elles sont, en quelque sorte, extraites de monumens authentiques & consacrés. » Personne » jusqu'à présent, dit l'Auteur, » n'a donné en notre langue les » vies des Empereurs, des per- » sonnes de leur familles & des

» Tyrans, comme je les donne
» aujourd'hui au Public «.

Nous obſerverons en paſſant, qu'il exiſte un Manuſcrit de Boudier, qui vivoit ſous le dernier regne : c'eſt une Hiſtoire Romaine avec les Médailles des principaux perſonnages de la République & de l'Empire : elle eſt plus étendue quant aux détails hiſtoriques ; mais beaucoup moins complette, & pour les monumens, & pour l'eſpace des tems.

M. de Beauvais, ſoit qu'il ait eu à peindre de bonnes actions, ſoit qu'il lui ait fallu en retracer de mauvaiſes, s'eſt principalement appliqué à chercher la vérité. Il a rendu juſtice au petit nombre d'hommes vertueux, qui ont fait honneur à l'humanité ; & il a blâmé, ſans héſiter, la mémoire de ceux qui n'ont acquis le titre de Héros qn'en exterminant leurs ſemblables : il a couvert d'igno-

minie ces monſtres d'impudicité, d'avarice & de cruauté, qui ont ſouillé le Trône par leurs diſſolutions, leurs rapines, & leur fureur à faire répandre le ſang. C'eſt avec la même ſincérité, ajoute-t-il, que j'ai crayonné les portraits des Impératrices & des autres Femmes dont nous poſſédons les Médailles.

Dans la liſte que M. de Beauvais met à la ſuite de chaque regne, il aſſigne le degré de rareté des têtes que l'on voit ſur les Médailles d'or, d'argent, de bronze du haut & du bas Empire; mais il n'a pu faire entrer dans cet arrangement, les revers rares qui font la richeſſe des grandes Collections, & qui rendent les Médailles beaucoup plus cheres. Outre que pluſieurs Antiquaires ſont entrés dans le détail de ces revers rares, l'Ouvrage de l'Auteur, s'il en avoit traité, auroit été ſans

bornes. Il y en a cependant quelques uns dont il ne s'est pas dispensé de parler. Nous renvoyons au reste pour cette partie, aux personnes à qui ce genre d'étude est familier.

Quant à l'extrait de la partie historique, nous nous bornerons à un petit nombre d'anecdotes, seulement pour donner une idée de la maniere dont cet Ouvrage estimable est exécuté. Nous commencerons par une réflexion de l'Auteur, qui nous a paru remarquable. » Ce précis de l'Histoire, » dit-il, présentera un spectacle » aussi étonnant qu'effrayant pour » la suite des générations; & » peut-être l'objet le plus frappant que les fastes de l'histoire » puissent jamais offrir. On y » verra que sur environ trois cens » Princes qui ont succédé au » même Empire, ou qui ont » voulu l'envahir, il y en a eu

» près de deux cens quarante » qui ont péri par une mort vio» lente, sacrifiés ou à l'ambition » ou à la haîne publique (1) «.

Parmi les Femmes célebres dont il est parlé dans ces trois volumes, quelques-unes, indépendamment de leur rang & de leur naissance, méritent leur célébrité.

---

(1) Voici une note qui nous tombe sous la main, dans l'Ouvrage de M. de Montesquieu *sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, & qui trouve assez naturellement sa place ici. » Casaubon remarque, au sujet de » l'Histoire Augustale, que, dans les » 160 années qu'elle contient, il y eut » soixante-dix personnes qui eurent juste» ment ou injustement le titre de César : » *Adeò erant in illo principatu, quem* » *tam omnes mirantur, comitia imperii* » *semper incerta.* Ce qui fait bien voir » la différence de ce Gouvernement à » celui de France, où ce Royaume n'a » eu, en douze cents ans de tems, que » soixante-trois Rois «.

Toutes sont caractérisées par de grands vices, ou par de grandes vertus. Julie, fille d'Auguste, s'étoit rendue habile dans l'Histoire & dans les Lettres : elle joignoit à l'esprit le plus fin & au goût le plus solide, une beauté réguliere & d'un éclat éblouissant. Son caractere étoit vif, enjoué, insinuant : elle possédoit supérieurement l'art de plaire.

» Auguste crut devoir prévenir » les saillies de son tempérament, » en la mariant à l'âge de quinze » ans, au Prince Marcellus, son » neveu, qui mourut trois ans » après. Elle fut remariée pen- » dant l'année de son veuvage à » Agrippa, dont elle eut cinq » enfans. Etant devenue veuve » de ce Héros, Auguste lui fit » épouser, en troisieme nôce, » Tibere, fils de Livie, qui se » fraya par ce mariage le chemin » au Trône «. Elle avoit pris ce

dernier engagement à regret, & ses débauches devinrent plus publiques qu'elles ne l'avoient été du tems d'Agrippa : elle se prostitua à toutes sortes de personnes. » Elle
» passoit les journées dans un
» cours de galanterie infâme, &
» donnoit pour les nuits, des
» rendez vous dans les places de
» Rome.... Auguste fut soup-
» çonné d'avoir eu part à ses fa-
» veurs, & Caligula assuroit que
» sa mere Agrippine, étoit le fruit
» de leurs amours. Quoi qu'il
» en soit de ce fait, Auguste chan-
» gea de sentiment pour sa Fille,
» & fut assez imprudent pour se
» plaindre au milieu du Sénat,
» des débordemens de Julie,
» dont il présenta un Mémoire.
» Après cette démarche blâma-
» ble, ce Prince l'envoya en exil
» dans l'isle de Pandataire, où
» Scribonie sa mere, alla lui te-
» nir compagnie. Julie étoit alors

» âgée de quarante ans. Auguſte
» défendit à quelque homme que
» ce fût, de mettre le pied dans
» le lieu de l'exil de ſa fille, ſans
» une permiſſion expreſſe. Elle
» fut tranſportée au bout de dix
» ans dans l'isle de Rhege, ſituée
» dans la Calabre, où ne trou-
» vant ni reſſource par elle même,
» ni ſecours de la part de ſa fa-
» mille, elle mourut cinq ans
» après, de faim & accablée de
» miſere, à l'âge de cinquante-
» cinq ans, l'an 14 de l'Ere Chré-
» tienne, & le premier du regne
» de Tibere «.

La vie d'Hadrien eſt un problême. Comment ſe peut-il qu'un homme qui avoit de ſi belles qualités, qui fut Philoſophe, Savant, homme de Lettres, qui cultiva & qui protégea les Arts; qui publia des Loix utiles, & réforma le Gouvernement civil & militaire; qui eut la valeur de Trajan, ſans

avoir l'ambition des conquêtes ; qui passa tout le tems de sa vie à parcourir les Provinces & à combler son Empire de bienfaits, ait eu la passion la plus criminelle pour Antinoüs ; qu'il l'ait immolé dans un sacrifice affreux, qu'il offrit aux Dieux infernaux pour prolonger le cours de sa vie ; qu'il se soit abandonné aux regrets les plus vifs de sa perte ; qu'il l'ait fait mettre au rang des Dieux ; que dans sa superstitieuse crédulité, les Astronomes lui aient persuadé qu'ils l'avoient découvert dans le ciel sous la forme d'un astre ; que dans une ville qu'il fit bâtir en Egypte, sous le nom d'Antinopolis, il ait élevé un Temple magnifique à ce nouveau Dieu ; que dans ce Temple il ait fait graver cette inscription : *A Antinoüs participant au même Trône que les Dieux* ; qu'enfin, à l'imitation de ce Temple, on

en ait fondé en divers autres endroits ? Ce fut pourtant cet Hadrien qui adopta le ſage Antonin.

L'Empereur Tacite, que ſon mérite & ſa vertu placerent ſur le Trône des Céſars dans un âge très avancé, s'étoit acquis pendant ſon Conſulat, l'eſtime publique par ſa douceur & le bon uſage qu'il faiſoit de ſes grands biens. Il étoit homme de Lettres; & ſe trouvant honoré de deſcendre de l'Hiſtorien de ſon nom, il fit multiplier les exemplaires de ſes Ouvrages, & les fit placer avec ſa ſtatue dans les Bibliotheques publiques. » On a remarqué qu'il » ſe ſervoit, étant Empereur, des » mêmes habits qu'il portoit étant » particulier, & qu'il ne voulut » point permettre à ſa femme de » porter des perles & des dia» mans «.

Le regne de Théophile forme-

roit le tableau d'un excellent Gouvernement, ſans les perſécutions qu'il fit eſſuyer aux Catholiques par rapport aux Images. On perſuada à ce Prince peu de jours avant ſa mort de faire périr Théophobe, ſon beau frere, dans la crainte qu'il ne diſputât l'Empire à ſon fils Michel. Affoibli par la maladie, & frappé de ce diſcours, il fit trancher la tête à Théophobe, ſe la fit apporter ſur ſon lit, l'enleva par les cheveux, & dit : *Je ne ſuis plus Théophile, & tu n'es plus Théophobe.*

On doit à Théodora, femme de cet Empereur, le rétabliſſement du culte des Images, dont elle vint à bout après une guerre de cent dix-huit années, qui avoit fait verſer, dit l'Auteur, plus de ſang qu'il n'en auroit coûté pour ſubjuguer un monde entier. » On » avoit vu, ajoute-t-il, pendant » ces tems malheureux, des Moi-

» nes ſoutenir des Sieges dans
» leurs Monaſteres; des Prêtres
» s'aſſommer dans les Aſſemblées
» publiques; des Séculiers entrer
» à main armée dans les Egliſes,
» & y égorger leurs Freres. Chez
» qui ſe paſſoient ces horreurs?
» Chez le Peuple le plus policé
» de la terre, pour décider s'il
» falloit ſe courber devant une
» Image, ou s'agenouiller vis à-
» vis d'une figure de bois ou de
» marbre «.

Nous nous arrêtons à ce peu d'exemples. Il nous feroit aiſé d'en citer beaucoup d'autres qui prouveroient que dans cet Ouvrage, dont le but principal n'eſt que de faire connoître les Médailles des perſonnages illuſtres des Empires Romain & Grec, M. de Beauvais a cherché à mettre autant d'intérêt & de préciſion, que s'il n'avoit eut deſſein que de donner l'abrégé de leur

Histoire. Ce Livre, joint à celui de *la Science des Médailles du P. Jobert*, dont l'Auteur desireroit qu'on publiât une nouvelle édition, peut-être très utile pour acquérir une connoissance étendue dans ce genre d'érudition.

M. de Beauvais, à la fin de sa Préface, témoigne sa reconnoissance à plusieurs Savans, qui l'ont aidé de leurs lumieres, entr'autres, à M. Pellerin, Auteur des excellentes Dissertations sur les Médailles des Rois, des Villes & des Peuples, dont nous avons annoncé les derniers Supplémens dans notre Journal de Décembre 1766. Il n'a garde, en fixant le prix des Médailles, de garantir qu'ils ne changeront pas dans la suite, *comme en effet ils ont varié depuis un certain nombre d'années.* » Cette différence, continue-t-il, » pourroit encore naître après » nous, soit par les nouvelles

» découvertes que l'on fait de
» tems en tems, soit par le plus
» ou le moins de goût pour ce
» genre de curiosité, soit enfin
» par d'autres circonstances im-
» prévues, dont un Estimateur
» actuel ne peut répondre «. Le troisieme volume de cette Histoire est terminé par des Observations intéressantes sur la *maniere de discerner les Médailles antiques de celles qui sont contrefaites.*

ARTICLE LXXXVI.

SUPPLÉMENT à la Philoſophie de l'Hiſtoire de feu M. l'Abbé BAZIN, néceſſaire à ceux qui veulent lire cet Ouvrage avec fruit. A Amſterdam, chez Changuion; & ſe trouve à Paris, chez Hériſſant fils, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-8°. *Prix 2 liv. 10 ſols br.*

M. LARCHER, Auteur de cette excellente Critique, après un court expoſé de ce que les Lettres doivent à l'étude des Langues ſavantes, & principalement de la Grecque, ſe plaint, dans ſa Préface, de ce que l'érudition, autrefois honorée en France, eſt maintenant mépriſée & reléguée injuſtement dans la pouſſiere des Colléges. » En fait d'érudition, dit il, » à

» à moins que d'être soi-même » initié à ses mysteres, comment » pouvoir distinguer le Savant du » Charlatan, l'homme habile de » l'ignorant ?« C'est au mépris que l'on a fait insensiblement de la saine littérature, qu'il faut attribuer, selon lui, l'existence de *ces prétendus beaux esprits qu'on décore du titre de Philosophes.* » Ceux à qui les Anciens don-» noient ce nom, se distinguoient » des autres hommes par leur » piété, leur respect pour les loix, » l'amour pour la patrie. Parmi » nous c'est tout le contraire. » Un ignorant qui, par des rai-» sonnemens captieux, attaque » ce que la Religion a de plus » respectable, l'existence de Dieu, » l'immortalité de l'ame, principe » de toutes nos vertus, source » pure de notre joie dans la pros-» périté, & de nos consolations » dans l'adversité : cet ignorant,

» nous l'appellons Philosophe «.

L'impiété n'avoit cherché jusqu'à présent à appuyer ses dogmes favoris, que par de vains sophismes; il étoit réservé à notre siécle de lui voir essayer contre la Religion, les armes que les Bochart & les Huet ont maniées avec tant d'avantage, c'est-à-dire l'Erudition. » Il s'est élevé un homme » audacieux, un Capanée, pour » qui rien n'est sacré, & qui » toute sa vie, s'est fait un plaisir » de se jouer des plus grandes » vérités, qui, si elles étoient » des erreurs, seroient d'heureu-» ses erreurs, des erreurs respec-» tables aux yeux du Sage, puis-» qu'elles seroient, du moins en » cette vie, la source de notre » bonheur «. Après avoir épuisé dans son Dictionnaire Philosophique *tous les sophismes que lui a pu suggérer une imagination déréglée*, il a voulu, en répandant

l'érudition à plaines mains, en imposer encore davantage dans la Philosophie de l'Histoire. Il a cru porter à la Religion des coups mortels ; ses traits l'ont à peine effleurée. *Des plagiats, de fausses citations, des passages mal entendus, des traits d'ignorance dans l'Histoire & la Chronologie*, voilà ce que l'on trouve chez lui ; voilà ce que M. Larcher s'est proposé de mettre en évidence. » J'ai cru, » continue-t-il, devoir écarter » le voile qui nous cachoit l'I-» dole, & l'exposer nue & à dé-» couvert aux yeux de ses Adora-» teurs, persuadé qu'ils n'en pour-» roient soutenir la difformité «.

Il faut lire d'un bout à l'autre l'Ouvrage de M. Larcher, pour en retirer tout le fruit qu'il promet. Il n'a point cherché à affoiblir les objections ; il les rapporte toutes dans les termes mêmes de l'Auteur. Quelques exemples suffi-

ront pour donner à nos Lecteurs une juste idée du travail de cet habile Critique.

Je remarquerai, dit l'Abbé Bazin, *que les Parsis ou Perses, prétendoient avoir eu parmi eux, il y avoit environ six mille ans, un ancien Zerdust, un Prophête qui leur avoit appris à être justes, & à révérer le soleil, comme les anciens Chaldéens avoient révéré les étoiles en les observant... Il écrivit ou commenta, dit-on, le Livre du Zend, que les Parsis, dispersés aujourd'hui dans l'Asie, réverent comme leur Bible : ce Livre est peut-être le plus ancien du monde, après celui des cinq Kings des Chinois.*

» L'Abbé, répond le Critique, » saisit avec avidité tout ce qui » paroît contraire aux Livres » saints. Les recits les plus ro- » manesques, les faits les plus » apocryphes deviennent des His- » toires authentiques, dès qu'il

» croit en tirer quelque avantage » contre l'Ecriture. *Ce Livre* (le » Zend) *est peut-être le plus an-* » *cien du monde*. Ce doute, qui » dans toute autre matiere seroit » un effet de la modestie, ne peut » venir que de la lâcheté du » personnage qui n'ose se mon- » trer à découvert, ou de son » ignorance. Il peut choisir. Ce » Zerdust, qui n'est autre que » Zoroastre, n'est pas si ancien » qu'il voudroit nous le persua- » der. Le Docteur Hyde (1), qui » n'en reconnoît qu'un, le place » sous Darius, fils d'Histaspe. » M. l'Abbé Foucher (2) prouve » très bien qu'il y a eu deux per- » sonnages célébres de ce nom-là. » Le premier sous Cyaxare, Roi

(1) *Veterum Persarum, &c. Religionis Historia, cap. XXIV, pag.* 312.

(2) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, *vol.* 27, *Mém. p.* 253 *& suiv.*

» des Médes, qu'il appelle pre-
» mier, pour le distinguer du
» Prince du même nom, fils d'Af-
» tyage & oncle de Cyrus, dont
» fait mention Xénophon dans
» sa Cyropédie. Le second sous
» Darius, fils d'Hystaspe. J'ai
» prouvé plus haut, continue
» M. Larcher, que Cyaxare avoit
» commencé à régner l'an de la
» Période Julienne 4078. Ainsi,
» quand même on supposeroit
» que le Zend seroit aussi ancien,
» cet Ouvrage seroit très moder-
» ne, en comparaison de nos
» Livres saints «.

L'Abbé Bazin dit que *la Phénicie étoit appellée le pays des Archives, Kirjath Sepher. Quand les Hébreux*, ajoute-t-il, *vinrent s'établir dans une partie de cette contrée, ils lui rendirent ce témoignage, comme on le voit dans Josué & dans les Juges.* M. Larcher prouve que notre Historien Phi-

loſophe a tiré cela de Bochart, qu'il n'a pas entendu. » 1°. Ce
» Savant ne dit point que la Phé-
» nicie ſe nomme Kirjath Sepher;
» mais que la même ville de
» Phénicie s'appelle dans les Li-
» vres ſaints, tantôt Kirjath Se-
» pher, la ville des Lettres, tan-
» tôt Kirjath Sanna, la ville de la
» Doctrine ou de la Loi, & tantôt
» Kirjath Arche, la ville des Ar-
» chives. 2°. Kirjath Sepher ne
» ſignifie pas le pays des Archi-
» ves, mais la ville des Lettres.
» 3°. Les Juifs ne rendent point
» ce témoignage. Il n'en eſt queſ-
» tion, ni dans Joſué, ni dans
» le Livre des Juges, ni même
» dans aucun autre Livre de l'E-
» criture. Il y eſt dit ſeulement
» (dans Joſué) que Cariath Sen-
» na eſt la ville de Dabir; & au
» Livre des Juges, que l'ancien
» nom de la ville de Dabir eſt
» Cariath Sepher, c'eſt-à-dire,

» la ville des Lettres «. Le Critique cite les deux passages ; & il ajoute : » Ainsi la ville de Dabir s'appelloit en Phénicien, » tantôt Kirjath Sanna, & tantôt » Kirjath Sepher. L'Interprete » Chaldéen a rendu cet endroit » des Juges par Kirjath Arche, » la ville des Archives. C'étoit » le nom que cette ville portoit, » avant que les Hébreux eussent » mis le pied dans ce pays «. M. Larcher rapporte ensuite le passage de Bochart, *qui acheve*, dit-il, *de convaincre de plagiat notre prétendu Abbé*. » Ainsi, conclut » ce Critique, voilà de compte » fait un plagiat, & trois fautes » grossieres en quatre lignes «.

On lit dans la Philosophie de l'Histoire que *les Perses appelloient leur ancienne Religion*, *MILLAT IBRAHIM* ; *les Mèdes KISH IBRAHIM*. » M. l'Abbé Bazin a tiré, » ou pour mieux dire, estropié ce

» paſſage du Docteur Hyde. Ce » Savant dit qu'en Arabe, on appelle l'ancienne Religion des » Perſes *Millat Ibrahîm*, & en » Médes *Kîsh Abrâhâm*. Le reſte » de ce Chapitre, continue le » Cenſeur, eſt également eſtropié. Par exemple, M. l'Abbé » prétend, que des Savans ont » cru que le nom d'Abraham étoit » Indien, parceque les Prêtres » Indiens s'appelloient Brames, » Brachmanes. M. Hyde dit au » contraire : on penſe qu'autrefois le premier Pontife des » Indiens s'appelloit *Brahma* ou » *Brâhama*, mot qu'on croit venir du nom Hébreu Abraham, » indiquant par-là le Prophête » de ce nom : de même qu'on prétend que leurs Prêtres s'appellent Brahman ou Brahaman, » du même Abraham qui, en » Perſan, ſe nomme Brâhâm «.

Dans le Dictionnaire Philoſo-

phique, & dans la Philoſophie de l'Hiſtoire, on s'eſt égayé indécemment aux dépends de la chaſte épouſe du Saint Patriarche. *Dès qu'Abraham arrive à Memphis*, dit l'Abbé Bazin, *le Roi devient amoureux de ſa femme âgée de ſoixante-quinze ans.* » Il paroît in-
» concevable à notre Sophiſte,
» répond M. Larcher, qu'une
» femme de 75 ans puiſſe porter
» dans le cœur d'un homme le
» feu des paſſions. Mais ignore-
» t-il donc qu'il y a des femmes
» dont la beauté ſe ſoutient long-
» tems, & ſur qui les années font
» peu d'impreſſion. Ninon l'En-
» clos, ajoute-t-il, (s'il m'eſt
» permis de citer un exemple auſſi
» profane ſur un pareil ſujet)
» étoit de ce nombre. On ſait
» qu'à l'âge de 80 ans elle ſut
» inſpirer à l'Abbé Gedoyn des
» ſentimens qui ne ſont faits que
» pour la jeuneſſe & l'âge viril.

» La vie de nos premiers Peres
» étant plus longue, les femmes
» ne pouvoient être aussi précoces
» qu'elles le sont actuellement,
» & la vieillesse & ses suites de-
» voient venir pour elles à pas
» plus lents. Dans ces siécles
» pervers, la beauté est une fleur
» qui ne subsiste ordinairement
» que quelques années. Le rouge,
» le jeu, les veilles, l'oisiveté,
» la débauche, tout contribue
» aujourd'hui à la flétrir. La so-
» briété, la frugalité de nos pre-
» miers Peres, jointes à un exer-
» cice & à un travail modérés,
» entretenoient leur santé, &
» conséquemment cet air de fraî-
» cheur qui enchante nos sens.
» Il n'est donc point étonnant de
» voir Sara, dans un âge qui
» nous paroît avancé, faire naî-
» tre des passions dans le cœur
» d'un homme, qui, suivant tou-
» tes les apparences, s'y étoit li-

» vré toute ſa vie, & qui ne
» s'étoit jamais tenu en garde
» contre leurs funeſtes effets «.

Attentifs à ne rien changer aux articles de cette controverſe, & forcés par les bornes de notre Journal, de choiſir les plus courts, nous en omettons pluſieurs, que la foule d'erreurs qu'il a fallu y relever tout à la fois, a néceſſairement rendus un peu diffus, mais qui n'en ſont pas moins frappans, tant par le nombre que par la gravité des témoignages que l'on y oppoſe aux aſſertions de M. l'Abbé Bazin. Telle eſt la réponſe au paſſage ſuivant : *Hérodote ne doute point que Séſoſtris n'ait laiſſé des Colonies en Colchide, parcequ'il a vû à Colchos des hommes baſanés, avec des cheveux crépus, reſſemblans aux Egyptiens. Je croirois bien plutôt que ces eſpeces de Scythes, des bords de la mer Noire & de la mer Caſpienne,*

vinrent rançonner les Egyptiens quand ils ravagerent ſi long-tems l'Aſie avant le regne de Cyrus. Je croirois qu'ils emmenerent avec eux des Eſclaves d'Egypte, ce vrai pays d'Eſclaves, dont Hérodote put voir ou crut voir les deſcendans en Colchide. Si ces Colchidiens avoient en effet la ſuperſtition de ſe faire circoncire, ils avoient probablement retenu cette coutume d'Egypte, comme il arriva preſque toujours aux Peuples du Nord, de prendre les rites des Nations civiliſées qu'ils avoient vaincues. » Que » veut dire ici M. l'Abbé Bazin, » reprend le Critique ? A force » de chercher des raiſons pour » infirmer le témoignage d'Héro- » dote, il s'embrouille tellement, » qu'il ne ſait plus où il en eſt. » Il ſuppoſe que les Scythes em- » menerent avec eux des Eſcla- » ves d'Egypte, dont Hérodote » put voir ou crut voir les deſ-

» descendans. Il prétend tout
» de suite que ces Colchidiens
» étoient de véritables Scythes qui
» avoient retenu la Circoncision
» de l'Egypte. Car, ajoute-t-il,
» *il arriva presque toujours aux*
» *Peuples du Nord de prendre les*
» *rites des Nations civilisées qu'ils*
» *avoient vaincues.* Mais si ces
» Colchidiens étoient des Scy-
» thes, comment, en empruntant
» la Circoncision des Egyptiens,
» avoient-ils pu prendre aussi
» leur teint basané & leurs che-
» veux crépus? Si, suivant M.
» l'Abbé Bazin, ce sont des Es-
» claves Egyptiens transplantés
» en Colchide, pourquoi le même
» Abbé les métamorphose-t-il,
» une ligne plus bas, en ces
» Scythes qui les subjuguerent «?
Suit une discussion assez étendue sur le récit d'Hérodote; après quoi M. Larcher passe à d'autres lambeaux de la Philosophie de

l'Hiſtoire, & continue d'y remarquer des mépriſes ſans nombre. Son Index porte : *Bévues, fauſſes citations, ignorance du Grec, du Latin, de la Chronologie, de l'Hiſtoire, Plagiats de l'Abbé Bazin, depuis la page 49 juſqu'à la page 309*. Pour prouver que notre Hiſtorien ne ſait pas le Grec, il cite ce paſſage : *On donne aux premiers Magiſtrats d'Argos & de Scyone le nom de* BASILOI*; qui répond à celui de Princes.* » Un Ecolier de » ſixieme, dit-il, auroit pû ap- » prendre à M. l'Abbé, que *Ba- » ſileus* fait au nominatif plurier » *Baſileis*, & que *Baſilos*, & » par conſéquent *Baſiloi* n'a ja- » mais exiſté en Grec «. Il rapporte enſuite ce que dit M. l'Abbé de l'harmonie du nom de *Knath*, comparée à celle du nom d'HELLENOS ou GRAIOS ; & il obſerve que les Grecs n'ont jamais dit *Hellenos*, mais *Hellen*; que

Graios n'eſt pas Grec, qu'il faut *Graicos*, γραικὸς; qu'enfin *Graius* eſt un mot Latin, qui ne s'emploie même que par les Poëtes, ou que du moins, les Auteurs qui ont écrit en proſe ont employé bien rarement.

En voilà aſſez pour faire connoître l'Ouvrage de M. Larcher, & la confiance que l'on doit avoir en M. l'Abbé Bazin. Au reſte, M. de Voltaire l'a dit il y a long-tems, dans ſa Diſſertation ſur la mort d'Henri IV, *il faut tout lire avec défiance*, & ſur-tout les Hiſtoriens. Cependant *ils ſe portent pour Juges*, ſuivant l'expreſſion de ce même Ecrivain; *ils prononcent les arrêts de la poſtérité*. Combien par conſéquent, s'ils ſentent toute l'importance d'un tel métier, ne doivent-ils pas ſe montrer dociles à la critique?

ARTICLE LXXXVII.

NOUVELLE THÉORIE DES PLAISIRS, par M. SULZER, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin; avec des Réflexions sur l'origine du Plaisir, par M. KAESTNER, de la même Académie. A Paris, chez Panckoucke, rue de la Comédie Françoise, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 2 liv.*

DEPUIS que le Bonheur & le Plaisir sont les objets des spéculations des Philosophes, pourquoi avons-nous fait si peu de progrès dans la science d'être heureux? C'est qu'au lieu d'apprendre à jouir, nous ne nous sommes attachés qu'aux moyens de connoître le Plaisir & le Bonheur: c'est que la Philosophie s'est moins ap-

pliquée à écarter les obstacles qui nous empêchent d'être heureux, qu'à calculer les Plaisirs, & à ériger en système des principes qui n'étoient faits que pour être sentis : aussi à quoi cette Philosophie a-t elle abouti ? A nous distraire d'un mal par un autre, à nous faire une peine réelle de la recherche d'un Plaisir chimérique. Il est sans doute des Plaisirs : quiconque les cherche n'en jouit point, & s'expose à ne les connoître jamais. Eh ! qu'il y a loin encore de cette connoissance à la jouissance ! Dieu & la Nature ont mis le Plaisir dans notre cœur & dans nos sens ; tout ce qui est étranger à ces deux facultés, ne sert qu'à le faire disparoître : ainsi le Plaisir est le résultat de nos devoirs envers l'Etre Suprême, & de notre obéissance aux impulsions de la Nature ; aussi n'est-ce que dans une ame pure & simple, qui sait dominer

ſes paſſions, que réſide le Plaiſir.

M. Sulzer ſemble ſe rapprocher de ce ſentiment plus que les autres Philoſophes : il croit que toutes les eſpeces de Plaiſirs n'ont qu'une même ſource, que les tranſports de l'amitié & de la tendreſſe, que cette joie, auſſi vive que douce, qui ſuit & récompenſe une belle action, que ces charmes de la beauté, cette douce ivreſſe qui naît des délices des ſens ; en un mot, que ces Plaiſirs ſi variés & ſi grands, viennent de la faculté de penſer, & de l'empreſſement de l'ame pour la production des idées : » car de tous » les Plaiſirs, les plus intellec- » tuels ſont ordinairement les » plus attachans & les plus conſ- » tans. Dans le Plaiſir l'ame pa- » roit agréablement mais vive- » ment agitée. Cette vivacité » peut venir de ce que l'action » de l'ame eſt alors précipitée :

» elle voit une multitude de
» choſes ſur leſquelles elle peut
» travailler avec plus de facilité
» & de vîteſſe, qu'elle n'en a or-
» dinairement dans l'état de ſim-
» ple aiſance. Telle doit néceſ-
» ſairement être l'action de l'ame,
» lorſqu'elle ſe repréſente un ob-
» jet, duquel découle une quan-
» tité d'idées particulieres qu'elle
» prévoit pour ainſi dire de loin:
» ce preſſentiment lui fait naître
» un deſir de s'attacher à cet ob-
» jet; & c'eſt principalement de
» ce deſir que naît la vivacité
» du Plaiſir «.

M. Sulzer examine enſuite quelle doit être la diſpoſition de l'ame & la qualité des objets, pour que des ſentimens agréables ou déſagréables ſoient plus ou moins forts. » La condition eſſentielle, » dit-il, requiſe pour le ſenti-
» ment agréable, eſt que l'ame
» ſoit en état de développer ai-

» sément une multitude d'idées
» liées ensemble dans un seul
» objet; & la condition essen-
» tielle de la peine est que l'action
» de l'ame soit empêchée de le
» faire «.

Il trouve deux dispositions principales, qui rendent l'ame immédiatement plus ou moins susceptible de sentimens agréables & désagréables; l'habitude de réfléchir & la vivacité. L'une lui donne plus d'action, & le Plaisir ou la peine ne venant que de cette action, doivent être plus fréquens : » tout doit nécessairement
» être fort passager pour un hom-
» me qui réfléchit peu; il ne s'at-
» tache pas assez aux objets, ni
» à ses propres idées, pour y ap-
» percevoir tout ce qui est ca-
» pable de le toucher, soit
» agréablement, soit désagréa-
» blement «. L'autre, c'est-à-dire la vivacité de l'esprit, est

le degré de la force primitive de l'ame, qui fait son essence. » Elle » est, dit-il, dans l'ame, à-peu-» près ce que la célérité est dans » le mouvement d'un corps. Or, » il est évident, que plus cette » force, ou l'empressement pour la » production des idées est grand, » plus on doit sentir la gêne des » obstacles, & par conséquent la » peine & le chagrin. Et, comme » la vivacité du Plaisir vient de » la grandeur de l'empressement » à développer la multitude des » idées qui se présentent à la fois, » il est évident que la vivacité de » l'esprit augmente aussi les dis-» positions pour le Plaisir, ou » que l'homme vif doit sentir » plus vivement les Plaisirs, &c «. L'Auteur admet beaucoup d'autres dispositions qui produisent le même effet d'une maniere indirecte ; comme la haîne, qui cause le plaisir qu'on ressent du

mal arrivé à ſon ennemi. Il obſerve que tout Plaiſir médiat provient de l'heureux ſuccès de l'action de l'ame. » Par exemple, » ajoute-t-il, le plaiſir que l'En» vieux reſſent de la perte d'un » homme de fortune, vient viſi» blement de ce que l'Envieux » peut maintenant développer » ſans obſtacle, ſes idées favori» tes de la ruine de ſon ennemi.... » Dès que les événemens nous » ouvrent la carriere, & que » nous voyons les choſes arriver, » comme nous les avions ſouhai» tées, l'action de l'ame ſe pré» cipite avec vivacité pour déve» lopper les idées telles qu'elle » les avoit déſirées, & cela fait » plaiſir «. C'eſt par le contraire de cette Théorie que l'Auteur explique les chagrins médiats, qui viennent ordinairement de la contrariété de nos idées avec les événemens; c'eſt auſſi par la même

méthode qu'il explique le malaiſe qui naît de l'ennui.

Il parle enſuite des qualités générales que les objets doivent avoir pour exciter naturellement le Plaiſir & la peine dans l'ame: il conclut de tout ce qui précede que » le ſentiment agréable ne » peut-être excité immédiatement » que par des objets qui renferment une multitude d'idées tellement liées, que l'ame puiſſe » prévoir qu'elle y trouvera dequoi contenter ſon goût primitif; que tout objet qui n'offre » point d'exercice à la faculté intellectuelle de l'ame, lui doit » être entierement indifférent, » & qu'un objet qui eſt tel que » l'ame ne puiſſe développer ce » qu'il renferme de varié, ou » qui met obſtacle à l'empreſſement qu'elle a pour la production des idées, ne peut que lui » être déſagréable «.

Tel

Tel eſt le fond du ſyſtême de M. Sulzer : il diviſe ſon Ouvrage en cinq Parties ; la premiere eſt celle dont nous venons de rendre compte ; les trois ſuivantes ſont comme le développement & l'application des principes contenus dans la premiere.

L'Auteur explique dans la ſeconde Partie, qu'il intitule *Théorie des Plaiſirs intellectuels*, quels ſont les objets qui excitent en nous le ſentiment agréable & déſagréable, par *l'intermede* de l'imagination & de l'entendement ; & il fait voir de quelle maniere ils excitent ces ſentimens. Il diſtingue deux claſſes générales de Plaiſirs ; ſavoir, les Plaiſirs immédiats & les Plaiſirs médiats : il ne parle que des premiers, l'énumération des Plaiſirs médiats étant trop étendue. Il diſtingue trois genres différens de Plaiſirs immédiats : les ſens, le cœur & les

facultés intellectuelles en sont les instrumens. Comme tous les Plaisirs, ceux des sens même, se rapportent à la faculté intellectuelle de l'ame, il traite en premier lieu, de ceux que nous appellons Plaisirs intellectuels : il explique dans cette Partie, les effets du beau sur l'esprit & l'imagination. Il met en question ce que c'est que le beau ; & il examine par quelle qualité il produit le sentiment agréable. Il fait consister le beau dans la *variété réduite à l'unité*, tant pour ce qui concerne les beaux objets qui frappent les sens ou l'imagination, que pour les objets purement intellectuels. L'Auteur donne des exemples des uns & des autres. Il cite pour les derniers la beauté du Théorême qui exprime une des principales propriétés du cercle ; de celui de Newton pour l'élévation du binome à une dignité quelconque ;

les beautés de l'Hiſtoire naturelle, de la Botanique ; toutes ſortes de beautés intellectuelles, principes, comparaiſons, images, métaphores, ouvrages de l'art ; la gravitation univerſelle ; les principes de Léibnitz du meilleur monde. L'Auteur compare enſuite les différentes eſpeces de beau, & fait voir que plus un ſujet eſt ſuſceptible de variété dans l'unité, plus il eſt ſuſceptible de beauté. » Un » ſyſtême entier a beaucoup plus » de beauté qu'une propoſition. » Comme il n'y a rien dans les » affaires humaines, où il faille » réduire un plus grand nombre » de choſes à l'unité, que dans » les conſtitutions & les gouver- » nemens des Etats, dans les » expéditions militaires, & dans » les grandes vues de la politi- » que ; il n'y a rien auſſi qu'on » admire tant parmi les Nations » polies, que les grandes actions

» de cette nature ; puiſque c'eſt » juſtement là qu'on peut trouver » les plus grandes beautés intel- » lectuelles. C'eſt pour cela que » les Législateurs, les Généraux, » les Miniſtres d'Etat méritent » & obtiennent les premiers » rangs dans l'eſtime du Public » qui ſait apprécier les talens «. Après pluſieurs autres exemples, l'Auteur fait voir de quelle maniere le beau produit le ſentiment agréable dans l'eſprit ; & il rappelle les principes établis dans la premiere Partie, pour faire voir que tout objet reconnu pour beau, a la vertu d'exciter cette vivacité avec laquelle l'eſprit embraſſe une multitude d'idées qui ſe préſentent à lui à la fois, en lui faiſant ſentir qu'il pourra les développer. Il explique la différence des goûts relativement à la beauté. Cette explication nous meneroit trop loin.

Dans la troisieme Partie, M. Sulzer recherche l'origine & la nature des Plaisirs des sens; & sans adopter ni rejetter aucun systême, il établit que les impressions des organes des sens excitent ou produisent les sensations dans l'ame; & d'après cette supposition, il cherche dans les impressions que les sens reçoivent, la cause, ou l'analogie ou l'occasion des sensations de l'ame; & il conclut que l'ame n'a point de sensation, sans un mouvement analogue dans les nerfs sensibles. Il entend par analogue, 1°. que la force ou la vivacité de la sensation dans l'ame, est toujours proportionnée à la quantité de mouvement dans les nerfs; 2°. qu'autant que ce mouvement est varié ou composé, autant les sensations le doivent être. Or, l'essence des sens en général consistant dans les nerfs, ces nerfs plus

ou moins exposés, plus ou moins sensibles à certains mouvemens, forment la différence des sens. Chaque genre de nerfs a une impression particuliere, & une matiere propre à y exciter cette impression. L'Auteur cherche à déterminer la maniere dont les matieres propres à chaque sens, les affectent. Il établit un second principe général, savoir; » que » toute sensation totale est composée d'un grand nombre de » sensations momentanées qui se » succedent avec une rapidité à » ne point laisser entrevoir les » momens de tems qui s'écoulent d'un coup à l'autre «. D'après ces principes, il explique la différence des sensations, & trouve les qualités qui les rendent agréables ou désagréables, douces ou pénibles. Au moyen de ces principes encore, il explique la diversité des goûts qui viennent

des tempéramens, &c. Il termine ce Traité en balançant les Plaiſirs intellectuels & les Plaiſirs ſenſuels, & en donnant la préférence aux premiers.

Perſonne ne ſeroit vertueux, ſi ce n'étoit un Plaiſir de l'être. Dans la quatrieme Partie, l'Auteur développe l'origine du Plaiſir moral ou de ce Plaiſir que la vertu produit; & il fait voir comment il eſt excité dans l'ame. Il établit que les objets qui font naître le Plaiſir moral, tendent au bonheur de quelqu'être intelligent. Il ajoute que le premier moyen de perfectionner l'action de l'ame, conſiſte à lui fournir les idées néceſſaires à ſon action; & le ſecond moyen, à ôter les obſtacles qui empêchent l'action libre de l'ame, ſans laquelle aucun ſentiment agréable n'eſt poſſible. Or, l'objet moral tend à perfectionner de maniere ou d'autre, l'action na-

turelle de l'ame. Après ces principes, il explique pourquoi tout objet moral, qui tend à avancer notre bonheur ou celui des autres êtres intelligens, excite en nous un sentiment agréable. Il fait voir que l'origine de ce Plaisir vient, comme les autres, de l'activité de l'ame. Il termine ce Traité par un détail intéressant sur la préférence que le Plaisir moral a sur les autres Plaisirs.

Cette Théorie est suivie d'une cinquieme Partie sur le bonheur des êtres intelligens. M. Sulzer examine d'abord quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un être intelligent soit parfaitement heureux; & il considere ensuite la possibilité ou l'impossibilité que ces conditions se trouvent réalisées. Cet essai n'est pas moins profond ni moins intéressant que ceux qui le précedent. Nous sommes fâchés de ne pouvoir en suivre les détails.

Les réflexions de M. Kaëstner sur l'origine du Plaisir, & la maniere solide dont il prouve l'idée de Descartes, que le Plaisir naît toujours du sentiment de la perfection de nous-même, méritent les éloges des Lecteurs.

Il est certain que parmi les rêves des Philosophes sur l'origine & sur la nature du Plaisir, ceux de ces deux Académiciens approchent le plus de la vérité. D'ailleurs, leurs Ouvrages ont l'avantage d'être écrits avec agrément; & ils se font lire avec Plaisir, malgré la métaphysique qui y regne.

ARTICLE LXXXVIII.

DICTIONNAIRE DE PHYSIQUE, portatif, contenant les Découvertes les plus intéressantes de DESCARTES & de NEWTON, & les Traités de Mathématique nécessaires à ceux qui veulent étudier avec succès la Physique moderne. Troisieme édition, avec figures. Par l'Auteur du grand Dictionnaire de Physique. A Avignon, chez la veuve Girard, & François Seguin, Impr. Libr. place S. Didier, 1767, 2 vol. *in*-8°.

LES Journalistes de Trévoux, dit l'Auteur, ont traité favorablement la premiere édition de ce Dictionnaire. Voici l'éloge qui en a été fait dans ces Mémoires, volume de Juillet 1759, p. 1855.

» Ce Dictionnaire est excellent
» pour tout le monde. D'abord
» il procéde par une Préface où
» tous les principes Newtoniens
» sont fort bien expliqués en neuf
» articles qu'on appelle des *vé-*
» *rités*. Ensuite les détails du
» Livre sont, comme il convient
» à un Livre élémentaire, bien
» présentés, bien dégagés de
» toute discussion trop savante,
» bien fondés sur ce qu'on a dit
» de meilleur en faveur de la
» Physique moderne. Pour pro-
» fiter de cette nomenclature,
» il faut commencer par lire l'ar-
» ticle *Physique* : on trouve sous
» ce mot, l'ordre des connoissan-
» ces qu'il faut acquérir, avec
» la succession des idées qu'il est
» bon de recueillir du Diction-
» naire même. On fera une at-
» tention particuliere aux articles
» *Cométe*, *Copernic*, *Couleur*,
» *Dureté*, *Electricité*, *Etoile*,

» *Flux & Reflux de la mer, Calen-*
» *drier, Logarithme, Lumiere, Ma-*
» *tiere, Mouvement, Son, Tourbil-*
» *lon, Tremblement de terre, &c.*
» En général, continuent les Jour-
» naliſtes, tout le Livre mérite
» d'être entre les mains de tous
» les Eléves de Phyſique. Comme
» il y aura ſans contredit, pour-
» ſuivent-ils, d'autres éditions
» de cet Ouvrage, on y ajoutera
» quantité d'articles, ſur-tout
» celui de *Répulſion*, dont quel-
» ques Newtoniens font tant d'u-
» ſage «. Enfin, ils concluent
par aſſurer *que l'Auteur a fort bien analyſé ſes idées ; que ſon Livre eſt méthodique, inſtructif, ſuffiſamment orné de figures, & du ſtyle le plus analogue au ſujet.*

L'Auteur, après avoir rapporté ce jugement, fait obſerver que la ſeconde édition de ſon Dictionnaire étoit alors ſous preſſe ; qu'il eut égard à l'avis qu'on lui don-

noit ; que non ſeulement il parla des loix de la Répulſion, mais qu'il fit encore à ſon Livre des augmentations conſidérables. M. de Voltaire, dans une Lettre qu'il lui écrivit du château de Ferney, le 16 Novembre 1765, paroît prévenu en faveur de cette ſeconde édition. *Je recevrai avec beaucoup de reconnoiſſance*, lui dit-il, *Monſieur, les Livres que vous me faites l'honneur de m'envoyer. Un de vos Confreres, nommé M. Adam, qui a été longtems Profeſſeur à Dijon, & qui demeure chez moi, m'a parlé de votre Ouvrage, comme ce qu'on a écrit de plus inſtructif ſur la Phyſique depuis longtems. Je connoiſſois déjà votre nom, qui eſt célèbre parmi les Savans. Je voudrois pouvoir vous témoigner l'obligation que je vous ai, &c.*

La ſeconde édition de ce Dictionnaire étant épuiſée, & l'Auteur ſe voyant obligé de travailler

à une troisieme, il a cru devoir la donner en deux volumes *in*-8°. Il y a fait entrer tous les Traités de Mathématique dont un véritable Physicien ne sauroit se passer. » Leur nombre n'est pas immen-» se, dit-il dans sa Préface; ils » se réduisent à six. L'Arithmé-» tique, les Elémens d'Algébre, » l'Analyse, la Géométrie, la » Trigonométrie & les Sections » coniques suffisent à tout hom-» me qui veut lire avec succès les » Ouvrages des plus célébres Phy-» siciens «. Outre ces six Traités purement mathématiques, il en a donné une foule d'autres que l'on trouve indifféremment dans les Livres de Physique & dans les Livres de Mathématique. Ces Traités sont l'Optique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Méchanique, la Statique, l'Hydrostatique, la Sphère, la Gnomonique à l'article *Cadran*, l'Astrono-

mie, les Loix de Képler, les Cométes, &c. » Ce détail est » plus que suffisant, ajoute l'Au- » teur, pour faire comprendre » combien la troisieme édition » de ce Dictionnaire est préfé- » rable aux deux qui l'ont pré- » cédée «.

Pour donner une idée de son travail, nous transcrirons ici deux articles; l'un où il discute l'opinion des Cartésiens au sujet des animaux; & l'autre où il rapporte quelques particularités de la vie de Newton.

Les Cartésiens regardent les bêtes comme de purs automates ou de pures machines; mais comme dans leurs mouvemens elles ne gardent pas les loix de la Méchanique, nous ne comprenons pas comment un Physicien peut embrasser un pareil sentiment.

Que les bêtes manquent dans presque tous leurs mouvemens

aux loix les plus inviolables de la Méchanique, je ne crois pas qu'il soit possible de le revoquer en doute. En effet, prenons deux de ces loix avouées par tous les Cartésiens, telles que sont les suivantes :

Tout corps en mouvement tend à parcourir une ligne droite.

Le changement de mouvement est toujours proportionnel à la force motrice qui l'occasionne.

Je le demande maintenant à tout Physicien impartial. Un chien qui revoit son Maître, & qui lui témoigne son attachement par des carresses, des transports, des sauts de toute espece : un cerf qui fuit la poursuite d'un chien qui fait retentir l'air de ses aboyemens : un singe qui copie avec grace le ridicule des hommes ; tous ces animaux gardent-ils exactement la premiere de ces deux loix, ou plûtôt ne sont-ils pas aussi indiffé-

rens que nous à parcourir une ligne courbe ou une ligne droite ?

Ils ne sont pas plus fidéles à la seconde loi. Un chien, au premier signe de son Maître, court avec impétuosité vers l'endroit qu'on lui indique; le même signe l'arrête dans sa course, quelque rapide qu'elle soit. Je le demande encore : y a-t-il quelque proportion entre la cause & l'effet, entre le changement de mouvement & la force motrice qui l'a occasionné ; & n'est-on pas obligé de convenir que les animaux ne gardent pas dans leurs mouvemens les Loix de la Méchanique ? Ce ne sont donc pas de pures machines, puisqu'une machine dispensée des loix de la Méchanique est une véritable chimere.

D'ailleurs les animaux ont de la connoissance. Pour établir cette proposition d'une maniere incontestable, je pourrois rapporter une

infinité d'Hiſtoires, toutes plus frappantes les unes que les autres. Dans ce grand nombre, j'en choiſis une que le Cardinal de Polignac raconte au ſixieme Livre de ſon *Anti-Lucrece*. Voici comment parle ſon admirable Traducteur. Un Aigle traverſoit les airs ; un Milan le voit, l'attaque & le harcele en lui portant des coups redoublés. Peu touché de l'attentat d'un vil ſujet, le Roi des Oiſeaux ne s'en apperçoit pas même, & continue ſa route. A ſon retour, le téméraire Milan revient à la charge ; il lui arrache une plume ; & fier de cette dépouille, il la porte à ſon bec comme un trophée. L'Aigle irrité le ſaiſit, & lui faiſant grace de la vie, il le laiſſe ſans plumes ſur un rocher. Que fera-t-il en cet état ? Il rougit de ſurvivre à ſa défaite. Cependant ſa courageuſe fierté ne le quitte pas encore. Nud, tranſi de

froid, ſe défendant à peine contre la faim, il ſonge à ſe venger. Cet eſpoir anime & repaît ſa colere. Nourri de vermiſſeaux, il attend avec impatience que ſes forces & ſes plumes renaiſſent. Ce jour arrive enfin : il prend l'eſſor, plein du projet d'employer contre un ennemi trop redoutable, ſinon la force, au moins l'artifice. Un pont de bois miné par le choc des eaux & par les années s'offre à ſes regards, & dans le milieu il apperçoit une ouverture. Ce lieu lui paroît propre à ſervir de piége : il le choiſit pour le théâtre & l'inſtrument de ſa vengeance. D'abord il paſſe par cette ouverture une partie du corps ; & l'ayant reconnue ſuffiſante, il eſſaye de la traverſer doucement : il recommence enſuite en s'y plongeant d'un vol rapide. Après s'en être aſſuré par des épreuves réitérées, il s'éleve dans les cieux, &

va chercher ſon vainqueur : il le découvre, & d'un air inſultant va droit à ſa rencontre. L'Aïgle indigné fond ſur lui. Le traître fuit & ſe ſauve vers le pont. A-peine en a-t-il traverſé l'ouverture, que l'Aigle avec une impétuoſité que redoublent la fureur & l'eſpérance, ſe précipite dans cette gorge trop étroite pour lui, s'y embarraſſe, & malgré les vains efforts de ſes aîles, ſe trouve arrêté par le milieu du corps. Le Milan accourt auſſi-tôt, lui arrache toutes ſes plumes ; & content d'avoir uſé de répréſailles, il ſe retire ſatisfait & vengé.

Cette Hiſtoire, & cent autres qu'il feroit inutile de rapporter, démontrent évidemment que les bêtes ne ſont pas de pures machines, de purs automates, puiſqu'elles ſeroient pure matiere, & que la matiere ne ſauroit produire aucune connoiſſance.

A l'article *Newton*, l'Auteur a ſoin de prévenir les Lecteurs, que, quoique ſon Dictionnaire ne ſoit point hiſtorique, il a cru devoir entrer dans quelques détails ſur la vie d'un Philoſophe à qui la Phyſique a tant d'obligations.

Iſaac Newton, originaire de la Ville de Newton en Irlande, naquit le jour de Noël de l'année 1642, à Volſtrope dans la Province de Lincoln en Angleterre, Ville dont, depuis près de 200 ans, ſes ancêtres étoient Seigneurs. A l'âge de 27 ans, il fut nommé Profeſſeur de Mathématique en la fameuſe Univerſité de Cambridge : il avoit commencé à apprendre cette ſcience, non pas dans les élémens d'Euclide, qui lui parurent trop faciles, mais dans la Géométrie de Deſcartes, & dans les Optiques de Képler. En 1687 il donna au Public

ſon Livre des Principes Mathématiques de la Philoſophie naturelle, Ouvrage immortel, dit M. de Fontenelle, où brillent un eſprit original dont tout le monde a été frappé, & un eſprit créateur, qui, dans toute l'étendue du ſiécle le plus heureux, ne tombe gueres en partage qu'à trois ou quatre hommes pris dans toute l'étendue des Pays ſavans. C'eſt de ce fameux Ouvrage que l'Auteur a tiré ce qu'il y a de plus intéreſſant dans ſon Dictionnaire. En 1704, Newton fit paroître ſon Optique, où notre Auteur a encore puiſé l'article des *Couleurs*. On trouve la liſte de pluſieurs autres Ouvrages de Newton à l'année 1699, tome II, page 383 des Mémoires de l'Académie des Sciences, dont il étoit Aſſocié étranger. Quelques mois avant que de faire imprimer ſon Optique, il fut élu Préſident de la

Société de Londres ; & il l'a été pendant 23 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva le 20 Mars 1727 : il avoit alors 85 ans. Il fut enterré dans l'Abbaye de Westminster à Londres, à peu près avec les mêmes cérémonies que l'on observe aux obseques des Têtes couronnées. Ici l'Auteur renvoie à la vie Littéraire qu'il a donnée de ce grand homme en 1763, & qui forme le second volume du *Traité de paix entre Descartes & Newton*, indiqué dans nos Mémoires de Février 1764, page 550. » Nous ne saurions » mieux finir cet article, ajoute-» t-il, qu'en rapportant le parallele qu'a fait de ces deux Physiciens l'illustre & l'élégant Fontenelle, dans l'Eloge historique » de Newton.

» Ces deux grands Hommes » qui se trouvent dans une si » grande opposition, ont eu de

» grands rapports. Tous deux ont » été des génies du premier or- » dre, nés pour dominer ſur les » autres eſprits, & pour fonder » des Empires. Tous deux, Géo- » metres excellens, ont vû la » néceſſité de tranſporter la Géo- » métrie dans la Phyſique. Tous » deux ont fondé leur Phyſique » ſur une Géométrie qu'ils ne » tenoient preſque que de leurs » propres lumieres. Mais Deſ- » cartes prenant un vol hardi, a » voulu ſe placer à la ſource de » tout, ſe rendre maître des prin- » cipes par quelques idées claires » & fondamentales, pour n'avoir » plus qu'à deſcendre aux phéno- » menes de la nature, comme à » des conſéquences néceſſaires; » Newton, plus timide ou plus » modeſte, a commencé ſa mar- » che par s'appuyer ſur les phé- » nomenes, pour remonter aux » principes inconnus, réſolu de les

» les admettre, quels que les pût
» donner l'enchaînement des con-
» ſéquences. L'un part de ce
» qu'il entend, pour aſſûrer la
» cauſe de ce qu'il voit; l'autre
» part de ce qu'il voit, pour en
» trouver la cauſe, ſoit claire,
» ſoit obſcure. Les principes évi-
» dens de l'un ne le conduiſent
» pas toujours aux phénomenes,
» tels qu'ils ſont; les phénomenes
» ne conduiſent pas toujours l'au-
» tre à des principes aſſez évi-
» dens. Les bornes qui dans ces
» deux routes contraires ont pû
» arrêter deux hommes de cette
» eſpece, ne ſont pas les bor-
» nes de leur eſprit, mais celles
» de l'eſprit humain «.

ARTICLE LXXXIX.

LE PASTEUR instruit de ses obligations, éclairé sur les fonctions de son ministere, fixé sur tous les droits qui en dependent; ou institution des Curés : Ouvrage utile à tout Prêtre qui est dans l'exercice du Saint Ministere, à tous les Ecclésiastiques qui y sont destinés, & même à tous les Fideles. A Paris, chez Saillant, Libr. rue S. Jean-de Beauvais, 1767, 3 vol, *in-12. Prix* 8 *liv.*

APRÈS les fonctions épiscopales, les fonctions curiales sont les plus importantes de l'Eglise, & peut-être de la Société. Si dans les grandes Villes les Curés sont moins à portée d'influer sur les esprits, il est certain que dans le reste du Royaume, ils tiennent, pour ainsi dire, dans leurs mains

le frein du Peuple. » Peut-on former de vrais Chrétiens, dit » l'Auteur de cet Ouvrage, qu'on » ne donne en même tems à la » Société des hommes ſages & » raiſonnables, des ſujets fideles, » ſoumis aux Puiſſances, des Citoyens laborieux, tempérans, » équitables; qu'on ne procure » enfin aux différentes conditions, » des perſonnes appliquées à en » remplir les devoirs « ? Un Curé qui a sû gagner la confiance de ſes Paroiſſiens, devient ordinairement le conciliateur de leurs différends. Comme il peut ſuſciter des troubles parmi eux, il peut auſſi les empêcher ou les calmer: il faut donc que ſes lumieres répondent à l'étendue de ſes obligations: elles ſont ſans nombre, puiſqu'il ſe charge en quelque ſorte du bien & du mal du troupeau qui lui eſt confié. Auſſi l'Auteur veut-il non-ſeulement que

les Curés » possedent parfaitement
» la doctrine de l'Evangile, qu'ils
» soient remplis de son esprit,
» qu'ils soient solidement instruits
» des Dogmes de la Morale & de
» la Discipline de l'Eglise; mais
» encore qu'ils aient quelque con-
» noissance du Droit Canonique
» & Civil, des Déclarations,
» Edits, Arrêts touchant les Bé-
» néfices, les Mariages, les Testa-
» mens, les Sépultures, l'Admi-
» nistration extérieure des Sacre-
» mens, afin de ne rien faire
» eux-mêmes contre les Loix de
» la Police du Royaume «.

C'est dans ces vues que l'Auteur a rassemblé » les instructions sur
» tous ces différens sujets, qu'il
» a trouvées dans les Ouvrages
» des Peres, dans les Canons des
» Conciles, dans les Théologiens
» & les Canonistes, dans les Au-
» teurs modernes qui ont écrit
» sur les matieres Ecclésiastiques,

» sur les devoirs & sur les fonc-
» tions des Pasteurs, Livres que
» leur multiplicité empêche les
» Curés de se procurer «. Il a tâché de réunir dans les cinq Parties dont son Ouvrage est composé, & dont nous nous contenterons d'indiquer les matieres, tout ce qu'il importe à un Curé de savoir & de faire, pour le bon gouvernement d'une Paroisse, tant dans les choses spirituelles, que dans les affaires temporelles.

La nature de l'état de Pasteur, ce qui le distingue des autres états, le rang qu'il donne, les avantages qui s'y trouvent, les engagemens qu'on y contracte, le tems que dure cet état, forment la premiere Partie.

Après avoir défini le Curé, *un Prêtre qui a un pouvoir spirituel, ordinaire & subordonné à l'Evêque, sur une Paroisse à laquelle il est at-*

taché d'une maniere irrévocable, l'Auteur fixe le rang & la dignité que le Curé occupe dans l'Eglise : il traite du Sacerdoce & de sa différence avec l'Episcopat, dont la supériorité sur les Curés, qui est de droit divin, donne aux Evêques les droits de faire dans leurs Diocèses, les fonctions curiales à l'exclusion même des Curés, de prêcher, de juger de la Doctrine, de visiter les Paroisses, &c. Ils transmettent ces droits à leurs Officiers délégués, Archidiacres, Grands-Vicaires, Archiprêtres; l'Auteur prend occasion de traiter de ces dignités, de l'Official, du Vice-Gérent, du Promoteur. Il en vient à l'institution des Cures, & fixe la Jurisdiction des Curés dans leur Paroisse, Jurisdiction qui, selon lui, est divine, spirituelle, ordinaire, subordonnée & dépendante. Il remonte à la fondation de l'Eglise, à l'établis-

sement des Diocèses divisés en Paroisses, à l'origine des Edifices pour les exercices de la Religion, au droit d'ériger des Paroisses: il traite des Succursales, des Bénéfices-Cures, des Chapelles, des Oratoires. Il s'étend sur le pouvoir des Pasteurs dans leurs Paroisses à l'égard des Deservans, Vicaires, Prêtres habitués, présens, stationaires, des Monasteres & des petites Ecoles; sur le pouvoir des Curés relativement à leur Paroisse, au Diocèse & à l'Eglise universelle; & sur la stabilité, l'absence en tems de Peste, la fuite en tems de Guerre ou de Persécution, la Résignation, Permutation, Résidence, &c. Les qualités qu'un Curé doit avoir & la conduite qu'il doit tenir pour faire du fruit dans sa Paroisse, sont la matiere de la seconde Partie.

Les Sujets incapables de possé-

der une Cure, ſont ceux qui ne ſont point regnicoles, ceux qui n'entendent pas la Langue du pays, qui ont une autre Cure ou un Canonicat. L'Auteur entre dans le détail des qualités de l'eſprit qui ſont requiſes pour le gouvernement d'une Cure : il prouve la néceſſité du ſavoir, par les maux qui ſont la ſuite de l'ignorance d'un Curé. Outre l'Ecriture, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, la Théologie, le Droit Canon, le Droit Civil, un Curé doit connoître un peu de Médecine, ne fût-ce que pour voir ſi un Chirurgien ignorant ne traite pas les Malades d'une maniere contraire. La Prudence eſt ſur-toût néceſſaire pour bien gouverner une Paroiſſe ; l'Auteur indique les regles de cette prudence, & les objets ſur leſquels elle doit s'étendre. Ce Chapitre eſt très détaillé ; & il ſeroit à deſirer que tous les Curés

fussent se conduire par les regles qui y sont indiquées. Cette conduite doit varier selon les circonstances & les caracteres ; l'Auteur veut qu'on ait égard à l'âge, à la naissance, aux différens états des personnes, mariées ou non, Maîtres ou Serviteurs, Artisans, Marchands, Gens de Robbe, Militaires, &c. Souvent la meilleure Morale perd son prix pour avoir été mal présentée ou jettée au hasard sur un terrein qui ne lui étoit pas propre. Dans le Chapitre des qualités du cœur, il exige une piété sincere, éclairée & solide, une humilité profonde, un zele prudent, une vigilance sévere, un courage ferme, une patience éprouvée, une charité ardente, une chasteté inviolable, &c. Le quatrieme Chapitre regarde les qualités extérieures qui contribuent à attirer au Curé le respect & la confiance de ses Paroissiens.

Dans la troisieme Partie, l'Auteur établit que l'entrée dans une Cure, décide souvent du sort heureux ou malheureux du Pasteur & des Brebis; & que si l'on n'est entraîné par une vocation divine, à se charger du gouvernement d'une Paroisse; si l'on n'y est excité par des motifs de charité, & par une intention pure; si l'on n'emploie pour y parvenir des voies droites & légitimes, Dieu accorde rarement ses graces pour la sanctification du Ministre & pour le salut des Fideles confiés à ses soins. Rien de ce qui peut être relatif à la sainteté de ces conditions, n'est oublié dans cette Partie.

La quatrieme traite des fonctions Pastorales. Le premier devoir du Pasteur, le plus essentiel & le plus indispensable, est l'instruction, dont la nécessité est prouvée par l'exemple des Apô-

tres & par les Conciles ; l'Auteur indique les vérités dont on doit inſtruire les Peuples : mais l'inſtruction eſt ſtérile ſans la grace, il faut donc la demander ; aïnſi la Priere eſt une fonction qui n'eſt pas moins eſſentielle que la premiere. Quelles ſont les conditions & le tems de la Priere ? C'eſt ce que l'Auteur indique. Il paſſe enſuite à l'adminiſtration des Sacremens, & traite de chacun en particulier. Cette matiere, dont les détails exigeroient une analyſe qui excéderoit les bornes que nous nous ſommes preſcrites, forme la plus grande partie de cet Ouvrage, dont la cinquieme a pour objet les droits temporels des Curés ; leurs immunités & leurs prérogatives. Il eſt terminé par une récapitulation de toutes ces matieres ; & cette récapitulation forme un Diſcours très pathétique, un tableau des devoirs

attachés au miniſtere des Curés ; bien effrayant pour ceux des Eccléſiaſtiques qui n'aſpirent aux Bénéfices que par intérêt.

Si les Livres méritent des éloges à raiſon de leur utilité, celui-ci doit obtenir non-ſeulement ceux du Clergé, mais encore ceux de la Société en général, parceque les Curés ſont, à bien des égards, les maîtres des Mœurs, les organes des Loix divines & humaines, les ſoutiens de la Religion, les inſtigateurs du travail dans les Campagnes, l'exemple des vertus dans les Villes. Tandis que le Seigneur d'une Paroiſſe jouit en paix de l'activité pénible des Payſans qu'il mépriſe, le Curé ſoutient leur patience & partage leurs peines. Si les Paſteurs peuvent produire d'auſſi grands biens, un Livre qui leur préſente le tableau de leurs obligations, eſt ſans doute un Ouvrage très eſſen-

tiel, à ne le regarder même que par les yeux d'une Philoſophie profâne.

ARTICLE LXXXX.

MÉMOIRES pour ſervir à l'Hiſtoire de la Faculté de Médecine de Montpellier; par feu M. JEAN ASTRUC, Médecin Conſultant du Roi, ancien Profeſſeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Docteur-Régent de celle de Paris, & Profeſſeur Royal: revus & publiés par M. LORRY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez P. G. Cavelier, Libr. rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-4°. orné du Portrait de M. Aſtruc. *Prix* 11 *liv. rel.*

Nous n'avons fait qu'indiquer cet Ouvrage dans le Journal de

Juillet dernier. Nous y revenons d'autant plus volontiers, que, comme l'obſerve très bien M. Lorry, l'Hiſtoire de la Faculté de Montpellier renferme une grande partie de l'Hiſtoire de la Médecine en Europe, depuis le tems où la culture de cette Science utile eſt tombée entre les mains des Arabes, qui l'ont envahie ſur les Grecs. » Cette Faculté, reſpectable par ſon antiquité, par la ſuite non interrompue des Savans qu'elle a produits depuis ſon origine juſqu'à nos jours, & par la quantité immenſe de bons Ouvrages qui ſont ſortis de ſon ſein, méritoit bien d'avoir un Hiſtorien tel que M. Aſtruc, qui, tranſplanté dans celle de Paris, reſpectoit la Faculté de Montpellier comme ſa mere, & avoit conſervé pour elle une tendreſſe & une reconnoiſſance inviolables «. Diſons

aussi que M. Astruc méritoit d'avoir un Editeur & un Historien tel que M. Lorry.

Comme Editeur, il a mis en tête du Livre une Préface savante, où, pour faire voir combien la Médecine est redevable à l'établissement de la Faculté de Montpellier, il reprend le fil des révolutions de cet Art, depuis la décadence de l'ancienne Rome. Il le suit d'abord jusqu'au tems où la France méridionale perdit totalement, dans l'invasion des Barbares, le dépôt des Sciences qu'elle avoit reçu des Romains.
» Dans ce tems-là, la France fut
» inondée de Médecins Juifs,
» Ecoliers toujours infideles, sou-
» vent perfides; des Grecs mo-
» dernes & des Arabes, qui
» avoient déja fondé un nouvel
» empire des Sciences en Asie....
» Cette secte d'hommes ne faisoit
» point de Disciple qui ne fût

» de ſa Religion ; & plus attachée
» à de vils profits qu'à l'amour
» des Sciences, à peine a-t-elle
» fourni deux ou trois Ecrivains
» qu'on puiſſe citer. Ils avoient
» apporté avec eux en France une
» Science frivole, dont on a com-
» mencé à parler ſous Louis le
» Débonnaire, c'eſt l'Aſtrologie
» judiciaire, qui n'eſt bannie de
» chez les Grands que depuis un
» ſiécle, & qui jouit encore de
» tout ſon crédit dans la plus
» grande partie de l'Orient, où
» elle eſt plus excuſable que chez
» des Chrétiens «. Charlemagne déja vieux, & craignant les infirmités, fit étudier la Médecine dans ſon Palais. Les vers d'Alcuin ſont les premiers monumens qui aient fait retentir le nom d'Hippocrate dans la France & à Paris. Les Sarrazins, conquérans de l'Eſpagne, y firent fleurir la Médecine. Ils traduiſi-

rent les Livres des Médecins Grecs : ils en produisirent qui étoient à eux. Le commerce & le voisinage des Arabes ont contribué à former l'Ecole de Salerne & celle de Montpellier. La premiere n'a fourni aucun Ecrivain digne de remarque, & *a bientôt elle-même entierement disparu de dessus la terre.* La seconde, *comme tous les corps qui doivent parvenir à un grand éclat*, s'est fortifiée peu-à-peu, & a soutenu la bonne Médecine par un enseignement constant, & par une marche uniforme dans ses principes. M. Lorry parcourt quelques époques brillantes de cette Ecole ; & il finit par donner de justes éloges aux Professeurs vivans qui la composent aujourd'hui.

Dans l'Eloge historique de M. Astruc, il peint ce Savant par ses Ouvrages. » Tous les événemens » de sa vie, dit-il, sont des évé-

» nemens littéraires ; & toutes
» les époques par lesquelles on
» peut la diviser, sont les dates
» des Ouvrages utiles dont il a
» enrichi sa profession & la Ré-
» publique des Lettres «. Jean Astruc naquit à Sauve, Ville du Bas Languedoc, Diocèse d'Alais, le 19 Mars 1684, d'une famille alliée à la meilleure Noblesse de la Province. Son Pere étoit Ministre du Saint Evangile. » M.
» Astruc fut baptisé dans le Tem-
» ple de Sauve ; mais il ne s'est
» jamais connu que Catholique
» Romain. L'abjuration de son
» Pere précéda de peu de tems la
» révocation de l'Edit de Nan-
» tes «. Il n'eut d'abord que lui pour Professeur. Il fit sa Philosophie à Montpellier, & y fut fait Maîtres ès-Arts en 1700. Il reçut le degré de Bachelier en 1702, & publia alors une Dissertation *de Motûs fermentativi cau-*

sâ, Ouvrage où il ſuivoit une fauſſe Phyſique, mais où l'on entrevoyoit qu'il n'en ſeroit pas long-tems la dupe. Licentié le 12 Octobre 1702, & Docteur le 25 Janvier 1703, il fit *des proviſions immenſes de travail & d'obſervations*, juſqu'en 1710, qu'il s'acquit une réputation brillante par une Diſſertation Phyſico-Mathématique ſur le mouvement muſculaire. Il obtint enſuite au concours une Chaire d'Anatomie & de Médecine dans l'Univerſité de Toulouſe. Il publia bientôt après, ſon Traité ſur la nature de la digeſtion. M. Chirac, Profeſſeur à Montpellier, ayant été obligé de ſe fixer à la Cour en 1716, lui fit accorder l'exercice & la ſurvivance de ſa place. Le Roi lui donna en 1720 une penſion de 700 livres, qu'il n'avoit point ſollicitée, & qui alla le chercher à Montpellier. Il fut ap-

pellé en 1729, auprès du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, pour être son premier Médecin; mais il se trouva déplacé à la Cour, revint promptement en France, fut décoré du titre de Médecin Consultant du Roi en 1730, obtint l'année suivante une Chaire au College Royal, donna en 1736, son grand Ouvrage *de Morbis venereis*, & fut adopté unanimement en 1743, par la Faculté de Médecine de Paris. Il mourut le 5 Mai 1766, âgé de 82 ans 2 mois 16 jours Il a vécu, dit M. Lorry, dans un combat perpétuel contre la Charlatanerie. » Que la » postérité lui assigne le rang » qu'il a mérité entre les bienfai- » teurs de l'humanité. Les Etran- » gers lui ont rendu plus de jus- » tice que ses Concitoyens. Un » grand Roi écrivoit à un Phi- » losophe son ami, qu'il savoit » malade : *Je suis tranquille sur*

» *votre sort ; un homme tel que* » *vous ne peut avoir pour Médecin* » *qu'Astruc* «.

La liste des Ouvrages de ce grand homme est à la suite de son Eloge. Il n'avoit pas mis la derniere main à son Histoire de la Faculté de Montpellier. M. Lorry y a ajouté la notice de quelques Médecins, & a vérifié les dates & les noms de quelques Ouvrages oubliés.

Cette Histoire est partagée en cinq Livres. Le premier commence au tems de la fondation de la ville de Montpellier, tems auquel M. Astruc fait remonter la naissance de l'Ecole de Médecine ; & il finit à l'établissement des Démonstrations publiques d'Anatomie dans cette Ecole. On voit par les différens témoignages qui y sont rapportés, que l'opinion de ceux qui prétendent que la Faculté de Montpellier doit

ſon origine aux Diſciples d'Avicenne & d'Averroez, eſt fauſſe. M. Aſtruc à la fin de ce Livre, entre dans un très grand détail ſur les Privileges accordés à cette Faculté, plus ancienne qu'aucune autre, & ſur-tout plus ancienne que celle de Paris. Il la juſtifie de l'accuſation d'avoir fomenté en 1739, la révolte du Peuple de Montpellier, » qui, accablé » des Impôts exceſſifs dont il » étoit chargé, maſſacra tous ceux » qui les exigeoient, tant les Officiers du Roi, que ceux du » Duc d'Anjou, Gouverneur du » Languedoc «.

L'état de cette Faculté ſur la fin du quinzieme ſiécle, les divers établiſſemens par leſquels nos Rois y ont ſucceſſivement perfectionné l'étude de l'Anatomie & de la Botanique, les Réglemens concernant les Charges, les Privileges accordés aux Ecoliers, la fonda-

tion du College de Mende & celle du College de Girone, les examens qu'il faut ſubir pour obtenir les dégrés, la cérémonie du Doctorat, qu'on appelle *l'Acte du Triomphe*, la conduite de la Faculté à l'égard des nouvelles découvertes, ſa doctrine dans ſon origine, ſes progrès au commencement du ſeizieme ſiécle par le renouvellement des Belles-Lettres, ſes nouveaux progrès dans le dix-ſeptieme par la Chymie, & enfin ſon état préſent, ſont les matieres contenues dans le ſecond Livre. M. Aſtruc y fait voir le ridicule de certains Ecrivains, qui, prétendant qu'on dit aux Docteurs qu'on reçoit à Montpellier, *Vade & occide Caim*, ſe ſont efforcés d'expliquer cette énigme. Le fait eſt faux; & les explications recherchées qu'on a voulu donner des quatre lettres qui compoſent le mot myſtérieux de *Caim*, ſont par

conſéquent ſans aucun fondement. L'acte qui ſe fait pour obtenir le Baccalauréat dure depuis huit heures du matin juſqu'à midi. » On » le commence avec une robbe » ordinaire; mais lorſqu'on eſt » reçu, on revêt à la fin de l'acte » une robbe de drap rouge avec » de grandes manches, un grand » rochet & un aſſez petit capu- » chon, & aſſez ſemblable à la » robbe de cérémonies des Pro- » feſſeurs. C'eſt la fameuſe robbe » de Rabelais, connue dans toute » l'Europe, & regardée comme » le ſymbole du Doctorat de » Montpellier..... On prétend » que la premiere robbe de cette » eſpece fut ordonnée vers le » milieu du ſeizieme ſiécle, par » François Rabelais, célebre Doc- » teur de la Faculté de Montpel- » lier, dont elle prit le nom. Elle » fut renouvellée en 1612, par » François Ranchin : on en a fait

» enfin

» enfin une troisieme en 1720.
» Mais nonobstant ces change-
» mens, cette robbe conserve tou-
» jours son nom & sa réputation «.
Les cérémonies du Doctorat, qui se font avec beaucoup d'apparat & de dignité, sont établies par un usage presqu eaussi ancien qüe la Faculté. » Elles consistent, 1°. à
» donner le Bonnet; 2°. à met-
» tre au doigt une Bague d'or;
» 3°. à ceindre le Docteur avec
» une Ceinture d'or; 4°. à lui
» présenter le Livre d'Hippocra-
» te; 5°. à le faire asseoir dans
» la Chaire, à côté du Profes-
» seur; 6°. à l'embrasser; 7°.
» enfin, à lui donner la Bénédic-
» tion. On accompagne chacune
» de ces cérémonies d'un petit
» Discours qui en explique la va-
» leur & la signification «.

Le troisieme Livre renferme la Vie & les Ouvrages des Méde-

çins de la Faculté de Montpellier, qui y ont régenté, depuis sa premiere origine jusqu'à l'établissement des Professeurs Royaux; & le quatrieme, la Vie & les Ouvrages des Professeurs Royaux qui y ont enseigné, depuis leur établissement jusqu'à présent. Le cinquieme contient de pareils détails sur les Médecins qui, après avoir étudié en Médecine à Montpellier, & y avoir pris leurs dégrés, sont parvenus à y occuper des places distinguées. M. Astruc montre dans tous ces morceaux ce goût de recherches qu'il avoit en partage. Il y fait voir aussi une grande sagacité & un jugement très sain. Il s'étend beaucoup sur Rabelais. L'Histoire de Gargantua & de Pantagruel, dit-il, » n'est » dans le vrai, qu'un amas de » contes sans ordre ni liaison; où » l'on ne connoît point d'objet ni

» de plan, où les obscurités (1) les » plus grossieres sont multipliées, » entassées à chaque page, où » tout est plein d'allusions impies » aux paroles des Livres Saints, » & de profanations de ce qu'il » y a de plus respectable dans la » Religion. Je ne saurois donc » approuver en entier, continue-» t-il, le jugement que la Bruyere » a porté de cet Ouvrage. Je » pense bien comme lui que, » *personne n'est plus mauvais que* » *lui aux endroits où il est mau-* » *vais*, & ces endroits sont très » fréquens ; mais je ne saurois » convenir que, *personne ne soit* » *meilleur aux endroits où il est* » *bon*, parceque je crois que la » lecture de ces endroits préten-» dus bons, n'est jamais sans dan-» ger «. M. Astruc adopte plus

(1) Peut-être y a-t-il dans ce manuscrit *les obscénités*.

volontiers le jugement sévere que M. de Thou en a porté, lorsqu'il a dit : *Ingeniosâ magis quàm omninò irreprehensibili jocandi libertate scripsit.* Il s'attache néanmoins à disculper Rabelais des bouffonneries indécentes & grossieres que l'on met sur son compte. Il veut bien qu'il ait été un Bouffon, mais il ne sauroit se persuader qu'il ait été un Fou. Les quolibets qu'on lui prête, tels que celui d'avoir dit à un Page que le Cardinal du Bellay lui envoyoit, *Tire le rideau, la farce est jouée*, & beaucoup d'autres, sont plus anciens que lui ; » & on a tort » de les lui attribuer, sur-tout » à l'article de la mort «.

ARTICLE XCI.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE des Mœurs, Usages & Coutumes des François ; contenant aussi les Etablissemens, Fondations, Epoques, Anecdotes, progrès dans les Sciences & dans les Arts ; & les faits les plus remarquables & les plus intéressans, arrivés depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à nos jours. A Paris, chez Vincent, rue S. Severin, 1767, 3 vol. *in*-8°. de 800 p. chacun. *Prix* 15 *liv. rel.*

Facta patrum, series longissima rerum,
Antiquæ ab origine gentis.
VIRG. ÆN.

CETTE épigraphe indique la marche de l'Ouvrage. Des faits, la suite des choses depuis l'établissement de la Monarchie, voilà

tout ce que l'Hiſtoire ſe propoſe, & ce qu'on trouve dans ce Dictionnaire. Il a un grand avantage ſur une Hiſtoire ſuivie, ſur une narration chronologique ; c'eſt que tel établiſſement qui, dans ſon origine n'étoit qu'ébauché & qui n'eſt parvenu à ſa perfection que par une longue ſuite de tems, exige de la part du Lecteur, qui ſouvent n'a beſoin que de s'inſtruire de ce fait particulier, une patience à toute épreuve & un tems conſidérable, aulieu que dans ce Dictionnaire il voit d'un coup d'œil la matiere qu'il cherche. Les Tables alphabétiques qui ſont à la fin des volumes de l'Hiſtoire de France, ne produiſent pas toujours la même facilité, parceque les volumes étant multipliés, les rècherches en ſont d'autant plus pénibles; d'ailleurs, un Hiſtorien n'eſt pas obligé de remonter à l'origine des choſes,

& souvent ce seroit une faute ; les détails rallentiroient la narration & seroient hors d'œuvre. Comme dans ce Dictionnaire, l'Auteur dépouille les faits & les isole, il peut tout embrasser ; il n'a pas à craindre que le Lecteur lui reproche une érudition inutile ; son devoir est de tout dire, comme celui de l'Historien est de passer rapidement sur les choses qui ne tiennent point essentiellement aux mœurs qu'il décrit, & aux faits qu'il raconte.

L'Auteur du Dictionnaire Historique paroît avoir puisé dans des volumes immenses, les matériaux dont il l'a composé ; il les a si bien rassemblés que chaque article embrasse son objet dans toute son étendue. Voyez les mots *Abbaye*, *Abbé*, *Académie*, *Aide*, *Aleu*, *Ambassade*, *Anneau*, *Appel*, *Arbalête*, *Arc de triomphe*, *Archers*, *Architecture*, & tous les

mots d'Arts ; *Armoiries*, *Autorité*, *Bagaudes*, *Bains*, *Ban*, *Banneret*, *Barbe*, *Bazoche*, *Belles-Lettres*, *Bénéfices Eccléſiaſtiques*, *Bravoure*, *Canal*, *Cardinal*, *Chanoines*, *Charles IX*, & les noms des Rois ; *Châtelet*, *Chevalerie*, *Chevalier*, *Collége*, *Comédie*, *Communes*, *Couvent*, *Croiſades*, *Deuil*, *Diſcipline Militaire*, *Duel*, *Eccléſiaſtiques*, *Enterrer*, *Femmes*, *Fermes générales*, *Fêtes*, *Fiefs*, *Finances*, *Franc-Maçons*, *Garde*, *Gaules*, *Geneviéve*, *Guerre*, *Habillement*, *Harangue*, *Hôpital*, *Hôtel*, *Ignorance*, *Invalides*, *Juſtice*, *Ligue*, *Lulli*, *Luther*, *Magicien*, *Magiſtrature*, *Maſſacre*, *Nobleſſe*, *Notaires*, *Ouvrages périodiques*, *Pairie*, *Paix*, *Paladins*, *Partage*, *Pelerins*, *Pierre philoſophale*, *Profeſſeurs*, *Ronſard*, *Salique*, *Saint Denis*, *Savans*, *Sceau*, *Sépulture*, *Sobriquet*, *Spectacles*, *Statues équeſtres*, *Suc-*

cession à la Couronne, Superstitions, Traités de Paix; Uniformes des Troupes, Universités, Vol, &c.

On voit par l'indication de ces Articles, que l'Auteur ne s'est pas attaché seulement aux Anecdotes, mais aux principaux points de l'Histoire, & aux choses les plus relatives aux Mœurs. Nous citerons peu d'exemples; mais nous prendrons, au hazard, quelques-uns des traits qui peuvent mieux faire connoître cet Ouvrage.

L'Auteur observe dans l'article *Avarice*, que ce vice n'a jamais été le défaut d'aucun de nos Rois; que cependant on osa le reprocher à Charles V, dit *le Sage*, qui n'étoit qu'Œconome. Il rapporte une farce qui fut jouée à l'Hôtel de Bourgogne, en présence de Henri IV, dans laquelle les Préposés à la levée des Impots & les Sergens étoient fort maltraités: ceux-ci firent emprisonner les Far-

ceurs ; Henri les fit élargir le même jour, en traitant de sots ceux qui s'étoient fâchés de ce badinage. *Apparemment*, dit le Roi, *j'y suis plus intéressé qu'eux ; mais je leur pardonne de bon cœur, & je ne saurois me fâcher contre des gens qui m'ont diverti & m'ont fait rire jusqu'aux larmes.*

» La même chose étoit arrivée » à Louis XII. Les Clercs de la » Bazoche, qui étoient en possession de jouer les farces du tems, » eurent l'insolence de jouer ce » Prince en plein Théâtre, où ils » le représenterent malade avec » un visage pâle & maigre, & » tel qu'on représente l'avarice, » ayant un vase plein d'or devant » lui, & dont il paroissoit vouloir » éteindre une soif insatiable. » Cette impudence méritoit punition. Louis XII qui le sut » n'en fit que rire, loua même » ce qu'il trouvoit d'ingénieux

» dans ces Bouffons, & se contenta de dire qu'il leur devoit
» le bon tems dont il jouissoit «.
Je leur pardonne volontiers, ajouta-t-il, *mais qu'ils ne s'émancipent pas jusqu'à insulter la Reine, ni même l'honneur d'aucune Dame; car je me fâcherois & les ferois pendre.* » De pareilles insultes,
» observe l'Auteur, ne se feroient
» pas impunément à de mauvais
» Princes; mais les bons les mé-
» prisent & les savent oublier.
» L'Histoire est remplie de ces
» beaux exemples «.

Quoique les vers suivants soient très connus, nous les rapporterons encore : ils sont de Charles IX, à qui il n'a peut être manqué pour être un grand Roi, que d'oser être son maître, & d'être né dans des circonstances plus heureuses. Charles aimoit les Lettres, & les cultivoit. Ronsard nous a conservé quelques piéces

de vers de ce Prince, qui valent mieux que ceux du Poëte : il écrivoit très bien en profe, & l'harmonie de fa verfification étoit bien fupérieure à celle des Poëtes de ce tems. » On ne foupçonneroit pas » ceux-ci d'avoir deux cens ans » d'antiquité «. Ils font adreffés à Ronfard.

L'Art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus beau prix que celui de regner.
Tous deux également nous portons des couronnes ;
Mais moi je les reçois, Poëte tu les donnes :
Ton efprit enflammé d'une célefte ardeur,
Eclate par foi-même & moi par ma grandeur :
Si du côté des Dieux je cherche l'avantage,
Ronfard eft leur mignon & je fuis leur image ;

Ta lire qui ravit par de ſi doux accords,
T'aſſervit les eſprits dont je n'ai que le
corps :
Elle t'en rend le Maître, & te fait intro-
duire
Où le plus fier Tyran ne peut avoir d'em-
pire.

En moins de deux pages l'Auteur, à l'article *Divertiſſemens*, paſſe en revue ceux qui ont été en uſage à la Cour de nos Rois, depuis le commencement de la Monarchie. » Sous la premiere race, » c'étoient les Cirques ; juſqu'à » Charles VI, quand nos Rois » faiſoient leurs enfans Chevaliers, on s'amuſoit de Pantomimes & de Danſeurs de corde ; » depuis Charles VI, on eut la » Comédie. Les Duels publics » ont été, pendant bien des ſiécles, des Spectacles ſanglans » qui amuſoient les Rois, le » Clergé, la Nobleſſe & le Peu-

» ple. C'étoit un grand plaisir
» pour eux, de voir deux Aveugles
» des Quinze-Vingts s'entrebatre
» en poursuivant un porc, qui
» devenoit la récompense de celui
» qui l'avoit tué. Au rapport de
» Moulin, le même équipage
» traînoit les machines des Ballets
» & les machines de Guerre. Selon
» Mezerai, Catherine de Médi-
» cis, cette Reine cruelle, traî-
» noit toujours avec elle tous les
» attirails des plus voluptueux
» divertissemens, & particuliere-
» ment une centaine des plus bel-
» les Femmes de la Cour, qui me-
» noient en laisse deux fois au-
» tant de Courtisans «.

L'article *Habillement* est très curieux; l'Auteur trace la maniere de se vêtir depuis Clovis jusqu'à nous: il rapporte plusieurs Anecdotes; entr'autres que Charles le Chauve cherchoit à se distinguer par des habillemens à la Grecque.

» Ce Prince qui avoit oublié que
» l'habit François étoit tellement
» respecté des Rois ses prédécesseurs
» & sur-tout de Charlemagne,
» qu'il n'étoit pas permis
» aux Etrangers de paroître devant
» eux avec cet habit, n'étoit
» le plus souvent vêtu que
» d'une grande dalmatique qui
» lui descendoit jusqu'aux talons;
» une toque ou un bonnet de soie
» lui couvroit la tête; il avoit par
» dessus une couronne d'or, & il
» portoit à son côté un large sabre.
» Cette maniere de se mettre ne
» contribua pas peu à le rendre
» odieux «. L'Auteur observe que la même chose étoit arrivée à Alexandre le Grand, pour avoir pris l'habit Persan, après avoir vaincu Darius.

L'Auteur, sous le mot *Hôtel*, passe en revue les principaux & les plus célebres Hôtels de Paris.
» L'Hôtel de Grenelle, dit-il,

» a été après la mort du Cardinal » de Richelieu, l'asyle des Mu- » ses; l'Académie Françoise y a » longtems tenu ses séances. Cet » Hôtel est aujourd'hui l'Hôtel » des Fermes «. *habent sua fata.*

Dans l'article *Agnès Sorel*, on voit avec indignation un trait d'ingratitude de la part des Chanoines de Loches. Louis XI visitoit l'Eglise Collégiale; les Chanoines lui montrerent le tombeau de cette femme célebre & lui demanderent la permission de le faire ôter du chœur. » Le Monar- » que leur demanda si la belle » Sorel n'avoit fait aucune libé- » ralité à l'Eglise, & si elle avoit » eu gratuitement la place que » son mausolée occupoit? Les » Chanoines furent obligés de » convenir qu'elle avoit fait à la » Collégiale de grands présens » & des legs considérables; Louis » indigné leur dit: *Eh quoi*,

» *ſont-ce-là les témoignages de*
» *reconnoiſſance que vous devez à*
» *votre Bienfaitrice ? Non-ſeule-*
» *ment je vous défends de troubler*
» *ſes cendres en déplaçant ſon tom-*
» *beau ; mais je veux qu'il ſoit plus*
» *reſpecté qu'il ne l'eſt* «.

Nous terminerons cet Extrait par l'obſervation ſuivante, tirée du mot *Vin*. » Nos ancêtres ne » buvoient que le vin qu'ils re-» cueilloient de leurs vignes, qui » n'étoient ni en Champagne ni » en Bourgogne. Louis le jeune » faiſoit des largeſſes de ſon excel-» lent vin d'Orléans, comme » l'Impératrice Reine de Hongrie » fait des préſens de ſon vin de » Tokay «. Les tems ſont bien changés !

Ce Dictionnaire, s'il n'offroit que des Anecdotes, ne feroit qu'amuſant ; mais les Mœurs, les Uſages, l'origine de nos Arts, les progrès des Sciences, & mille

autres traits, le rendent un des plus instructifs, des plus intéressans, & en même-tems des plus commodes Ouvrages de ce genre.

ARTICLE XCII.

COSROÈS, Tragédie en cinq Actes & en vers, par M. LE FEVRE, représentée, pour la premiere fois, sur le Théâtre des Comédiens François ordinaires du Roi, le Mercredi 26 Août 1767.

Tantùm cæca fides potuit suadere malorum.

A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. *Prix* 30 *sols*.

CETTE Piéce se ressent de la jeunesse de l'Auteur ; mais elle promet plus que beaucoup d'autres qui ont été accueillies avec enthousiasme, & en faveur des-

quelles on n'avoit pas la même excuse à alléguer. Nous ne voulons ni décourager ni flatter M. le Fevre. Le Public, dit-il, lui a su gré d'avoir intéressé sans amour. Ajoutons, & la partie la plus saine de ce même Public le loue d'avoir rempli sa Piéce d'excellens traits de morale. Voilà d'abord un mérite qui n'est rien moins que commun aujourd'hui, & qui suffiroit seul pour lui faire pardonner beaucoup de fautes. Il parle modestement de lui-même dans sa Préface : il demande des lumieres sur ses défauts & sur son style : il ne s'avise point de donner des leçons à ses Juges : il en attend d'eux; que veut-on de plus? Un Poëte qui se présente de la sorte, dans un siécle où le plus mince Versificateur montre les plus grandes prétentions, est certainement très digne de bienveillance. Aussi pensons-nous que les Lecteurs lui en

doivent autant que les Spectateurs lui en ont fait voir. Nous sollicitons pour lui leur indulgence, avant que de tracer le plan de sa Piéce ; & nous demandons grace pour nous-mêmes, en faveur du zele qui nous anime, si dans le cours de cet Extrait,

De tous ses pas observateurs fideles ;

Comme s'exprimoit Despréaux,

Quelquefois du bon or *nous séparons* le faux.

» Le sujet que j'ai traité, dit » M. le Fevre, n'est pas celui qui » a paru sous le même titre, » donné par différens Auteurs, » &, entr'autres, par Rotrou. » J'ai choisi pour époque le tems » où la Religion Musulmane se » soumettoit la terre par le glai- » ve, & où la Religion Chré- » tienne détruisoit de jour en » jour le culte des Idoles. J'ai

» pris de l'Hiſtoire l'Edit que
» Coſroès porta contre des Re-
» belles, & dans lequel ſon fils
» ſe trouva enveloppé. Le reſte
» eſt de mon invention «.

Ce fils de Coſroès, confié dans ſon enfance à Phaleſſar, & cru mort, par le zele de ce Miniſtre, qui eſt Chrétien, qui l'a fait élever ſecrettement dans ſa Loi, & qui l'a adopté ſous le nom de Mirzanès, eſt inviolablement attaché à ſa Religion, & déja regardé par le Roi comme un Rebelle. Ameſtris, ſa mere, par un mouvement naturel, le protege, ſans le connoître. L'ambitieux Memnon, Prince du Sang Royal, le carreſſe, pour s'en ſervir au beſoin. Phaleſſar, qui, malgré ſon zele pour le Chriſtianiſme, aime ſon Maître, & le ſeconde dans tous ſes projets, craint la révolte de Mirzanès, & eſt bien embarraſſé de ſon ſecret.

Dès le premier Acte Memnon décele son ambition. Les Abyssins viennent d'être soumis : il s'assure des Captifs ; il promet leur appui à Mirzanès, courroucé de ce qu'il ne lui a pas été permis de servir dans cette Guerre. Il lui apprend que Phalessar a la premiere part au triomphe. Le jeune Prince répond qu'il n'en murmure point, que la gloire de Phalessar lui est chere.

Cependant, ce Héros qui, depuis ma naissance,
Dans la foi des Chrétiens éleva mon enfance,
Qui de leur Dieu proscrit doit être protecteur,
Est plus fidele encore à leur persécuteur.

Cette réponse est juste ; & c'est en effet un caractere bien singulier que celui de ce Phalessar, qui a osé trahir son Roi pour sa Religion, & qui forge lui-même

les traits que ce Roi destine à ceux qui la professent. Ce même Phalessar, après que Cosroès l'a eu félicité sur le succès de la derniere Guerre, & qu'il a eu indiqué un Conseil, auquel il admet Mirzanès, pour étouffer l'hydre du Fanatisme dans ses Etats, révele à Memnon la naissance du jeune Prince, à Memnon, dont il ne soupçonne pas, il est vrai, la trahison, mais qui, touchant au Trône par la mort supposée de celui qui en est l'Héritier, devroit être le dernier à apprendre du Ministre un tel secret. Aussi termine-t-il l'Acte en se promettant bien d'en profiter.

Dans l'Acte second le Conseil s'assemble. Cosroès y fait jurer à tous les Grands de son Royaume de livrer les Séditieux à la rigueur des Loix. Phalessar dicte le serment. Un Satrape reprend :

Nous punirons, Seigneur, qui vous ose outrager :
Nous le jurons ensemble.

MIRZANÊS *à part.*

Et moi de *les* (1) venger.

Ameftris vient dans cet inftant apporter au Roi un billet que lui a remis un Efclave qui s'eft enfuite poignardé. Ce billet découvre la confpiration, jette des foupçons fur Mirzanès, & préfente à Ameftris l'image de fon fils *enveloppée d'un fombre nuage*. Phaleffar, qu'on devroit interroger fur ce myftere, puifque c'eft à lui qu'a été confié ce fils, Phaleffar qui a adopté Mirzanès & qui lui tient lieu de pere, eft chargé par Cofroès de veiller fur lui. Reftés feuls, Mizarnès lui avoue qu'il

(1) On ne fait à qui fe rapporte cet article *les.*

trahit

trahit le Roi ; & que c'eſt lui, Phaleſſar, qui en eſt la premiere cauſe. *Il m'en ſouvient*, lui dit-il ;

Une heureuſe eſpérance
Cent fois, dans vos diſcours, échauffa mon enfance.
Combien vous me flattiez que des tems plus heureux
Sous un Dieu trop bravé, détruiroient les faux Dieux ;
Que ſur ce Trône même, au ſein de ſes ruines,
La foi feroit germer ſes fécondes racines !
Les tems ſont arrivés, ſi j'en crois ma valeur :
Mes premiers ſentimens ſont gravés dans mon cœur.

Phaleſſar lui peint toute l'horreur du crime qu'il médite, & tâche de l'attendrir, lorſque Memnon arrive à la tête des Conjurés. *Chers amis*, s'écrie Mirzanès, *ſoutenez mon couroux. Tremblez*, leur dit Phaleſſar, *à mon Roi je*

vais tout découvrir. Alors il fait les derniers efforts sur Mirzanès : il est prêt de lui déclarer sa naissance ; mais on vient dans le moment même arrêter le jeune Prince.

Acte troisieme. Phalessar demande grace au Roi pour Mirzanès ; le Roi refuse de l'écouter, & ordonne le supplice des Conjurés.

PHALESSAR *éperdu.*

Vous avez prononcé l'arrêt de votre fils.

COSROÈS.

De mon fils ! Mirzanès ?

PHALESSAR.

Il vous doit la naissance ;
Un Chrétien trop aveugle a ravi son enfance.
L'espoir de rendre au trône un soutien de sa loi,
Le faux zele, l'erreur ont égaré sa foi.

Ce Dieu, dont l'intérêt le rendit téméraire,
Le punit bien d'un crime entrepris pour lui plaire.

COSROÈS.

Hé ! quel eſt ce coupable ?

PHALESSAR.

Il tombe à vos genoux.

COSROÈS.

Toi ! . . . Mirzanès ! mon fils ! Dieux ! quels horribles coups !

On s'attend que Coſroès va marquer toute ſon indignation à Phaleſſar. Point du tout : il apoſtrophe le ſoleil ; il s'écrie :

Feux ſacrés, dans mon ſein vous verſez votre flamme.

De ce noble tranſport quels ſeront les effets,

Lui dit Phaleſſar, très étonné ?

COSROÈS.

Parle ! es-tu toujours prêt à ſervir Coſroès?

PHALESSAR.

Hélas ! qu'exigez-vous ?

COSROÈS.

Que la nuit du myſtere
Dérobe à Mirzanès ſa naiſſance & ſon pere.

Qu'il demeure inconnu, dit-il enſuite dans un monologue touchant:

Je dois à ſa miſere
Epargner les ſoupirs & les pleurs d'une mere.

Suit une belle Scène entre ce malheureux Roi & ſon Fils, qu'on amene enchaîné. Le premier eſt à chaque inſtant prêt à ſe trahir. Mirzanès par ſes aveux, ne lui laiſſe aucun moyen de le ſauver.

Quel bras contre ton Prince a pu t'armer ?

MIRZANÈS.

Vous-même ;
Votre févérité, mon fort injurieux,
Le fang de mes amis, le mépris de vos
Dieux ;
Voilà vos ennemis & voilà mes complices.

Cofroès le fait reconduire en prifon. Ameftris arrive, plaide fa caufe, dit qu'un *Dieu parle pour lui dans fes fens attendris :*

Il n'a point de parens qui le puiffe défendre,
Qui mêlent à fa mort un cri fenfible & tendre.
Ah ! fi j'en crois mon cœur, mes vœux & mon amour,
Dans un fang glorieux il a puifé le jour.

Cofroès attendri, laiffe prefque échapper fon fecret, quand Memnon, qui feint de le fervir, lui apprend que les Conjurés viennent de brifer les fers de Mirzanès.

Ah ! le Ciel me punit de trop aimer un
traître,

S'écrie Crosroès ; & il invite Phalessar, sur qui devroit retomber toute sa colere, à s'unir à lui contre les Factieux. Le Ministre éperdu se hâte de déclarer à Amestris que Mirzanès est son fils.

Mon cœur ne me trompoit donc pas,

Dit cette Princesse ; & elle court désarmer Cosroès. Ces trois premiers Actes sont les plus beaux.

Le quatrieme se passe dans la nuit. Mirzanès couvert de sang paroît à la tête de quelques Factieux : il craint d'avoir frappé le Roi ; il est en proie aux remords. Cosroès entre, & se voyant environné de Conjurés : *Frappez, vils assassins*, leur dit-il :

Mes gardes expirans m'ont laissé sans défense ;

Mais de vos coups encor je brave l'insolence,
Et mon dernier soupir sera celui d'un Roi.

Mirzanès & les Conjurés restent interdits. On amene Phalessar mourant. Désespoir de Mirzanès. Résignation de Phalessar ; *le Ciel lui a fait justice* : il mourra content si les Factieux se soumettent au Roi. Mirzanès cede le premier, & ils tombent tous aux genoux de Cosroès. Alors Phalessar veut tout découvrir au jeune Prince. Le Roi l'en empêche ; mais Amestris arrive : *Ah mon fils*, s'écrie-t-elle !

MIRZANÈS.

Qui ? Moi !

COSROÈS *à part.*

Moment terrible !

AMESTRIS.

Oui, Phalessar lui-même
A confié ton sort à ma tendresse extrême.

Regrets de Mirzanès. Douleur profonde du Roi : on vient lui dire que Memnon met tout en mouvement, que le Peuple demande la mort de Mirzanès & celle des coupables. Scène attendrissante entre le Pere, la Mere & le Fils.

Seigneur, pleurez en Pere, & punissez
en Maître ;

Dit celui-ci :

Je connois vos devoirs, & c'est aux Fils
des Rois
De montrer par l'exemple à se soumettre
aux Loix.

Amestris oppose à ces devoirs, la nature, la tendresse, les cris du sang :

Ah ! périsse le Trône & sa triste Puissance,
S'il soumet les Rois même aux Loix de la
vengeance !

Elle propose à Cosroès un moyen *qui peut lui rendre un Fils*,

Qui peut des révoltés asservir les esprits :

C'est de leur pardonner à tous. *Quelle illustre vengeance*, lui dit-elle !

Vous désarmez leur bras, vous domptez
leur fureur ;
D'un parricide affreux vous vous sauvez
l'horreur ;
Vous me rendez la vie, &c.

Cosroès ordonne qu'on assemble le Peuple.

Acte cinquieme. Le Peuple persiste à demander justice. *J'en ai donné ma foi*, lui dit Cosroès ;

Mes sermens l'ont promis :
Peuple, il faut les remplir ; je vous livre
mon Fils.
. . . .
Ordonnez de son sort, prononcez sur son
crime.
Pardonnez à mes pleurs. . . Voilà votre
victime.

Ameſtris amene auſſi-tôt au Peuple les meres & les épouſes des priſonniers, & s'efforce par ſes larmes de faire *céder la juſtice aux Loix de la nature.* Le Peuple ſe taît. Mirzanès embraſſe ſon Pere, & lui arrache ſon épée, pour ne point mourrir de la main d'un bourreau. On entend le bruit d'une ſédition. Memnon arrive à la tête des Abyſſins pour frapper enſemble le Pere & le Fils. Le combat s'engage. Mirzanès tue Memnon. Les Abyſſins ſont diſſipés. Ameſtris s'écrie avec tranſport :

Mon Fils, le Ciel enfin te rend à mes ſouhaits.
Ton bras a combattu pour l'Etat, pour ta Mere ;
Il a ſauvé ce Peuple, il dégage ton Pere.

Un Satrape vient au nom du Peuple déclarer Mirzanès vengeur de la Patrie, & le reconnoître pour l'Héritier du Trône. Ainſi finit la Piéce.

Il y a, ſans doute, de grands défauts dans la conduite de cette Tragédie. Nous en avons relevé quelques-uns. Hâtons-nous maintenant d'en examiner la verſification.

Monumens d'un triomphe *où* mon bras inutile
Languiſſoit loin du camp *dans* cet obſcur azile.

Où ſignifie ici *pendant lequel*; mais il ne vaut rien, & il s'arrange mal avec *dans cet azile*.

Vous le ſavez; avant que la haîne *ou* l'envie
Dans l'eſprit de mon Prince *euſſent* noirci ma vie.

Il falloit *eut* noirci ma vie. S'il y avoit la haîne & l'envie, alors ce feroit le cas de mettre le verbe au plurier.

Je leur donne ma foi que jamais mon épée
Au ſang du Souverain ne rougira trempée.

Mauvais vers, & qui rappelle : *Il en rougit le traître*, en parlant d'un poignard teint de ſang.

Ce jour de mes devoirs joindra les plus
ſublimes,
Mes bienfaits aux vertus, & ma juſtice
aux crimes.

Quelle conſtruction ; & que cela eſt louche ! On voit que la plume de M. le Fevre n'eſt pas encore bien exercée.

Son cœur *s'ouvre* ſans feinte à votre expérience.
Vous ſeul *pouvez ſur* lui m'éclairer, me
ſervir ;
Sur ſes garants ſacrés Phaleſſar *peut*
s'ouvrir.

Voilà trois vers bien négligés.

Mais dans cette ombre enfin, dans ces
jours ténébreux,
Le *jour* d'un ciel plus pur peut éclairer
nos yeux.

Le *jour* d'un ciel pur qui éclaire dans des *jours* ténébreux, eſt un pur galimathias.

Tous ont mordu la poudre ou tombé
dans nos fers.

Il faut *ou ſont tombés*, pour écrire correctement.

Déchirons de nos mains, leurs ſanglans
diadêmes,
*Et foulant leur Tiare, au mépris des
mortels*;
Faiſons-leur un tombeau de leurs propres
autels.

Le ſecond vers ne s'entend pas. que ſignifie-là *au mépris des mortels ?*

La carriere eſt ſublime, & ma juſte ven-
geance
Des Dieux & des Humains embraſſe la
défenſe.

On dit bien une noble carriere ; mais peut-on dire une *carriere ſu-*

blime? En général, M. le Fevre prodigue trop cette épithéte.

Remords qui *m'écrasez*, arrachez-moi
le cœur. ....

Quel Dieu suspend ma rage & *tonne* dans
mes sens.

Un Dieu qui *tonne dans les sens*; des remords *qui écrasent*: quelles expressions!

Remplissez vos sermens, n'épargnez aucun traître,

Et que vos ennemis soient ceux de votre Maître.

Cosroès qui adresse ces vers aux Membres de son Conseil, veut dire: *Que mes ennemis deviennent les vôtres*, quand même ils seroient vos parens, vos amis; mais il ne le dit pas. Le tour est vicieux.

On a *porté sur nous* l'arrêt le plus barbare.

Porter un arrêt *sur* quelqu'un n'est pas françois. Dans la même Scène,

qui eſt la quatrieme du ſecond Acte, Mirzanès, paſſant de la plus grande fureur au plus vif attendriſſement, dit à Phaleſſar :

Ah ! ne crains rien d'un diſcours ſi terrible.

Si terrible eſt trivial. Il ajoute :

Mon ame en ſes projets ſera trop inflexible.

C'eſt le raſſurer d'une maniere bien étrange, dans le moment même où ce Miniſtre tâche de le détourner de ſes projets. Heureuſement que Mirzanès ajoute :

Ma conſtante amitié t'aſſure de ma foi.

Il falloit ce vers pour expliquer l'autre.

Seigneur, *votre pitié, plus cruelle que vous,*
M'a fait ſentir la mort dont je bravois les coups.

Le premier vers forme une ſorte

de jeu d'eſprit que nous conſeillons à l'Auteur d'éviter.

Ameſtris dans le quatrieme Acte, dit à Coſroès, en parlant des Révoltés.

Vous les craignez. Leurs Chefs ſont en
votre puiſſance. . . .

Cela eſt faux, puiſque Memnon, Prince du Sang Royal, qui eſt à leur tête, n'eſt pas encore arrêté.

Dans l'Acte cinquieme, cette même Ameſtris, s'adreſſe au Ciel pendant le combat, & dit :

Défendez, Ciel vengeur, les Maîtres de
la terre.
Armez contre Memnon tous *les traits* du
tonnerre.
C'eſt pour de tels forfaits qu'il faut lancer ſes feux ;
Et la cauſe des Rois eſt la cauſe des
Dieux.

Elle ne s'apperçoit pas qu'elle condamne ſon Fils par cette prie-

re; & que ſi le Ciel l'exauçoit, il foudroyeroit Mirzanès, puiſqu'il eſt coupable du même forfait que Memnon.

Nous aurions beaucoup d'autres fautes à faire obſerver; mais nous aimons mieux finir par quelques-uns des morceaux qui font le plus d'honneur aux ſentimens de M. le Fevre. Tel eſt le beau diſcours de Phaleſſar à Mirzanès :

Infidele Chrétien, quelle erreur, quel caprice
Te fait un Dieu de ſang de ce Dieu de juſtice?
Seul arbitre des Rois, parle, eſt-ce à ton courroux.
D'uſurper un pouvoir dont il eſt ſi jaloux?
Quand il ſuſpend ſur eux ſon bras & ſon tonnerre,
Quel bras oſe frapper les Maîtres de la terre? . . . .
Un Chrétien véritable eſt le ſoutien des Loix,
L'appui de ſon pays & l'ami de ſes Rois.

Souffrir & pardonner, voilà sa seule gloire.
De ses meurtriers même il bénit la mémoire.
Dans les fers, sur les croix, brisé par les tourmens,
Il éleve pour eux ses saints gémissemens.

Tels sont encore les regrets que l'Auteur a mis dans la bouche de Mirzanès, au quatrieme Acte. C'est à Cosroès que ce jeune Prince adresse la parole :

De la grandeur des Rois le sublime génie
Accable devant vous notre ame anéantie.
Non, nous ne savons plus qu'admirer & rougir.
Ah ! je le sens enfin dans mon vain repentir :
Braver des Souverains la majesté suprême,
C'est armer contre soi la Divinité même.

Tous mes pas sont marqués par l'empreinte du crime.

Dit-il plus loin, en parlant à sa mere :

Traître envers tout l'Empire, infidele, inhumain,
Fanatique cruel, plus ingrat assassin,
Assemblage fatal d'audace & de parjure,
La honte de son Dieu, l'horreur de la nature ;
Voilà le malheureux, reclamé par la mort,
Que vos bras maternels pressent avec transport.

On voit par ces morceaux, que, quand M. le Fevre aura acquis une plus grande connoissance du Théâtre, quand il aura appris à mieux disposer ses plans, à donner à ses personnages un caractere plus décidé, à dénouer plus habilement l'intrigue, quand il saura, sur-tout, mettre plus d'exactitude, plus d'élégance dans sa versification, il pourra offrir au Public, ainsi qu'il en fait le vœu, *des Ouvrages vraiment dignes de lui.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE MARSEILLE.

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres & Sciences de cette Ville, a proposé, 1°. pour le Prix d'Eloquence qu'elle distribuera l'année prochaine, l'*Eloge de M. Duvair*, premier Président du Parlement de Provence, ensuite Garde des Sceaux, & Evêque de Lisieux; 2°. pour le Prix de Poësie, *les Volcans*, Ode; 3°. pour celui des Sciences : *Jusqu'à quel point on doit encourager & multiplier les Manufactures dans une Place maritime & commerçante?* Le Prix

destiné à une Piéce sur *la Fête de la Rose* ou *de la Vertu couronnée*, a été réservé. Ceux qui travailleront pour les deux Prix des Belles-Lettres, adresseront leurs Ouvrages au Secrétaire de l'Académie, avant le premier Mai 1768. Les Ouvrages pour le Prix des Sciences doivent être remis le 28 Février prochain, au plus tard.

DE LYON.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, propose pour le Prix de Mathématique, fondé par M. CHRISTIN, qui sera distribué à la Fête de Saint Louis 1769, le sujet suivant : *Déterminer les moyens les plus convenables de moudre les bleds nécessaires à la subsistance de la Ville de Lyon.* Les Moulins à eau, placés au confluent du Rhône & de la Saone, rendent la navi-

gation périlleuse ; & l'on a éprouvé que dans les fortes gelées, ils étoient quelquefois insuffisans. Pour obvier à ces inconvéniens, on a tenté, en différens tems, d'établir des Moulins à vent dans la Ville de Lyon, ou dans ses environs ; les essais jusqu'à ce jour ont été sans succès, soit que la construction de ces Moulins ait été défectueuse, soit qu'on les ait mal placés, soit que la situation même de cette Ville, bornée à l'Ouest & au Nord-Ouest, par une chaîne de côteaux, s'oppose essentiellement à leur réussite. Telles sont les circonstances qui doivent être particulierement considérées par les Auteurs qui se proposeront de traiter le sujet énoncé. Les Ouvrages, écrits en Latin ou en François, seront adressés, francs de port, à Lyon, à M. de la Tourette, Conseiller à la Cour des Monnoies, & Secré-

taire perpétuel pour la Classe des Sciences, rue Boissac; ou à M. Bollioud Mermet, Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres, rue du Plat; ou chez Aimé de la Roche, Libraire-Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette. Les Savans Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquiter le port de leurs paquets jusqu'aux Frontieres de la France, mais qu'ils doivent aussi commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la Frontiere jusqu'à Lyon, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours. Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril 1769. L'Académie dans son Assemblée publique, qui suivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Piéce qui aura mérité les suffrages. Le Prix est une Médaille d'or, de la valeur de 300 livres. Elle sera délivrée

à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme. Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville, en considérant l'importance & l'utilité du sujet proposé, se sont déterminés à joindre à cette Médaille une somme de 300 livres : ainsi le Prix sera double, & adjugé par l'Académie, à celui qui, remplissant le mieux ses vues, aura donné avec son Mémoire, les plans & devis qui y seront relatifs.

DE BESANÇON.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, distribuera le 24 Août 1768, trois Prix différens. Le premier, fondé par feu M. le Duc DE TALLARD, est destiné pour l'Éloquence; il consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 350 livres. Le sujet

du

du Discours sera : *Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talens frivoles.* Il doit être d'environ une demi-heure de lecture. L'Académie ayant réservé un Prix d'Éloquence, en aura deux à distribuer sur ce sujet. Le second Prix, également fondé par M. le Duc de Tallard, est destiné à une Dissertation littéraire ; il consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 250 liv. L'Académie le donnera au meilleur *Mémoire sur l'Histoire d'une des Villes du Comté de Bourgogne.* Il sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves. Les Auteurs qui auront à faire quelques digressions de certaine étendue, sont invités de les renvoyer au chapitre des preuves ; & ceux qui citeront des Chartres, non encore imprimées, ou quelques monumens inconnus du moyen âge, sont priés de les

transcrire, & d'indiquer le dépôt où ils se trouvent, pour mettre l'Académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront. Le troisieme Prix, fondé par la ville de BESANÇON, est destiné pour les Arts; il consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 200 livres. L'Académie propose pour sujet : *Quelles sont les différentes especes de Grains, de Légumes ou de Plantes dont la culture, jusqu'ici inconnue ou négligée en Franche-Comté, peut y être introduite avec succès?* Les Ouvrages seront adressés, francs de port, à M. de Grandfontaine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1768.

DE ROUEN.

L'Académie des Sciences & des Arts utiles de cette Ville, qui avoit proposé pour sujet du Prix

de cette année, *de chercher quelles sont les Mines de Normandie, tant métalliques que demi-métalliques & bitumineuses, & quels avantages on pourroit tirer de leur exploitation*, propose de nouveau le même sujet pour l'année prochaine. Le Prix consiste en deux Médailles d'or de 300 livres chacune, données par M. le Duc d'Harcourt.

DE PARIS.

Le Mardi 22 Septembre 1767, il y eut une distribution de Prix à l'*Ecole Royale Vétérinaire*, nouvellement établie par ordre de Sa Majesté, sur le plan de celle de Lyon, au château d'Alfort, près de Charenton. Cette séance publique fut honorée de la présence de M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui y présida; & de celle d'un nombre considérable de per-

ſonnes diſtinguées. Le ſujet du Prix embraſſoit l'Anatomie en général, & l'Oſtéologie du cheval, tant générale que particuliere. Après un Diſcours prononononcé par le Sieur Danguin, éleve de l'Ecole, le Concours commença ; & les Sieurs FLANDRIN, PERRET, BECHMIE, BRADE & THIEBAUT, furent déclarés également dignes du Prix : ils tirerent au ſort, qui le donna au Sieur THIEBAUT. Le Sieur CAMBRAI, âgé de 12 à 13 ans, a obtenu l'Acceſſit. La capacité que tous les Concurrents ont montrée, leur fait beaucoup d'honneur, & prouve l'utilité infinie de ce bel établiſſement.

L'Eſprit des Poëtes & Orateurs célebres du regne de Louis XIV, par Mlle DE SAINT-VAST, *dédié à Monſeigneur le Dauphin.* Paris, Deſpilly, rue S. Jacques, 1767, 1 volume *in*-12. *Prix 3 liv. relié.*

L'objet de M^{lle}. de Saint-Vaſt a été de préſenter un Ouvrage de Morale qui pût être tout enſemble, agréable & utile. Elle l'a diviſé en deux parties. Dans la premiere ſont toutes les penſées qui ont rapport à la Religion. La ſeconde contient toutes les vertus morales & les devoirs de tous les états, tels que la Philoſophie & la Loi de nature nous les indiquent. Elle a fait enſuite un Chapitre ſéparé de toutes les penſées qui n'ont pu trouver place dans le corps de l'Ouvrage. « Quoique le » titre de mon Livre, dit-elle » dans ſon Avertiſſement, n'an» nonce que les *Poëtes & Ora-* » *teurs*, j'ai trouvé tant d'eſprit » dans Madame de Sévigné, & » une tournure ſi naturelle à ſes » penſées, que j'ai jugé qu'elle » pouvoit figurer avec ce que » nous avons de plus célebre, & » que je ferois plaiſir au public

» de les lui présenter «. Ceci ne sera pas pris pour une vanité d'Auteur. Mademoiselle de Saint-Vast paroît avoir lu avec autant de goût Bossuet, Fénelon, Corneille & Racine, que Madame Deshoulieres & Madame de Sévigné.

Leçons sur l'Economie animale. Par M. SIGAUD DE LA FOND, Maître de Mathématiques, Démonstrateur de Physique expérimentale, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, &c. A Paris, chez Nic. Aug. Delalain, rue S. Jacques; & à Dijon, chez la veuve Coignard, & Louis Frantin, Libraires, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. rel.*

Gabrielle d'Estrées à Henri IV. Par M. POINSINET, de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-

Lettres de Dijon, & de celle des Arcades de Rome. A Amsterdam, chez Changuion; & se trouve à Paris, chez Merlin, rue de la Harpe, 1767, *in*-8°. avec figures. *Prix* 1 *liv.* 4 *s. br.* M. Poinsinet avertit dans sa Préface, qu'il a commencé ce Poëme en 1760, dans le tems qu'il étoit à Rome, où *n'étant ni Peintre, ni Sculpteur, ni Musicien, ni Dévot, il employa ses momens de loisir à le composer.* Cette Héroïde est donc née de l'ennui de M. Poinsinet, & il faut convenir qu'elle tient beaucoup de son Pere. De retour en France, M. Poinsinet eut la douleur de voir paroître celle de M. Blin de Sainmore; ce coup du hazard, assez ordinaire, fit couler les larmes paternelles: il enlevoit à l'Auteur le fruit de tant de pénibles travaux (300 vers); il condamnoit à rester dans le porte-feuille, un Ouvrage entrepris pour ap-

prendre à nos Poëtes à ne pas tant *admirer les Grecs & les Romains*, à ne pas *circonſcrire leur génie entre le Xante & le Simoïs*, un Ouvrage commencé à Rome, *continué à Fernex ſous les yeux du Grand Homme qui l'avoit inſpiré, interrompu par la ſuite des Voyages de l'Auteur.* Enfin M. Poinſinet lut la Dunciade : il y vit qu'on critiquoit l'Héroïde de M. Blin de Sainmore, parceque Gabrielle écrit une longue Épitre pendant une attaque d'Apoplexie, ce qui n'eſt pas trop vraiſemblable ; faiſant enſuite réflexion que Gabrielle peut avoir écrit mille Lettres dans ſa vie (1) ; il reprit ſon Ouvrage & le fit paroître. Ainſi il a été ſept ans à le

---

(1) Il faudroit reſtreindre ce nombre, ſi Gabrielle avoit mis à chacune autant de tems que M. Poinſinet en a mis à compoſer celle-ci.

compofer ; ce n'eft pas trop, lorfque, comme le dit cet Ecrivain laborieux, » il tâche, en fe furpaffant lui-même, de marquer » la fuite de fes productions par » une progreffion réelle de fupériorité, les unes fur les autres «. En effet, quelle diftance entre Gilles & le Sorcier, entre le Sorcier & Tom-Jones, entre Tom-Jones & Gabrielle ! Une feule lecture de ce Poëme fuffira pour en juger.

Des Etudes Théologiques, ou Recherches fur les abus qui s'oppofent au progrès de la Théologie dans les Ecoles publiques, & fur les moyens poffibles de les réformer en France. Par un Docteur Manceau. A Avignon ; & fe trouve à Paris, chez Vente, Montagne Sainte Geneviéve, 1767, *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 4 *fols.* (*Depofitum cuftodi, devitans prophanas vocum novita-*

tes, & oppositiones falsi nominis Scientiæ. 1. *TIM.* 6. 20.) Un des principaux abus que l'Auteur releve, est de faire consumer aux Ecoliers un tems réglé pour l'étude, à transcrire des Cahiers que l'Imprimerie nous a donnés, & pourroit nous donner d'une maniere plus correcte. Un autre abus, selon lui, est la Théologie Scholastique & les questions inutiles qu'elle entraîne : il s'éleve avec force contre cette fureur de disputer, qui souvent passe des bancs de l'Ecole dans le public, y forme différens partis, & occasionne des tempêtes funestes. Un troisieme abus consiste dans ces *sommes* exorbitantes de décisions publiées par des Casuistes. L'Auteur propose une réforme, sur laquelle nous n'entreprendrons point de prononcer. Il veut que, pour faire des hommes véritablement Philosophes, on ne leur enseigne

que des vérités utiles : il indique à ce sujet une Méthode nouvelle, qu'il fait consister dans le développement de la théorie des passions, & dans les connoissances relatives aux devoirs de l'homme. Il desireroit que des Gens de Lettres vertueux exécutassent ce projet.

Avis au Public sur une nouvelle Gravure au burin des Portraits des Philosophes modernes, dont M. SAVERIEN a écrit l'Histoire. On ne peut plus douter de l'accueil que le Public fait à l'Histoire des Philosophes modernes, puisque depuis le peu de tems qu'elle paroît, il y a déja eu trois éditions du premier volume. Mais les Portraits qu'on a publiés dans les cinq volumes de cet Ouvrage n'ont pas été si bien reçus. Ce sont des Gravures dans le goût du crayon, où l'on s'est uniquement attaché

à la ressemblance, sans s'occuper des accessoires qui rendent une estampe agréable. Le Graveur (M. FRANÇOIS) en a usé ainsi, afin de faciliter l'acquisition du Livre en le donnant au prix modique de 50 sols le volume, comme on l'a fait jusqu'ici, & comme on continuera de le faire pour la suite de l'Ouvrage, où les Portraits seront toujours gravés de la même maniere. Mais pour satisfaire les Curieux, M. François vient de graver au burin le Portrait de l'Auteur; & il gravera de même avec beaucoup de soin, ceux des Philosophes. Il vend ce Portrait 12 *sols séparément*. Ceux qui le voudront dans la troisieme Edition du premier volume (1), payeront l'Exemplaire à raison de

---

(1) Cette Edition vient d'être publiée. Le sixieme volume est sous presse, & paroîtra à la fin de cette année.

cette augmentation, qui sera la même pour chaque Portrait, à mesure qu'on en fera paroître de nouveaux. M. François, Graveur & Pensionnaire du Roi, demeure à Paris, rue S. Jacques, *à la vieille Poste.*

Jac. Bruckeri, Historia critica Philosophiæ, à mundi incunabulis ad nostram usque œtatem deducta, 6 vol. *in*-4°. *Editio auctior.* Cet Ouvrage s'imprime à Léipsick; & il sera achevé dans le présent mois de Novembre. L'Edition sera de beaucoup préférable à la précédente, soit par rapport aux augmentations, soit eu égard au papier & aux ornemens. On imprime aussi les Supplémens à part, pour ceux qui possedent la premiere Edition : ces Supplémens formeront un gros volume *in*-4°. de même format que les précédens. On invite les personnes

qui voudront se pourvoir de l'un ou de l'autre ouvrage, de s'adresser à Humblot, Libraire, rue S. Jacques, à Paris, qui les fournira au même prix qu'ils seront vendus à Léipsick, mais qui n'en veut pas faire venir au-delà du nombre arrêté.

Plan d'un Cours d'Instructions. M. l'Abbé DE PERRAVEL DE SAINT BERON, a ouvert le 26 Octobre dernier, un Cours de Langues Italienne & Françoise, suivant la méthode de l'Abbé Girard & de M. du Marsais. Le 27, il a ouvert un autre Cours d'Histoire, Sacrée & Profane, & de Géographie Naturelle, Astronomique & Politique. Le Cours de ces différentes parties est Théorique & Pratique : il présente par conséquent deux objets. Le premier comprend tous les principes de ces Sciences, tant généraux que

particuliers, rendus sensibles par des définitions exactes, lumineuses & méthodiques. Le second est l'application des regles & des principes dans les autres parties de ces deux Cours; qui forment comme un tout essentiel, qu'on pourroit appeller un Cours de Littérature. Pour donner à ce tout une forme réguliere, M. l'Abbé de Perravel le divise par Tableaux.
» Le premier & le deuxieme expriment la parole, qui est le lien de la vie civile, le plus universel, le plus gracieux, le plus naturel, & celui qui mérite le plus l'objet de nos propres exercices. Le troisieme nous révele tout ce que l'Histoire Ancienne & Moderne peut avoir pour nous, de plus mystérieux, de plus caché & de plus intéressant. Le quatrieme & dernier Tableau expose à nos yeux, la variété, les ri-

» cheſſes, & toutes les beautés » de l'Univers ; l'établiſſement » des Empires, les Arts, le Com- » merce, les Loix & la Popula- » tion qui en ſont les ſuites «. Dans le premier de ces deux Cours, on verra la Langue Italienne marcher de concert avec la Langue Françoiſe ; & dans le ſecond, la Géographie avec l'Hiſtoire Sacrée & Profane. Il y a des Séances trois fois la ſemaine ; & chaque Séance dure depuis midi juſqu'à deux heures. *Le prix des Leçons de chaque Cours eſt de 18 liv. pour le mois de douze Leçons ; & celui des deux Cours pour une même perſonne ſera de 36 liv.* M. l'Abbé de Perravel donne auſſi des Leçons en ville ; alors le prix n'eſt plus le même. Il demeure à Paris, rue Babille des deux Ecus, la porte-cochere attenant le Pâtiſſier. On le trouve chez lui tous les matins juſqu'à 11 heures.

Cours public & gratuit d'Hiſtoire. M. PHILIPPE, Cenſeur Royal, de l'Académie d'Angers, & Maître d'Hiſtoire & de Géographie, a donné juſqu'à préſent vingt Cours gratuits & annuels de ces deux Sciences. Sa Maiſon a été ouverte à tous ceux qui ont voulu profiter de ſes Leçons; & les progrès de ſes Ecoliers ont toujours été ſa ſeule récompenſe. Pluſieurs de ſes Eleves ſont devenus des Maîtres qui ont formé des Eleves nouveaux. Il a vu quelques-uns de ces Maîtres ſe ſervir de ſa Méthode & dicter ſes Leçons ſans lui en faire honneur; il en a vûs qui ont profité de ces mêmes Leçons, pour lui enlever ſes Ecoliers. Malgré tous ces dégoûts, il recommencera, pour la vingt-unieme fois, ſes Conférences annuelles & gratuites ſur l'Hiſtoire & la Géographie, le Dimanche 15 de ce mois, depuis 10 heures du

matin au plûtard jusqu'à midi, pour les continuer pendant dix mois jusqu'à la Notre Dame de Septembre 1768. Il ne faut pour être admis à ce Cours, que se faire inscrire d'avance chez M. Philippe, à Paris, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue des deux Portes; seule condition qu'il exige pour connoître ses Auditeurs & en être connu. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, que le nombre considérable de personnes du Sexe qui y assistent, lui a toujours fait porter la plus grande attention à assortir son auditoire le mieux qu'il lui a été possible. L'exposition de la marche Chronologique des Siécles fera, quant à l'Histoire, l'ouverture de ce nouveau Cours gratuit. Cette marche sera divisée par les douze grandes Epoques qui se terminent à l'Empire de Charlemagne. Les Siécles postérieurs jusqu'à nous,

feront auſſi coupés par les Epoques de l'Hiſtoire Moderne. Une Introduction ſuccincte aux Elémens de la Coſmographie Univerſelle, Phyſique & Aſtronomique, & de la Géographie de tous les âges Hiſtoriques, ſervira de baſe aux Leçons ſuivantes. L'affiliation ſucceſſive des Nations, à meſure que la terre ſe peuple de proche en proche, ſera le ſujet des Leçons d'Hiſtoire. Quant à la Géographie, le Profeſſeur mettra ſous les yeux des Eleves, les Cartes des parties du Globe Terreſtre, qui ſervent de Théâtre à chaque partie Hiſtorique. A meſure que les Monarchies ſe forment, s'élevent, s'affoibliſſent ou ſe détruiſent par les vices ou par le relâchement des Principes & de leur Gouvernement, ou par l'aſcendant des Nations rivales, on préſentera le tableau de leurs pertes, ou de leur aggrandiſſement. On

commencera par les Révolutions des quatre anciens Empires des Babyloniens avec les Assyriens, des Perses avec les Medes, des Grecs, à commencer par Alexandre jusqu'à Cléopatre, enfin des Romains. L'Histoire Moderne, avec les Notions de Géographie nécessaires à chaque Leçon, aura la même marche. M. Philippe s'attachera à ce qu'il y a de plus important à savoir dans la Géographie Moderne; mais sur-tout par rapport à l'Europe. A l'Epoque de la fondation des nouvelles Monarchies, vers le cinquieme Siécle de Jesus-Christ, il indiquera sur les Cartes, comment s'est faite l'innondation des Barbares, & les démembremens de l'Empire Romain. L'Histoire de la Monarchie Françoise, qu'il ne traitera cette année, avec quelqu'étendue, que depuis François I jusqu'à Louis XV, exige de sa part une com-

paraiſon Géographique de l'ancienne Gaule avec la France, diminuée ou accrue ſous les trois Races de nos Rois, en y joignant la connoiſſance de ſon étendue actuelle, d'après les dernieres conventions politiques. Ainſi l'on aura la Topographie des trente Provinces du Royaume. La Théorie & la pratique ſe trouvant par-là réunies dans le travail du Profeſſeur & des Eleves, ceux-ci ſe verront en état de porter plus loin leurs découvertes. Tel ſera pour cette année, le Cours auquel M. Philippe invite les perſonnes qui deſirent faire des progrès dans la connoiſſance de l'Hiſtoire. Depuis trente ans qu'il l'enſeigne à Paris, il s'eſt vu honoré de la confiance des Familles les plus illuſtres & les plus reſpectables. Il jouiſſoit de l'eſtime & de l'amitié du célebre M. Rollin. Si ſes travaux ont toujours été infructueux du

côté de la fortune, il a du moins l'avantage d'être généralement estimé : c'est certainement beaucoup pour l'Homme de Lettres & pour le Philosophe ; mais c'est trop peu pour le Pere de Famille. Nous croyons devoir exhorter les Parens qui s'intéressent à l'éducation des jeunes personnes, autant pour leur avantage que pour celui de M. Philippe, de les lui confier. Une Expérience de trente années doit leur garantir des progrès certains & rapides.

TABLE DES ARTICLES

Du Journal de Novembre 1767.

ARTICLE LXXXIII. *Du Tonnerre, & des Moyens employés en Amérique pour préserver les Bâtimens & les Personnes de ses funestes effets. Par M.* Franklin, page 197

ART. LXXXIV. *Œuvres Spirituelles & Pastorales de M. L.* Carrelet, *Curé de la premiere Paroisse de Dijon*, 211

ART. LXXXV. *Histoire abrégée des Empereurs Romains & Grecs, &c. Par* M. Beauvais, 225

ART. LXXXVI. *Supplément à la Philosophie de l'Histoire de feu M. l'Abbé* Bazin, *nécessaire à ceux qui veulent lire cet Ouvrage avec fruit*, 240

ART. LXXXVII. *Nouvelle Théorie des Plaisirs, par M.* Sulzer, 257

ART. LXXXVIII. *Dictionnaire de Physique portatif*, 274

ART. LXXXIX. *Le Pasteur instruit de ses obligations, &c.* 290

ART. LXXXX. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier; par feu M. J.* Astruc, 301

ART. XCI. *Dictionnaire Historique des Mœurs, Usages & Coutumes des François, &c.* 317

ART. XCII. *Cosroès, Tragédie, par M.* le Fevre, 330

NOUVELLES LITTERAIRES. *Prix proposés par l'Académie de Marseille*, 356. *Sujet du Prix de Mathématique de l'Académie de Lyon*, 357. *Prix de l'Académie de Besançon*, 360.

Idem de l'Académie de Rouen, 362. *Distribution de Prix à l'Ecole Royale Vétérinaire*, 363. *L'Esprit des Poëtes & Orateurs célébres du regne de Louis XIV, par Mlle.* de Saint-Vast, 364. *Leçons sur l'Economie animale, par M.* Sigaud de la Fond, 366. *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, ibid. *Des Etudes Théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent au progrès de la Théologie dans les Ecoles publiques, &c.* 369. *Avis sur une nouvelle Gravure au burin des Portaits des Philosophes modernes, dont M.* Saverien *a écrit l'Histoire*, 371. *Jac. Bruckeri, Historia critica Philosophiæ*, 373. *Plan d'un Cours d'Instructions, par M. l'Abbé* de Perravel de Saint-Beron, 374. *Cours public & gratuit d'Histoire & de Géographie, par M.* Philippe, 377.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Octobre 1767.

GENET, Doct. de la Maison & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

JOURNAL
DE
TRÉVOUX.

DÉCEMBRE 1767.
TOME CCLXV. III^me. PARTIE.

AVIS.

Le prix de la souscription pour ces Mémoires, dont il paroîtra régulierement un volume le premier de chaque mois, sera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adresses indiquées, & de 13 livres 12 sols, rendus en Province, où ils seront envoyés sans frais par la Poste. La modération du port de chaque Journal à six sols n'a été continuée d'être accordée par Messieurs les Administrateurs généraux des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

On pourra également souscrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix cidessus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 20 *s. br.*

Le Bureau d'adresse pour les abonnemens, est chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Augustins, près du Pont S. Michel, à S. Augustin*, chez lequel on voudra bien adresser tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Plusieurs personnes désirant savoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Messieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de
JOURNAL DE TREVOUX.

TOME CCLXV. DÉCEMBRE 1767.

A PARIS,

CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel.

M. D. CC. LXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces *Mémoires, commencés en Janvier* 1701, *forment (y compris celui-ci)* 878 *volumes, qui doivent être reliés en* 265 *Tomes.*

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	12.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE XCIII.

Elémens de Métaphysique Sacrée & Prophane, ou Théorie des Etres insensibles. Par M. l'Abbé Para, *ex-Professeur de Philosophie & de Mathématique.* A Besançon, chez Jacq. Philipp. Chaboz, Libr. Grande rue; à Paris, chez Desaint, Libr. rue S. Jean-de-Beauvais; & à Lyon, chez Pierre Bruyset-Ponthus, Libr. rue S. Dominique, 1767, *in-8°. Prix 3 liv. 12 sols br.*

Indocti discant, ament meminisse periti.

IL y a peu de Lecteurs qui ne soient effrayés du titre de cet Ouvrage. Cependant nous pouvons les assurer qu'il n'en est aucun à la portée duquel l'Auteur n'ait tâché de se mettre en traitant les matieres les plus abstraites. Il a également évité la sécheresse qui énerve le génie, les frivoles subtilités qui le rapetissent, & l'ennuyeuse prolixité qui le rebute. C'est » une Théorie complette » de Métaphysique, où toutes les » parties de cette Science sont » clairement & solidement en- » chaînées à un petit nombre de » principes bien établis & faciles » à saisir «. M l'Abbé Para a eu en vue cette partie de la jeunesse Nationale, qui s'occupe utilement des Etudes Philosophiques, le commun des Chrétiens, qui aime à s'instruire des grandes vérités de la Religion, & cette por-

tion du Sexe, qui, née avec un esprit capable d'approfondir les objets, se plaint qu'une Langue morte lui ferme la carriere Philosophique. Il rend plus sensibles aux jeunes Eleves de la Philosophie des matieres abstraites : il met le Chrétien en état de se rendre raison de sa Foi & de sa Créance, & de se défendre contre les armes plus éblouissantes que dangereuses, que l'impiété prête au libertinage. Il a rassemblé les principes & les preuves qui servent de fondement à cette Religion ; & il en a fait un cours méthodiquement suivi & démontré, qui en présente l'enchaînement, & qui en établit la certitude. Ce cours est divisé en sept Traités, qui forment une Théorie générale des Etres insensibles, fondée cependant sur les choses qui tombent sous nos sens, afin de passer sans effort des effets aux

causes, & de remonter de ce qui est sensible à ce qui cesse de l'être. La méthode de M. l'Abbé Para n'est point nouvelle, mais elle est simple & naturelle. Elle consiste » à donner d'abord des défini-» tions qui mettent au fait de la » question, à exposer ensuite les » raisons démonstratives qui éta-» blissent une vérité, à réfuter en-» fin les difficultés que l'on peut » faire contre la vérité établie «.

Dans le premier Traité, qui concerne *la Métaphysique pure*, l'Auteur s'attache à fixer les idées sur certains objets généraux de la Métaphysique, à tracer des Notions générales, à développer certaines questions isolées, dont la connoissance est nécessaire pour appliquer la Métaphysique proprement dite, aux grands objets que l'Homme, l'Univers, la Divinité offrent à nos connoissances. Il y explique les principes Philo-

sophiques ; en quoi consiste la preuve directe & indirecte ; le sujet & l'objet : il définit l'évidence, la vérité, l'essence, l'accident, la nature ; le possible, l'existant ; le contingent, le nécessaire ; le miracle, les loix de la nature ; le doute positif, négatif & méthodique ; la vraisemblance & la probabilité, l'absurde & le sens commun, l'erreur & le préjugé ; le genre, la différence & l'espece ; les grades métaphysiques, la substance & la modification ; les négations ; la cause & l'effet ; la puissance obédientielle ; les relations ; la science & l'art ; l'objet matériel & formel ; le concret & l'abstrait ; le tout & la partie ; les distinctions, formelle scotistique, virtuelle intrinseque ; la distinction de raison ; les universaux ; le principe d'individuation ; l'espace & le vuide ; le lieu absolu & relatif ; le mouvement vrai & apparent ;

le tems & l'éternité; & le jugement d'analogie. C'eſt la connoiſſance diſtincte de ces termes, qui conſtitue la Métaphyſique pure, abſtraite & proprement dite, que l'Auteur applique dans les Traités ſuivans à des objets particuliers.

» En entrant dans la carriere » Philoſophique, on doit com» mencer par ſonder ou par éta» blir les fondemens de la certi» tude humaine «. L'Auteur explique dans le ſecond Traité, tout ce qui la fonde & l'établit: il en examine la nature, la diviſe en certitude Métaphyſique, Phyſique & Morale, & en détermine les ſources, qui ſont ou le ſentiment intime qui n'a pour objet que la ſenſation intérieure & mentale, ou les idées, ou les ſens, ou le témoignage des hommes. Ces principes de la certitude humaine ſont diſcutés avec autant de profondeur que de clar-

té. Ce qui regarde le témoignage des hommes eſt ſur-tout fort intéreſſant. L'Auteur en examine l'objet, la nature, les conditions, qui ſont le nombre, la gravité & la droiture des témoins, la conſtance & la perſévérance dans les témoignages, l'accord & l'unanimité morale, la poſſibilité & la ſenſibilité dans l'objet. Il exige que la choſe témoignée ſoit d'une vérité dont la force nous incline à lui accorder notre ſuffrage. Il démontre que le témoignage des hommes, revêtu des conditions qu'il vient de tracer, eſt un motif certain & infaillible, qui conſtate la vérité de certains événemens célebres & ſenſibles qui en ſont l'objet. Il raſſemble les plus fortes objections contre ſes preuves, & répond à chacune.

Après avoir établi les divers fondemens de la certitude humaine, ſur leſquels portent tou-

tes les Sciences & toutes nos Connoiſſances, l'Auteur paſſe à la Logique, qui forme ſon troiſieme Traité, & qu'il fait conſiſter dans un amas de regles certaines & démontrées, ſur les idées ou les perceptions, pour apprendre à bien définir & à bien diviſer; ſur les jugemens & les propoſitions, pour apprendre à les bien évaluer, à en bien fixer l'étendue & l'oppoſition; ſur les raiſonnemens, pour apprendre à tirer de juſtes conſéquences, & à découvrir le vice de celles qui ſont mal déduites. Ce Traité eſt terminé par une Notion ſuccinte de la Méthode, qui n'eſt autre choſe, dit l'Auteur, que l'art de chercher la vérité inconnue, ou de démontrer la vérité connue.

A ce Traité ſuccéde le plus eſſentiel de tous, & auquel conduiſent les précédens. Il a pour objet l'exiſtence & la nature de

Dieu. Afin d'écarter toute dispute de mots, l'Auteur entend par le mot ineffable, DIEU, ce qu'entend l'Athée même qui en nie l'existence, » un Etre spi-
» rituel dans sa substance, éter-
» nel & increé dans sa nature,
» renfermant dans son essence
» tous les genres de perfection
» intelligible, essentiellement
» distingué de la matiere & des
» modifications de la matiere,
» dont il contient éminemment
» tout ce qu'elle a de bien &
» d'être «. Avant que d'entrer dans les preuves démonstratives de l'existence d'un tel Etre, M. l'Abbé Para expose les systêmes que l'impiété a substitués à la vérité de la Religion & à l'évidence de l'existence de Dieu : il les réduit tous à ceux d'Epicure, de Spinosa & de Telliamed ; & il pense que ces trois systêmes doivent leur origine, l'un à l'igno-

rance de la Création, l'autre à celle de la Métaphysique, & le troisieme à l'ignorance en fait de Physique. L'Auteur n'est pas injuste à l'égard de ces Philosophes : il fait voir l'absurdité de leurs systêmes en respectant leur génie : il n'y a que Spinosa dont il attaque avec une espece de mépris, l'erreur volontaire. Son grand vice, dit-il, fut » de con-» fondre bêtement la substance » généralisée & abstractivement » prise, avec la substance telle » qu'elle existe en elle-même & » hors de l'esprit. . . . faisant de » la nature entiere, une seule » & unique substance nécessaire, » à laquelle il donne le nom de » Dieu «. M. l'Abbé Para en vient à ses démonstrations, qu'il divise en Morales, Physiques & Métaphysiques. Les trois moyens de démonstrations Morales sont la loi naturelle, sur les premiers

principes de laquelle il n'y a point d'ignorance invincible ; l'idée du vice & de la vertu ; la persuasion commune & générale de tous les Siécles & de tous les Peuples du monde sur l'existence d'un Etre suprême que l'on doit craindre & honorer. Les quatre moyens de démonstrations Physiques sont l'ordre admirable de la Nature dans la marche réglée des Astres, dans le contraste & l'équilibre des Elémens, dans la structure & la réproduction des Plantes & des Animaux, dans le rapport de toutes les parties du grand tout ; la suite des générations humaines, qui doivent primitivement rapporter leur existence à une cause premiere qui n'a jamais commencé d'exister ; le mouvement durable & permanent qui regle & anime la nature ; l'existence de la matiere, qui ne peut être rapportée qu'à l'Etre increé

par qui elle exiſte, & qui, bien loin d'être éternelle, n'a pas même l'antiquité que lui attribuent les Egyptiens, les Babyloniens, les Indiens & les Chinois. L'Auteur rapporte les objections les plus fortes, & y répond. Il expoſe en paſſant, différens ſyſtêmes, tels que les molécules organiques de Telliamed & de M. de Buffon qu'il diſtingue de ceux de Lucrece. Il réduit les moyens de démonſtrations Métaphyſiques, à la nature même d'un Dieu, dans laquelle il conſidere ſon eſſence Phyſique, qu'il fait conſiſter en une perfection ſubſtantielle, ſpirituelle, infiniment ſimple & équivalente à une infinité de perfections; ſa providence, qu'il conſidere en Dieu ou hors de Dieu, dans ſon principe ou dans ſes effets; ſa liberté, dont il examine la nature en combattant le fataliſme des Payens, & en expoſant

le syſtême de l'Optimiſme de Léibnitz; ſa toute puiſſance, ſa ſcience qu'il conſidere dans ſon objet & dans ſon terme, & qu'il diviſe en ſcience de ſimple intelligence, ſcience de viſion ou des futurs abſolus, ſcience moyenne ou des futurs conditionnels. Il expoſe à ce ſujet divers ſyſtêmes & ſur-tout celui de Molina.

Dans le cinquieme Traité, il ſoumet à un examen Philoſophique la ſpiritualité, l'immortalité, la liberté & les facultés naturelles de l'ame humaine. Il la met en contraſte avec l'ame de la brute, qu'il fait conſiſter dans une ſubſtance qui n'eſt ni matiere ni eſprit, mais qui tient un milieu entr'eux. Il prouve contre Hobbes, qui ne met point de différence entre l'eſprit & la matiere; contre Locke, qui prétend que, quoique la matiere ne puiſſe point penſer par elle-même, Dieu par

ſa Toute-Puiſſance peut lui donner la faculté ſurnaturelle de penſer ; contre Spinoſa, qui croit que la penſée & l'étendue ſont deux modifications de la même matiere ; contre Epicure, qui fait de l'ame, un compoſé d'atômes plus ſubtils & plus déliés, qui, par leurs mouvemens divers & leurs diverſes combinaiſons, font la diverſité des ames : il prouve, diſons-nous, & il démontre qu'il répugne que la matiere penſe, qu'elle ne peut penſer en vertu de ſa nature, ni de ſa configuration, ni de ſon mouvement ; qu'il y a dans l'homme, outre le corps organiſé, une ſubſtance diſtinguée de la matiere, une ſubſtance ſpirituelle de ſa nature ; que cette ſubſtance eſt ſimple, & n'eſt pas compoſée de parties diſtinguées l'une de l'autre. Il prouve enſuite l'immortalité de l'ame, en ce qu'il n'y a aucune raiſon ni du côté

du corps, ni du côté de l'ame, ni du côté de Dieu, qui exige la destruction de l'ame humaine; en ce que la raison seule nous apprend que l'ame humaine doit survivre au corps qu'elle anime. L'Auteur passe ensuite à la liberté de l'ame : il examine la nature de cette liberté, qu'il divise en liberté de contradiction, & en liberté de contrariété, c'est-à-dire, en une indifférence active de la volonté complette, à vouloir ou à ne pas vouloir, & en une indifférence active de la volonté complette, à faire une chose ou l'opposé de cette chose. Nous passons sur ces matieres subtiles, traitées avec étendue & discutées avec clarté dans cet Ouvrage. L'Auteur en examinant la liberté dans son complément, définit la Grace, & donne une idée du concours médiat & immédiat. Il passe aux puissances de l'ame,

qu'il envisage ou dans elles-mêmes ou dans les actes qui en dépendent. Il faut voir ce Traité, dans lequel on trouvera un précis de tous les systêmes sur l'ame, sur son siége, sur l'esprit animal, sur le sommeil, sur la cause efficiente de nos mouvemens. Il est terminé par celui de l'ame des brutes, dans lequel l'Auteur expose les sentimens de Descartes, qui prétend que les bêtes sont de vrais Automates; des Péripatéticiens, qui leur donnoient pour ame une substance distinguée de la matiere & de l'esprit, capable de sentir & incapable de penser, qu'ils appellent forme substantielle; & d'autres Philosophes, qui leur donnent une ame spirituelle, d'une espece inférieure à l'ame humaine, capable de sentiment & de pensée, incapable de moralité, à cause du défaut de liberté. L'Auteur, après avoir combattu

le premier & le troisieme de ces systêmes, adopte celui des Péripatéticiens.

La Morale est le sujet du sixieme Traité, l'Auteur ne la distingue point de la Religion : il a divisé ce Traité en deux Sections. Dans la premiere, il donne la Théorie de la Religion ; & dans la seconde, la Théorie des Mœurs : il fait dériver naturellement cette seconde de la premiere. On trouve dans l'une & dans l'autre, un précis de ce qu'il y a de plus important à connoître.

Enfin le septieme Traité a pour objet l'essence & les accidens de la matiere. L'Auteur a rassemblé tous les divers sentimens sur l'essence ; celui de Descartes, qui la place dans la triple dimension en longueur, largeur & profondeur, déterminée ; celui de ses Disciples, qui lui donnent cette même dimension, mais indéterminée ;

celui de Gaſſendi, qui fait conſiſter l'eſſence de la matiere dans l'impénétrabilité ; celui de quelques Philoſophes, qui la placent dans la ſimple exigence d'étendue & d'impénétrabilité ; celui de quelques autres, qui la font conſiſter dans la multitude des parties ſubſtantielles & phyſiques. L'Auteur, avant que d'adopter ou de rejetter aucun ſyſtême, expoſe le dogme de l'Euchariſtie, combat Deſcartes, ſes Diſciples, Gaſſendi, & les autres Philoſophes, & démontre que l'eſſence de la matiere nous eſt encore inconnue.

Cet Ouvrage eſt terminé par trois Diſcours ſur la Religion. Dans le premier, l'Auteur prouve que s'il y a un Dieu, il y a une Religion ; que s'il y a une Religion, elle eſt révélée, parceque l'inſuffiſance de la Religion naturelle entraîne la néceſſité d'une révélation. Dans le ſecond, il ſe

propoſe d'établir la Divinité de la Religion Catholique, qui réunit la pureté de doctrine & la perpétuité de durée. Dans le troiſieme, il peint les égaremens de l'incrédulité : pour les rendre ſenſibles, il fait voir à quelles lumieres elle ſe refuſe & quelles ténebres elle adopte. A la ſuite de ces Diſcours eſt un examen philoſophique de la démonſtration métaphyſique de l'exiſtence d'un Dieu par l'idée.

Ces Elémens de Métaphyſique nous paroiſſent mériter de grands éloges pour la préciſion & la clarté avec leſquelles ils ſont écrits. Ils mettent ſous les yeux en un ſeul volume, ce qui eſt diſcuté depuis pluſieurs Siécles en une infinité d'Ecrits, & l'Aûteur offre à l'eſprit humain les vérités qui peuvent fixer ſon incertitude.

ARTICLE XCIV.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Hiſtoire de Lyon, contenant les événemens de l'Hiſtoire de cette Ville depuis ſa fondation par les Romains juſqu'à nos jours, & les divers Gouvernemens ſous leſquels elle a paſſé; avec une Chronologie des Archevêques & du Corps municipal. Par M. POULLIN DE LUMINA. A Lyon, chez Aimé De la Roche, Impr. Libr. de M. le Duc de Villeroy, du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville; & ſe trouve à Paris, chez Durand, Libr. rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-4°. *Prix 6 liv. rel.*

» SI l'on jette les yeux, dit » l'Auteur de cet Abrégé, ſur le » motif qu'eurent les Romains, » lorſqu'ils

» lorſqu'ils donnerent à Plancus
» l'ordre de conſtruire une Ville
» aux Viennois, chaſſés de leur
» Patrie par les Allobroges, on
» y verra les reſſorts de la poli-
» tique Romaine ſe déployer
» avec cette immenſité de vues
» qui n'appartenoit qu'à ce Peu-
» ple de Conquérans. A peine
» ſes murs ſont-ils élevés, qu'elle
» devient l'œil par où cette Ré-
» publique voit les démarches
» des Peuples vaincus, & les en-
» trepriſes de ceux qui voudroient
» la troubler dans ſa nouvelle
» conquête «. En conſidérant ſous
ce premiere rapport la Ville de
Lyon, il n'eſt point douteux que
ſon Hiſtoire ne doive être fort
intéreſſante. Elle ne l'eſt pas
moins, lorſque, paſſant ſous la
domination des Princes François,
cette Ville, par ſon Commerce,
répand les richeſſes de l'Orient
dans toutes les parties du vaſte

Empire de ces Princes. Elle le devient encore davantage, lorſque ſe rapprochant de notre tems, elle nous fait voir cette même Ville formant le lien du Commerce de toutes les Nations, & atteignant à ce haut point de ſplendeur où elle étoit parvenüe du tems des Romains, *ſi même elle ne le ſurpaſſe.*

C'eſt d'après ce Tableau, que l'Auteur s'eſt tracé le plan de ſon Ouvrage. Il n'a rien avancé, ſans avoir pour garants les Auteurs, tant anciens que modernes, les plus accrédités & les plus dignes de foi. Paradin, de Rubis & d'autres; les Jéſuites Saint-Aubain, Meneſtriers & Decolonia ſont les ſources où il a puiſé la plûpart des faits : mais il a ſur eux l'avantage d'avoir pouſſé cette Hiſtoire juſqu'à ces derniers tems. Il a ſuivi exactement l'excellente méthode de M. le Préſident Hé-

nault, très convenable sur-tout pour une Histoire particuliere. En un mot, il a travaillé cet Abrégé avec un soin particulier; & il y a répandu assez d'intérêt, pour faire desirer qu'il remplisse ses engagemens touchant l'Histoire de l'Eglise de Lyon, qu'il promet de donner dans peu.

Les différentes révolutions que Lyon a éprouvées, se trouvent rassemblées dans seize Chapitres, qui se succedent rapidement, & où tout est cependant suffisamment développé pour intéresser agréablement le Lecteur. Les deux premiers Chapitres renferment les événemens remarquables sous les Empereurs Romains, puis sous les Rois de Bourgogne, & ensuite sous ceux de France de la premiere & de la seconde Races. On attribue à Antoine la construction de ces Aquéducs immenses, dont on voit encore les restes

aux environs de Lyon. Ce fut Agrippa qui fit commencer ces quatre grands chemins de communication, dont le centre étoit en cette Ville. On prétend qu'Auguste y fit construire un Palais, des Bains, & de nouveaux Aquéducs. Caligula vint à Lyon, après avoir épuisé à Rome par ses profusions, les trésors de Tibere. Il vendit les meubles de son Palais pour avoir de l'argent, & il força les plus riches Habitans de Lyon de les acheter bien au-delà de leur valeur, » sous le prétexte qu'ayant » appartenu à Marc-Antoine, à » Cléopâtre, à Agrippine & à » Germanicus son Pere, le mé» rite de leur avoir servi en de» voit de beaucoup rehausser le » prix «. Il établit dans le Temple d'Auguste des prix d'Eloquence & des disputes en Grec & en Latin. » La récompense du Vain» queur, quoiqu'on n'en sache

» pas bien précisément le genre, » devoit être aussi éclatante, que » la peine du Vaincu étoit ignominieuse; celui-ci étoit obligé » d'effacer ses Ecrits avec sa langue «. L'Auteur éleve des doutes sur l'incendie qui, au rapport de Séneque, détruisit Lyon dans une nuit; & ces doutes sont bien fondés. Severe, irrité de ce que Lyon avoit donné retraite à Albin, son Compétiteur, fit passer les Habitans au fil de l'épée, & détruisit la Ville de fond-en-comble, » au point qu'elle ne paroît » s'être relevée de ses ruines, » avec quelque splendeur, que » vers le tems de Constantin «.

Lyon, après avoir été 517 ans sous la domination des Romains, qui l'avoient fondé, passa sous celle des Rois de Bourgogne, qui y établirent le Siége de leur Empire. Ce fut sous Gunderic qu'arriva cette révolution. Gondebaud,

ſon Succeſſeur, publia à Lyon les Loix dites *Gombettes*, parmi leſquelles il y en avoit de bien ſingulieres. L'Auteur rapporte le Titre X de celles dattées d'Amberieu. » Celui qui voloit un » chien étoit condamné à lui lé- » cher le derriere en préſence de » tout le monde; celui qui voloit » un épervier, étoit obligé de » ſe laiſſer manger par cet animal » cinq onces de chair ſur l'eſto- » mac «. Le Pontificat d'Agobard eſt fameux dans l'Hiſtoire de Lyon par la querelle qu'il eut avec les Juifs qui y étoient établis. » Les Juifs, qui s'introduiſent » par tout où il y a des profits à » faire, y étoient alors en grand » nombre, attirés par le Com- » merce prodigieux qui s'y fai- » ſoit «. Leur crédit y étoit devenu très conſidérable. » Le zele » d'Agobard ne lui permit pas » de regarder d'un œil indifférent

» les marques de protection qu'on
» sembloit accorder à cette Na-
» tion au préjudice des Enfans
» de l'Eglise «. Il s'en plaignit à l'Empereur ; mais il eut le dessous dans cette affaire. Il prit par la suite le parti des Enfans de Louis le Débonnaire, & fut un des principaux moteurs de sa déposition.

Les Evénemens remarquables sous la domination des Archevêques, remplissent depuis le troisieme jusqu'au huitieme Chapitre. Ce fut dans la personne de Burchard, que Lyon passa sous cette domination. » On raconte
» au sujet d'un Concile contre la
» Simonie (qui se tint dans cette
» Ville en 1055) un fait assez
» singulier. Un Evêque, dont
» on ignore le nom & le siége,
» ayant été accusé de Simonie,
» & sentant que son jugement
» lui seroit bientôt prononcé,
» trouva le moyen de gagner par

» argent la plus grande partie des » autres Prélats pour témoigner » en sa faveur. Lorsqu'il fut cer- » tain des suffrages de ses Con- » freres, il se présenta hardiment » au Concile, & défia ses Accu- » sateurs; mais le Légat se dou- » tant qu'il pourroit y avoir de » la supercherie, adressant la pa- » role à l'accusé, lui demanda » s'il croyoit que le Saint-Esprit » fût une même substance avec » Dieu le Pere & le Fils. L'Evê- » que ayant répondu qu'il le » croyoit, Hildebrand lui dit » alors de réciter le *Gloria Patri*, » pour preuve de sa croyance; » mais le Simoniaque ne put ja- » mais prononcer le nom du Saint- » Esprit, quelques efforts qu'il » fit pour cela. Alors couvert de » confusion & pénétré de repen- » tir, il se jetta aux genoux du » Légat, & confessa son crime; » après quoi sa langue se délia,

» & il finit ſans peine le *Gloria*
» *Patri.* C'eſt Pierre Damien qui
» rapporte ce fait, ajoute l'Au-
» teur, mais la crédulité du Saint
» Cardinal eſt connue. Cepen-
» dant Baronius, qui le rapporte
» après lui, dit que le prodige
» arrivé à l'occaſion de cet Evê-
» que allarma tous les Peres du
» Concile : quarante-cinq Evê-
» ques & vingt-cinq Abbés ſe dé-
» clarerent eux-mêmes coupa-
» bles, & conſentirent à leur dé-
» poſition «. L'Auteur s'étend beaucoup ſur les deux Conciles généraux de Lyon ; ces deux événemens méritoient par leur célébrité qu'il en développât les motifs & les reſſorts : il le fait avec ſagacité & d'une maniere intéreſſante. Les détails concernant la Guerre entre l'Egliſe & le Peuple attachent auſſi le Lecteur, & ſont bien préſentés. Ce fut, à ce que l'on prétend, pendant la

tenue du second Concile général (en 1274) que S. Bonaventure, devenu depuis le Patron de Lyon, établit dans le Cloître des Cordeliers, la Confrairie des Pénitens de Notre-Dame de Confalon. Cette Confrairie qu'Henri III, qui assista plusieurs fois à ses Exercices, décora du titre de Compagnie Royale, a servi de modele à toutes celles de Pénitens qui se sont formées depuis. » Elle se » glorifie d'avoir reçu dans son » sein des Cardinaux, des Ar- » chevêques, des Comtes de » Lyon, des Gouverneurs de la » Province, & quantité de No- » blesse «.

L'Auteur a renfermé dans huit Chapitres, les événemens remarquables sous la domination des Rois de France. Louis Hutin déclara par des Lettres-Patentes qu'il vouloit que la Ville de Lyon restât à jamais réunie à la Couronne.

M. Poullin de Lumina ſuit l'Hiſtoire de cette Ville depuis cette Epoque, juſqu'à celles des Lettres-Patentes du 31 Août 1764, contenant réglement pour ſon adminiſtration municipale, » monu-
» ment cher & précieux, dit-il,
» de la bonté paternelle d'un Mo-
» narque, dont la premiere am-
» bition a toujours été celle de
» vouloir le bonheur de ſes Su-
» jets «. Dans tout ce qui concerne les Guerres de Religion, le Maſſacre de la S. Barthelemy & les Troubles de la Ligue, il rend fidelement compte de la part qu'y prit la Ville de Lyon. Ce fut le Dimanche après la S. Barthelemy que commença l'exécution des Ordres de la Cour dans cette Ville. » Elle y fut d'autant
» plus ſanglante, que les Habi-
» tans avoient à ſe venger de tous
» les maux qu'ils avoient ſoufferts
» pendant le tems que les Reli-

» gionnaires en avoient été les
» Maîtres. M. de Mandelot (qui
» en avoit obtenu le Gouverne-
» ment en chef, par la démiſſion
» du Duc de Nemours) ſe retira
» à la Guillotiere, pendant cette
» horrible ſcène. Il ne paroît pas
» que ce fut l'horreur que lui inſ-
» pira ce Maſſacre qui l'engagea
» à cette retraite; car à ſon re-
» tour dans la Ville, ayant appris
» que quelques Huguenots s'é-
» toient ſi bien cachés qu'ils
» avoient échappé à la vigilance
» des Meurtriers, il voulut con-
» traindre le Bourreau de les
» aller tuer. Mais ce brave Hom-
» me lui répondit qu'il n'étoit
» point un aſſaſſin, & qu'il ne
» travailloit qu'en conſéquence
» des Ordres de la Juſtice. Qua-
» tre mille Citoyens furent égor-
» gés dans ce jour. Un Bou-
» cher qui s'étoit ſignalé par le
» grand nombre d'Huguenots

» qu'il avoit aſſommés, en fut
» récompenſé par l'honneur qu'il
» reçut d'être invité à la table du
» Légat, lorſqu'il paſſa par cette
» Ville «. Après la mort de M.
de Mandelot, le Duc de Nemours prit poſſeſſion du Gouvernement de Lyon au nom de la Ligue, dont cette Ville avoit embraſſé ouvertement le parti. Les extorſions de ce Duc armerent contre lui les Habitans : il ſe vit contraint de ſe laiſſer conduire au Château de Pierre-Sciſe (1), & le Gouvernement fut déféré à l'Archevêque d'Epinac. » Quelque
» tems après, le Duc de Nemours
» trouva le moyen de ſe ſauver
» de priſon par un ſtratagême
» aſſez ſingulier. Le Valet-de-
» Chambre qu'on lui avoit laiſſé

(1) C'eſt ainſi que l'Auteur écrit le nom de ce Château, appellé vulgairement *Pierre-Anciſe*.

» pour le servir, avoit les cheveux si épais & si longs qu'ils » lui couvroient la moitié du visage. Il fit faire secretement une » perruque semblable à cette chevelure ; & sortant un matin » avec un bassin de chaise percée » à la main, comme s'il eut voulu » vuider quelques ordures, il » passa la porte sans être reconnu «. L'Auteur termine son treizieme Chapitre par le recit intéressant de l'exécution de MM. de Cinq-Mars & de Thou, qui se fit sur la place des Terreaux. Le corps de M. de Thou fut remis à Madame de Pontac, sa Sœur, qui le fit embaumer, & transporter ensuite à Paris, où il fut inhumé à S. André-des-Arts, dans le tombeau de sa famille. » C'est » cette Dame, qui, quelque » tems après (1), s'étant trouvée

(1) Ce ne put être que très long-tems

» dans l'Eglise de la Sorbonne, & » regardant attentivement le ma» gnifique tombeau du Cardinal » de Richelieu, s'écria les yeux » baignés de larmes : *Ah! Do» mine, si fuisses hîc, frater meus » non fuisset mortuus* «. On voit dans le quinzieme Chapitre, le Commerce de Lyon prendre une nouvelle face sous le regne glorieux de Louis XIV, par l'établissement de ce grand nombre de Manufactures, qui font aujourd'hui sa splendeur & l'admiration des Etrangers ; & dans le seizieme, Louis le Bien Aimé, donner, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, une forme nouvelle à l'administration municipale de cette Ville.

Il y a un dix-septieme Chapi-

après, l'exécution de M. de Thou s'étant faite en 1642, & le tombeau du Cardinal, par Girardon, n'ayant été posé qu'en 1694.

tre, qui présente une Chronologie des Archevêques de Lyon, avec un précis de leur Episcopat : elle differe de celles de Severt & de la Mure. On verra dans l'Histoire de l'Eglise de Lyon, que l'Auteur prépare, les raisons qu'il a eues de s'écarter en bien des choses, de ces deux Auteurs.

Il a ajouté à cette Chronologie, celle des Conseillers Echevins, depuis l'époque des Lettres-Patentes de Charles VIII, qui accordent la noblesse au Corps municipal, jusqu'à la réduction de ces Conseillers en un Prévôt des Marchands & quatre Echevins par Henri IV; & celle des Prévôts des Marchands & Echevins, depuis cette seconde époque jusqu'à l'année 1766; ce qui forme un dix-huitieme Chapitre, qui complette cet estimable Ouvrage, & qui dans les vues de l'Auteur, doit le rendre encore plus agréable aux Citoyens de Lyon.

ARTICLE XCV.

TABLEAU des Révolutions de la Littérature Ancienne & Moderne. Par M. CHARLES DENINA, Professeur d'Eloquence & de Belles-Lettres au College Royal de Turin. Ouvrage traduit de l'Italien, sur la seconde Edition faite à Glascow en 1763. A Paris, chez Des Ventes de la Doué, Libraire, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 3 liv. rel.*

Difficilis mora in summo est. LUC.

SURPRIS de la décadence précipitée des Lettres, après chacun des quatre fameux Siécles, d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X & de Louis XIV, M. Denina entreprend de chercher les causes de ces révolutions, de marquer,

comme en suivant l'ordre d'une Histoire Littéraire Universelle, les principes & les causes qui ont influé sur les Lettres, tantôt pour leur donner la vie, tantôt pour en affoiblir le génie & l'éclat. Il se propose de ne parler que foiblement & comme en passant, des progrès & de la décadence des Sciences, parcequ'il est persuadé que la plûpart des Philosophes Modernes n'ont presque fait que renouveller les opinions oubliées & comme ensevelies des Anciens, en les représentant sous une face différente, & en leur donnant plus de clarté.

Cette opinion de M. Denina, soutenue depuis long-tems, par les Adorateurs de l'Antiquité, & que M. Dutems a essayé, au moins plus heureusement que les autres, de prouver par les faits, est plus spécieuse que vraie. On ne peut disconvenir que la plûpart des in-

ventions modernes n'ayent paru chez les Anciens; mais le voile épais que l'ignorance & plusieurs Siécles de barbarie avoient jetté entre leur Siécle & celui de la renaissance des Lettres, avoit rendu ces découvertes comme non avenues pour les Modernes. Qu'importe pour nous que les Chinois aient connu avant nous la Boussole, le Papier, l'Imprimerie, si les Chinois étoient à notre égard comme s'ils n'eussent point existé ? N'est-il pas plus vraisemblable que tout étant borné dans la nature, & que n'y ayant qu'un nombre déterminé de phénomenes & de combinaisons, l'étude ou le hazard nous a fait découvrir ce que l'étude & le hazard avoient fait découvrir aux Anciens ?

M. Denina attribue le bon ou le mauvais succès des Sciences & des Arts aux dispositions & à la trempe d'esprit de ceux qui les

cultivent, aux affaires publiques & à la ſituation des Etats. Ces cauſes ne ſont pas les ſeules : nous ſommes perſuadés que, du moins pour ce qui regarde les Arts, le climat a une grande influence ſur leurs progrès. Comme leur premier & unique principe eſt l'imitation de la nature, c'eſt aux lieux où la nature étale le plus de beautés qu'ils doivent éclore & ſe perfectionner en moins de tems : auſſi eſt ce des Egyptiens qu'ils ont paſſé aux Grecs, & de ceux-ci aux Romains. Dans nos Gaules, c'eſt par le Midi qu'ils ont commencé, & c'eſt peu-à-peu qu'ils ſe ſont étendus juſqu'au Nord de la France, qu'ils abandonnent pour aller jetter leurs dernieres étincelles dans le Nord de l'Europe, où ne trouvant qu'une nature triſte & languiſſante, ils ne pourront que dégénérer, ou du moins ſe borner à des peintures

ſombres, & à des idées profondes; exprimées avec énergie mais ſans grace.

M. Denina parcourt les différens âges de la Littérature chez les Nations anciennes; &, après avoir parlé d'Homere & d'Héſiode, des Poëtes Lyriques & Dramatiques, il demande pourquoi la Poéſie a précédé les autres genres de Littérature. » C'eſt, dit-il, que nos » oreilles ſont ſi faites à l'harmo- » nie du diſcours ſimple & pu- » rement naturel, que les pre- » miers Sages voulant donner » aux hommes des Leçons de » prudence, craignirent avec rai- » ſon, qu'on n'en fît pas aſſez de » cas, s'ils les préſentoient ſur » le ton commun de la conver- » ſation & du langage ordinaire. » Delà l'uſage de ceux qui fai- » ſoient profeſſion de Philoſo- » phie, de ne rien écrire ou de » n'écrire qu'en vers, comme

» Solon, Simonide & Empedo-
» cle «.

Nous croyons qu'on doit chercher plus loin l'origine de la Poésie, & que c'est aux premiers Habitans de la terre qu'il faut remonter. Comme ils avoient peu d'idées métaphysiques, & très peu de termes pour les exprimer, ils avoient nécessairement recours à l'imitation, aux images & aux figures : voilà pourquoi le langage des Sauvages est plus figuré que le nôtre ; chacune de leurs expressions est un type ; tout y est rendu sensible. Or, c'est cette expression par images qui constitue la Poésie : elle devint la Langue naturelle ; & à mesure que les hommes se policerent, & que leurs connoissances se multiplierent, cette Langue s'enrichit, non d'images nouvelles, mais d'images plus parfaites, parcequ'ils pouvoient saisir les objets par tous

leurs côtés : voilà la Poéſie. Quant à la verſification, ſon origine eſt la même que celle du chant, pour lequel l'homme a un goût ſi naturel, qu'il dût s'en ſervir pour les premieres images riantes qui s'offrirent à ſon eſprit.

M. Denina paſſe en revue les Hiſtoriens & les Philoſophes Grecs, juſqu'au regne d'Alexandre, rapporte les cauſes de la décadence de la Littérature chez les Grecs, & parle de Démetrius qui perdit l'éloquence par trop d'affectation, de Philotas, & d'Euphorion, qui perdit la Poéſie par le même vice.

Il fait enſuite l'Hiſtoire de la Littérature chez les Romains, juſqu'à ſa décadence; & il adopte ſur la principale cauſe de cette révolution, le ſentiment de Paterçule qui l'attribue au défaut d'émulation, » parceque, de même que » nous nous efforçons d'atteindre

» ceux que nous croyons les pre-
» miers dans la carriere, de même
» aussi, dès que nous perdons l'es-
» pérance de les surpasser ou de
» les égaler, le goût & le desir
» se réfroidissent à proportion;
» & l'on quitte pour ainsi dire
» la partie qu'on ne peut gagner.
» On abandonne même l'objet
» dont on avoit commencé de
» s'occuper, pour en chercher de
» nouveaux; & renonçant à tel
» où l'on sent qu'on ne peut se
» faire un certain honneur, on
» a recours à quelqu'autre dont
» on puisse tirer plus d'avantage.
» Delà, suivant M. Denina, la
» manie de travailler trop le style
» & de le rendre trop concis; ma-
» nie qui s'accrut à un tel point,
» que pour admirer Lucain, Poëte
» boursoufflé, il falloit nécessai-
» rement mépriser le naturel &
» la simplicité de Virgile «.

M. Denina suit encore la Lit-
térature

térature Grecque & Latine dans ſon renouvellement ſous Trajan & les Antonins : il examine par quelle raiſon les Juriſconſultes ont eu l'avantage ſur les Ecrivains de leur tems en fait d'éloquence : » c'eſt que ſous les Antonins la » Juriſprudence ſe trouva mieux » établie, mieux réglée, & plus » en honneur qu'elle n'avoit ja- » mais été «. L'Auteur fait le tableau du Siécle le plus brillant de la Littérature Chrétienne, auquel succéda le Siécle des Barbares; enſuite vinrent les Arabes, & enfin les Scholaſtiques plus barbares encore. La rareté des Livres que tous les Peuples du Nord, qui ſe répandirent dans l'Italie & dans les Gaules, avoient détruits, occaſionna cette profonde ignorance, à laquelle dans la renaiſſance des Lettres ſuccéda cette fureur de citer qu'on appella érudition, & qui venoit de cette même rareté de Livres :

ceux qui parvenoient à s'en procurer quelques-uns, ne manquoient pas d'en tirer tout le parti qu'ils pouvoient, & cela s'appelloit être ſavant.

Tout ce qui regarde la Littérature Italienne dans l'Ouvrage de M. Denina, eſt très intéreſſant. Après de courtes réflexions ſur l'origine de la Langue Italienne, il paſſe au Siécle de l'Empereur Fréderic & de Raimond IV, Comte de Provence. Ces Souverains, ſavans eux-mêmes, protégeoient les Sciences & les Arts. La Poéſie avoit fait les plus grands progrès en Provence. Charles I d'Anjou, Gendre & Héritier de Raimond IV d'Arragon, étant venu en Italie pour la Conquête du Royaume de Naples, porta avec lui le génie de la Littérature Provençale & l'introduiſit à Florence: ainſi les Lettres, qui probablement avoient paſſé de l'Italie en Pro-

vence, repasserent de Provence en Italie. M. Denina fait des réflexions très solides sur le Dante, sur Pétrarque, sur Bocace, & sur les obstacles qui ont retardé l'avancement de l'Eloquence Italienne. Enfin la prise de Constantinople fit refluer en Italie quantité d'hommes de Lettres, & de Livres : le tableau des progrès des Italiens dans la Littérature & dans les Arts, & de la décadence du goût jusqu'à ce jour, mériteroit d'être rapporté en entier. Nous ne nous arrêtons point à ce que l'Auteur dit de la Littérature Espagnole, afin de pouvoir rapporter son sentiment sur la Littérature Françoise.

M. Denina remarque avec raison, que c'est aux Poëtes que la Langue Françoise doit ses progrès; mais on peut dire que c'est à Pascal qu'elle doit sa perfection : il observe, ainsi qu'on l'a déja

fait, que » les Lettres Provin-
» ciales, depuis un Siécle entier
» & après tant de changemens
» faits à la Langue Françoise,
» n'ont vieilli en rien, pas même
» dans un seul terme.» M. Denina convient que dans le Siécle passé, les François en fait de Belles-Lettres & de Sciences, ont tenu le premier rang; mais il se trompe lorsqu'il dit que Villehardouin, parmi les Auteurs, qui, avant François I, avoient écrit des choses sérieuses, est le seul qui se fut servi de la Langue Françoise: il loue notre Nation, non pour avoir inventé, mais comme la premiere de toutes les Nations, par la maniere précise, la méthode claire, le style aisé, insinuant, assorti & proportionné au sujet, avec lesquels nos Ecrivains ont traité les différens genres de Science qu'ils ont embrassés. Mais que ces Eloges, déja

assez minces, sont encore affoiblis par la rapidité avec laquelle il passe sur les meilleurs Auteurs du Siécle de Louis XIV ! Cependant il avoue » qu'il n'est aucune partie de la Littérature » que les François n'aient cultivée dans le Siécle dernier, & » qu'ils n'en ont suivi aucun genre, excepté celui du Poëme » épique, qu'ils n'aient perfectionné au point de pouvoir aller » de pair avec tout ce qu'il y a » eu d'Ecrivains recommandables » dans les Siécles précédens «.

Mais lorsqu'il en vient au déclin de notre Littérature, il la juge avec trop de sévérité, sur la foi de M. l'Abbé Leblanc. Il est certain qu'en général, notre Siécle n'est pas comparable au Siécle passé ; si M. Denina avoit voulu en faire le paralelle, il pouvoit considérer l'un & l'autre sous des rapports bien affligeans pour nous ;

mais c'eſt Monteſquieu & M. de Voltaire qu'il cite en preuve de la décadence de notre Littérature : il dit du premier, au ſujet de l'Eſprit des Loix, que le bon ſens ni le bon goût ne peuvent approuver, » ſa maniere d'écrire ſi con-
» ciſe, quelquefois obſcure, ſou-
» vent ſans liaiſon, avec des pé-
» riodes extraordinaires, ſi étran-
» ges, qu'on n'en trouveroit
» point d'exemple chez aucun
» Auteur eſtimé, dans quelque
» Langue que ce ſoit; outre que
» ſes Chapitres extraordinaire-
» ment courts préſentent bien peu
» de relation de l'un à l'autre; de
» ſorte que ſi le ſtyle n'étoit pas
» d'une même main, on les pren-
» droit préciſément pour des frag-
» mens du Digeſte, ſouvent ſans
» en pouvoir deviner le ſujet,
» s'il ne ſe trouvoit annoncé dans
» le titre «. En parlant des Lettres Perſannes, il dit » qu'elles

» ne sont qu'un recueil de pensées » hardies, mordantes & causti- » ques, présentées sans liaison, » sans unité de sujet & sans or- » dre, &c. «. Devons-nous blâmer, devons-nous plaindre M. Denina, de n'avoir pu trouver que ces choses dans les Ecrits de M. de Montesquieu ? M. de Voltaire n'est pas mieux traité : il lui accorde d'avoir surpassé, dans sa Henriade, Lucain qu'il a imité dans le choix de son sujet ; mais il y trouve peu d'endroits où les passions soient remuées, peu de harangues remplies de force & de véhémence ; il n'y voit ni fécondité d'images, ni traits surprenans d'une imagination vive. Dans l'Histoire, il lui impute de n'avoir d'autre autorité, que de feindre de s'être entretenu avec l'ami, le confident de telle personne, le parent de telle autre, qui a eu part avec elle à telle af-

faire, &c. Il l'accuse de n'avoir point cité les Auteurs qu'il a compilés si souvent, &c. A côté de ces critiques, que nous laissons apprécier à nos Lecteurs, il y a des jugemens modérés & solides dans l'Ouvrage de M. Denina; mais il paroît que sa principale vue a été d'élever la Littérature Italienne au-dessus de celle des autres Nations : il passe assez légerement sur la Littérature des Anglois & des Allemands. Il desireroit que quelque Littérateur judicieux & prudent, voulût donner un parallele de la Littérature des diverses Nations anciennes & modernes, dans lequel, en dissertant sur tous les genres, il fit observer ce qu'ont de semblable & de différent, les Ecrivains de différentes Langues. Cet Ouvrage immense seroit sans doute très utile; mais qui osera tenter cette pénible entreprise? Nous y exhortons M. Denina : sa

patience, son érudition & son goût, à quelques préventions près, répondent du succès; mais il est à desirer pour ses Lecteurs & pour lui, que son Traducteur mette un peu plus de correction dans sa maniere d'écrire.

ARTICLE XCVI.

DICTIONNAIRE de Chiffres & de Lettres ornées, à l'usage de tous les Artistes, contenant les vingt-quatre Lettres de l'Alphabet, combinées de maniere à y rencontrer tous les noms & sur-noms entrelacés; pour faire suite au Traité des Pierres précieuses & Parures de Joaillerie. Par M. POUGET fils. A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, quai des Augustins; & chez l'Auteur, Marchand Joaillier, quai des Orfévres, *au Bouquet de Diamans*, 1767, 1 vol. *in-4°.*

composé de plus de 250 planches *Prix* 30 *l. br.* On le vend aussi par cahiers, afin d'en faciliter l'acquisition aux Artistes.

CHARLES Mavelot & Nicolas Vérien, Graveurs du siécle de Louis XIV, sont les seuls Artistes qui aient travaillé sur la même matiere que M. Pouget. Mais leurs Livres, ainsi qu'ils l'observe, sont pleins de mauvais goût; leurs Chiffres sont Gothiques, & ces Ouvraves, fussent-ils d'ailleurs bien exécutés, ne sont propres que pour des Filigranistes. » L'objet de celui-ci est » de fournir aux Joailliers un petit Dictionnaire de tous les » Chiffres dessinés, dans la grandeur proportionnelle des bagues & brasselets, & d'une maniere convenable pour l'exécution en diamans «. Mais afin d'en étendre l'utilité à plusieurs

Arts, on y a encore rassemblé les mêmes Alphabets répétés de trois façons différentes : savoir, 1°. en sautoir, pour les vaisseles, cachets, armoiries, diverses branches de l'Art héraldique, &c. 2°. en Chiffres libres ou de caprice, pour les équipages, tapisseries, peintures, ameublemens, &c. 3°. en Lettres seules, ornées de fleurs, de myrthe ou de laurier, pour les Graveurs en bois, Relieurs, Doreurs, & autres. On y a de plus ajouté toutes les différentes formes de Couronnes que le Blason peut fournir, celles de tous les Souverains de l'Europe, & celles dont les Romains se servoient pour récompenser le mérite ou la valeur, avec des observations sur les différens changemens qu'elles ont éprouvées. Pour jetter de l'agrément dans cet Ouvrage, assez aride par lui-même, M. Pouget a eu soin d'entremêler les traits

d'érudition dont il eſt ſemé ; de quelques paſſages, tantôt curieux, tantôt amuſans, quelquefois même un peu galans. Ainſi, après avoir dit que le mot Chiffre dérive du terme Hébreu *Sephira*, qui ſignifie en François *nombre*, & que nous tenons des Indiens cet uſage de former une eſpece de lac d'amour, qui joint enſemble les deux premieres lettres de deux noms, il rapporte ces vers de Lefebvre :

Chiffres heureux, caracteres divins,
De la penſée organe inconcevable,
L'Amour, ſans doute, aux mortels favorable,
Dans l'âge d'or, vous traça de ſes mains.
La volupté vous donna la naiſſance ;
Le doux plaiſir, l'aimable confiance,
Le ſentiment acheverent vos traits.
Maîtres charmans, prenez mes intérêts ;
Aux Taliſmans imprimez ma tendreſſe ;
Et quand j'écris à ma belle Maîtreſſe,
Veillez ſur eux, ne les quittez jamais.

Si l'Ouvrage étoit tout entier de ce ton, il ne seroit que frivole; mais M. Pouget l'a su rendre intéressant de plus d'une maniere. Il y a d'abord fait entrer des Recherches sur quelques usages particuliers des Lettres. On a dans ces Recherches l'Histoire de l'Alphabet, l'origine de la Lettre, & diverses explications assez importantes. Pour donner un exemple, nous transcrirons ici ce qui regarde la lettre L. » C'est une » de ces Consonnes qu'on nomme » *liquides*, parceque le son en » est fort doux dans la prononcia- » tion. On a remarqué que plu- » sieurs Peuples qui n'ont pas la » lettre R dans leur Alphabet, » & qui ne peuvent la pronon- » cer, en rendent le son par celui » de la liquide L : ainsi les Chi- » nois disent *Flançois* pour *Fran-* » *çois*, *Petlus* pour *Petrus*. La let- » tre L est numérale dans le Chif-

» fre Romain, & signifie 50; d'où
» vient le proverbe trivial qu'un
» homme en a dans l'L, par une
» mauvaise allusion de l'aîle avec
» la lettre L, pour signifier qu'il
» a passé cinquante ans. Avec un
» tiret par-dessus, L signifioit
» 50000. L est la marque de la
» Monnoie de Bayonne. Chez
» les Grecs, cette lettre, avec
» un accent aigu au dessus, mar-
» quoit trente; & si l'accent étoit
» au bas, du côté gauche, elle
» signifioit trente mille «. On
trouve à la lettre Q cette remar-
que : » quelques Grammairiens
» prétendent que cette lettre est
» aussi inutile que le K, parce-
» que le C peut avoir la même
» signification & servir à leur
» place. Il y a cependant une
» différence. *Qu* a une pronon-
» ciation mouillée, comme dans
» ces mots: *qui est-ce? Vainqueur,*
» *queue*, qu'un François ne pro-

» nonce pas comme beaucoup » d'étrangers, qui disent *Vain-* » *keur*, *keue*, &c. où ni le C, » ni le K ne peuvent suppléer le » *qu*«. Nous invitons MM. les Auteurs du grand Vocabulaire François, qui veulent qu'on écrive *Akéreur* au lieu d'*Acquéreur*, *Akiter* au lieu d'*Acquiter* à profiter de cette Observation judicieuse.

Après ces Recherches sur les Lettres, on trouve l'Explication des Lettres initiales, ou abréviations usitées dans l'Ecriture & dans l'Impression, avec les titres de tous les Potentats de l'Europe en abrégé. Ensuite viennent les Recherches sur les différentes formes de Couronnes; puis une Table pour l'intelligence de l'Ouvrage, contenant l'explication du Frontispice & celle des Planches; une indication des Œuvres des Graveurs dans lesquelles il y a

des Lettres ornées ; & une Notice des Auteurs qui ont travaillé ſur les Chiffres.

Suit un morceau bien fait, intitulé, *Abrégé des Principes des Lettres mineures, majeures & capitales, qui compoſent les Alphabets qui ſont en uſage en France : par M. PAILLASSON, Expert-Ecrivain-Juré-Vérificateur, & ancien Profeſſeur de l'Académie Royale d'Ecriture.* Cet Abrégé, fort utile pour les Artiſtes, relativement à la forme des Lettres, contient l'Hiſtoire de l'Ecriture en France, les principes des belles proportions, & une Notice hiſtorique ſur les Hommes célebres de toutes les Nations de l'Europe, qui, depuis la renaiſſance des Sciences & des Arts, ſe ſont diſtingués dans la configuration des caracteres qui compoſent les diverſes Ecritures, & qui ont donné au Public des Principes & des

Piéces ſur cet Art. Ce dernier morceau eſt neuf & ſuſceptible d'augmentation, quoique M. Paillaſſon n'ait rien négligé pour découvrir tous les Ouvrages qui ont paru ſur l'Ecriture. Ce que l'on trouve enſuite ſur les Caracteres qui ont été en uſage chez les Grecs & chez les Romains, pour exprimer les nombres, & ſur ceux que les Nations modernes ont adoptés, complette très bien cet Ouvrage.

On a gravé à la fin les différentes formes de Couronnes, & une ſuite d'Allégories ſur toutes les Lettres de l'Alphabet, propres pour les Peintres d'équipages. Il y a pluſieurs de ces Allégories qui nous ont paru ingénieuſes. En général, M. Pouget s'eſt attaché à ſauver du dégoût aux Artiſtes, à leur épargner une perte de tems aſſez conſidérable, & à rendre piquans pour eux tous les détails

de cet Ouvrage. Son travail eſt à cet égard très recommandable, ſurtout ſi l'on conſidere combien il a dû lui coûter de peines. Ce Dictionnaire de Chiffres, à qui un pareil titre convient mieux que celui d'*Alphabet de l'amour*, qu'il porte dans le privilege, peut donc être regardé comme une bonne ſuite au *Traité des Pierres précieuſes* du même Auteur.

ARTICLE XCVII.

TRAITÉ des Senſations & des Paſſions en général, & des Sens en particulier, Ouvrage diviſé en deux Parties. Par M. LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Lithotomiſte, Penſionnaire de la même Ville, Profeſſeur, Démonſtrateur Royal en Anatomie & Chirurgie, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Doyen des Aſſociés Regnicoles de celle de Chirurgie, des Académies Royales de Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, des Académies Impériales des Curieux de la Nature, & de Saint-Petersbourg, de l'Inſtitut de Bologne, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de

Rouen. A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, Libraire, au Palais, 1767, 2 vol. *in*-8°. *Prix* 12 *liv. rel.*

LA Phyſiologie, ou la Science de l'homme conſidéré comme machine, eſt ſans doute, la plus intéreſſante de toutes les connoiſſances phyſiques, parcequ'elle en eſt la baſe, & le but auxquels elles ſe rapportent. M. Le Cat mérite & a obtenu le titre du Phyſiologiſte le plus aſſuré de ſes principes. Il n'a vû les Auteurs que pour ſe conduire dans l'étude de la nature : il convient qu'il a peu lu de Phyſiologiſtes. Il eſt des génies, & M. Le Cat paroît être de ce nombre, ſous les yeux deſquels il ſuffit de mettre la nature, pour qu'ils la forcent à révéler tous ſes myſteres : auſſi ne l'a-t-il jamais perdue de vue. Il rend compte dans ſa Préface, des

précautions qu'il a prises pour s'assurer de la bonté de son Ouvrage, dont il fit paroître une partie en 1739. Il a employé plus d'art & de soins, à exciter la critique, que les autres n'en mettent à se faire donner des éloges. » Les additions, dit-il, & les » corrections du premier volume, » sont en si grand nombre, qu'on » a été obligé de le réimprimer » en entier; le second, qui comprend le Traité des Sens, reste » à peu près tel qu'il étoit; mais » des Remarques nombreuses suppléeront à la réimpression du » texte. Je n'ai rien changé au » systême général, qui fait le » fond & le caractere de tout » l'Ouvrage. Vingt-six années » n'ont pas suffi pour me faire » revenir de ce que je lui trouve » de séduisant «. Nous parlerons dans une autre occasion, d'un troisieme volume, qui traite de la

Théorie de l'ouie en particulier, & qui a remporté le prix triple de l'Académie des Sciences de Toulouse en 1757.

M. Le Cat ne fit paroître en 1739 que son Traité des Sens en particulier; & il ne le donna que comme un morceau détaché de sa Physiologie, à la portée de bien des Curieux, qui peuvent ne pas s'intéresser au reste de la Physique du Corps humain: c'est ce Traité qui forme le second volume de l'Ouvrage, dont il publie aujourd'hui l'édition plus complette, & qu'il soumit à la critique de tous les Savans de l'Europe,* qui lui prodiguerent les éloges les mieux mérités: les Journalistes étrangers s'empresserent d'en donner des Extraits. M. Le Cat rapporte celui qui est contenu dans la Bibliotheque Françoise, tom. 36, pag. 26. On y voit un Précis très bien fait de

ce Traité ; nous y renvoyons nos Lecteurs. » Il y a peu de Livres » mieux faits, dit le Journaliste. » Le style en est léger sans affec- » tation, précis sans obscurité ; » les matieres qu'on y traite y » sont mises à la portée de tout » le monde, sans qu'on se dis- » pense pour cela de les discuter » à fond. On y ouvre des routes » nouvelles : on y annonce des » découvertes utiles «. Ces découvertes sont de plusieurs especes : il y en a d'Anatomiques, de Physiques, & des inventions purement méchaniques pour suppléer à l'imperfection des Sens en général, ou à quelques défauts des organes en particulier. De la premiere espece, sont le méchanisme de l'ouie dans les singes, auquel on attribuoit une irrégularité singuliere, faute d'examen ; la division de la pie-mere en deux lames, » dont la premiere se joint

» à celle de la dure-mere, qui va
» faire la ſclerotique, premiere
» tunique du globe de l'œil;
» & la ſeconde fait ce qu'on
» appelle la choroïde ou l'uvée,
» &c. «. Depuis la publication de ce traité des Sens, M. Le Cat a donné pluſieurs Ouvrages, qui ſont autant de parties de ſa Phyſiologie. » Les trois volu-
» mes, dit il, que je donne au-
» jourd'hui au Public, ſont moins
» le paiement d'une dette con-
» tractée avec lui depuis long-
» tems, que le gage du paiement
» total que je travaille à lui faire.
» Je parle ſur-tout de ma Phyſio-
» logie; & le volume que je lui
» donnai, l'an paſſé, ſur le fluide
» des nerfs & ſur ſon action dans
» les muſcles, en fait partie. On
» peut le regarder comme le dé-
» veloppement & la ſuite de ce
» que je donne ici, ſembla-
» ble en cela à la théorie de

» l'ouie,

» l'ouie, &c. Tous ces Ouvrages,
» continue t-il, ne sortent pas du
» domaine de la premiere partie
» de ma Physiologie, qui est la tête;
» encore y est-elle privée de la par-
» tie anatomique de tous les orga-
» nes qu'elle contient, laquelle
» est considérable & que j'ai toute
» faite. Je suis moins avancé sur
» les visceres de la poitrine, du
» bas ventre & leurs usages; mais
» je le suis assez, pour espérer
» qu'en peu d'années de vie &
» de santé, je serai en état de les
» offrir au Public «.

Dans l'Edition de 1739 du Traité des Sens, M. Le Cat promettoit une Pathologie-Thérapeutique, fondée sur les principes de sa Physiologie, & appuyée d'un grand nombre d'Observations. Il travailloit à cet Ouvrage: il avoit recueilli un nombre immense d'Observations pendant plus de vingt années; mais son

Cabinet ayant été brûlé en 1762, il étoit à craindre que ce projet ne restât sans exécution : heureusement il a encore le canevas de cet Ouvrage, dont il a recouvré beaucoup de matériaux ; il fait espérer qu'il pourra avec le tems, remplir sa promesse.

Mais il est tems que nous parlions du Traité des Sensations & des Passions, qui fait le premier des trois volumes qu'il publie. Quoiqu'il eût été en état de le donner avec le Traité des Sens, on peut le regarder comme un nouvel Ouvrage par les additions & les corrections qu'il y a faites. Voici quel en est le plan.

En même tems que M. Le Cat décrit l'homme Physique, il en explique le méchanisme. Il présente le corps humain comme une machine hydraulique, composée de canaux, de liqueurs & de fluides moteurs : il détermine le rang

que chacune de ces puissances de l'économie animale, tient dans leur accord. Il explique la formation, la solidité, la souplesse & le ressort des solides de nos fibres. Il appelle *ressort primitif* celui qui dépend uniquement de sa structure, & *contraction* ou *ressort organique* celui qui dépend de l'action d'un fluide combiné avec cette même structure. » Les pro-
» priétés de la fibre simple étant
» connues, il en compose tous les
» vaisseaux, & en déduit les phé-
» nomenes généraux de ces or-
» ganes «.

Il expose les propriétés, les usages des liqueurs de toute espece, & fait voir ce que celles du corps humain, comme le sang, le chyle, la lymphe, la sérosité, la bile, ont de différent & de semblable avec les autres. Il distingue en deux classes, les fluides de l'économie animale; les uns

ſont puiſés, partie dans les fluides de l'Univers, comme l'air & la matiere du feu ; partie dans ceux de l'animal même, comme les parties ſalines volatiles de ſes propres liqueurs. Cette premiere claſſe entretient le mouvement de liquidité dans les liqueurs, donne la ſoupleſſe aux ſolides, & leur ſert d'aiguillon ; mais cet aiguillon tend à les détruire & en opere même la diſſolution, s'ils ſont abandonnés du principe de vie, & en proie à ſa ſeule action. Il appelle donc cette eſpece de fluide actif & diſſolvant, *fluide cauſtique* ; & ſon antagoniſte, *fluide conſervateur.*

C'eſt de la partie la plus pure des fluides de l'Univers que la ſeconde claſſe tire ſa ſource : elle compoſe le fluide *conſervateur*, & le fluide *moteur* & *ſenſitif.* M. Le Cat diſtingue le mouvement, du ſentiment : fonctions exercées

par des fluides différens. Le fluide animal qui coule dans la cavité des nerfs est, selon lui, la source du méchanisme du mouvement; une espece particuliere de cè fluide, qui coule dans les filieres qui forment les parois même du nerf, fait le méchanisme du sentiment. L'Auteur tire un grand parti de cette découverte, qui lui sert à expliquer une infinité de phénomenes, & sur-tout pourquoi des organes peuvent exercer les mouvemens les plus forts, & être privés de sentiment.

De cette distinction du fluide animal, en fluide moteur & fluide sensitif, & de quelques autres détails, il résulte que les fluides qui forment la premiere des puissances de l'économie animale, sont les moteurs & les conservateurs de deux autres, les instrumens immédiats dont l'ame se sert pour donner à tout le reste le mouve-

ment, le ſentiment & la vie; que les ſolides remués par les fluides, contiennent, remuent & modifient à leur tour les liqueurs; que ces liqueurs gouvernées par les ſolides font équilibre avec eux, & leur fourniſſent le principe de leur mouvement. La ſanté réſulte de l'équilibre entre les liqueurs & les vaiſſeaux, entre le fluide conſervateur & le fluide cauſtique ou deſtructeur, & de l'équilibre entre le fluide ſenſitif & le fluide moteur. L'Auteur place la ſource des tempéramens divers dans les irrégularités ou différens degrés d'équilibre entre les fluides.

Voilà la baſe du ſyſtême de M. Le Cat, au moyen duquel il explique toute l'économie animale, dont il commence les détails par les puiſſances qui tiennent le premier rang dans la machine, c'eſt-à-dire, le cerveau, les nerfs &

le fluide animal. Il donne d'abord la description de ces parties, & l'expose aux yeux par des figures nouvelles & exactes. Celle de la tête est un chef-d'œuvre, & lui a coûté plus de six mois de travail. Il établit, non-seulement que la dure-mere & la pie-mere sont les meres membranes ou les origines de toutes les membranes du corps humain; mais qu'elles sont avec le cerveau & les nerfs, les principes de la machine entiere, parceque les enveloppes de la partie moëlleuse de la tête & de l'épine, ne forment pas seulement les membranes, mais encore les cartilages, les os, leurs ligamens, les muscles; & que des nerfs sortent les tissus cellulaires, autre source des membranes, & enfin les glandes, dont les combinaisons avec les vaisseaux sanguins, lymphatiques, secrétoires, excrétoires &

les tiſſus cellulaires précédens, forment les viſceres.

Selon lui, le cerveau & ſes enveloppes ſont comme les racines de la végétation animale. La moëlle du cerveau & de l'épine eſt comme la ſemence de cette végétation ; & ſes enveloppes, les nerfs, ſont autant de tuyaux, de filieres, qui portent par toute la machine ce principe de la formation & de l'accroiſſement de l'animal.

Dans ſon ſyſtême, M. Le Cat conſidere l'homme Phyſique du côté de ſa liaiſon avec les fluides de l'Univers. Il ſuppoſe que l'Univers doit ſes mouvemens à un premier fluide, à qui Dieu a imprimé cet attribut : il l'appelle *Eſprit Univerſel*, fluide moteur, Miniſtre de l'Etre Suprême, par lequel il a débrouillé le cahos, donné la vie à ſes Ouvrages, à l'Univers, & à tous les Animaux

qui en font partie. Car, dit il, ſi l'homme eſt un petit monde, le monde à ſon tour, eſt un grand animal, dans lequel & par lequel vivent tous les autres.

De ce principe introduit dans l'économie animale, réſultent des conſéquences ſans nombre, & la ſolution des problêmes de la Phyſique du corps humain. Le développement de ce ſyſtême eſt un des ſpectacles les plus magnifiques : nous déſirerions que les bornes d'un Extrait puſſent nous permettre d'entrer dans les détails; on verroit comment cet eſprit incoërcible par ſa nature, eſt lié par affinité à un fluide gélatineux, auſſi univerſel que lui; comment la vie des animaux dépendant de celle du monde, ils ne font enſemble qu'une même machine, dont les roues ſont engrainées l'une dans l'autre; comment cette engrainure ſe fait

dans les animaux, par l'organe de la respiration, au moyen duquel tout animal puise à sa maniere cet esprit universel dans le fluide où il vit, l'un dans l'air, l'autre dans l'eau, &c. comment le cerveau, ce grand filtre, ce grand réservoir du fluide animal, les nerfs qui se chargent de la distribution de ce fluide, leurs nœuds ou *ganglions*, & les glandes, le portent dans tous les organes & le modifient.

L'Auteur explique les sensations & les passions par les modifications de ce fluide, qui, lié avec les liqueurs qui circulent dans les visceres, dans le tissu des parties, les rend propres aux diverses fonctions, à leur donner la vie, la nourriture & l'accroissement : il l'appelle fluide *animo-végétal*. Rallié dans un muscle avec les liqueurs artérielles, il devient le fluide-moteur ; & dans

les organes du sentiment, il fait le fluide sensitif.

M. Le Cat ne se flatte pas de déterminer les modifications du fluide animal, qui font le principe méchanique des diverses sensations & modifications; mais il en donne des idées bien approchantes, qui nous conduiroient trop loin. Le fluide animal dans le cerveau produit la mémoire, l'imagination & les passions même. M. Le Cat distingue les sensations, modifications simples & presque purement passives du fluide animal toujours considéré comme organe de l'ame, d'avec les passions, modifications actives, violentes, & dans lesquelles le fluide animal fait de ces irruptions qu'on connoît sous le nom d'émotions, d'agitations; de-là il passe à l'explication du méchanisme du génie, de la stupidité, de la folie, de la raison; & enfin

il en vient à la grande question du siége de la substance pensante. Il la place dans les membranes du cerveau, où sont le rendez-vous des sensations & leur répétition, & où se passent toutes les fonctions de l'ame. Ces membranes sont la dure & la pie-mere. Il appelle *sensations immédiates*, celles que nous pouvons recevoir sans l'entremise des organes solides ordinaires, par des impressions faites immédiatement sur les substances qui les animent; telles sont la sympathie, les pressentimens, &c.

Ce n'est qu'après avoir établi les principes généraux des sensations, que l'Auteur en vient aux sens en particulier. Dans ce qui concerne le sens de la vue, M. Le Cat a fait des découvertes singulieres. Pour expliquer la réfraction & plusieurs autres propriétés de la lumiere, il substitue à

l'attraction Newtoniene, une attraction méchanique impulsive. Quelques Auteurs Anglois se sont élevés contre ce systême; M. Le Cat leur prouve que c'est précisément l'esprit du systême de l'attraction, qui seroit incompréhensible, si on la donnoit comme un principe ou comme une cause, au lieu que Newton la donne comme un effet & une hypothèse.

Enfin toutes les explications Physiologiques que fait M. Le Cat, portent sur des causes Physiques, méchaniques: il a évité, & les vertus occultes, & même les causes finales, autant qu'il lui a été possible. C'est dans son systême que se concilient aisément avec la sagesse du Créateur, les irrégularités & les perfections, les utilités & les inconvéniens du monde & de l'homme qui en est l'abrégé.

Nous n'avons pu donner qu'une

légere esquisse de cet important Ouvrage. Il y en a peu sur ces matieres qui soient aussi bien écrits. M. Le Cat les a toutes traitées en forme de discours, parceque toute sa Physiologie est le résultat de ses leçons publiques. Nous nous étions proposé de citer quelques morceaux de ces discours brillans ; mais le simple exposé de ce systême ne nous a pas permis de nous étendre sur la maniere éloquente dont il est développé: cette partie suffiroit seule pour illustrer l'Auteur, s'il ne l'étoit déja par ses connoissances, & par son génie pour les Sciences qu'il cultive depuis long-tems avec un si grand succès.

ARTICLE XCVIII.

MÉMOIRES Géographiques, Physiques & Historiques, sur l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, tirés des Lettres Edifiantes, & des Voyages des Missionnaires Jésuites. Par l'Auteur des Mélanges intéressans & curieux. A Paris, chez Durand, neveu, Libr. rue S. Jacques, 1767, 4 vol. *in*-12. *Prix* 10 *liv. rel.*

RENFERMER dans un petit nombre de volumes tout ce qu'il y a de véritablement intéressant dans les trente-six, dont sont composés le recueil des Lettres Edifiantes, & celui des Missions au Levant, publié par les Jésuites; présenter au Naturaliste tout ce qui a mérité l'attention des Missionnaires dans les trois genres de productions qui sont son étude;

offrir au Géographe des lumieres ſur la poſition de certaines Villes, de certaines Contrées ignorées juſqu'au tems des Miſſionnaires; mettre ſous les yeux du Savant les tréſors d'une vaſte érudition, qui embraſſe également les matieres Sacrées & Profanes, & des Diſſertations profondes ſur des opinions anciennes, comparées au ſyſtême des Indiens Religieux, tel a été le but que s'eſt propoſé M. de Surgy; & les efforts qu'il a faits pour y atteindre n'ont certainement pas été infructueux. Il a bien ſu profiter du recueil des Jéſuites. En reprochant un peu amerement à ces Religieux des *détails minutieux*, des *récits abſurdes*, *une narration pompeuſe de miracles*, *un calcul exagéré de converſions*, *de Baptêmes & d'autres Œuvres ſacrées de ce genre*, il leur fait la grace d'avouer qu'on ne peut refuſer de l'eſtime aux Ob-

ſervations phyſiques & morales que contient leur collection, & à celles qu'elle préſente ſur des Contrées peu connues, ſur leurs productions, ſur les mœurs & les uſages de leurs Habitans. » Ajou-
» tons encore, dit-il, pour aller
» au-devant de tout ſoupçon d'in-
» juſtice & de partialité, qu'on
» ne peut s'empêcher de convenir,
» que les Sciences n'aient de gran-
» des obligations à ces Religieux,
» dont quelque jour on ſentira
» vivement l'abſence, & qu'il
» n'a pas dépendu d'eux que nos
» Arts ne ſe ſoient enrichis des
» connoiſſances, de l'induſtrie &
» des procédés des Peuples qu'ils
» ont viſités «. Cet aveu convient d'autant mieux à M. de Surgy, que s'enrichiſſant lui-même des connoiſſances des Jéſuites dans ſa compilation, on ſeroit en droit, ſans cette modification, de lui reprocher le ton qu'il prend d'abord à leur égard.

Il ne donne dans ces quatre premiers volumes, que le précis du Recueil des Lettres Edifiantes, & d'autres Voyages des Jésuites aux Indes. L'analyse du Recueil des Missions au Levant composera deux autres volumes, qu'il se propose de publier au commencement de l'année prochaine. Il s'efforce autant qu'il lui est possible, dans un Ouvrage qui embrasse tant d'objets, » de mettre » le plus grand rapport, la plus » grande dépendance entre tous » les articles, pour les faire servir mutuellement, comme dans » un tableau bien ordonné, à se » prêter des jours & des ombres «. Dans les articles d'une grande étendue, il ne forme qu'un seul Chapitre de tout ce qui appartient à un même Canton, à une même Contrée, à un même Royaume : il divise ce Chapitre en trois Paragraphes. » Le premier est con-

» ſacré à donner des Notions
» Géographiques & Phyſiques
» du pays dont il a à traiter, &
» à faire connoître les Fleuves &
» les Rivieres qu'il renferme.
» Dans le ſecond, il décrit toutes
» les productions naturelles qui
» s'y trouvent. Le troiſieme a
» pour objet de parler des Peu-
» ples qui l'habitent, & de faire
» connoître tout ce qui concerne
» leurs Uſages, leurs Arts, leur
» Commerce, leur Religion &
» leur Gouvernement «. C'eſt
ainſi que M. de Surgy trace lui-même le plan de cette Collection.

Suivant ce plan, le premier volume contient dans un ſeul Chapitre, tout ce qui regarde la preſqu'Isle en deçà du Gange. Après la diviſion Géographique de l'Inde, & la deſcription des principales Villes & Rivieres qui s'y trouvent, après des détails curieux ſur les productions naturelles de

la presqu'Isle de l'Inde, l'Auteur en fait connoître les Peuples. Il décrit d'après le P. Saignes quelques usages des Maures. Un homme de qualité épouse toujours une fille d'une naissance égale à la sienne, & cette femme est la premiere de toutes. Elle s'appelle Begum, *qui signifie femme sans souci, femme heureuse.* » Une Be-
» gum voyant que son Epoux n'a-
» voit de tendresse que pour une
» de ses Esclaves Géorgiennes,
» elle en fit de fréquentes plain-
» tes; mais le mari, qui aimoit
» passionnément cette jeune Es-
» clave, fit peu de cas des mur-
» mures de sa femme. Elle en
» fut si outrée, que la jalousie
» dégénérant en fureur, elle se
» vengea d'une maniere aussi
» nouvelle que cruelle. Un jour
» que son Epoux étoit allé à la
» chasse, elle fit prendre la jeune
» Géorgienne par ses Eunuques,

» & lui fit couper les deux ma-
» melles. Lorſque ſon mari ren-
» tra, elle lui préſenta elle-même
» cette gorge de l'Eſclave chérie,
» avec ce compliment : *Voilà le*
» *préſent que vous fait la Begum* «.
Les maris ſont maîtres de renvoyer leurs femmes, de les châtier quand il leur plaît, & même de les tuer en certaines occaſions; mais ils n'uſent pas facilement de ce pouvoir envers leur Begum.
La caſte des voleurs, parmi les Indiens idolâtres, eſt ainſi nommée, parceque ceux qui la compoſent excercent toutes ſortes de brigandages ſur les grands chemins. Mais » c'eſt une Loi in-
» violable parmi eux de ne point
» attenter à ceux qui ſe mettent
» ſous la ſauve-garde de leurs
» Compatriotes. Il arriva un jour
» que quelques-uns d'eux voulant
» inſulter des Voyageurs accom-
» pagnés d'un Guide, celui-ci ſe

» coupa ſur le champ les deux » oreilles, menaçant de ſe tuer » lui-même s'ils pouſſoient plus » loin leur violence. Les voleurs » furent obligés, ſelon l'uſage du » pays, de ſe couper pareille- » ment les oreilles, conjurant le » Guide d'en demeurer-là «. Chez ces Peuples la Loi du Talion regne dans toute ſa vigueur. » S'il » ſurvient entr'eux quelque que- » relle, & que l'un, par exem- » ple, s'arrache un œil, ou ſe » tue, il faut que l'autre en faſſe » autant, ou à ſoi-même, ou à » quelqu'un de ſes parens «. Le P. Martin rapporte que » deux » Barbares ayant pris querelle en- » ſemble, l'un d'eux courut à ſa » maiſon, y prit un enfant d'en- » viron quatre ans, & vint, en » préſence de ſon ennemi, lui » écraſer la tête entre deux pier- » res; celui-ci, ſans s'émouvoir, » prend ſa fille, qui n'avoit que

» neuf ans, & lui plonge un poi-
» gnard dans le ſein : ton enfant,
» dit-il enſuite, n'avoit que qua-
» tre ans ; ma fille en avoit neuf :
» donne-moi une victime qui
» égale la mienne. Je le veux
» bien, répondit l'autre ; &
» voyant à ſes côtés ſon fils aîné,
» qu'il étoit prêt de marier, il
» lui donna quatre ou cinq coups
» de poignard ; non content d'a-
» voir répandu le ſang de ſes
» deux fils, il tue encore ſa fem-
» me, pour obliger ſon ennemi
» à tuer pareillement la ſienne.
» Enfin une petite fille & un
» jeune enfant qui étoit à la ma-
» melle, furent encore égorgés ;
» de ſorte qu'en un ſeul jour ſept
» perſonnes furent ſacrifiées à la
» fureur de deux forcenés plus
» féroces que les tigres même «.
M. de Surgy ſuit les Miſſionnai-
res dans tous les détails qu'ils ont
donnés ſur la fabrication, la pré-

paration des toiles & des mousselines, & sur la façon de les teindre. Il rapporte une Lettre de M. le Poivre au P. Cœurdoux sur ce dernier objet, & sur les fruits qui entrent dans la composition des couleurs. Suivent des Observations intéressantes de M. Bourdier, Médecin, qui a résidé dix ans dans l'Inde, sur les procédés décrits par les Jésuites. Après quoi, l'Auteur continue d'examiner l'industrie des Indiens. Puis il parle de leurs Arts libéraux, de leur Poësie, de leur goût pour l'Histoire, de leur Philosophie, de leur Religion, & enfin de leur Gouvernement. Les Indiens ont la plus grande idée d'un Juge. » Ils ont un ancien proverbe qu'ils » répetent sans cesse; c'est qu'on » ne doit jamais regarder, ni le » visage, ni les mains des parties » qui plaident..... On trouve dans » plusieurs de leurs Livres des

» imprécations

» imprécations terriblescontre les
» Juges iniques qui vendent leurs
» jugemens. Voici le ſens d'un
» de leurs quatrains : le méchant
» Juge qui a condamné l'Inno-
» cent, verra ſa famille détruite;
» ſa maiſon ſera ruinée, les her-
» bes, les épines naîtront dans
» les chambres qu'il a habitées,
» & ſes enfans mourront dans un
» âge tendre «.

La poſition des trente-ſix Isles qui compoſent le Royaume de Lieou-Kieou, les Annales de ce Royaume, Tributaire de la Chine, la Religion, les Mœurs & les Uſages des Habitans, rempliſſent une partie du ſecond volume, où l'on trouve enſuite tout ce qui concerne le Tibet & les Royaumes voiſins, les Détroits de Malaque ou de Malacca, l'Isle de Java, les Isles Philippines, l'Isle de Poulocondor ou d'Orléans, le Royaume de Tonquin, la Cochin-

chine, la Chine & la Californie. Ce volume renferme dix-sept Chapitres, dont le dernier est un Mémoire curieux sur une Isle sortie de la mer en 1709, auprès de Santorin, à 50 lieues de l'Isle de Candie.

Les deux premiers Chapitres du troisieme volume roulent sur un Voyage de Marseille à Constantinople, & de Constantinople en Perse. Dans celui-ci, le Voyageur s'arrête à la Tour de Babel. »Sa hauteur, autant qu'il » en put juger, étoit au moins » de deux cents pieds; & pour sa » circonférence, il compta deux » cents pas. Dans le corps de la » Tour, on ne voit, à ce qu'il » dit, ni jour, ni portes, ni fe- » nêtres: c'est une masse de terre » informe, bâtie de briques, au » moins paroît-il qu'elle en étoit » incrustée; car à sa base on y » en voit des monceaux. On a

» de la peine à concevoir qu'un
» édifice, où il ne paroît ni fer,
» ni chaux, ni ciment, élevé au
» milieu d'un desert, malgré les
» injures de l'air & la furie des
» vents, ait pu subsister depuis
» plus de quatre mille ans «. Ce même Voyage présente des détails fort intéressans sur Tamas Kouli-Kan. Il est suivi d'un Voyage de M. Poncet, Médecin François, en Ethiopie, qui forme le troisieme & dernier Chapitre de ce volume. M. Poncet a vu dans ce pays-là un animal extraordinaire.
» Il n'est gueres plus gros que nos
» chats : il a le visage d'un hom-
» me, & la barbe blanche ; sa
» voix est semblable à celle d'une
» personne qui se plaint. Cet
» animal se tient toujours sur
» un arbre ; & on m'a assuré,
» dit le Voyageur, qu'il y naît
» & qu'il y meurt : il est si sau-
» vage, qu'on ne peut l'apprivoi-

» ser. Quand on en a pris quel-
» ques-uns qu'on veut élever,
» quelques soins qu'on se donne,
» ils dépérissent & meurent de
» mélancolie. On en tira un en
» ma présence, qui s'attacha à
» un arbre, en s'entrelaçant les
» jambes l'une dans l'autre, &
» qui mourut quelques jours
» après «. Nous aurions beaucoup de traits curieux à rapporter touchant les Ethiopiens, mais il est tems d'achever cet Extrait. Un mot sur le quatrieme volume va le terminer, jusqu'à ce que nous puissions rendre compte des deux autres tomes qui completteront dans peu ces intéressans Mémoires.

Tout ce que les différens Ecrits des Missionnaires contiennent sur l'Amérique, que M. de Surgy, sans égard pour les méthodes reçues, divise en Méridionale & en Septentrionale, se trouve ras-

ſemblé dans le quatrieme volume. Il comprend ſous le titre d'Amérique Méridionale, le Mexique & tout le Continent juſqu'au Détroit de Magellan; & ſous celui d'Amérique Septentrionale, tout ce qui eſt au-delà du Mexique & du Golphe de ce nom, & les différentes Isles qui dépendent de ces Contrées; en ſorte qu'on a, dans dix-ſept Chapitres, des détails fort inſtructifs ſur le Pérou, ſur le Paraguai, ſur le pays appellé Chaco & ſur les Chiriguanes, que, depuis plus de deux cents ans, les plus fervens Miſſionnaires n'ont jamais pû convertir; ſur les Chiquites, parmi leſquels » il n'y a nul veſtige d'aucun culte qu'ils rendent à quoi que ce » ſoit de viſible ou d'inviſible, » pas même au Démon qu'ils appréhendent extrêmement «; ſur les Mamelus, Brigands, la plûpart ſans Foi ni Loi, & ſur

divers autres Peuples Américains; ſur le Fleuve Maragnon ou des Amazones; ſur la Guyanne, ſur les Isles de Cayenne, de Saint-Domingue & de Cuba; ſur le Mexique, la Louiſianne, le Canada, & différens Peuples des Contrées voiſines; & enfin, ſur la Baye d'Hudſon. On voit par tout ce qui a rapport à la Langue des Sauvages, qu'*elle a je ne ſçai quoi d'énergique dans le tour & la maniere dont ils s'expriment.* » Je » vais vous en rapporter un exem- » ple, dit le Jéſuite que M. de » Surgy copie. Si je vous deman- » dois pourquoi Dieu vous a » créé? Vous me répondriez, » que c'eſt pour le connoître, » l'aimer & le ſervir, & par ce » moyen mériter la Gloire éter- » nelle. Que je faſſe la même » queſtion à un Sauvage, il me » répondra ainſi dans le tour de » ſa langue : *Le grand Génie a*

» *pensé de nous : qu'ils me con-
» noissent : qu'ils m'aiment : qu'ils
» m'honorent, & qu'ils m'obéis-
» sent : pour lors je les ferai entrer
» dans mon illustre félicité* «. On trouve ensuite, sur quelques discours des Sauvages adressés aux Anglois, cette réflexion : » Si
» ces Harangues sont réellement
» l'ouvrage des Sauvages, on
» ne peut refuser d'avouer que
» l'élocution d'un homme libre
» & amoureux de sa liberté, est
» bien supérieure à l'éloquence
» d'un Orateur poli & agréable «.

ARTICLE XCIX.

DE L'ETAT DE L'EGLISE & de la Puissance légitime du Pontife Romain. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix* 5 *liv.* 10 *s. rel.*

CE Livre est une traduction, ou plutôt une rédaction de l'Ouvrage célebre de M. Le Febvre, connu sous le titre de *Justini Febronii Jurisconsulti, de Statu Ecclesiæ & legitimâ Potestate Romani Pontificis, liber singularis, ad reuniendos dissidentes in Religione Christianos, compositus.* A peine fut-il publié, qu'il fit beaucoup de sensation en Allemagne & en Italie. Il fut annoncé comme un Ouvrage hardi; mais cette hardiesse étant purement relative, & tel

Ouvrage qui seroit proscrit, pour cette raison, dans la domination du Souverain Pontife, pouvant être très Orthodoxe dans l'Eglise Gallicane, le Livre de Febronius fut accueilli en France, avec beaucoup d'applaudissemens : au commencement même de cette année, il en a paru une traduction Françoise par L. D. L. S., Membre de l'Académie de B. A Venise, chez P. Remundi ; & qu'on trouve à Paris, chez Merlin, rue de la Harpe, 3 vol. *in*-12. Le Traducteur a simplement rendu le texte de Febronius, sans y ajouter ni Notes ni Préface.

L'Auteur de l'Ouvrage dont nous entreprenons l'analyse, s'est, pour ainsi dire, approprié celui de Febronius : il s'est rendu maître de sa matiere, a retranché quantité de répétitions, a fait des additions pour éclaircir des matieres obscures, a rappro-

ché les objets épars, & a supprimé tout ce qui lui a paru étranger au but principal de l'Auteur. Il assure que Febronius a eu en vue la réunion des Protestans; » & » moi je desire, dit-il, & n'espere pas, que ses vœux soient » remplis; mais ce que je crois » pouvoir raisonnablement me » promettre, c'est que cet Ouvra- » ge solide & lumineux ouvrira » les yeux aux Théologiens Ul- » tramontains; qu'ils voudront » bien examiner de plus près » leurs opinions; qu'ils verront » qu'ils entendent mal les véri- » tables intérêts de la Cour de » Rome, quand ils s'efforcent » de l'élever outre mesure, & » qu'ils entendent mal les inté- » rêts de l'Eglise; parceque, s'il » est difficile de persuader aux » Incrédules que l'autorité & l'in- » faillibilité de l'Eglise résident » dans le Corps des Evêques,

» que feroit-ce fi nous faifions
» réfider cette autorité fuprême
» & cette divine prérogative de
» l'inhérence dans le feul premier
» Pontife des Chrétiens « ?

L'Ouvrage de Fébronius eft divifé en neuf Chapitres. Le premier a pour objet la forme extérieure du Gouvernement que Jéfus-Chrift a établi dans fon Eglife; le fecond, la primauté qui eft dans l'Eglife & fes droits légitimes; le troifieme, l'accroiffement des droits de la primauté de Rome, & les moyens, foit accidentels, foit innocens, foit criminels, qui l'ont occafionné; le quatrieme traite des caufes qu'on appelle vulgairement Majeures; le cinquieme, des Loix Eccléfiaftiques, du Droit de les faire pour l'Eglife Univerfelle, & des appellations au Souverain Pontife; le fixieme, des Conciles Généraux; le feptieme, de l'au-

torité des Evêques selon le Droit divin; le huitieme, de la Liberté de l'Eglise, du droit & des moyens de la rétablir; & le neuvieme, des moyens de rétablir la liberté Ecclésiastique.

Le Rédacteur de l'Auteur Allemand ne s'est point assujetti à cette division : il l'étend jusqu'à vingt-un Chapitres. Dans le premier, il représente au Pape, aux Princes & aux Evêques, la nécessité de diminuer la puissance de la Cour de Rome. Ceux qui connoissent le texte Latin, verront dans le morceau suivant de quelle maniere il est abrégé. » Plein d'un zele » que je crois louable, j'écarte la » foule des Courtisans de Clé» ment XIII; j'aborde un Pape » qui ne craint pas plus d'enten» dre la vérité, que moi de la » lui dire; je m'explique libre» ment & je dis: SAINT PERE, » je suis attaché à la Chaire de

» Pierre, comme au centre de
» l'union : je respecte le Siége
» Romain, comme le premier
» de l'Eglise; je révere celui qui
» l'occupe, comme le Successeur
» du Prince des Apôtres; &, si
» j'ose retracer la ligne qui cir-
» conscrit sa puissance, cette li-
» gne que les Siécles ont effacée,
» c'est que je suis intimement
» convaincu qu'il y va du bien de
» la Religion; que tout ce qu'on
» entreprend au-delà de cette
» ligne sacrée, porte une atteinte
» mortelle à la constitution inté-
» rieure de l'Eglise, & diminue
» cet éclat dont elle a besoin de
» briller au-dehors, pour attirer
» dans son sein les hommes qui
» n'y sont point encore, & ceux
» qui l'ont abandonnée. Voilà
» l'objet de mes vœux; & si je
» me fais des ennemis, ce seront
» les ennemis de l'Eglise, des
» flatteurs qui sacrifient l'Eglise

» entiere à la Cour de Rome.
» Non, je n'attaque point l'au-
» torité de son Chef; je la re-
» garde comme utile & comme
» nécessaire : mais j'attaque une
» domination que Jésus-Christ
» n'a point établie; que les plus
» beaux Siécles de l'Eglise ont
» ignorée, qui étonne, qui ef-
» fraie, qui repousse ceux que
» nous engageons à s'unir avec
» nous, &c. «. C'est cet obstacle que Fébronius se propose de lever. Il s'adresse aux Evêques, & les engage à examiner avec lui, s'ils jouissent encore des droits attachés au caractere épiscopal, & à rentrer dans leur puissance primitive.

Dans le Chapitre second, il s'adresse aux Théologiens, & réfute avec hardiesse le Systême Monarchique, dont il rapporte l'origine aux Décrétales, aux Extravagantes & aux Clémentines,

enſeignées dans le treizieme & quatorzieme Siécles par l'Univerſité de Bologne, d'où cette doctrine ſe répandit dans toute l'Europe. Il donne un précis de cette Doctrine fatale aux Evêques & aux Souverains. » Je » demande, ajoute-t-il, ce » qu'elle a valu au Pape? Avant » qu'on l'enſeignât, il étoit re» gardé comme le Chef de toutes » les Egliſes Chétiennes. Depuis » qu'on l'enſeigne, pluſieurs » Royaumes ſe ſont ſouſtraits à » ſon obéiſſance. Je ne prévois » point qu'on réponde à mes » queſtions; les faits ſont de ter» ribles argumens «.

L'Auteur entre en matiere dans le Chapitre troiſieme. Il établit en quoi conſiſte le caractere diſtinctif de la Monarchie » Le ré» gime eſt Monarchique, dit-il, » quand toute l'autorité réſide » dans le ſeul Chef. Ce Chef eſt

» Souverain ; ses Officiers n'ont
» d'autorité qu'autant qu'il lui
» plaît de leur en attribuer. Est-
» ce-là le régime de l'Eglise, de-
» mande-t-il ; le Pape en est-il
» le Monarque « ? Il rapporte
les textes de l'Ecriture concernant
ce régime, les sentimens des
Peres, les faits qui les confir-
ment, & la discipline constante
de l'Eglise : il conclut dans le
Chapitre quatrieme, » que l'opi-
» nion de la Monarchie & de l'In-
» faillibilité du Pape est dange-
» reuse pour la Religion, en ce
» qu'elle tend à détruire un des
» plus puissans motifs de crédi-
» bilité, savoir l'unanimité des
» Evêques ; fausse, en ce qu'elle
» est démentie par la tradition ;
» inutile, en ce qu'elle ne peut
» servir dans la pratique, à ter-
» miner aucune controverse ; enfin
» absurde, en ce que ses Défen-
» seurs outrés en font une opi-

» nion, *presque de Foi* «.

Il accorde dans le cinquieme, la Primauté à l'Evêque de Rome. Il soutient qu'elle lui appartient de Droit divin : il fixe les attributs de cette primauté, détermine les fonctions des Papes, & le pouvoir qu'ils sont en droit de transmettre à leurs Légats, Nonces ou Vicaires. Il retrace dans le sixieme, les progrès que les droits de la primauté ont faits successivement. Cet aggrandissement de pouvoir est venu, 1°. de ce qu'on a attribué au Pape, en tant que Pape, certains pouvoirs qu'il n'exerçoit que comme Evêque; 2°. de ce que les Papes ont exercé dans les Diocèses des actes de privilege, comme s'ils eussent été de Jurisdiction; 3°. de ce qu'on a fait servir à ce systême, une apparence de Jurisdiction universelle, dans la maniere de communiquer entre les Eglises, &

d'excommunier ; 4°. de ce qu'on a attribué au Pape, comme Pape, ce qu'il faisoit comme Patriarche ; 5°. de quelques expressions prises à contresens ; 6°. de ce qu'on consultoit de toutes parts l'Eglise de Rome, dans les grandes difficultés ; 7°. de ce que les Peres ayant parlé avec beaucoup de vénération du Saint Siége, on en a tiré des conséquences qu'ils n'avoient pas eues en vue ; 8°. de ce que dans les premiers Siécles, le Pape n'étoit que le Chef de l'Eglise, & que depuis il est devenu Prince temporel, qualités que les Ultramontains ont confondues ; 9°. enfin de la supposition des Décrétales par Isidore, dont le Rédacteur fait voir la fausseté dans le septieme Chapitre.

Le huitieme traite des causes majeures, & l'Auteur prouve par des monumens incontestables,

contre le Syſtême Ultramontain, que ces cauſes ne ſont pas de Droit divin réſervées au Pape, comme Iſidore a voulu le faire croire par ſes faux monumens. Il entre à ce ſujet dans des détails très curieux ſur chacune de ces cauſes, & principalement ſur les déciſions en matiere de Foi, dont il fait un Chapitre particulier (c'eſt le neuvieme.) Il y établit le droit des Evêques à cet égard.

Dans le Chapitre dixieme, il traite des Loix de Diſcipline, & fait voir la néceſſité de leur publication, après avoir été examinées & acceptées; ſurquoi il rapporte les difficultés qui furent faites en France pour la publication de quelques Décrets du Concile de Trente, d'où il infere la néceſſité de la publication des Conſtitutions émanées du Souverain Pontife, & la conſidération très reſtreinte du Décret de Gra-

tien, des Décrétales, du Sexte & des Clémentines; la nullité de la Bulle *in Cœna*, & le dégré d'autorité qu'on doit attribuer aux regles de la Chancelerie, aux Déclarations du Concile de Trente, & aux décisions de la Rote.

Dans le Chapitre onzieme, l'Auteur s'attache à répondre aux argumens les plus forts que Tourneli a rassemblés pour établir la Jurisdiction proprement dite des Papes sur toutes les Eglises. Ce Chapitre est très important. Nous ne pouvons que transcrire les titres de ceux qui suivent. La moindre discussion excéderoit les bornes qui nous sont prescrites.

Le douzieme Chapitre a pour objet les Appellations en Cour de Rome; leur origine & leur abus. Dans le treizieme on traite de la supériorité du Concile sur le Pape, & on insiste principalement sur ceux de Constance &

de Basle, attaqués par Bellarmin, par Scheleſtrat, &c. On établit dans le quatorzieme à qui appartient le droit de convoquer les Conciles Généraux, d'y préſider, de les confirmer & de diſpenſer des Loix qui y ont été faites : on conclut que les Papes ne tiennent ces droits que de l'Egliſe même. Dans le quinzieme Chapitre, l'Auteur fait voir la néceſſité des Conciles Généraux, & l'inſuffiſance des déciſions du Pape, même reçues par les Evêques diſperſés. Surquoi il préſente l'Hiſtoire du différend entre S. Cyprien & le Pape S. Etienne, au ſujet du Baptême conféré par les Hérétiques. Dans le ſeizieme il traite la matiere délicate des Appels au futur Concile, qu'il ſoutient être très légitimes, & dont il rapporte pluſieurs exemples ; & il montre la néceſſité de convoquer le Concile de tems à autre, ainſi que diffé-

rens Décrets l'ont décidé. Dans le dix-ſeptieme il fait voir la néceſſité de la réformation des abus du Gouvernement de l'Egliſe : il trace le tableau de l'Etat de l'Egliſe, depuis le Concile de Basle : il le continue dans le dix-huitieme Chapitre, où il entreprend de prouver que, malgré la réformation demandée & faite par le Concile de Trente, les abus & les prétentions de la Cour de Rome, ſont à peu près les mêmes qu'ils étoient auparavant. Le dix-neuvieme Chapitre a pour objet l'autorité des Evêques : on y fait voir par l'Hiſtoire de ce qui ſe paſſa au Concile de Trente, que ce n'eſt pas du Pape que les Evêques reçoivent leur Juriſdiction ; qu'ils ne peuvent être troublés dans leurs fonctions Epiſcopales ; que l'abſolution des Cenſures, les conſécrations des Egliſes, leur appartiennent de droit ; que le Pape

ne doit pas se croire le maître de la collation des Bénéfices; que les Annates sont un abus; que les Cas réservés au Saint Siége sont une bréche faite à la Jurisdiction des Evêques; que les exemptions des Ordres Religieux en sont une suite; & que les Cardinaux se sont élevés aux dépens des Evêques. Dans le Chapitre vingtieme, l'Auteur expose aux Evêques, l'obligation où ils sont de revendiquer leurs droits: il leur fournit des armes pour les recouvrer. Et dans le vingt-unieme, il indique les moyens de rendre à l'Eglise sa liberté, & de rétablir son Gouvernement. Ces moyens seroient un Concile général, ou, dans le cas d'impossibilité, un Concile National, convoqué par les Princes. L'Auteur tâche d'en faire sentir la légitimité, la nécessité, & l'utilité politique.

Nous n'entreprendrons point

de diſcuter les principes de cet Ouvrage : nous obſerverons ſeulement qu'il eſt écrit avec une force que le Rédacteur emprunte de ſon Auteur ; que Fébronius eſt regardé comme un des plus ardens défenſeurs des libertés de l'Egliſe ; que, malgré les cenſures du ſaint Office, on a donné en Allemagne trois éditions du texte latin qui ſont épuiſées ; & que ſon Rédacteur mérite, ſans doute, de partager les éloges qu'il a obtenus.

ARTICLE C.

RECUEIL des Historiens des Gaules & de la France. Tôme ouzieme, contenant principalement ce qui s'est passé sous le regne de Henri premier, fils du Roi Robert le Pieux; c'est-à-dire, depuis l'an MXXXI, jusqu'à l'an MLX. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez L. F. Delatour & Compagnie, rue S. Jacques, 1767, *in-fol. Prix 30 liv. rel.*

Nous n'ajouterons rien à l'idée qu'on a déja de cet important Ouvrage, quand nous dirons que c'est le corps le plus complet qu'on puisse désirer, des Monumens & des Actes propres à composer notre Histoire & à en donner une

parfaite connoiſſance. Il n'eſt aucune grande Bibliothéque où un pareil Recueil ne doive ſe trouver. Il n'eſt point de Collection plus intéreſſante que celle des Auteurs & des Mémoires qui forment le corps d'Hiſtoire des Empires & des differens Peuples. » Auſſi voyons-nous, diſoient » en 1738 les Ecrivains qui nous » ont précédés dans la compoſi- » tion de ce Journal, que preſ- » que toutes les Nations qui ont » eu des Hiſtoriens, ont de ſem- » blables Collections «.

Ce fut, ſans doute, par cette conſidération, que MM. Colbert, le Tellier & le Marquis de Louvois, ſon frere, conçûrent ſucceſſivement le projet de recueillir tous les Monumens relatifs à notre Hiſtoire. Au commencement de la Régence, M. le Duc d'Orléans reprit ce projet, & en commit l'exécution à M. d'A-

gueſſeau, qui, en 1717, forma une aſſemblée de Savans, pour arrêter le plan de ce grand Ouvrage. Ce plan convenu, il choiſit pour l'exécuter, Dom Bouquet & Dom Maur d'Antine, Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur. M. le Régent en confia l'impreſſion à Couſtellier; mais il mourut avant que de l'avoir commencé. Une compagnie de Libraires s'offrit de ſuivre ce travail honorable, & fut acceptée. Elle préſenta au Roi le premier volume en 1738; & il y eut peu d'années d'intervalle entre les époques où furent publiés les volumes ſuivans, le neuvieme étant de 1757, & le dixieme de 1760. On a fait obſerver dans nos Mémoires, en annonçant le neuvieme, qu'il étoit encore le fruit du ſavant Dom Bouquet, mort le 6 avril 1754; & que ſes Succeſſeurs faiſoient eſpérer *le même zèle*

& les mêmes ſuccès. Des circonſtances fâcheuſes ont ſuſpendu pendant pluſieurs années la publication du onzieme volume, dont le texte étoit tout imprimé dès 1763. » La maladie d'un des » Continuateurs de ce Recueil, » l'abſence de l'autre, divers » obſtacles que nous paſſons ſous » ſilence, diſent les Auteurs dans » leur Préface, ont bien pû re-» tarder l'impreſſion de ce volu-» me; mais ils n'ont jamais ra-» lenti notre courage & notre » ardeur. Nos ſentimens, ajou-» tent-ils, nous donnent quel-» que droit à l'indulgence du » Public & aux ſecours que nous » eſpérons de la part des Gens de » Lettres. Membres d'une Con-» grégation dont les Monaſteres » ſont deſtinés par leur fonda-» tion à l'utilité de l'Egliſe & de » l'Etat, nos vœux les plus ar-» dens ont toujours été & ne ceſ-

» feront d'être de la voir rem-
» plir un si digne objet, en s'y
» dévouant toute entiere «. *Hæc semper fuit nec unquàm desinet esse votorum nostrorum summa, ut Congregatio nostra tota cedat in pietatis & litterarum emolumentum.*

Le Public jouit enfin de ce onzieme tome, que Dom Jacques Precieux & Dom Germain Poirier ont eu l'honneur de présenter au Roi, au mois de Juillet dernier. La partie Typographique en est aussi soignée que celle des précédens ; & on ne peut rien voir à cet égard, de plus beau, de plus correct, de mieux exécuté. Nous croyons devoir prévenir ceux qui voudroient se procurer les premiers volumes, qu'il n'en reste plus qu'un petit nombre d'Exemplaires, & qu'ils ne sauroient trop se hâter de les acquérir.

Quant au travail des Auteurs de celui dont nous rendons compte, il a pour principal objet, comme on le lit dans le titre, de présenter au Public le regne de Henri I. Ils y ont fait entrer tout ce qu'ils ont pû rassembler de Monumens Historiques sur ce Prince, tant chez les Ecrivains François, que dans les Ouvrages des Etrangers. Ils n'ont rien négligé pour completer l'Histoire de ce regne. » Après avoir fait, » disent-ils, les recherches les » plus exactes dans les dépôts » publics & particuliers, & sur- » tout dans l'immense Bibliothe- » que du Roi, qui contient pres- » que toutes les autres, nous » avons consulté les meilleurs » Juges, les hommes les plus » versés dans l'Histoire de Fran- » ce, qui nous ont obligeam- » ment communiqué leurs lu- » mieres. Les moyens en ont été

» facilités par des conférences te-
» nues chez M. le Chancelier de
» Lamoignon, & présidées par
» M. de Malesherbes «. Les découvertes qui, malgré tant de précautions, auroient pu échapper, seront placées dans les volumes suivans, comme on a inséré dans celui-ci, quelques piéces qu'on a recouvrées sur les regnes du Hugues Capet & de Robert.

Dans les dernieres Préfaces de cet Ouvrage, on a suivi l'usage de joindre aux Notices des Auteurs, les traits curieux qui se trouvent répandus dans leurs Ecrits. Cette méthode s'écartoit de celle qui a été observée pour les premiers volumes : les nouveaux Auteurs l'ont changée, ou plutôt ils ont repris celle de Dom Bouquet. Ils divisent, à son exemple, leur Préface, Latine & Françoise, en deux parties, dont la

premiere contient en abrégé la Notice des Auteurs & des Monumens ; & la seconde présente, sous différens Paragraphes, ce qu'ils ont remarqué de plus important dans ce volume & dans le précédent, » sur le droit Public, » Féodal & Ecclésiastique du » Royaume, & sur les Coutu- » mes, les Mœurs, les Préjugés, » les Arts & les Sciences, sous » les regnes de Hugues Capet, » de Robert & de Henri «. Ainsi, après une Notice intéressante & bien faite de CXLVIII Monumens que renferme ce onzieme volume, & qu'il ne nous est pas possible de parcourir, on trouve dans cette savante Préface, XVII Paragraphes, où il est traité, 1°. de la Succession à la Couronne, de l'Association au Trône, du Droit d'aînesse, & du Sacre & Couronnement des Rois & des Reines; 2°. du Domaine des Rois, des

Reines & des Princes de la Famille Royale; 3°. des Palais & Maisons Royales; 4°. des Conseils & Cours du Roi; 5°. des Officiers de son Palais & de sa Maison; 6°. des Droits du Roi sur les grands Vassaux; 7°. des Bénéfices, Fiefs & Alleux; 8°. de la Succession aux Fiefs; 9°. de la Foi & Hommage, & des Obligations réciproques du Seigneur & du Vassal; 10°. des Droits des Seigneurs sur leurs Vassaux & dans leurs Terres; 11°. des Cours Plénieres, Féodales & de Justice des Seigneurs Laïcs & Ecclésiastiques; & des Avoués, Défenseurs & Conservateurs des Eglises; 12°. des Guerres privées, des Troupes, des Armes, de la Chevalerie, & des Tournois; 13°. du Clergé Séculier & Régulier; 14°. des Biens, Priviléges & Immunités du Clergé; 15°. des Bénéfices & des Préla-

tures ; 16°. des Mœurs & de quelques Usages civils. Le tableau des Mœurs fait frémir. » Aucun
» Ordre de l'Etat n'étoit alors à
» l'abri de la corruption que fa-
» vorisoient l'anarchie, la su-
» perstition & l'ignorance. On
» reprochoit au Clergé la simo-
» nie, l'incontinence, & l'in-
» clination pour le métier des
» Armes.... L'envie & la jalou-
» sie avoient établi leur domi-
» cile favori dans le cœur de quel-
» ques Habitans des Cloîtres.....
» Des Moines vicieux & hypocri-
» tes, animés par un faux zele
» ou excités par l'esprit de cabale,
» injurioient, calomnioient, trai-
» toient d'Hérétiques & d'Impies
» leurs Confreres très orthodoxes,
» qui s'occupoient paisiblement
» de l'étude.... Tant il est vrai
» que le genre de vie le plus
» parfait n'est pas un préservatif
» assuré contre les vices les plus

» odieux, & que le zele qui
» n'eſt pas éclairé par la ſcience
» ou réglé par la charité, dégé-
» nere ſouvent en hypocriſie &
» quelquefois en fanatiſme. ....
» L'ignorance dans les Laïcs
» étoit une ſource de corruption,
» de déſordres & de cruautés.
» Des Coutumes arbitraires &
» barbares avoient pris la place
» des Loix..... Celles de l'hu-
» manité étoient inconnues dans
» la Guerre. On ne voyoit par
» tout que maſſacres & incen-
» dies.... L'anarchie avoit au-
» toriſé les vengeances perſon-
» nelles : elles ne s'exécutoient
» pas toujours à force ouverte.
» Les aſſaſſinats, les trahiſons,
» les empoiſonnemens étoient en
» uſage. Mabille, femme de Ro-
» ger de Mont-Gommeri, ſe ren-
» dit fameuſe dans ce dernier gen-
» re de forfaits «. Il eſt fait men-
tion au dix-ſeptieme Paragraphe,

d'un bien plus grand nombre de traits que les Auteurs avoient raſſemblés concernant notre ancien Droit, & les Mœurs & Uſages des François ſous les trois premiers Rois de la Race régnante; ainſi que de beaucoup d'Obſervations qu'ils avoient faites d'après nos Monumens, ſur l'état des Lettres, des Sciences & des Arts, ſur les préjugés & ſur l'incroyable ſuperſtition qui régnoit alors dans tous les Ordres de la Monarchie. Ces morceaux, d'une trop grande étendue pour la Préface de ce volume, pourront entrer dans le tome ſuivant.

A la ſuite de cette intéreſſante Préface, eſt la Table Chronologique des principaux faits épars çà & là dans le volume : ils ſont raſſemblés dans cette Table par ordre des tems, depuis l'an 508, juſqu'à l'an 1101 de Jéſus-Chriſt. On trouve enſuite les Monumens

mêmes, accompagnés d'un grand nombre de Notes, & d'un Supplément qui contient diverses additions & corrections importantes; après quoi, on a, de même qu'à la fin des volumes précédens, les Tables des lieux, des noms & des choses.

Nous ne devons pas omettre, en terminant cet Extrait, une observation générale touchant les nombreux Monumens que contient ce volume sur le regne de Henri I; c'est qu'en les lisant, on prendra de ce Prince une idée bien différente de celle qu'en donne le Cardinal Humbert. Ce Prélat, le premier François bien connu qui ait été élevé au Cardinalat, écrivit en 1057 un long Traité sur la Simonie, dans lequel il reproche au Roi de France, Chap. VII du IIIe. Livre, » de » favoriser la Simonie, *de dam-*

» *ner les Eccléſiaſtiques, de s'op-*
» *poſer à la Grace de Jéſus-Chriſt*
» *dans ſes Etats : il le traite de*
» *Tyran & d'Ante-Chriſt*, qui
» ruine l'Egliſe & le Chriſtianiſ-
» me : il ne craint pas de faire
» des vœux contre la vie du Roi,
» s'il ne ſe corrige pas : *il dit que*
» *ce Prince rebelle à Dieu & aux*
» *Evêques, devient tous les jours*
» *plus mauvais, malgré les avis*
» *& les corrections qu'il avoit reçus*
» *des Papes Léon & Victor*; enfin
» il oſe écrire que ce Roi très
» Chrétien *étoit auſſi à charge à*
» *la terre qu'un arbre ſtérile* «.
Les ſavans Bénédictins, en rapportant ces imputations odieuſes, ſignalent leur ſageſſe & leur habileté pour la critique, par la maniere ſolide avec laquelle ils les réfutent. Ils reprochent aux Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France d'avoir trop foible-

ment relevé l'âpreté du zele de ce Cardinal, dans l'Eloge qu'ils en ont imprimé au tome VII, pages 527 & 541; & ils concluent que ce qu'il a écrit du Roi de France, doit être rejetté, *comme étant l'ouvrage de la prévention, de la haîne ou du fanatisme.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ESPAGNE.

DE MADRID.

HISTORIA Literaria de España; desde su primera poblacion hasta nuestros dias, origen, progresos, decadencia y restauracion de la Literatura Española; en los tiempos primitivos de los Phenicios, de los Cartagineses, de los Romanos, de los Godos, de los Arabes, y de los Reyes Catholicos; con las vidas de los hombres sabios de esta Nacion; juicio crítico de sus obras; extractos y apologías de algunas de ellas: Disertaciones históricas

y criticas ſobre vários puntos dudoſos, para deſengaño é inſtruccion de la juventud Eſpañola. Por los PP. F. PEDRO RODRIGUEZ MOHEDANO, y F. RAPHAÉL RODRIGUEZ MOHEDANO, Lectores de Theología en los Conventos de Madre de Dios, y San Raphaél de Cordova, y San Antonio Abad de Granada; del Orden Tercero Regular de N. S. P. San Franciſco, en la Provincia de San Miguél de Andalucía. En Madrid, en la Imprenta de Antonio Perez de Soto, 1766, in-4°. Ce n'eſt ici que le premier Tome de cette Hiſtoire Littéraire de l'Eſpagne; & il paroît que cet Ouvrage, formé à peu près ſur le plan de l'Hiſtoire Littéraire de la France, par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, compoſera un aſſez grand nombre de volumes. Les Bénédictins ont diviſé leur Ouvrage par Siécles; & les

Ecrivains Eſpagnols partageront le leur par époques. Ils y joindront, ainſi que le titre l'annonce, la vie des Auteurs célebres de cette Nation, avec un précis des différens Ecrits ſortis de leur plume; & quelques Diſſertations Hiſtoriques & Critiques ſur divers points douteux. Le volume que nous annonçons renferme ſix Diſſertations de ce genre.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

De l'influence des Belles Lettres ſur la Philoſophie; Diſcours lu dans l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres (de Berlin) *le* 19 *Janvier* 1767. *Par M.* BITAUBÉ. A Berlin, chez Etienne de Bourdeaux, Libr. de la Cour; & ſe trouve à Paris, chez Briaſſon, Libr. rue S. Jacques, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 4 *ſ.* Les Littérateurs accuſent la Phi-

losophie de nuire aux Belles-Lettres ; les Philosophes méprisent les Belles-Lettres, & les accusent de nuire à la Philosophie. M. Bitaubé se propose de les réconcilier : il retrace l'Histoire des progrès de l'esprit humain ; il s'applique à prouver que les Lettres, bien loin d'avoir jamais nui à la Philosophie, lui ont au contraire procuré de grands avantages. Il fait voir que la réunion du beau & du vrai étant le point de perfection que les Artistes se proposent dans tous les Arts, le Philosophe en qui le beau domine sur le vrai, est encore bien éloigné du but, ainsi que l'Orateur & le Poëte qui s'écartent du beau pour ne s'attacher qu'au vrai. M. Bitaubé rendra un très grand service aux Lettres & à la Philosophie s'il peut les réunir, mais cet accord nous paroît aujourd'hui bien difficile, par l'idée

ſinguliere qu'on attache au nom de Philoſophe, & par l'abus qu'on fait de la Philoſophie.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Conſidérations ſur les Compagnies, Sociétés & Maîtriſes. A Londres, la préſenre année. L'Auteur diſcute dans cet Ouvrage, les queſtions ſuivantes, propoſées par l'Académie. » Quels ſont les » obſtacles qu'apportent au travail & à l'induſtrie, les Corps » de Métiers ? Quels ſont les » avantages qui reviendroient à » à l'état de leur ſuppreſſion ? » Quelle ſeroit la meilleure méthode d'y procéder ? Les ſecours » que les Corps de Métiers ont » fournis au Royaume lui ont-ils » été utiles ou nuiſibles « ? Le principe fondamental de ſa Diſſertation, eſt que les Arts & le

Commerce ſont une terre dont le Prince doit encourager la culture : il ne pourra l'améliorer qu'autant que ſes Loix ne s'oppoſeront pas aux efforts & à l'utilité des Marchands, des Artiſans & des Fabricans qui en ſont les Cultivateurs ; plus ils ſeront libres, plus ils trouveront d'intérêt à travailler, & plus ils ſeront animés à faire valoir le fonds qui leur eſt confié. On juge bien que la concluſion de l'Auteur eſt qu'il faut ſupprimer les Maîtriſes, ou du moins réunir toutes les profeſſions qui ont entr'elles le plus d'affinité, ſans aucun privilége excluſif, avec permiſſion aux Artiſans de paſſer *gratis* d'une Communauté dans une autre, de ſe tranſporter dans les Villes où ils voudront s'établir, &c. On trouve des Exemplaires de cette Brochure à Paris, chez Guillyn, quai des Auguſtins. *Prix* 1 *liv.* 4 *ſols.*

FRANCE.

De Bordeaux.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, a remis à l'année 1769, le Prix pour lequel elle avoit proposé cette queſtion : *Quels ſont les principes qui conſtituent l'Argille & les différens changemens naturels qu'elle éprouve ; & quels ſeroient les moyens de la fertiliſer ?* Elle réunira à la Médaille réſervée pour ce ſujet, les 300 liv. en argent qui devoient former le Prix double deſtiné à un Mémoire *ſur les moyens de ſuppléer dans les tems de diſette au défaut des grains ;* Prix qu'elle a cru ne pouvoir adjuger, après avoir répété les Expériences indiquées par les Auteurs des Diſſertations qu'elle a reçues. Cette Compagnie invite ceux qui concourront au Prix ſur

l'Argille, de s'attacher principalement aux moyens de rendre cette ſubſtance fertile ; & elle adreſſe en particulier cette invitation à l'Auteur du Mémoire qui a pour deviſe : *On ne s'imagine pas qu'on puiſſe avec le tems, &c.* Les Piéces doivent être envoyées, port franc, avant le premier Mai 1769, à M. de la Montagne fils, Conſeiller au Parlement, & Secrétaire de l'Académie.

DE STRASBOURG.

Jacobi Reinboldi Spielmann, Phil. & Med. D. Chemiæ, Botanicæ, reliquæque Mat. Med. Prof. &c. Inſtitutiones Chemiæ. » Inſtitutions de Chymie de JACQUES » REINBOLD SPIELMANN, Profeſ- » ſeur de Chymie, de Botani- » que, &c. Nouvelle édition, » revue, corrigée & augmentée «. A Strasbourg, chez Jean Godefroy Bauer ; & ſe trouve à Paris,

chez Didot le jeune, quai des Augustins; & Durand, rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in*-8°. *Prix 6 liv. rel.* Ces Elémens de Chymie sont distribuées en Leçons. C'est pour l'utilité de ses Disciples que M. Spielmann leur a donné cette forme. Il y parle des instrumens propres à la Chymie, de la dissolution, de l'extraction, de la fusion, de la distillation, de la sublimation, de la calcination, de la précipitation, de la réduction, de la vitrification, & de la fermentation.

DE LYON.

La Peinture, Poëme couronné par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, le 3 Mai 1767. Par M. MICHEL d'Avignon, Ecolier de Réthorique, & de l'Académie du Collége de l'Oratoire, à Lyon.

Cœpimus & teneræ primos ætatis honores.

A Lyon, de l'Imprimerie d'Aymé de

de la Roche ; & se trouve à Paris, chez Sebast. Jorry, rue de la Comédie Françoise ; & à Lyon, chez Pierre & Benoît Duplain, & de la Roche, 1767, *in*-8°. avec figures. Les beautés répandues dans cette Piéce, & la jeunesse de l'Auteur méritent les applaudissemens du Public, comme elles ont mérité ceux de l'Académie, qui cependant n'a eu ni ne pouvoit avoir égard à son âge, parceque lorsqu'elle juge les Ouvrages mis au concours, elle ignore les noms des Auteurs, regle qu'elle suit à la rigueur. Des talens aussi précoces doivent être encouragés par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des Lettres.

DE MONTAUBAN.

L'Académie des Belles-Lettres de cette Ville a réservé le Prix d'Eloquence fondé par M. de la Tour, & propose de nouveau

pour l'année 1768, le ſujet ſuivant: *La frivolité n'eſt pas moins nuiſible aux Lettres qu'aux Mœurs.* Cette Compagnie a deſtiné le Prix de Poëſie de la même année à une Ode ou un Poëme dont le ſujet ſera: *L'établiſſement du Chriſtianiſme dans les Gaules.* Le Prix eſt une Médaille d'or de 250 liv. On adreſſera, port franc, trois copies bien liſibles de chaque Ouvrage, dans tout le cours du mois de Mai prochain, à M. de Bernoy, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Montmurat; ou en ſon abſence, à M l'Abbé Bellet, rue Cour-de-Toulouſe.

D'AMIENS.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville a renvoyé à l'année prochaine le Prix dont le ſujet étoit: *Quels ſeroient les moyens de rendre plus ſûr & plus commode le Port de*

Saint-Valery-sur-Somme? Ou les moyens d'en faire un autre au Bourg d'Aut, ou autre endroit intermédiaire de la côte, toujours avec communication à la Somme. Elle a remis de même le Prix pour lequel elle avoit proposé le sujet suivant : *Les Secours que se prêtent mutuellement les Sciences, les Lettres & les Arts* (1). Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 13 Juin 1768. L'Académie engage l'Auteur du Discours ayant pour devise : *His amor unus erat*, a retoucher son Ouvrage, dont quelques parties bien faites promettent, par un nouveau travail, plus de perfection dans le tout.

DE ROUEN.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville,

(1) Voyez le Journal de Février dernier, page 349.

ayant proposé pour sujet du Prix d'Eloquence qu'elle distribuera au mois d'Août 1768, l'Eloge de P. CORNEILLE, avertit que le Discours qu'elle demande, est un Eloge Académique, semblable pour la forme & l'étendue, à ceux qui ont été couronnés par l'Académie Françoise; & qu'il s'agit sur-tout de bien développer le caractere précis du génie poëtique & tragique de Corneille, & l'influence qu'il a eue sur notre Théâtre, sur notre Poësie en général, peut-être même sur nos Mœurs, notre maniere de penser, & sur l'esprit qui a régné pendant le Siécle de Louis XIV. » Aucun » génie n'a plus élevé les ames » que celui dont s'honore la Ca- » pitale de la Normandie; & de » tous nos Poëtes morts, aucun » n'est plus goûté des Etrangers. » Ce sont ces traits caractéristi- » ques qu'il faut saisir, & ren-

» dre avec une éloquence digne » du sujet «. Les Discours doivent être remis, francs de port, avant le premier Juillet prochain, à M. du Boullay, Maître-des-Comptes, & Secrétaire de l'Académie pour la partie des Belles-Lettres, derriere l'Archevêché.

DE PARIS.

Eloge de Charles V, Roi de France. Par M. SAUTREAU DE MARSY. A Geneve; & se trouve à Paris, chez la veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise; & Durand, Libr. rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* L'Auteur représente Charles V Régent de la France, s'instruisant au milieu des revers dans le grand art de régner: il le considere ensuite sur le Trône, déployant les ressorts de la sagesse la plus constante dans le Gouver-

nement de son Royaume ; & il expose le tableau de sa vie privée. Il y a du feu, de l'ame, une conduite sage, de la philosophie, un style pur, & de la précision dans ce Discours. On en jugera par la péroraison. » Puissent les » objets d'instruction que son ré- » gne nous présente, n'être pas » perdus pour les Siécles futurs ! » Peuples, souvenez-vous que la » rebellion contre l'autorité sou- » veraine entraîne les plus » grands maux que vous puis- » siez souffrir ; Rois, Princes, » Empereurs, ayez toujours de- » vant les yeux ces grandes véri- » tés, que si votre rang vous » éleve au-dessus des autres hom- » mes, il ne vous met point au- » dessus des Loix ; qu'il n'est point » de malheurs dont on ne triom- » phe tôt ou tard par le bon droit » & la constance ; que les fautes » de vos Prédécesseurs sont des

» avertiſſemens utiles ; que la » modération & la ſageſſe ſont » les premieres vertus de ceux qui » ſe trouvent chargés de conduire » les Peuples ; & que la connoiſſance des hommes eſt pour » vous, la ſcience la plus importante : mais ſur-tout n'oubliez » jamais que la ſaine politique » eſt inſéparable de la Juſtice ; » que la vérité doit être le but » de toutes vos recherches ; que » vous n'avez des Sujets que pour » les rendre heureux ; que vous » ne ſerez jamais véritablement » grands, ſi vous ne pratiquez » vous-même la vertu dans l'intérieur de vos Palais ; & que » la Religion ſeule peut mettre » le dernier ſceau à votre bonheur & à votre gloire «.

Lettres Familieres de M. le Préſident DE MONTESQUIEU. Nouvelle Edition, augmentée de

plusieurs Lettres & autres Ouvrages du même Auteur, qui ne se trouvent point dans les Editions précédentes. A Florence; & se vendent à Paris, chez Vincent, rue S. Severin; & Durand neveu, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 *l.* 10 *s.* M. l'Abbé de Guasco, à qui la plûpart de ces Lettres sont adressées, en publia un Recueil en 1765. Tout n'y étoit pas également précieux; le nouvel Editeur a cru qu'il devoit à la mémoire de M. de Montesquieu, d'élaguer quelques traits peu intéressans, & de les remplacer par des notes instructives & amusantes. Il y a joint une Réponse faite à une Critique de l'Esprit des Loix. On trouve à la fin de ce recueil, des vers de M. de Montesquieu, qui prouvent qu'il n'étoit pas Poëte : aussi a-t-il écrit contre la Poésie.

Les Gascons en Hollande, ou Aventures singulieres de plusieurs Gascons. Paris, Panckoucke, rue de la Comédie Françoise, 1767, 2 vol. *in*-8°. *Prix* 4 *liv. br.* Cette production ne mériteroit point d'être annoncée dans notre Journal, si elle ne nous fournissoit l'occasion d'observer que, lorsqu'on s'avise de mettre des Histoires sur le compte de quelques gens de Province, la premiere connoissance que l'on doit acquérir est celle de leur caractere. L'Auteur suppose aux Gascons beaucoup de finesse; mais il leur en donne très peu. Ses Acteurs sont des valets, des fripons, des caracteres atroces; leurs aventures sont dégoutantes, platement écrites, sans imagination, sans plaisanterie.

Vente, Libr. à Paris, rue & montagne Sainte Geneviéve, vient

d'acquérir deux cens Exemplaires qui restoient du fonds de l'Ouvrage de M. DUMORTOUS, intitulé *Histoire des Conquêtes de Louis XV, tant en Flandres que sur le Rhin, en Allemagne & en Italie, depuis 1744 jusqu'à la Paix conclue en 1748*, 1 vol. *in-fol.* enrichi d'estampes & de vignettes; & voulant en faciliter l'acquisition, il propose de le donner en feuilles; savoir, l'Exemplaire en grand papier à 18 *liv.* au lieu de 36; & l'exemplaire en petit papier à 12 *liv.* au lieu de 30.

Eloge de Charles V, Roi de France, surnommé le Sage. Par M. l'Abbé MAURY, de l'Académie des Arcades de Rome. Paris veuve Duchesne, rue S. Jacques, 1767, *in-8°. Prix 24 sols.* Cet Ouvrage a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise : il est

écrit avec force & rempli d'excellentes vues. Ce que Charles fit au-dedans & au-dehors de ſon Royaume, forme la diviſion de ce Diſcours. La ſituation de la France, le caractere bienfaiſant de Charles, l'ame grande & fiere de Du Gueſclin, la politique ferme de la Grange, le cœur atroce & perfide du Roi de Navarre, ſont peints avec énergie. Pour tracer l'éloge de ſon Héros, l'Auteur ne s'adreſſe qu'à ſon Peuple. » Cette multitude d'hommes, » dit-il, que les Grands mépriſent, eſt l'arbitre de la renommée des Souverains..... J'entrerai dans la cabane du Laboureur, je lui demanderai s'il a » du pain. J'aſſemblerai la famille de ce Citoyen, je nommerai Charles devant ce Tribunal, & je verrai ſes vertus » dans les yeux de ſes Juges. C'eſt » du Peuple ſeul que j'attends la

» vérité ; il n'eſt ni ingrat, ni
» flateur : pour juger un Roi, il
» lui ſuffit de prononcer ſon
» nom «. Tel eſt le genre d'éloquence de ce Diſcours

Eloge de Charles V, ſurnommé le Sage, Roi de France.

Dignum præſtabo me etiam pro laude merentis.
HORAT.

A Amſterdam ; & ſe trouve à Paris, chez Valleyre le jeune, rue de la Vieille-Bouclerie ; & de Hanſy, rue S. Jacq. 1767, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſ.* Cet Eloge, beaucoup plus étendu que ceux dont nous avons déja rendu compte, repréſente Charles avant qu'il montât ſur le Trône, & Charles régnant ; ce qui compoſe deux parties, où l'Orateur s'efforce de peindre dignement le Sage & le Roi, » de ſuivre la grande ame
» de ce Prince dans le choc des

» événemens, de retrouver ses
» pensées dans les monumens de
» ses actions, de montrer la pu-
» reté de ses intentions, la su-
» blimité de ses vûes, l'accord
» de ses principes, la constance
» de ses vertus, & par-tout le
» triomphe de sa prudence «.

Dissertation sur la Goute. (Par M. AUMEUR, Eleve de la Faculté de Médecine de Paris, & D. M. de celle de Bourges); avec cette Epigraphe.

Odi profanum vulgus, & arceo.
HOR. l. 3. od. 1.

Paris, Moutard, Libr. quai des Augustins, 1767, broch. *in*-12. *Prix* 12 *sols*. M. Aumeur prétend que la Goute doit son origine à certains vices des premieres digestions. La pratique qu'il conseille de tenter est donc de *rétablir la digestion*, de *diviser la li-*

queur, de la rectifier par les évacuations. C'eſt aux gens de l'Art a juger ſi ſa méthode eſt bonne.

Leçons publiques & gratuites ſur les principes & ſur la pratique de la Médecine des Animaux. Ces Leçons, dont le but eſt de faciliter à des fils de Laboureurs, de Fermiers, de Maîtres Maréchaux, & à leur Compagnons, Apprentifs & autres, les moyens d'acquérir des lumieres certaines ſur l'objet pour lequel on a établi dans le Royaume des Ecoles Vétérinaires, ſont ouvertes depuis le 22 Novembre, à celle du Château d'Alfort, près de Charenton. On les continue tous les Dimanches à 10 heures & demie du matin, immédiatement après l'Office de la Paroiſſe. Ceux qui veulent y être admis ſe font inſcrire les Mercredis, chez M. Bourgelat, Commiſſaire Général des

Haras, Directeur & Inſpecteur Général des Ecoles Vétérinaires du Royaume, rue Sainte Apolline; & tous les jours de la ſemaine, excepté le Jeudi, chez M. Fragonard, Directeur particulier de celle d'Alfort. Les Sujets ne ſont agréés qu'autant qu'ils ſont préſentés par des perſonnes connues. Les Inſtructions données aux Eleves qui ont été admis dans ces Ecoles, ont déja procuré aux Cultivateurs dans pluſieurs de nos Provinces des ſecours très efficaces, & des moyens de rappeller à la vie une très grande quantité de Beſtiaux malades : les Leçons gratuites que nous annonçons étendront les avantages de ces établiſſemens, ſans nuire en aucune maniere à l'ordre qui regne dans l'Ecole Vétérinaire établie au Château d'Alfort, & ſans diſtraire les Eleves du dehors, des occupations qui pourroient les attacher journellement.

Deux Consultations Medico-legales ; la premiere tendante à prouver qu'un Briquetier de la Ville de Liége, trouvé mort dans sa chambre le 11 Avril 1766, s'est pendu & fait mourir lui même. La seconde, pour Demoiselle Famin, femme du sieur Lancret ; accusée de suppression, exposition & homicide de deux enfans. Par A. PETIT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien Professeur de la même Faculté, Membre des Académie Royales des Sciences de Paris & de Stockolm, &c. Paris, Vallat-la-Chapelle, Libr. au Palais, 1767, *in-8°. Prix 1 liv. 4 sols br.*

Nàm piger ad pœnas Princeps, ad premia velox,
Quique dolet, quoties cogitur esse ferox.

OVID. *de Ponto.*

Le Briquetier dont il s'agit, fut trouvé pendu dans sa chambre, un quart d'heure après que sa fem-

me fut sortie d'auprès de lui : cette femme & le gendre du Briquetier sont accusés d'avoir fait le crime : ils sont mis en prison, & appliqués à la question ; mais ils protestent de leur innocence. M. Pfeffer, Médecin, qui avoit vu cet homme pendant une longue maladie, & qui se trouva présent au moment où il venoit d'être détaché de la corde, s'adresse au Prince de Liége, obtient la permission de défendre les Accusés, consulte les Docteurs des plus célebres Facultés, & demande si, *dans le cas actuel, suivant les principes de la Physique du corps humain, on ne peut pas prouver que le pendu de Liége s'est fait mourir lui-même.* Le gendre ayant prouvé l'alibi, a été délivré de sa captivité ; & les Médecins consultés décident tous en faveur de la femme. La seconde Consultation a un objet encore plus singulier,

Une ſuppreſſion ayant occaſionné à une fille une hydropiſie de matrice, les eaux ſe ſont évacuées en fort grande quantité ; le lendemain on a trouvé deux enfans expoſés & morts du fait de l'expoſition, dans le voiſinage du lieu habité par la jeune femme auparavant hydropique : on l'arrête, on l'accuſe. La viſite par Experts eſt ordonnée, à *l'effet d'examiner ſi elle eſt accouchée, ou ſi elle a ſeulement eu une hydropiſie de matrice.* Les Experts décident ſur certains ſignes, que cette femme eſt accouchée : M. Petit fait voir, non-ſeulement que les ſignes allégués par les Experts ne prouvent rien, mais même, qu'en ſuppoſant que l'accouchement ait eu lieu, on ne ſauroit le rapporter qu'à un tems fort antérieur à celui de l'expoſition des deux enfans. L'Accuſée a été déchargée de la condamnation à mort portée par

la Sentence du Juge de Mantes, que le Parlement de Paris a annullée par Arrêt du 30 Juillet dernier.

Mémoire sur l'Achevement du grand Portail de l'Eglise de S. Sulpice. Par M. PATTE, Architecte de S. A. S. M. le Prince Palatin, Duc régnant de Deux-Ponts. Paris, Gueffier fils, rue de la Harpe, 1767, *in*-4°. La beauté du grand Portail de l'Eglise de Saint Sulpice, que M. Patte égale, par sa masse, à tout ce que les Anciens & les Modernes ont exécuté de plus grand & de plus remarquable en ce genre, fait desirer depuis long-tems de le voir couronné; les circonstances ne l'avoient pas encore permis. On consulte aujourd'hui les Maîtres de l'Art, pour savoir comment il seroit possible de le couronner de la maniere la plus convenable &

la plus capable de mettre le ſceau à ſa perfection. M. Patte propoſe, 1°. de conſtruire un grand Fronton orné d'un bas relief ſur le ſecond ordre ; 2°. de ſupprimer l'ordre Corinthien élevé ſur le mur qui ſépare le porche d'avec l'Egliſe ; 3°. de terminer les Tours & de leur donner un amortiſſement en rapport avec le caractere de cet Edifice. La démonſtration de ces trois objets fait la matiere de ce Mémoire.

Julie, ou l'heureux Repentir; Anecdocte hiſtorique. Par M. D'*ARNAUD*. Paris, l'Eſclapart, quai de Gêvres ; & la veuve Ducheſne, rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. orné de jolies gravures. *Prix* 1 *liv.* 16 *ſ.* L'Auteur, toujours attaché à ne mettre ſur la ſcène, pour premiers Acteurs, que des caracteres vertueux, a peint dans cette Hiſtoire une jeune perſonne ſéduite par les

conseils d'une amie, précipitée dans le vice, sans jamais perdre de vue la vertu, & réparant par son retour une faute presque involontaire. Julie n'est ni moins intéressante que Fanny, ni moins généreuse que Lucie & Mélanie, ni moins touchante que Clary. M. d'Arnaud publiera dans peu *Nancy* & *Batilde*, qui completteront le volume de ses Anecdotes historiques.

Œuvres dramatiques, ou diverses Piéces de Théâtre & de Société, avec des Observations critiques & littéraires. Par M. MARIN, *de l'Académie de Marseille & de la Société Royale de Nantes, Censeur Royal & de la Police, & Secrétaire général de la Librairie de France.* Paris, Lacombe, quai de Conti, 1767, 1 vol. *in*-8°. *Prix 3 liv. rel.* Le Public connoît déja ce Recueil, où il y a des Piéces

dignes d'être repréſentées, & des Obſervations pleines de modeſtie & en même tems fort judicieuſes.

Par quelles cauſes & par quels degrés les Loix de Lycurgue ſe ſont altérées chez les Lacédémoniens, juſqu'à ce qu'elles aient été anéanties. Diſſertation qui a remporté le Prix dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, le 28 *Avril* 1767; *avec des Notes contenant les principaux traits de l'Hiſtoire de Lacédemone. Par M.* MATHON DE LA COUR, *le fils.* A Lyon; & ſe trouve à Paris, chez Durand, Libr. rue S. Jacques; & Vallat-la-Chappelle, au Palais, 1767, *in*-8°. *Prix* 24 *ſols.* Cet Ouvrage réunit le double avantage de l'agrément & de la ſolidité: le ſujet en étoit très intéreſſant, & n'avoit pû être traité au gré de l'Académie. La décadence d'une République

plus floriſſante par ſes Mœurs auſteres, que par ſes Loix, étoit un ſpectacle bien digne d'un Philoſophe & d'un Politique. M. Mathon a conſidéré ſon ſujet ſous ce double rapport & l'a traité en Orateur; l'éloquence embellit ſes preuves, & la Philoſophie prête des forces à ſon éloquence. Après avoir rapproché les Loix deLycurgue, il cherche les cauſes de leur décadence : il trouve la premiere dans l'eſſence de ces Loix mêmes; dans la création des Ephores; dans la guerre des Perſes; dans la priſe d'Athênes par Lyſandre. Ces cauſes ſont très bien prouvées & diſcutées avec beaucoup d'érudition. M. Mathon annonce une Hiſtoire complette de ce Peuple, que perſonne ne s'eſt aviſé de donner, & dont on peut prendre une idée dans les Notes qui accompagnent ſa Diſſertation : nous l'exhortons à travailler à un Ou-

vrage qu'il est bien en état d'entreprendre, & qui réussira probablement entre ses mains.

Essai sur les effets salutaires du séjour des Etables dans la Phthisie. Par M. READ, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ci-devant Médecin des Armées du Roi en Allemagne. A Londres; & se trouve à Paris, chez Riviere, Pont-au-Change; & chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, 1767, *in*-8°. *Prix* 18 *sols.* Un marasme caractérisé, la certitude d'une mort prochaine, engagent un Maître de faire transporter dans une Etable deux de ses Domestiques, dont l'odeur putride exhalée de leurs excrémens infectoit la maison, ce qui est suivi de leur guérison & de leur prompte convalescence : le même effet produit par la même cause sur le Fils de M. Vanloo, qui

avoit

avoit les ſignes les plus eſſentiels d'une Phthiſie confirmée, & quelques autres guériſons, ont engagé M. Read à prouver que ce moyen devient dans pluſieurs cas, une reſſource eſſentielle, & à rendre cette découverte plus utile, en preſcrivant la maniere de l'approprier à la Maladie contre laquelle on l'emploie.

Proſpectus d'une Ecole de Muſique, 1767. Le Sieur GODARD, après avoir perfectionné ſon talent par toutes ſortes de recherches théoriques & pratiques, après avoir approfondi les vrais principes de la Muſique, & s'être convaincu de la difficulté de trouver une bonne théorie, s'eſt attaché à ſe ſervir utilement du violon pour faire ſolfier, & à exprimer ſur cet inſtrument tout ce que les agrémens du chant exigent. Il ſe propoſe en conſéquence de for-

mer une Ecole de Muſique, dans laquelle il donnera les principes & le goût du chant. Il réduira le prix de ſes Leçons, de 72 liv. par mois en allant en ville, à 24 liv. chez lui; & il les donnera depuis 8 heures du matin juſqu'à midi, & depuis 3 heures de relevée juſqu'à 8 heures du ſoir, les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque Semaine. Il n'y admettra que des hommes. Il ſe chargera de faire répéter les différens morceaux de Concert & les rôles que les Amateurs voudront exécuter en ſociété; & il aura une collection de Muſique pour ſatisfaire les différens goûts de ſes Eleves. Cet habile Maître a choiſi un logement honnête & commode à Paris, rue S. Honoré, près de la rue du Roule, chez le Sieur Leclerc, Marchand de Muſique.

Ad ſanæ Doctrinæ Eccleſiaſti-

cæque Disciplinæ Amatores, Joseph Panialis Bibl. & Typ. » Joseph » Panialis, Imprimeur-Libraire, » aux Amateurs de la saine Doc- » trine & de la Discipline Ecclé- » siastique «. C'est un programme par lequel ce Libraire annonce une Edition complette des Œuvres d'Atton, Evêque de Verceil, dans le dixieme Siécle. Ces Œuvres jusqu'à présent n'ont été imprimées que sur un Manuscrit très défectueux : celui qu'avoient les Chanoines de Verceil n'avoit jamais été consulté ; c'est sur ce Manuscrit qu'a été revue la nouvelle Edition. On y a ajouté plusieurs Lettres Pastorales, non encore imprimées, & un Commentaire sur toutes les Epîtres de S. Paul. Le tout formera un volume *in-fol.* orné du Portait de l'Auteur, & se trouvera à Paris, chez Boudet, rue S. Jacques.

Invention nouvelle. L'Art de rayer des papiers de Musique & de Plain-chant, des papiers à clavecin, à régistres, à états, &c. Par M. DE VAUSENVILLE, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Cette méthode consiste en deux Instrumens, l'un, que l'Auteur nomme le *métier*, pour assujettir le papier, & déterminer la direction & l'étendue des rayures; & l'autre, qu'il appelle le *rayeur*, composé de plusieurs piéces, pour former sur le papier les traits que l'on desire d'y marquer. L'Académie, qui a approuvé cette méthode, est persuadée d'après l'expérience, qu'un seul homme peut, par son moyen, rayer plus de papier qu'on n'en imprime à une presse qui exige deux hommes.

Le grand Dictionnaire Géographique, Historique & Critique, par

M. BRUZEN DE LA MARTINIERE, Géographe de S. M. C. Philippe V, Roi des Espagnes & des Indes, en 6 vol. in-fol. A Paris, chez les Libraires associés, 1768.

Quelque vaste que fût le plan de la Martiniere, quelques soins qu'il eût apportés pour perfectionner son Ouvrage, il avoit manqué de bien des secours, qui depuis lui, se sont multipliés, & au moyen desquels les nouveaux Editeurs ont corrigé les fautes innombrables de l'Edition en 10 volumes: ils l'ont réduite à six, en supprimant des répétitions, & en rédigeant des articles trop diffus. Les Souscripteurs payeront 120 liv. savoir, 60 liv. en souscrivant, & le reste en retirant les 6 volumes en feuilles en Janvier 1768.

Le Sieur LATTRÉ, Graveur ordinaire de Mgr. le Dauphin,

à Paris, rue S. Jacques, près de la Fontaine Saint-Severin, vient de donner, 1°. *l'Almanach Iconologique*, 4e. partie (Etres Métaphysiques). les desseins & les explications de M. GRAVELOT. *Prix rel. en maroquin 7 liv. 4 sols, couvert en maroquin 6 liv. & br. en papier 5 liv.* Chacune des trois autres parties, savoir, les Arts, les Sciences & les Vertus, aux prix ordinaires. 2°. *Almanach* ou *Etrennes nécessaires*, utiles à toutes personnes; *rel. en maroquin 4 livres; rel. en maroquin & coloré 6 liv. & rel. en veau 3 liv.* 3°. 6 *Ecrans* de Fables choisies de M. l'Abbé AUBERT, dessinés avec intelligence & proprement gravés, avec la Fable sur le revers; *colorés en plein 2 liv. pièce, & sur les bordures seules 1 liv. 10 sols.* 4°. 12 *Ecrans Géographiques & Elémentaires*, contenant la Mappemonde, les quatre parties du

Monde, & les Etats de l'Europe; 1 *liv.* 4 *ſols piéce.* 5°. 6 autres *Ecrans*, où, ſous les agrémens d'une agréable fiction, on a repréſenté ſur des Cartes Géographiques, qu'on peut appeller *Morales*, les vertus & les vices des principaux états de la vie. *Prix* 1 *liv.* 4 *ſols piéce.* 6°. *Nouveau Plan de Paris*, d'une trés belle exécution, propre pour orner les cabinets des Curieux; *coloré & monté ſous verre en bordure dorée, depuis* 15 *liv. juſqu'à* 36 *liv. & plus.* 7°. *Evolutions de la Cavalerie Françoiſe*, ſuivant l'Ordonnance du 1er Juin 1766, vol. *in*-8°. *broché & coloré* 9 *liv.* & *en blanc* 6 *liv.* 8°. *Evolutions de l'Infanterie Françoiſe*, ſuivant l'Ordonnance du 1er Janvier 1766, *coloré & broché* 15 *liv.* & *en blanc* 6 *liv.* 9°. *Tableau Hiſtorique & Géographique de l'Europe*, Ouvrage diſtribué par colonnes &

proprement gravé, sur une feuille d'Atlas, qui met nettement sous les yeux, les Etats, les Provinces, les Capitales de chaque lieu, & les Rivieres qui les arrosent, &c. avec une Description très utile pour l'étude de la Géographie. Ce Tableau est de la même grandeur que celui qui a été publié depuis peu sur la France, & qui a été très bien accueilli. *Prix 24 sols.*

Fables de la Fontaine, & Psyché, gravées en taille-douce, les figures par le Sieur FESSARD, *Graveur ordinaire du cabinet du Roi, & le texte par le Sieur* DROUET; *proposées par souscription.* A Paris, chez l'Auteur, à la Bibliothéque du Roi, & rue Sainte-Anne, Butte S. Roch; & chez tous les Libraires de l'Europe, 8 vol. *in*-8°. La souscription est de 96 liv. savoir 58 liv. en recevant les trois premiers volumes, 10 liv. à chaque

livraison des trois autres, & 4 liv. à chaque vol. de Psyché.

Traité Historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la Médecine que pour les Arts & Métiers. Par M. P. J. BUCHOZ, ancien Médecin de feu le Roi de Pologne, Docteur aggrégé & Démonstrateur en Botanique au Collége Royal de Nancy, &c. Tome VI. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins; Durand neveu, rue Saint-Jacques; & à Nancy, chez C. S. Lamort, Imprimeur, 1767, *in*-12. *Prix 60 liv. moitié en souscrivant.* Ce nouveau volume a le même dégré de mérite que les précédens. Il y est parlé des Plantes apéritives & diuretiques, rangées dans la

famille cinquieme. Elles sont au nombre de quarante-huit, ce qui forme autant de Dissertations, où tout ce qui concerne chacune de ces Plantes est détaillé avec soin. Les Plantes apéritives rangées en d'autres classes sont l'objet d'une derniere Dissertation, dans laquelle on renvoie à d'autres volumes.

Il se fait actuellement une troisieme distribution des *Planches* du Traité de M. *BUCHOZ*, dont le septieme volume est sous presse, & paroîtra incessamment. Cette distribution est de 37 Planches, qui, jointes à 63 qui ont déja été données, font le quart de celles qui doivent entrer dans l'Ouvrage. Les Planches des trois premiers volumes sont complettes; il ne manque que la derniere du quatrieme. La souscription de l'Ouvrage entier est toujours de 60 liv.

Pensées & Réflexions de M. DE RANCÉ, Abbé de la Trappe. Paris, Vente, Libraire, Montagne Sainte Geneviéve, 1767, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 1 *l.* 16 *s. rel.* Ces Pensées, tirées des Lettres spirituelles de l'Abbé de Rancé, roulent sur divers sujets de piété, & forment une lecture édifiante. On y retrouve tous les sentimens de résignation à la providence, d'abnégation de soi-même, & de confiance en la miséricorde divine, qui dirigerent constamment la conduite de ce célebre Abbé, après qu'il eut rompu tous les liens qui l'attachoient au monde.

*De la Réformation du Théâtre, par LOUIS RICCOBONI; nouvelle édition, augmentée des moyens de rendre la Comédie utile aux mœurs; par M. DE B***.* Paris, Debure pere, quai des Augustins; & le Breton, premier Imprimeur or-

dinaire du Roi, rue de la Harpe, 1767, 1 vol *in*-12, *Prix* 3 *liv rel.*

L'objet de l'Eſſai ſur les moyens de rendre la Comédie utile aux mœurs, que M. de B. a ajouté à cette édition, eſt le même que celui de l'Ouvrage de Riccoboni; mais il eſt autrement rempli. L'Auteur y conſidere la Comédie dans ſa nature, c'eſt-à-dire dans le but qu'elle doit ſe propoſer. Il examine enſuite ſi les Comédies Françoiſes ont atteint ce but; après quoi il recherche s'il n'y a pas quelques obſtacles qui s'oppoſent parmi nous à la perfection de la Comédie. Il en indique quatre, qu'il faudroit détruire pour rendre la Comédie plus inſtructive. Il compte parmi ces obſtacles le défaut de liberté *qui empêche d'expoſer ſur la Scène les vices des Grands & des gens en place, & qui la reſtreint à n'être utile qu'à la multitude.*

Cornelius Nepos, de Vitâ excellentium Imperatorum, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. relié en veau doré sur tranche.* = *Publii Virgilii Maronis Opera*, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix relié de même* 12 *liv.* Paris, Barbou, rue des Mathurins. Ces deux magnifiques éditions font suite à la belle Collection des Auteurs Latins de ce célebre Imprimeur. Celle de Cornelius Nepos est entierement conforme à la premiere, qui étoit épuisée. Celle de Virgile est ornée de dix-huit estampes gravées par Cl. Duflos, sur les desseins de M. Cochin. On y a ajouté le Supplément de l'Enéide de *Maphée Vegio*.

Le même Imprimeur vient de publier un Livre à l'usage de la Classe de sixieme, intitulé : *Faciles Aditus ad Linguam latinam : seu Excerpta quædam ex Colloquiis Ma-*

thur. Corderii, & Apophtegmatibus Desid. Erasmi. Accesserunt amænæ Fabellæ purissimo & ludicissimo sermone scriptæ. Opuscula elementaria in gratiam puerorum in Sextâ auditorum, 1767, *in-12. Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* Il débite tous les Livres à l'usage des Classes : il a réimprimé plusieurs Auteurs; & il n'a rien négligé pour les rendre plus exacts & plus corrects.

Remarques sur la Langue Françoise, par M. l'Abbé D'OLIVET. Paris, Barbou, 1767, 1 vol. *in-12. Prix* 2 *liv.* 10 *s. rel.* M. l'Abbé d'Olivet adresse ce volume à l'Académie Françoise, & lui rend compte de trois Opuscules qu'on y a réunis : savoir la *Prosodie Françoise*; *Essais de Grammaire* sur les Noms, l'Article, les Pronoms & les Participes; & *Remarques sur Racine.* Le mérite de ces trois Ouvrages est connu;

nous n'en avons pas de plus clairs, de plus solides, & où l'on puisse mieux apprendre à écrire purement. Nous en conseillons la lecture à tous ceux qui veulent se perfectionner dans la Langue, & même aux Ecrivains qui croient la savoir assez bien pour en publier des méthodes.

Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des Elémens nécessaires du Langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les Langues. Par M. BEAUZÉE, de la Société Royale des Sciences & Arts de Metz, des Sociétés Littéraires d'Arras & d'Auxerre, Professeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire. Paris, Barbou, rue des Mathurins, 1767, 2 vol. *in*-8°. *Prix 12 liv. rel.*

M. SIGAUD DE LA FOND, Démonstrateur de Physique Expérimentale, Maître de Mathéma-

tique, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, commencera un *Cours de Physique Expérimentale*, le Lundi 7 Décembre, à midi, dans ſon Cabinet, à Paris, rue des Foſſés-Saint-Jacques, près de l'Eſtrapade: ceux qui voudront le ſuivre, ſont priés de ſe faire inſcrire avant ce tems. Il en commencera un autre le Jeudi 10 du même mois & à la même heure. On trouve ſes Leçons imprimées chez Des Ventes Deladoué, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis-le-Grand.

L'Eſprit des Poëſies de M. DE LA MOTTE, *de l'Académie Françoiſe; avec quelques Notes, la Vie de l'Auteur, & des Remarques Hiſtoriques ſur quelques uns de ſes Ouvrages*. A Genève; & ſe vend à

Paris, chez Lottin le jeune, rue Saint-Jacques, 1767, 1 vol. petit *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols.* Ce petit Recueil plaira à beaucoup de personnes. L'objet de l'Editeur a été de rapprocher sous un même point de vûe ce qu'il y a de plus piquant dans les Poésies de M. de la Motte. Il a en conséquence retranché des vers, & quelquefois des strophes entieres de ses Odes. Il n'a employé qu'une trentaine de Fables choisies; & pour ce qui est de l'Eloge, il a beaucoup profité des Mémoires recueillis & publiés en 1751 par M. l'Abbé Trublet.

Conduite Chrétienne, tirée des meilleurs Livres de piété, où les différentes obligations de la vie commune d'un Chrétien qui veut sincerement se sauver, sont développées. Par M. NICQUE, *Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Curé de Bry-sur-Marne.* Paris,

Ch. P. Berton, rue Saint-Victor, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix* 5 *liv. rel.*

Dissertation sur les Miracles, dans laquelle on réfute les Principes avancés par DAVID HUME, *dans son Essai sur les Miracles. Par* GEORGE CAMPBELL, *Docteur en Théologie, Principal du Collége Maréchal, & un des Ministres d'Aberdeen. Traduite de l'Anglois par M. E.* (*Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testantur de me.* Joann. X. 25.) A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Merlin, Libr. rue de la Harpe, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 *liv. br.* L'Auteur de cet estimable Ouvrage, avertit que son dessein n'est pas seulement de réfuter les raisonnemens & les objections de M. Hume contre les Miracles, mais de mettre les preuves du Christianisme dans tout leur jour. Il a divisé sa critique en deux par-

ties. Dans la premiere, il fait voir que *la preuve des Miracles eſt fondée ſur le rapport de ceux qui en ont été témoins ;* & que, *ceux de la Religion ne ſont pas moins ſuſceptibles de cette évidence que les autres.* Il prouve dans la ſeconde, que *les Miracles ſur leſquels la Foi des Chrétiens eſt fondée, ſont ſuffiſamment atteſtés.* Son principal but a été de défendre de tout ſon pouvoir une Religion qu'il regarde, dit-il, comme le plus grand préſent que le Ciel ait pû faire aux hommes ; & enſuite, de juſtifier la Philoſophie, des conſéquences abſurdes auxquelles il lui paroît que la théorie de M. Hume conduit naturellement.

Lettres ſur l'Electricité, dans leſquelles on trouvera les principaux phénomenes qui ont été découverts depuis 1760, avec des diſcuſſions ſur les conſéquences qu'on en peut

tirer. Par M. l'Abbé NOLLET. *Troisieme partie.* Paris, Durand, rue S. Jacques, 1767, *in*-12. avec figures en taille-douce. *Prix en feuilles*, 2 *liv.* 5 *s. br.* 2 *liv.* 7 *sols*, & *rel.* 3 *liv.* Cette troisieme partie n'est ni moins intéressante ni moins curieuse que les deux autres. Elle contient vingt-deux Lettres, dont la derniere indique les moyens de faire étinceller les feux électriques sur des tableaux préparés à cet effet. » Des inscrip-
» tions de cette nature ménagées
» avec adresse, pourroient, dit
» M. l'Abbé Nollet, devenir très
» effrayantes, si elles étoient ani-
» mées par l'Electricité naturelle;
» je veux dire par celle qui regne
» assez ordinairement dans les
» tems d'orage. Elle feroit étin-
» celler nos tableaux, si on les
» mettoit à portée de son action.
» Or, qu'elle feroit la terreur d'un
» homme réveillé en sursault,

» par de grands coups de tonnerre, s'il lisoit sur les murs de sa chambre, TU MOURRAS, ou quelque autre sentence équivalente ? N'est-ce pas rendre service à l'humanité que de lui apprendre par des exemples que de tels effets sont possibles par des causes naturelles, & d'en prévenir ceux qui, ne le sachant pas, se trouveroient exposés aux fâcheuses impressions que cela peut faire ? «

Nous prenons occasion de rappeller ici des *Recherches sur les différens mouvemens de la matiere Electrique*, *par M. DUTOUR, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences*, Ouvrage qui a paru en 1760, chez Vincent, rue Saint-Severin, & dont M. l'Abbé Nollet a accepté la dédicace, ce qui est un bon préjugé en sa faveur. On trouve encore chez le même Libraire, un *Recueil sur l'Electricité*

médicale, imprimé en 1763, en 2 vol. in-12, dans lequel on a rassemblé les principales pièces publiées par divers Savans, sur les moyens de guérir en électrisant les malades.

Essais Historiques sur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons. Par M. DE ROUSSEL. Paris, Guillyn, quai des Augustins, 1767, trois nouveaux vol. *in*-12. contenant *Auvergne, Cambresis, Foix, Orléans, Condé, Bourbon, Chartres, Normandie, Bourbonnois, Guyenne* & *Royal-Vaisseaux.* Les volumes de cet intéressant Ouvrage, actuellement au nombre de 16, se vendent ensemble ou séparément. *Prix 3 l. chaque volume.* On y trouve quantité d'Anecdotes curieuses. En voici une tirée au hazard, de l'Histoire du Régiment d'Auvergne. En 1760, lorsque les Enne-

mis tenterent de surprendre pendant la nuit le corps de Troupes commandé par M. le Marquis de Castries, qui marchoit au secours de Wezel, » le Chevalier d'Assas, qui s'étoit porté en avant » pour reconnoître, est saisi par » une troupe de Grenadiers Anglois : ils lui promettent la vie, » s'il consent à garder le silence. » Le Chevalier, pour toute réponse, crie : *A moi, Chasseurs,* » *ce sont les Ennemis ;* & il est » à l'instant criblé de coups de » bayonnettes «.

Le même Libraire, pour faciliter l'acquisition du Livre intitulé *Synopsis Doctrinæ Sacræ, &c.* vol. *in*-8°. qui a paru il y a trois ou quatre ans, & que les personnes qui se destinent au Saint Ministere doivent s'empresser de se procurer, en a réduit le prix de 3 liv. 14 f. *à 2 liv.* 10 *sols en feuilles*, jusqu'au commencement du

mois d'Avril. Il propose pendant le même tems, à 4 *liv. en feuilles*, *l'Histoire de Clément XI, Pape*, 1 vol. *in*-4°. divisé en deux parties, beau papier & beaux caracteres, qu'il vendra ensuite, s'il lui en reste des exemplaires, 7 liv. 10 sols en feuilles. On trouve chez lui une ample collection de Livres de Théologie, Piété, Jurisprudence, Sciences & Arts, Médecine, Chirurgie, Anatomie, Belles-Lettres, Théâtres, Romans, Histoires, Voyages, Mémoires, Dictionnaires, & quelques Livres en Langues étrangeres, sur chacun desquels sont les prix, & qu'on peut voir à toute heure pendant toute l'année.

CATALOGUE
DES OUVRAGES
dont il eſt fait mention dans les XII Volumes de ces Mémoires pour l'Année 1767.

*On déſigne par cette marque * les Livres qui ne ſont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

THEOLOGIE, ECRITURE-SAINTE, SAINTS PERES, CONCILES, CONTROVERSE, ECRIVAINS ECLESIASTIQUES, LITURGIE.

*L'USURE DÉMASQUÉE. Par le R. P. Hyacinthe Gaſquet, Capucin. Janv. pag. 169

* *Divinæ fidei Analyſis*, par Henri Holden. Févr. 359

* *Novum J. C. Teſtamentum ad Exemplar Vaticanum accurate reviſum.* Févr. 567

* De l'Eſprit prophétique. Mars. 571

Idem. Juillet. 59

Controverſe ſur la Religion Chrétienne & celle des Mahométans, traduit de

l'Arabe. Par M. le Grand. Juin. 456
* Examen des Faits qui ſervent de fondement à la Religion Chrétienne. Par M. l'Abbé François. Juin. 549
* *Tractatus de Religione*, *auth. Greg.* Simon, D. T. Juin. 554
* Vies des Peres, des Martyrs & autres principaux Saints, trad. de l'Anglois, T. IV & V. Juillet. 143
* *Thomæ Akempis, de Imit. Christi Lib quatuor.* Juillet. 178
* Pſeaumes expliqués dans le ſens propre. Août. 355
* Des Etudes Théologiques, &c. Par un Docteur Manceau. Novemb. 369
* *Synopſis Doctrinæ Sacræ.* Déc. 575

§. II.

JURISPRUDENCE, DROIT CANONIQUE, ECCLESIASTIQUE, FRANÇ. ET ETRANGER; DROIT CIVIL, DE LA NATURE ET DES GENS, PUBLIC ET GÉNÉRAL; DROIT ROMAIN, FRANÇOIS ET ETRANGER; POLITIQUE, FINANCE ET COMMERCE.

* Traité des Chetels. Par un ancien Avocat au Parlement de Bourgogne. Janv. pag. 151
* Diſſertation ſur l'état de l'immunité Eccléſiaſtique ſous les Empereurs Ro-

mains. Janv. 157
* Principes de tout Gouvernement. Janv. 173
Idem. Avril. 112
* Traité de Westphalie. Par le P. Bougeant. Janvier. 189
* Prix de l'Académie de Caen sur les qualités distinctives des Sujets, relativement à l'ordre public. Février. 348
* *Idem.* Octobre. 154
* Le Citoyen désintéressé. Février. 360
* Edits & Ordonnances concernant l'Administration de la Justice aux Isles sous le Vent. Février. 366
* Jurisprudence des Rentes. Par M. de Beaumont. Février. 370
* Ephémérides du Citoyen, ou Bibliotheque des Sciences Morales & Politiques. Février. 371
Idem. Octobre. 27
* Abrégé du Commentaire général de toutes les Coutumes. Par M. Jacquet. Février. 382
Esprit des Loix Romaines, traduit par M. Requier. Mars. 414
* Des causes de la Dépopulation. Mars. 533
* Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne. Par M. Pfeffel. Mars. 546
* Testament politique de Walpole. Mars. 571

Idem. Juin. 433
Principes du Droit de la Nature & des Gens. Avril. 64
Les intérêts des Nations de l'Europe, relativement au Commerce. Avril. 126
* Tableau du pair des Monnoies. Mai. 358
* Théorie des Loix Civiles. Mai. 371
Idem. Juillet. 112
Traité des Contrats de bienfaiſance — des Contrats aléatoires. Par M. Pothier. Juin. 389
* Diſcours ſur la décadence de Lacédémone. Par M. Mathon de la Cour, couronné par l'Acad. des Inſcriptions & Belles-Lettres. Juin. 544
* Eſſai ſur la qualité des Monnoies étrangeres. Par M. Macé de Richebourg. Juillet. 150
* Traité de la Seigneurie féodale. Par M. Furgole. Juillet. 165
* Commentaire de l'Ordonnance des ſubſtitutions. Par le même. Juillet. 167
* L'Éſprit de la Ligue, ou Hiſtoire politique des troubles de France, &c. Juillet. 175
Idem. Octobre. 106
L'Ordre naturel & eſſentiel des Sociétés politiques. Septembre. 438
* Calendrier des Réglemens, ou Notice des Edits, Déclarations, &c. 1765. Octob. 156

* Table des Monnoies courantes dans les quatre parties du Monde. Octob. 158
* Recueil des Actes, Titres, & Mémoires concernant les Affaires du Clergé. Octobre. 178
De l'Etat de l'Eglise & de la Puissance légitime du Pontife Romain. Déc. 488
* Considérations sur les Compagnies, Sociétés & Maîtrises, Décembre. 524
* Prix de l'Académ. de Bordeaux sur l'Argille. Décembre. 526
* Prix de l'Académie d'Amiens, sur les moyens de rendre plus sûr & plus commode le Port de Saint-Vallery. Décembre. 531

§. III.

SCIENCES ET ARTS. PHYSIQUE GÉNÉRALE ET PARTICULIERE, MATHEMATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, AGRICULTURE, MEDECINE, CHIRURGIE, ARCHITECTURE, PEINTURE, MUSIQUE, ARTS MECHANIQUES.

Réflexions sur les Lunettes Achromatiques. Par M. d'Alembert. Janvier. pag. 5
Leçons de Physique expérimentale. Par M. Sigaud de la Fond. Janvier. 29
Idem Février. 197
Discours prononcé aux Ecoles de Médecine. Par M. Thomas d'Onglée. Janv. 80

La Nature dans la formation du Tonnerre, &c. Par M. l'Abbé Poncelet. Janvier. 94
* Thèſe ſoutenue à Bordeaux ſur l'opération de la Taille. Janvier. 137
* Planches enluminées de l'Hiſtoire Naturelle de MM. de Buffon & d'Aubenton. Janvier. 161
* *Idem.* Mai. 374
* Formules des Médicamens en uſage dans les Hôpitaux de Paris. Janvier. 164
* Traité des Elémens du Chant. Par M. l'Abbé de la Caſſagne. Janvier. 170
* Elémens d'Agriculture Phyſique & Chymique. Par M. Wallerius. Févr. 173
Deſcriptions des Arts & Métiers, par l'Académie Royale des Sciences. Févr. 307
* Prix de la Société Œconomique de Pétersbourg. Février. 346
* Rapport des Commiſſaires de la Faculté de Médecine ſur les Douches du Sieur Poitevin. Février. 351
* Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odiſſée & de l'Enéide. Par M. le Comte de Caylus. Février. 357
* Hiſtoire d'Hercule le Thebain, & Tableaux qu'elle peut fournir. Févr. ibid.
* Précis de la Chirurgie pratique. Févr. 378
* Hiſtoire Naturelle & Civile de la Ca-

lifornie, trad. de l'Anglois par M. E... Février. ibid.
Idem. Juin. 522
Expérience Physique sur la maniere dont notre Globe peut-être inondé. Mars. 436
* Prix de l'Académie de Dijon, sur l'ensemencement des terres. Mars. 524
* Essai sur les vertus de l'Eau de Chaux, trad. par M. A. Roux. Mars. 528
* L'Art du Plain-Chant. Mars. 529
* Traité des Stratagêmes permis à la Guerre. Par M. J. de M. Lieutenant-Général. Mars. 535
* Cadran & Horloge qui marque les heures jour & nuit. Mars. 538
* Avis au Peuple sur sa Santé. Par M. Tissot. Mars. 540
* Le parfait Bouvier. Par M. J. G. Boutrolle. Mars. 543
* *Epitome Gradualis Romani, & Antiphonarii, &c.* Avril. 154
* Lettre de M. Petit sur l'Innoculation. Avril. 175
* Projet de Souscriptions en faveur de l'Agriculture. Avril. 183
* Description abrégée des Plantes usuelles. Avril. 187
Recueil d'Observations d'Anatomie & de Chirurgie, pour servir de base à la théorie des lésions de la tête par contrecoup. Mai. 213

Description d'une Machine à feu pour les Salines de Castiglione. Mai. 251
* Mémoire en forme de Lettre de J. B. Malacy de Sulamar, l'Archi-Maître, &c. Mai. 343
* Lettre à M. Roux, sur les Maladies cancéreuses. Mai. 350
* Manuel Harmonique, ou Tableau des accords pratiques. Mai. 352
* Réduction Economique, ou l'Amélioration des terres. Par M... Mai. 360
* Traité Sommaire des Coquilles, tant Fluviales que Terrestres. Par M. Geoffroy. Mai. 361
* L'Art de cultiver les Peupliers d'Italie. Par M. Pélée de Saint-Maurice. Mai. 364
* Mémoire sur la Culture des Pommes de Terre. Mai. 366
* Mémoires sur la maniere d'élever les Vers à Soie & sur la Culture du Mûrier. Mai. 371
* Dissertation Physico-Médicale sur les Truffes & Champignons. Par M. de Long-Champ. Mai. 374
* Prix proposé par la Société de Dantzick, sur les ensablemens. Juin. 537
* Méthode pour faire promptement des progrès dans les Sciences. Juin. 540
* Meilleure Méthode de mesurer le tems à la mer; Prix remis à 1769 par l'Acad. des Sciences. Juin. 545

* Principes & Obſervations Economiques. Juin. 547
Idem. Août. 234
* Eſſai ſur l'uſage & les effets du Garou ou Sain-Bois. Par M. A. L Juin 572
* Diſſertation ſur les Maladies Vénériennes, traduit de l'Anglois du D. Turner. Juin. 574
Eſſais d'Expériences, ſur la fermentation des Mêlanges alimentaires, &c. traduits de l'Anglois de M. David Macbride. Par M. Abbadie. Juillet. 5
Lettre de M. Le Cat ſur un nouvel Inſtrument pour l'opération de la Cataracte. 133
* Pratique de la mémoire artificielle du P. Buffier. Juillet. 143
* Du tranſport, de la conſervation & de la force des Bois. Par M. Duhamel. Juil. 144
Idem. Septembre. 478
* Mémoire ſur le Paſſage de Vénus, du 3 Juin 1769. Par M. Pingré. Juillet. 145
* L'Art du Facteur d'Orgues. Par D. Bedos, Bénédictin. Juillet. 149
* L'Art des Armes. Par M. Danet. Juillet. 161
* Mémoire ſur la qualité & l'emploi des Engrais. Juillet. 164
* Diſcours ſur l'Art de perfectionner les Ecritures, par M. Coulon. Juillet. 171
* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la

Faculté de Médecine de Montpellier. Par M. Aſtruc. Juillet. 177
Idem. Novembre. 301
* Traité de toutes les eſpeces de Coliques ; par J. Purcell, traduit par M. E. Juillet. 181
* Epidémies d'Hippocrate. Par M. Deſmars. Juillet. 189
Méthode générale d'Analyſes des Eaux Minérales, traduit de M. Shaw par M. Coſte. Août. 197
Recherches ſur le Tiſſu muqueux. Par M. Bordeu. Août. 338
* Traité d'Optique ; par M. Smith, trad. de l'Anglois. Août. 348
* Traité des Maladies du Poumon. Par M. Coſte. Août. 367
* Prix propoſé aux Muſiciens. Août. 371
* Second Mémoire ſur le projet d'amener à Paris la riviere d'Yvette. Août. 374
* Lettre de M. Demours, à M. Petit, ſur une Maladie de l'œil. Avril. 377
Lettre à M. Bordeu, par M. Le Cat, ſur le Tiſſu cellulaire. Septembre. 389
Lettre de M. l'Abbé de la Chapelle ſur le Scaphandre. Septembre. 429
Eloge de M. Bertrandi, Aſſocié étranger de l'Acad. Royale de Chirurgie, &c. Septembre. 506
* Art Vétérinaire ou Médecine des Animaux. Septembre. 556
* L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans une

de ses parties principales, l'Ornithologie, &c. traduit du Latin de Ray. Par M. Salerne. Septembre. 558
* Recueil de toutes les variétés des Animaux Sauvages & Domestiques. Sept. 572
Le Botaniste François. Octobre. 94
* Prix de l'Académie de Lyon, concernant l'altération de l'air dans les Hôpitaux. Octobre. 153
* Essai sur l'Art de faire le Vin. Par M. Maupin. Octobre. 163
* Machine inventée en Angleterre pour laver le Linge, traduit de l'Allem. de M. Schœffer. Octobre. 164
* *Joannis Bap. Morgagni de sedibus & Causis Morborum.* Octobre. 176
* *Historia febris miliaris, & de Hemicraniâ.* Par Fordyce. Octobre. ibid.
* *Caroli Linnæi, Materies medica.* Octobre. ibid.
* *Primæ Lineæ Pathologicæ & Therapeuticæ. Auth.* de Lamure. Octobre. 177
* *Positiones Semeioticæ.* Par le même. Octobre. ibid.
* Sur les rechûtes & sur la contagion de la petite Vérole. Par M. Medicus. Octobre. 178
* Nouvelles Réflexions sur la pratique de l'Inoculation. Par M. Gatti. Octob. 184

* Coup d'œil général ſur les Peintures, Sculpupres & Gravures du Salon. Octob. 186
Du Tonnerre, & des moyens employés en Amérique pour s'en préſerver. Par M. Francklin. Novemb. 197
* Prix pour les Sciences, propoſé pour 1768 par l'Acad. de Marſeille. Nov. 356
* Prix de Mathématique propoſé pour 1768 par l'Académie de Lyon. Nov. 357
* Prix propoſé pour 1768 par l'Académie de Beſançon, ſur la culture des Grains, &c. Novembre. 360
* Prix propoſé pour 1768 par l'Acad. de Rouen, ſur les Mines de Normandie. 362
* Diſtribution de Prix faite à l'Ecole Vétérinaire de Paris. Novembre. 363
* Leçons ſur l'Economie animale. Par M. Sigaud de la Fond. Novemb. 366
Traité des Senſations & des Paſſions en général, & des Sens en particulier. Par M. Le Cat. Décembre. 451
* *Jacobi Reinboldi Spielmann, Inſtitutiones Chemiæ.* Décembre. 527
* Diſſertation ſur la Goûte. Déc. 541
* Leçons gratuites ſur la Médecine des Animaux. Décembre. 542
* Deux Conſultations Médico-Légales, de M. A. Petit. Décembre. 544

* Mémoire sur l'achevement du Portail de S. Sulpice. Décembre. 547
* Essai sur les effets salutaires du séjour des Etables. Décembre. 552
* L'art de rayer des papiers de Musique. Décembre. 556
* Traité Historique des Plantes de la Lorraine. Décembre. 561
* Cours de Physique Expérimentale de M. Sigaud de la Fond. Décemb. 567
* Lettres sur l'Electricité, de M. l'Abbé Nollet. Décembre. 571
* Recherches sur la Matiere Electrique. Décembre. 573
* Recueil sur l'Electricité Médicale. Décembre. ibid.

§. IV.

PHILOSOPHIE, MORALE, LOGIQUE, METHAPHYSIQUE, TRAITÉS D'ÉDUCATION, SERMONS, LIVRES DE PIÉTÉ, &c.

* Le Philosophe Moderne, ou l'Incrédule condamné, &c. Par M. l'Abbé L. M. D. G. Janvier. 159
* Traité des Extrêmes ou Elémens de la Science de la réalité. Par M. Changeux. Janv. 161
Idem. Mars. 440

* L'Année Religieuse. Par M. Grizel. Janvier. 175
* Panégyriques des Saints. Par M. Ballet. Janvier. 185
* Le Chrétien du Tems, confondu par les premiers Chrétiens. Par M. Caraccioli. Février. 357
* Etrennes du Chrétien. Février. 368
* La voix du Pasteur. Par M. Reguis. Mars. 548
* Essai sur les Erreurs & les Superstitions. Par M. L. Castilhon. Avril. 151
Idem. Mai. 235
Du Bonheur. Par M. Serres de la Tour. Mai. 308
* Jesus Consolateur dans les afflictions de la vie. Par le R. P. Hayer. Mai. 347
* Nouvelles Vies des Saints abrégées. Mai. 369
* Pensieri di Pascal. trad. di Carlo Badini, &c. Juin. 538
* Exposition de la Loi Naturelle. Par M. l'Abbé B. Juin. 561
* Le Chrétien par le Sentiment. Par le P. Fidele de Pau, Capucin. Juillet. 155
* Mêlanges de maximes, de réflexions, sentences chrétiennes, politiques & morales. Par M. l'Abbé de la Roche. Juillet. 160
* De la Sociabilité. Par M. l'Abbé Pluquet. Juillet. 176
* Instructions pour la Confirmation. Par

M. l'Abbé Regnault. Juillet. 178
* Sermons du P. Soanen. Juillet. 182
Essais sur différens Sujets de Philosophie. Par M. Duval. Septembre. 492
* Prix de Métaphysique sur les penchans, proposé par l'Académie de Prusse. Septembre. 542
* Cantiques Spirituels sur les principaux points de la Religion. Septemb. 557
* Considérations sur le Génie & les Mœurs de ce siécle. Octobre. 156
* L'Ami de ceux qui n'en ont pas. Octob. 166
Œuvres Spirituelles & Pastorales de M. L. Carrelet. Novembre. 211
Nouvelle Théorie des Plaisirs. Par M. Sulzer. Novembre. 257
Le Pasteur instruit de ses Obligations. Novembre. 290
* *Jac Bruckeri Historia Critica Philosophiæ*. Novembre. 373
* Elémens de Métaphysique sacrée & profane. Par M. l'Abbé Para. Décembre. 389
* Prix de l'Académie de Montauban sur le tort que la frivolité fait aux Lettres & aux Mœurs. Décembre. 529
* Dissertation sur les Loix de Lycurgue. Décembre. 550
* Pensées & Réflexions de M. l'Abbé de Rancé. Décembre. 563

* Conduite Chrétienne, tirée des meilleurs Livres de piété. Décemb. 569

§. V.

POESIE GRECQUE, LATINE, FRANÇOISE, ITALIENNE, ANGLOISE, &c. THEÂTRES, PIECES FUGITIVES; ELOQUENCE, DISCOURS, HARANGUES, GRAMMAIRES, FACETIES, HISTOIRES COMIQUES, CONTES ET NOUVELLES; ROMANS, MESLANGES.

Epitre de M. l'Abbé Aubert ſur l'Apologue. Janvier. pag. 43
* Trois Traductions en Latin, Italien & Eſpagnol de l'Oraiſon Funébre de Mgr. le Dauphin; de M. l'Abbé de Boiſmont. Par M. Bertera. Janvier. 141
* Lettre Amoureuſe d'Héloïſe à Abailard. Par M. Collardeau. Janv. 143
* Lettre en vers de Gabrielle de Vergi. Par M. Mailhol. Janvier. ibid.
* Lettre de Gabrielle de Vergi à ſa Sœur. Par M. W. Janvier. 144
* *Præcepta Rhetorices ex Cic. collecta.* Janvier. 148
* Leçons de Grammaire Latine. Par M. B. Janvier. 161
* Le Philoſophe ſoi-diſant, Comédie. Janvier. 163

* Grammaire Françoiſe. Par M. Sellier. Janvier. 166
* Le Bonheur des Peuples. Ode à Mgr. le Dauphin. Par M. Sabatier. Janvier. 176
* Eloge de Stanislas, Roi de Pologne. Par M. l'Abbé Bombart. Janvier. 177
* Oraiſon funebre de la Reine d'Eſpagne. Par M. Poncet de la Riviere, ancien Evêque de Troyes. Janvier. 181
* Prix de l'Acad. d'Amiens, pour 1767. Février. 349
* Prix de l'Univerſité adjugé en 1767. Février. 350
* Eloge Hiſtorique de M. le Comte de Caylus. Février. 355
* Traité de la Proſodie Françoiſe. Par M. l'Abbé d'Olivet. Février. 367
* Pharſale de Lucain Lat. Barbou. Févr. ibid.
* *Q. Horatii Flacci Poemata. A Joanne* Bond. Févr. 368
* Œuvres variées. Février. 380
Diſcours prononcés dans l'Acad. Franç. à la réception de M. Thomas. Mars. 454
La Déclamation Théâtrale, Poëme par M. Dorat. Mars. 497
* Mahulem, Hiſtoire Orientale. Mars 510
* Almanach Philoſophique, en quatre parties. Par M. L. Caſtilhon. Mars. 532

* Deux Discours de M. de la Harpe & de M. Gaillard, couronnés par l'Acad. Françoise, sur les avantages de la Paix. Mars. 537
* Oraison funebre de M^{gr}. le Dauphin. Par M. de Gusman. Mars. 560
* Grammaire Allemande de M. Gottsched. Mars. 568
* Octave & le jeune Pompée, Tragédie, avec des Remarques. Mars. 571
Idem. Avril. 43
* Epitre à M.... sur le séjour de Paris. Mars. 572
* Eloge du vrai Sage pour l'anniversaire de M^{gr}. le Dauphin. Mars. 573
* Les Plaisirs de l'Esprit. Prix d'Ode, proposé par l'Acad. de Pau. Avril. 153
* Eloge de P. de Montesquiou d'Artagnan, proposé par la même Académie. Avril. ibid.
* Lettres d'Affi à Zurac. Par M. de la Croix. Avril. 155
* L'Amitié Scythe. Avril. 156
* Le Lord, Impromptu, Nouvelle traduite de l'Anglois. Avril. 157
* L'Ecole des Peres & des Meres, ou les trois Infortunées. Avril. 158
* Oraison funebre de l'Empereur François I. Par le P. Chapelain. Avril. 159
* *Idem.* Mai. 364
* Les Ennemis reconciliés, Piéce dramatique. Avril. 159

* Marianne ou la Payſane de la Forêt d'Ardennes. Avril. 160
* La Campagne, Roman, traduit de l'Anglois. Par M. de Puiſieux. Avril. 174
* Principes des Langues Françoiſe & Latine. Par M. Melin. Avril. 177
Bagatelles anonymes, recueillies par un Amateur. Mai. 221
Odes nouvelles & autres Poéſies. Par M. Sabatier. Mai. 291
* Diſcours ſur l'utilité de l'établiſſement des Ecoles gratuites de Deſſein, couronné par l'Acad. Françoiſe. Par M. Deſcamp. Mai. 346
* *Idem.* Juillet. 168
* Mémoires de Mlle. de Valcourt. Mai. 349
* Les Orphelins, Conte Moral, en forme de Piéce dramatique en cinq Actes. Mai. 353
* L'Aveugle de Palmire, Comédie Paſtorale. Par M. Desfontaines. Mai. 365
* Suite du Virgile traveſti. Mai. 376
* Il tempio di Gnidio. Par M. Ch. Veſpaſiano. Mai. 377
* Prix propoſé par l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres pour 1768. Juin. 545
* Voyage de Robertſon aux terres Auſtrales. Juin. 548
* *Idem.* Octobre. 185
* Magazin énigmatique ou choix d'E-

nigmes. Juin. 547
* Nicole de Beauvais. Par Madame Robert. Juin. 553
* Lettres d'Adélaide de Dammartin. Par Madame Riccoboni. Juin. 557
* Eloge d'Henri IV, Prix proposé par l'Acad. de la Rochelle, pour 1768. Juin. 564
* Panthée, Tragédie. Par M. Traversier. Juin. 566
* Thémistocle, Trag. Par M. Moline. Juin. 567
Les Scythes, Trag. Par M. de Voltaire. Juillet. 51
Nouvelle Traduction des Métamorphoses d'Ovide. Par M. Fontanelle. Juillet. 71
Mêlanges de Littérature, d'Histoire & de Philosophie. Par M. d'Alembert. Tome V. Juillet. 89
* Discours proposé par l'Académie des Jeux Floraux, pour le Prix de 1768. Juillet. 139
* Lettres du Colonel Talbert. Par Madame L. Juillet. 154
* Histoire Poétique, tirées des Poëtes François. Juillet. 157
* Histoire de Miss Indiana Danby. Par M. L. G. Juillet. 158
* Œuvres Galantes & Amoureuses d'Ovide. Juillet 159
* Les deux Amis. Juillet. 163

* Ode sur la Mort de Madame la Dauphine. Juillet. 170
* Fanni ou la nouvelle Pamela. Par M. d'Arnaud. Juillet. 173
* Lucie & Mélanie ; par le même. Juillet. 174
* Lettre de Sapho à Phaon. Par M. Blin de Sainmore. Juillet. 176
* Principes généraux de la Grammaire Françoise. Par Restaut. Juillet. 186
Guillaume Tell, Trag. Par M. Lemiere. Août. 261
Essai sur l'Eloquence de la Chaire. Par M. l'Abbé Gros de Besplas. Août. 289
De l'Eloquence du Barreau. Par M. Gin, Avocat. Août. 310
Discours sur le Bonheur des Petits, comparé avec celui des Grands. Août. 321
* Exercice en forme de Plaidoyers. Par M. le Boucq. Août. 368
* Lettre de Dulis à son Ami. Par M. Mercier. Août. 369
* Discours qui a concouru pour le Prix de l'Acad. Franç. sur les avantages de la Paix. Août. 376
Loisirs d'un Soldat au Régiment des Gardes Françoises. Septembre. 461
Amilka ou Pierre le Graud, Tragédie. Par M. Dorat Septembre. 524
* Eloge du Roi *Charles V.* Par M. de la Harpe. Septembre. 547
Idem. Octobre. 40

* Prix d'Eloquence de l'Université. Septembre. 548
* Clary ou le retour à la Vertu. Par M. d'Arnaud. Septembre. 571
Hirza, Tragédie. Par M. de Sauvigny. Octobre. 75
Oraison funebre de Madame la Dauphine. Par M. l'Evêque de Lavaur. Oct. 135
* Prix de Poésie de l'Acad. Franç. pour 1768. Octobre. 155
* La petite Poste dévalisée. Octob. 157
* Pompe funebre de Madame la Dauphine, Poëme. Octobre. 159
* Virginie, Trag. en cinq Actes. Oct. 167
* L'Homme de Cour, Comédie en cinq Actes. Par M. Chauveau. Octob. 168
* Oraison funebre de Madame la Dauphine. Par M. l'Abbé de Pomiers. Octobre. 173
* Oraison funebre de Madame la Dauphine. Par M. l'Abbé du Rouzeau. Octobre. 174
* Toinon & Toinette, Comédie en deux Actes. Par M. Desboulmiers. Oct. 181
* Le Galant Escroc, Comédie en un Acte. Par M. Collé. Octobre. ibid.
* Le Ministre de Vakéfield. Octob. 182
* Nouveaux Contes Moraux. Par M. C. Octobre. 183
* Hylaire. Par un Métaphysicien. Octobre. 184
* La Rhétorique des Savans. Octob. ibid.

Cosroès, Trag. Par M. Le Fevre. Nov. 330
* Eloge de M. Duvair, Prix d'Eloquence proposé par l'Acad. de Marseille, pour 1768. Novembre. 356
* Les Volcans. Prix d'Ode proposé par la même Acad. Novembre. ibid.
* Prix d'Eloquence proposé par l'Acad. de Besançon, pour 1768. Nov. 360
* L'Esprit des Poëtes & Orateurs célebres du regne de Louis XIV. Par M^{elle}. de Saint-Vast. Novembre. 364
* Gabrielle d'Etrées à Henri IV. Par M. Poinsinet. Novembre. 366
* Sujet d'Ode pour le Prix de l'Académie de Bordeaux. Décembre. 526
* La Peinture, Poeme. Décemb. 528
* Eloge de Corneille, sujet du Prix de l'Académie de Rouen. Décembre. 531
* Eloge de Charles V. Par M. Sautreau de Marsy. Décembre. 533
* Les Gascons en Hollande. Déc. 537
* Eloge de Charles V. Par M. l'Abbé Maury. Décembre. 538
* *Idem*. Anonyme. Décembre. 540
* Julie ou l'Heureux Repentir. Déc. 548
* Œuvres Dramatiques de M. Marin. Décembre. 549
* *P. Virgilii Maronis Opera*. Déc. 565
* Remarques sur la Langue Françoise. Par M. l'Abbé d'Olivet. Décemb. 566

* Grammaire générale, par M. Beauzée. Décembre. 567
* L'Esprit des Poésies de M. de la Motte. Décembre. 568

§. VI.

CRITIQUE, PHILOLOGIE, COLLECTIONS, DICTIONNAIRES, CATALOGUES, ANNONCES, AVIS.

Origines Typographicæ, Gerardo Meermann authore. Janvier. pag. 57
Idem. Février. 232
* Les Gasconismes corrigés. Janv. 138
* Lettre sur la nouvelle Histoire de l'Orléanois. Janv. 140
* Avis sur la Bibliotheque Françoise, & sur les Mémoires de Vieilleville. Janvier. 145
* Avis aux jeunes Chirurgiens. Janv. 151
* Avis concernant le recueil de Chansons. Par M. Monet. Janvier. 159
* Elémens de Critique sur l'altération des Textes Latins. Par M. l'Abbé Morel. Janvier. 164
* Dictionnaire abrégé de la Fable. Par Chompré. Janvier. 186
* Dictionnaire de Chirurgie. Par MM. le V... M... & de la M. Janv. 190
Idem. Mars. 471
* Catalogue du Cabinet de feu M. de Jullienne. Févr. 362

* L'Indicateur Parisien. Févr. 363
* Almanach des Centenaires. Févr. 364
* Calendrier Historique & Chronologique des Théâtres. Févr. ibid.
* Almanach des Muses, ou choix de Piéces fugitives. Févr. ibid.
* Etrennes Nantoises. Févr. 366
* Réflexions posthumes sur le grand Procès de J. J. & de David. Févr. 380
* Notes sur la Lettre de M. de Volt. à M. Hume. Févr. 381
Extrait d'une Lettre de Madrid. Mars. 520
* Mort de M. l'Abbé Goujet. Mars. 526
* Etat actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris. Mars. 558
* L'Antiquité justifiée, ou Réfutation de l'Antiquité dévoilée. Mars. 569
Lettre adressée aux Auteurs de ces Mémoires. Par M. Maret. Avril. 99
Réfutation des principes du Traité des Délits & des Peines. Par M. de Vaugland. Avril. 101
* Réception de MM. Diderot & Falconnet, & de Melle. Collot, à l'Acad. de Pétersbourg. Avril. 150
* Réception du P. Meyer à la Société de Londres. Avril. 152
* Mort de M. Sauvage, Professeur en l'Université de Montpellier. Avril. 153
* Avis de Ch. Panckoucke sur l'Histoire Naturelle de M. de Buffon. Avril. 161

* Avis sur les Deuils de Cour. Avril. 163
* Le Bon Jardinier, Almanach pour l'année 1767. Avril. 168
* L'Ami de la Vérité, ou Lettres impartiales sur le Théâtre de M. de Voltaire, par M. Gazon d'Ourxigné. Avril. 178
* Catalogue de Livres rares du Cabinet de feu M. A. . . . Avril. 190
Examen du Belisaire de M. Marmontel. Mai. 322
* *Idem.* Septembre. 555
* Mort de M. l'Abbé Perau. Mai. 347
* Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs Classiques. Par M. Sabbathier. Mai. 363
* Catalogue d'une Collection de Quadrupedes, Reptiles, Poissons, &c. Mai. 367
* Réception de M. Duhamel à l'Acad. de Stockolm. Juin. 557
* Catalogue des Livres de M. L. D. D. L. V. Par M. G. F Debure. Juin. 558
* Dictionnaire du Vieux Langage François. Par M. de la Combe. Juin. 559
Idem. Septembre. 410
* Journal de Bruxelles, ou le Penseur. Par M. de Bastide Juin. 570
* Avis sur la découverte de la Langue primitive. Juillet. 140
* *Idem.* Octobre. 160
* Catalogue du Cabinet de M. d'Avila. Juillet. 147

* Pompe funebre de Madame la Dauphine. Juillet. 170
* Avis sur l'Histoire de Dunkerque. Par le Sieur Carpeau. Août. 354
* Dictionnaire Œconomique. Par M. de la Marre. Août. 357
* Dictionnaire de Chiffres & de Lettres ornées. Par M. Pouget. Août. 370
Idem. Décembre. 441
* Avis utile aux personnes qui font usage de Conserves ou de Lunettes. Août. 373
* Avis sur le Traité des Plantes représentées en 730 planches. Par M. de Garsault. Août. 379
* Dictionnaire Universel du Regne Végétal. Août. 382
* *Cornelii Schrevelii Lexicon-Manuale*. Septembre. 548
* Dictionnaire portatif de Cuisine, d'Office, &c. Septembre. 550
* Remede Topique, éprouvé sur des cancers ulcérés. Septembre. 551
* Lettre de M. Midy à M. Panckoucke sur le Vocabulaire François. Sept. 563
* Avis sur les Livres du fonds de Chaubert acquis par Musier. Septemb. 568
* Avis pour l'Armorial général du Royaume. Octobre. 170
Supplément à la Philosophie de l'Histoire de M. l'Abbé Basin. Novembre. 240
Dictionnaire de Physique portatif. Novembre. 274

Dictionnaire Historique des Mœurs, Usages & Coutumes des François. Novembre. 317
* Avis au Public sur une nouvelle Gravure au Burin des Portraits des Philosophes Modernes. Novembre. 371
* Avis sur un Cours d'Instructions. Par M. l'Abbé de Perravel de Saint-Beron. Novembre. 374
* Avis sur un Cours public & gratuit d'Histoire. Par M. Philippe. 377
* Lettres Familieres de M. de Montesquieu. Décembre. 535
* Le grand Dictionnaire de la Martiniere. Décembre. 556
* *Faciles aditus ad Linguam Latinam, &c.* Décembre. 565
* Dissertation sur les Miracles, où l'on réfute M. Hume. Décembre. 570

§. VII.

HISTOIRE, PROLOGOMENES HISTORIQUES, GÉOGRAPHIE, CHRONOLOGIE, HISTOIRE UNIVERSELLE, GÉNERALE, PARTICULIERE, SACRÉE, ECCLÉSIASTIQUE, PROFANE, ANCIENNE, MODERNE, DE FRANCE, ETRANGERE, HÉRALDIQUE, LITTÉRAIRE, BIOGRAPHIE, RELATIONS, VOYAGES.

Mémoires Secrets de Vittorio Siri, traduits par M. Requier. Janv. pag. 115
Idem. Août. 251

* Les Commentaires de Céfar, Latin & François. Janvier. 149
* Origine de la Nobleffe Françoife. Par M. le Vicomte D... Janvier. 154
* Vie de Mécénas. Par M. Richer. Janvier. 168
* Etat Militaire de France, pour l'année 1767. Janvier. 174
* Calendrier des Princes & de la Nobleffe de France, pour l'année 1767. Janvier. ibid.
* Calendrier perpétuel. Par le Sieur Dupleffis. Janvier. 175
Le Voyageur François, Tomes I, II, III & IV. Par M. l'Abbé de la Porte. Février. 211
Idem. Tomes V & VI. Octobre. 5
Difcours fur l'Hiftoire ancienne. Par M. l'Abbé de C... Février. 252
Tableau de l'Hiftoire moderne. Par M. le Chev. de Méhégan. Févr. 266
* Mémoires fur la fituation des pays Septentrionaux de l'Afie & de l'Amérique. Par M... Février. 347
* Recueil complet d'Antiquités Egyptiennes, Etrufques, &c. Févr. 356
* Hiftoire de la prédication dans tous les Siécles. Par Jofeph Romain Jolly. Février. 375
* Abrégé de l'Hiftoire de Port-Royal. Par M. Racine. Février. 379
Idem. Juin. 506

Histoire de la République de Venise, Tomes VIII & IX. Par M. Laugier. Mars. 389
* Histoire de la nouvelle York, traduite de l'Anglois. Par M. E... Mars. 527
Idem. Juin. 492
Guillaume Tell. Par M. le Baron de Zurlauben. Mars. 552
* Institutions Géographiques. Par M. R. de Vaugondy. Mars. 555
* Histoire de Bertrand du Guesclin. Par M. Guyard de Berville. Mars. 570
Idem. Mai. 268
Essai sur la vie & sur les découvertes de Galilée. Par le P. Frizi. Avril. 5
Nouvelles Recherches sur la France. Avril. 86
* Précis Historique des troubles de la Religion en Bearne; Prix proposé par l'Acad. de Pau. Avril. 153
* Carte de la Babylonie. Par M. G. de Lisle. Avril. 166
* Essais Historiques sur les Régimens d'Infanterie, Caval. Dragons. Par M. de Roussel, 1767. Avril. 169
Idem. Déc. 574
* Les Vies des Hommes Illustres de la France, continuées par M. Turpin. Avril. 187
Idem. Juin. 478
Récréations Historiques, Critiques & Morales. Par M. D. D. A. Mai. 197

* Histoire Moderne des Chinois, Japonnois, &c. Tom. XIII & XIV. Mai. 349
* Dictionnaire d'Anecdotes, traits singuliers, &c. Mai. 355
* Histoire de France commencée par M. Villaret, continuée par M. Garnier. Tomes XVII & XVIII. Mai. 356
Idem. Août. 207
* Nouvelle Histoire de l'Afrique Françoise. Par M. l'Abbé Demanet. Mai. 372
Idem. Juin. 407
Anecdotes Françoises, depuis l'établissement de la Monarchie. Juin. 443
Histoire du Comté de Ponthieu, de Montrueil & de la Ville d'Abbeville. Juillet. 16
* Géographie Moderne. Par M. l'Abbé Clouet. Juillet. 152
* Troisieme Lettre de M. Adamoli sur une découverte faite à Lyon. Juillet. 172
* Tableau précis du Globe terrestre. Par M. l'Abbé Lebeau. Juillet. 179
* Mémoires Géographiques, Historiques, & Critiques sur l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Juillet. 188
Idem. Décembre. 471
* Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique. Par M. l'Abbé Racine. Août. 345
* Abrégé Chronologique de l'Histoire de Lyon. Par M. de Lumina. Août. 349

Idem. Décembre. 408
* Hiſtoire des Etats Barbareſques. Août. 352
* Nouvelle Abrégé de l'Hiſtoire de France. Par Melle. d'Eſpinaſſy. Août. 359
* Relation du Voyage en Siberie. Par M. l'Abbé Chappe d'Auterroche. Août. 362
* Tables Hiſtor. Généalogiques & Géographiques. Septembre. 553
* Le Grand Vocabulaire François. Septembre. 581
Vies des Hommes & Femmes Illuſtres d'Italie. Octobre. 59
Hiſtoire abrégée des Empereurs Romains & Grecs. Par M. Beauvais. Nov. 225
* Prix d'Hiſtoire propoſé par l'Acad. de Beſançon pour 1768. Novembre. 361
Tableau des Révolutions de la Littérature Ancienne & Moderne. Par M. Denina. Décembre. 425
Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France, Tom. II. Décemb. 505
* Hiſtoria Literaria de Eſpâna. Déc. 520
* Hiſtoire des Conquêtes de Louis XV. Décembre. 537
* *Cornelius Nepos de Vitâ excellentium Imperatorum.* Décembre. 565

§. VIII.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, ESTAMPES, DESCRIPTIONS, ET MONUMENS.

* Métamorphoses d'Ovide en 140 Estampes, proposées par souscription. Par les Sieurs Lemire & Basan. Févr. 352
* Le Paralytique servi par ses Enfans, Estampe de M. J. J. Flipart, d'après le Tableau de M. Greuze, & Vers de M. l'Abbé Aubert, à ce sujet. Avril. 188
* Nouvelles Evolutions de la Cavalerie & de l'Infanterie, gravées. Juillet. 142
* Portrait du Roi. Par le Sieur François, Graveur. Septembre. 573
* Portrait de Madame la Dauphine. Par Littret. Septembre. ibid.
* Dévotion au Sacré Cœur de Jésus, Estampe de J. J. Pasquier. Septemb. 574
* Portrait de la Reine & de Mgr. le Dauphin. Par le Sieur François, Graveur. Octobre. 186
* Prospectus d'une Ecole de Musique. Décembre. 553
* Programme d'une édition d'Atton, Evêque de Verceil. Décembre. 554
* Almanach Iconologique; Etrennes nécessaires; Ecrans; Plan de Paris; Evo-

lutions de la Cavalerie & de l'Infanterie Françoise ; & Tableau de l'Europe, de Lattré. Décembre. 557
* Fables de la Fontaine, & Psyché, gravés. Décembre. 560
* Troisieme distribution des Planches du Traité Historique des Plantes de M. Buchoz. Décembre. 562

TABLE DES ARTICLES

Du Journal de Décembre 1767.

ARTICLE XCIII. *Elémens de Métaphysique sacrée & profane*, page 389
ART. XCIV. *Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon*, 408
ART. XCV. *Tableau des Révolutions de la Littérature*, 425
ART. XCVI. *Dictionnaire de Chiffres & de Lettres ornées*, 441
ART. XCVII. *Traité des Sensations, &c. par M.* le Cat, 451
ART. XCVIII. *Mémoires sur l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, tirés des Lettres édifiantes*, 471
ART. XCIX. *De l'Etat de l'Eglise & de la puissance légitime du Pontife Romain*, 488
ART. C. *Recueil des Historiens des Gaules & de la France, T. II*, 505
NOUVELLES LITTERAIRES. *Historia Literaria de*

Espâna, 520. *De l'influence des Belles-Lettres sur la Philosophie*, 522. *Considérations sur les Compagnies, Sociétés & Maitrises*, 524. *Prix de l'Académie de Bordeaux*, 526. *Jac. Reinboldi Spielmann, Institutiones Chemiæ*, 527. *La Peinture, Poëme*, 528. *Prix de l'Académie de Montauban*, 529. *Idem d'Amiens*, 530. *Idem de Rouen*, 531. *Eloge de Charles V. par M.* Sautreau de Marsy, 533. *Lettres familieres de M.* de Montesquieu, 535. *Les Gascons en Hollande*, 537. *Histoire des Conquêtes de Louis XV*, 537. *Eloge de Charles V, par M. l'Abbé* Maury, 538. *Eloge de Charles V, anonyme*, 540. *Dissertation sur la Goute*, 541. *Leçons gratuites à l'Ecole Vétérinaire*, 542. *Deux Consultations médico-légales, par M.* A. Petit, 544. *Mémoire sur l'Achevement du Portail de Saint Sulpice*, 547. *Julie, ou l'heureux Repentir*, 548. *Œuvres Dramatiques de M.* Marin, 549. *Dissertation sur les Loix de Licurgue, par M.* Mathon de la Cour, 550. *Essai sur les effets salutaires du séjour des Etables*, 552. *Prospectus d'une Ecole de Musique*, 553. *Programme d'une Edition des Œuvres d'*Atton, 555. *L'Art de rayer des papiers de Musique, &c.* 556. *Le grand Dictionnaire* de la Martiniere, ibid. *Almanach Iconologique; Etrennes nécessaires; Ecrans; Plan de Paris; Evolutions de la Cavalerie & de l'Infanterie Françoise, & Tableau de l'Europe*, de Lattré, 557. *Fables de la Fontaine, & Psyché, gravées*, 560. *Traité Historique des Plantes de la Lorraine*, 561. *Planches dudit Traité*, 562. *Pensées & Réflexions de M. l'Abbé* de Rancé, 563. *De la Réformation du Théâtre*, ibid. *Cornelius Nepos; P. Virgilii Maronis Opera*, 565. *Faciles aditus ad Linguam Latinam*, ibid. *Remarques sur la Langue Françoise, par M. l'Abbé* d'Olivet, 566. *Grammaire générale, par M.* Beauzée, 567. *Cours de*

Physique Expérimentale de M. Sigaud de la Fond, ibid. *L'Esprit des Poésies de M.* de la Motte, 568. *Conduite Chrétienne, tirée des meilleurs Livres de piété*, 569. *Dissertation sur les Miracles*, 570. *Lettres sur l'Electricité, par M. l'Abbé* Nollet, 571. *Recherches sur la matiere Electrique; Recueil sur l'Electricité médicale*, 573. *Essais Historiques sur les Régimens*, 574. *Synopsis Doctrinæ Sacræ; Histoire de Clément XI*, 575.

CATALOGUE *des Ouvrages dont il est fait mention dans les XII volumes de ces Mémoires, pour l'année* 1767, 577.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Novembre 1767.

GENET, Doct. de la Mais. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

AVIS

Sur le JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, par *M. l'Abbé Aubert*; dédié à Monseigneur le Comte de SAINT-FLORENTIN, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, &c. &c. Ouvrage qui peut servir de suite au Journal de Trévoux, commencé en 1701.

A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins près du Pont S. Michel, à S. Augustin.

Depuis dix-huit mois que P. Fr. Didot le jeune, Libraire, est devenu Possesseur du Journal de Trévoux, & que la composition en a été confiée à M. l'Abbé Aubert, le Public, qui avoit entierement négligé cet Ouvrage, tant parcequ'on avoit fait courir le bruit qu'il étoit supprimé, que parceque l'ancien Libraire étoit hors d'état de servir exactement les Souscripteurs, lui a rendu par dégrés sa confiance, & paroit désirer aujourd'hui, qu'au moyen de quelques légers changemens, on le mette à portée de se le procurer avec plus de facilité. Peu de personnes ont la collection complette des volumes

de ce Journal depuis qu'il eſt commencé ; & il y en a, ſans doute, beaucoup que cette conſidération empêche de ſouſcrire pour la ſuite. D'un autre côté, celles qui ont cette Collection entiere, ne voudroient pas que, l'Ouvrage étant continué, il le fût de maniere qu'elles ne puſſent en joindre la ſuite à ce qu'elles ont déja. Il eſt donc eſſentiel de chercher un arrangement qui ſatisfaſſe également les unes & les autres. En voici un très ſimple, auquel on s'eſt fixé ; c'eſt d'entamer au premier Janvier prochain, une nouvelle ſuite de volumes, commençant par 1, 2, &c, que les perſonnes qui ont les 878 volumes précédens, pourront toujours regarder comme faiſant la ſuite de cette nombreuſe Collection, puiſque la nature de l'Ouvrage ſera toujours la même ; & que celles à qui les 878 volumes manquent ou qui ne les ont pas complets, claſſe infiniment plus nombreuſe que l'autre, pourront ſe procurer comme un Ouvrage nouveau, ſous le titre de *Journal des Beaux-Arts & des Sciences*, titre qui rentre dans celui de *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts.*

Ce nouveau Journal, ſans changer eſſentiellement de forme, contiendra une infinité d'objets que comporte le titre, mais que les différentes mains par leſquel-

les il a paſſé ſucceſſivement, en avoient écartés, par des raiſons abſolument étrangeres au Rédacteur actuel. Il n'en ſera que plus intéreſſant pour la claſſe la plus nombreuſe des Citoyens. M. l'Abbé AUBERT, en le conſacrant à un Miniſtre, qui, autant par goût, que pour remplir dignement les devoirs de ſa place, eſt le Protecteur déclaré des Sciences & des Arts, s'eſt impoſé la néceſſité de porter ce Journal à toute la perfection dont il eſt ſuſceptible. La grace que ce Miniſtre lui a faite d'en accepter la dédicace, eſt en même tems pour le Public un ſûr garant de la conſiſtance que va prendre déſormais cet important Ouvrage, expoſé ci-devant à des traverſes qui en avoient totalement dérangé la diſtribution. On oſe dire qu'il a déja acquis des dégrés de perfection depuis dix-huit mois. Il eſt plus entré de matieres dans les volumes de cette année que dans aucun de ceux des années précédentes; &, quoique l'Auteur ait été obligé de rappeller quantité d'objets qui avoient échappé à ſes Prédéceſſeurs, il ſe trouve à préſent au courant de la Littérature; & il ne lui arrivera jamais d'entretenir le Public d'Ouvrages plongés dans l'oubli par leur ancienneté, & qui ne méritent pas d'en être tirés.

Le Libraire s'étoit engagé dès l'année derniere, à faire paroître exactement au

commencement de chaque mois, un volume, quoiqu'il y en eût un en arriere ; il a tenu parole. Il a satisfait avec fidélité à tous ses autres engagemens pendant le cours de cette année : il les remplira de même par la suite ; & les Souscripteurs peuvent compter qu'ils seront servis avec la plus grande régularité.

Le prix de la souscription est toujours de 10 livres pour les 12 volumes de l'année, rendus chez les Abonnés à Paris, aux adresses indiqués, & de 13 livres 12 sols rendus en Province, où ils seront envoyés sans frais par la poste. La modération du port de chaque Journal à 6 sols, n'a été continuée d'être accordée par Messieurs les Administrateurs Généraux des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

Le prix de chaque volume pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 24 sols.

Le Bureau d'adresse pour les Abonnemens, est chez *P. Fr. Didot le jeune, Libraire, à l'entrée du quai des Augustins près du Pont S. Michel, à Saint Augustin*, chez lequel on voudra bien adresser tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté *de mettre le prix aux Livres*, & d'affranchir les ports des Lettres & des paquets.

Les Personnes qui désireront souscrire ou renouveller leur souscription pour le JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, *sont priés d'envoyer se faire inscrire dans le courant de Décembre de cette année, afin qu'ils puissent recevoir le volume de Janvier au premier du mois.*

L'exactitude avec laquelle les volumes ont paru depuis dix-huit mois, garantit au Public les nouveaux efforts que l'on s'engage de faire pour le contenter.

Le même Libraire donnera depuis le premier Janvier jusqu'au premier Juillet 1768, les années 1760 jusqu'à 1767 inclusivement, au prix de 6 livres chaque année complette, & de 15 sols chaque mois séparé. Il peut aussi fournir quelques exemplaires complets de ce JOURNAL, depuis son origine, ainsi que des années & des mois séparés.

Le TRAITÉ DES PLANTES ET ANIMAUX, servant à la Matiere Médicale de M. *GEOFFROY*, & à toutes autres Matieres médicales, représentés en 730 planches, gravées par les plus habiles Artistes en ce genre, sur les Desseins de M. DE GARSAULT, continuera de se distribuer pour la Province, jusqu'au premier Avril 1768, au prix de 30 livres les six volumes *in*-8°.

grand papier, brochés. Il en reste très peu d'exemplaires.

Les Personnes qui ont la DIPLOMATIQUE DU P. MABILLON, connoissant la rareté de son SUPPLÉMENT & l'impossibilité qu'il y avoit de pouvoir se le procurer, sont avertis que le même Libraire en a trouvé un petit nombre d'exemplaires, dans le Fonds de Librairie d'un de ses Confreres, qu'il vendra 48 livres en feuilles.

L'on trouvera aussi chez lui une très grande Collection de Livres d'Histoire Naturelle, de Matiere Médicale, de Physique, de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, d'Alchymie, &c. & autres Livres en tous genres.

Noms des Libraires des principales Villes, chez lesquels on pourra souscrire pour le JOURNAL DES BEAUX-ARTS.

A Aix, chez David.
Amiens, chez Godard & François
Amsterdam, chez Arkstée & Merkus.
Angers, chez Barriere & Parisot.
Arras, chez Laureau.
Avignon, chez la veuve Girard.
Bayonne, chez Trebosc.
Beaune, chez Delbouis.
Besançon, chez les freres & sœurs Charmet.
Blois, chez Masson.
Bordeaux, chez les freres Labottiere & Chapuis.

A Bourges, chez Cristo.
Bruxelles, chez la veuve Vasse.
Caën, chez le Roy.
Calais, chez Gilles Nez.
Châlons-sur-Saône, chez Laurent.
Châlons-sur-Marne, chez Briquet.
Chartres, chez le Tellier & Fetil.
Clermont-Ferrand, chez de Saumade.
Colmar, chez Fontaine.
Dijon, chez la veuve Coignard.
Douay, chez Lannoy.
Dunkerque, chez de Boubert.
Edimbourg, chez Balfour.
Grenoble, chez Faure.
Langres, chez Royer.
La Rochelle, chez Chaboceau Grand-Maison & Pavie.
Lausanne, chez Grasset & Compagnie.
Leyde, chez Haack.
Lille, chez Jacquez & Delbourse.
Lisbonne, chez Dubeux.
Londres, chez Vaillant.
L'Orient, chez le Jeune.
Lyon, chez les freres Périsse & Deville.
Madrid, chez Bernardo Alvera.
Marseille, chez Mossy.
Meaux, chez Charles.
Metz, chez Bouchard le jeune.
Milan, chez Reycend & Guibert.
Montpellier, chez Rigaud, veuve Gonthier & Faure.
Nancy, chez Babin.
Nantes, chez la veuve Vatar & Brun.
Naples, chez Dominiques Terres.
Noyon, chez Despalles.
Orléans, chez la veuve Rouzeau.
Parme, chez les freres Faure.
Poitiers, chez Faucon.
Rennes, chez Jacques Vatar & Audran.

A Rheims, chez Cazin.
Rome, chez les freres Pag'iarini.
Rouen, chez P. le Boucher & Herault.
Saint-Etienne en Forez, chez les freres Boiffe-raud.
Saint-Omer, chez Huguet.
Sedan, chez Mademoifelle Thefin.
Senlis, chez Desroques.
Sens, chez la Vigne.
Soiffons, chez Robert.
Strasbourg, chez Konig.
Tours, chez Billaut.
Touloufe, chez Crozat.
Turin, chez Guibert & Orgeas.
Valencienne, chez Quefnel.
Venife, chez les héritiers de Baglioni.
Vienne en Autriche, chez Trattner.
Ypres, chez Remy.

Lû & approuvé, ce 2 Novembre 1767.
MARIN.

Vû l'Approbation, permis d'imprimer, ce 12 Novembre 1767.
DE SARTINE.

De l'Imprimerie de DIDOT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0425